



HAL
open science

Programme collectif de recherche Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges 2010

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Stéphane Bourdoncle, Nathalie Dupuy, Sylvie Favre, Florence Guillot, Yves Krettly, Thibaut Lasnier, Yannick Ledig, Christiane Miramont, et al.

► To cite this version:

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Stéphane Bourdoncle, Nathalie Dupuy, Sylvie Favre, et al.. Programme collectif de recherche Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges 2010. [Rapport de recherche] TRACES. 2010. hal-01958018

HAL Id: hal-01958018

<https://hal.science/hal-01958018>

Submitted on 17 Dec 2018

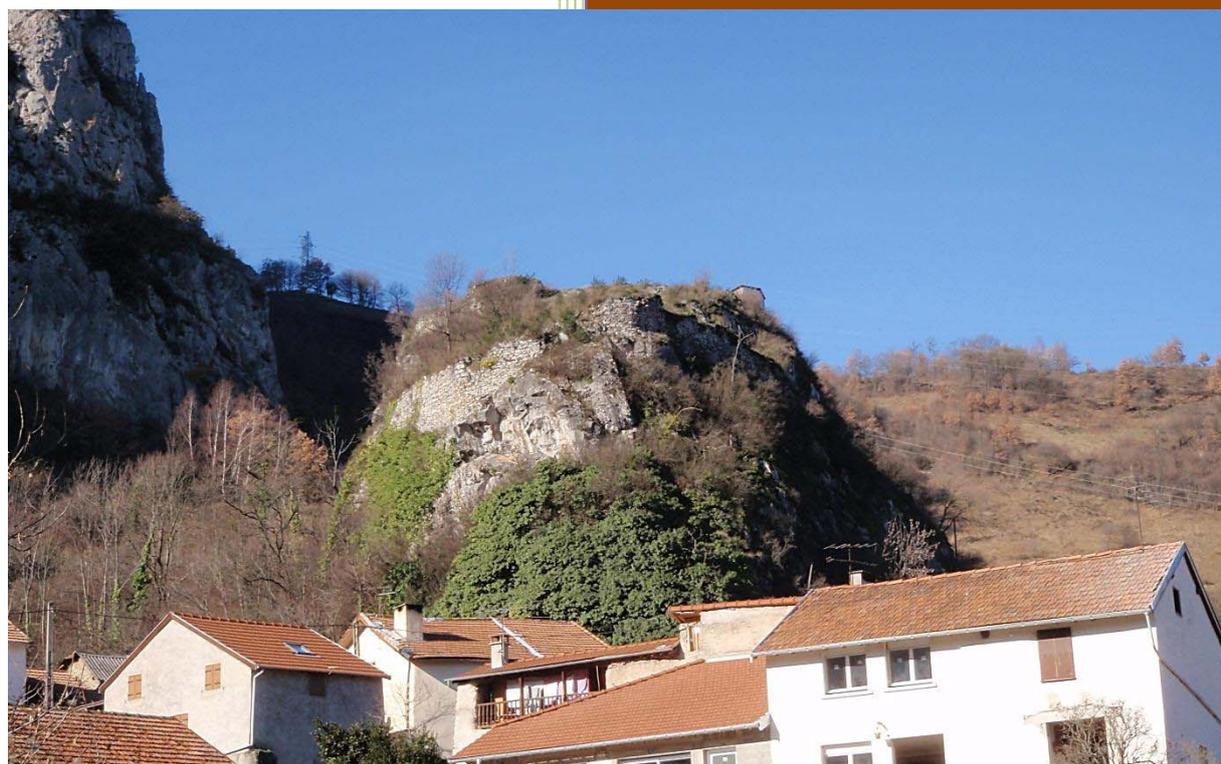
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2010

Programme Collectif de Recherche

Naissance, évolutions et fonctions des
fortifications médiévales dans les comtés de
Foix, Couserans et Comminges



Responsable : Florence Guillot

SOMMAIRE

Introduction	p. 4
Participants et remerciements	p. 6
1. Le cadre géographique : de la haute montagne à la plaine	p. 7
2. Un cadre géopolitique et documentaire	p.10
3. Fiches de sites	p.30
3.1 Villages et bourgs castraux du Moyen Âge central	p. 31
-Montardit	p. 39
-Cérizols	p. 44
-Tourtouse	p. 55
-Castillon-en-Couserans	p. 76
-Camarade	p. 87
-Alzen et Montagagne	p. 94
-Cintegabelle	p. 102
-Roudeille	p. 109
-Quié	p. 121
-Arignac	p. 126
-Arquizat-Miglos	p.141
-Varilhes	p.151
-Puyvalador	
3.2 Castelnaux, bastides, nouvelles fortifications de la fin du Moyen Âge (création et extension)	p. 164
-Introduction sur les bastides du Comminges	p. 165
-Beauchalot	p. 173
-Lacave	p.187
-Taurignan-Castet	P.193
-ND de Plagne	p. 206
-Introduction sur les bastides du Séronais	p.208
-Castelnaud-Durban	p. 213
-La bastide d'Antuzan	p.219
-La bastide de Besplas	p.223
-La Bastide de Sérou	p.238
-Campagne/Arize-Fauro	p.249
-La bastide de Roger de Montlaur	
4. <u>Travail réalisé en commun, à partir de l'analyse des fiches</u>	p. 254
5 . La définition du programme 2011	p. 288
5.1 Cadre géographique de la recherche	
5.2 Problématiques communes aux différents acteurs	
5.3 Etapes et perspectives 2011-2012	
Conclusion	p. 297
6. Addenda : complément au rapport 2009 (fiche d'Alas)	p. 298
7. Addenda : étude linguistique sur le sujet, premières analyses et plan détaillé	p. 311

Depuis l'impulsion donnée par Charles HIGOUNET, relayée par André DEBORD et les travaux universitaires notamment ceux de l'Université Toulouse-le-Mirail, les fortifications médiévales sont devenues des sujets d'études nombreuses dont la plus grande qualité est d'appréhender le fait castral dans une dynamique historique globale.

Un premier programme réalisé en 2004 a permis de recentrer et de définir plus précisément les cadres et les acteurs de notre recherche actuelle « **Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges** ».

Une seconde année en 2005 a permis de préciser les méthodes et de débiter les travaux. Elle a été présentée dans le rapport 2005. Les travaux se sont poursuivis en 2006, 2007, 2008 et en 2009.

Le présent rapport vous présente les travaux de l'année 2010 et les perspectives 2011.

Ces résultats sont parcellaires et ne constituent pas un tout car ils ne reprennent pas les avancées du programme depuis 2004 et parce que le programme doit se poursuivre encore une demie -nnée pour la recherche et un un et demi pour la publication : ainsi certains sujets sont plus avancés que d'autres, ce qui limite dans ce rapport le caractère synthétique de la présentation. Les résultats vous sont présentés tels quels, selon leurs avancements.

Ces résultats sont le fruit d'un travail interdisciplinaire, grâce à la diversité des participants, interdisciplinarité aujourd'hui largement répandue et acceptée dans la recherche parce que prolifique. C'est pourquoi vous trouverez aussi des études d'histoire et d'analyse des textes et non pas uniquement des approches archéologiques.

Comme en 2009, 3 réunions étaient déjà passées quand nous avons reçu le rapport de monsieur le rapporteur de la Commission Interrégionale de l'Archéologie. Ses remarques sont donc prises en compte avec un temps de décalage de presque un an, puisque lorsque nous les recevons, il ne nous reste qu'une seule réunion à venir sur l'année.

Vous trouverez d'abord ci-dessous une description rapide du cadre géographique et géomorphologique, suivie d'une analyse du cadre politique médiéval sur le secteur d'étude de ce programme, d'une autre sur les sources documentaires disponibles. Ces éléments avaient été déjà présentés auparavant, mais nous avons jugé utile de les repositionner en introduction au travail.

L'historiographie de la question n'a pas été réinsérée dans ce rapport : elle avait fait l'objet d'une partie de la recherche avec bibliographie synthétique et par secteurs dans le rapport de 2005. Ce travail complète l'article de Michel Barrère et Sylvie Faravel sur la question publié en 2006¹. Ce sujet devra être repris et synthétisé l'an prochain en introduction à notre projet de publication synthétique, mais il n'avait pas d'intérêt à être réinséré ici même car nous ne l'avons pas retravaillé.

1. Barrère Michel - Faravel Sylvie, Archéologie des résidences aristocratiques en Midi-Pyrénées, in : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles*, Actes du colloque de Pau, 2001, Archéologie du Midi Médiéval, supp. n°4, 2006, pp. 31-51.

Parallèlement à notre travail collectif, nous poursuivons la présentation de sites pour enrichir la connaissance régionale et vous trouverez cette année le *castrum* d'Alzen que nous avons visité au printemps.

Pour plus de lisibilité et comme il nous a été conseillé par monsieur le rapporteur de la CIRA en 2007 et en 2008, toutes les présentations sont maintenant réalisées sous la forme de fiches monographiques dont les plans et les formats de cartes sont comparables entre eux.

Ensuite, est proposée l'étude qui nous a rassemblés durant toute l'année 2010. Il s'agissait, dans le cadre des études des relations des fortifications avec les autres éléments de l'occupation du sol (initiées en 2009) de réaliser l'étude des relations fortifications/habitats.

Pour cela des fiches communes à tous avaient été définies et réalisées : les sites étudiés ne sont évidemment pas exhaustifs mais sont choisis pour pouvoir illustrer au mieux la diversité des formes et suivant des chronologies et des situations géographiques les plus larges possibles.

Après la réalisation de ces enquêtes qui dévoilent des sites nombreux et remarquables, dont la quasi-totalité n'avaient jamais encore été étudiés, nous avons réalisé une synthèse de notre travail sur ce sujet au cours de réunions réparties au cours de l'année 2010.

On trouve ensuite un addenda au rapport 2009, c'est-à-dire une fiche qui aurait dû se trouver dans le rapport 2009 et concerne les relations château/village/église.

Enfin, ce rapport se termine par la définition de problématiques et de méthodologies de recherches futures qui s'intégreront dans le cadre du projet de Programme Collectif de Recherche en 2010. Il s'agit maintenant de terminer notre étude des relations avec les autres éléments de l'occupation du sol en s'intéressant à la fin de la période étudiée et en relation avec le PCR sur les forts villageois dans notre région (ss la dir. de Florent Hautefeuille, Dominique Baudreu et Jean-Loup Abbé), et de commencer la synthèse de tout ce que nous avons produit depuis 2004 dans le but de le publier et en s'appuyant sur quelques exemples issus des fiches et études réalisées. Ce travail est prévu sur l'année 2011 et l'année 2012.

En parallèle, notre PCR organise en 2011 un nouveau colloque à Foix les 3 et 4 décembre. Rappelons que le précédent, organisé à Seix en octobre 2007 a été publié en avril 2009².

² *Châteaux pyrénéens au Moyen Âge*, Ed. La Louve.

PARTICIPANTS ET REMERCIEMENTS

Ce rapport est la conclusion d'un travail collectif annuel qui a rassemblé des chercheurs de tout horizons.

La collectivité de ce travail est soulignée par la diversité des participants à l'élaboration ce rapport.

Les activités et les comptes rendus retranscrits ci-dessous sont le fruit des travaux de :

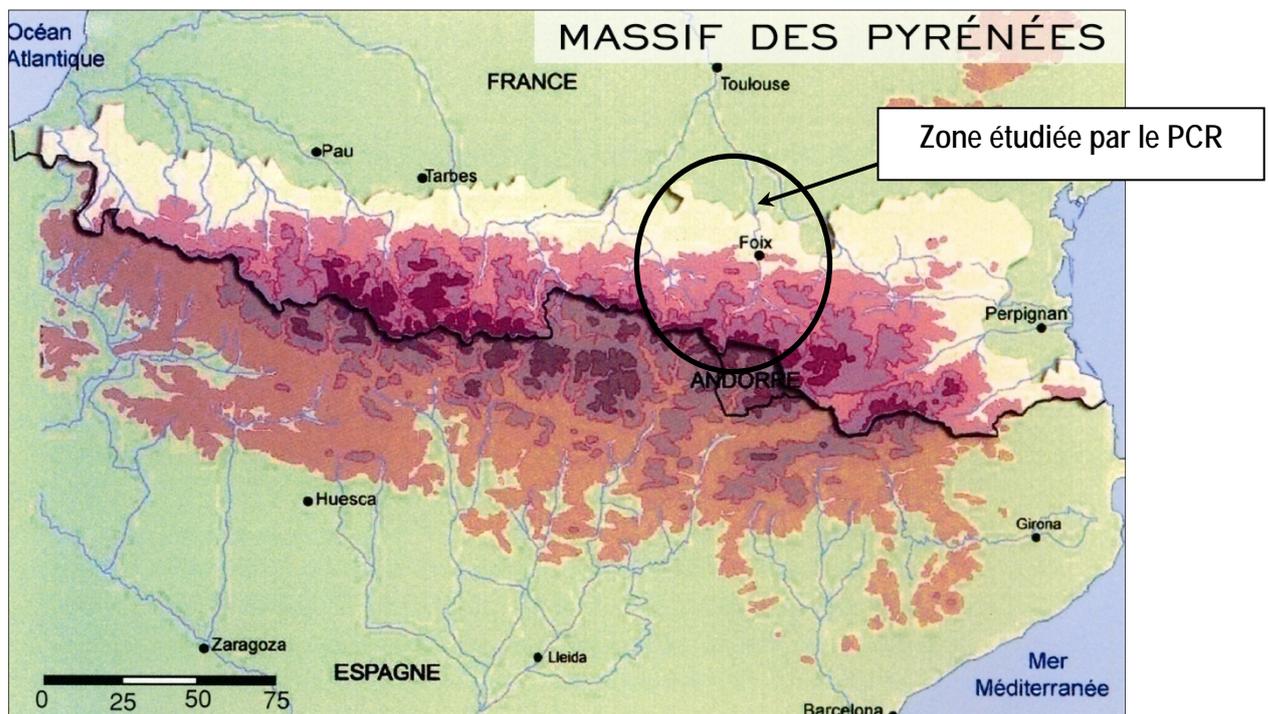
Pascal AUDABRAM
Jean François AYRAULT
Stéphane BOURDONCLE
Nathalie DUPUY
Sylvie FAVRE
Florence GUILLOT
Yves KRETTY
Thibaut LASNIER
Yannick LEDIG
Christiane MIRAMONT
Denis MIROUSE
Philippe ROUCH
Patrice TILLET

1. LE CADRE GEOGRAPHIQUE : DE LA HAUTE MONTAGNE A LA PLAINE

Florence GUILLOT

Le cadre géographique choisi s'étend sur le versant français des Pyrénées Centrales. Il correspond grossièrement à l'actuel département de l'Ariège, c'est-à-dire aux bassins versants du Salat, de l'Arize, de l'Ariège, de l'Hers et à une portion de la haute vallée de l'Aude.

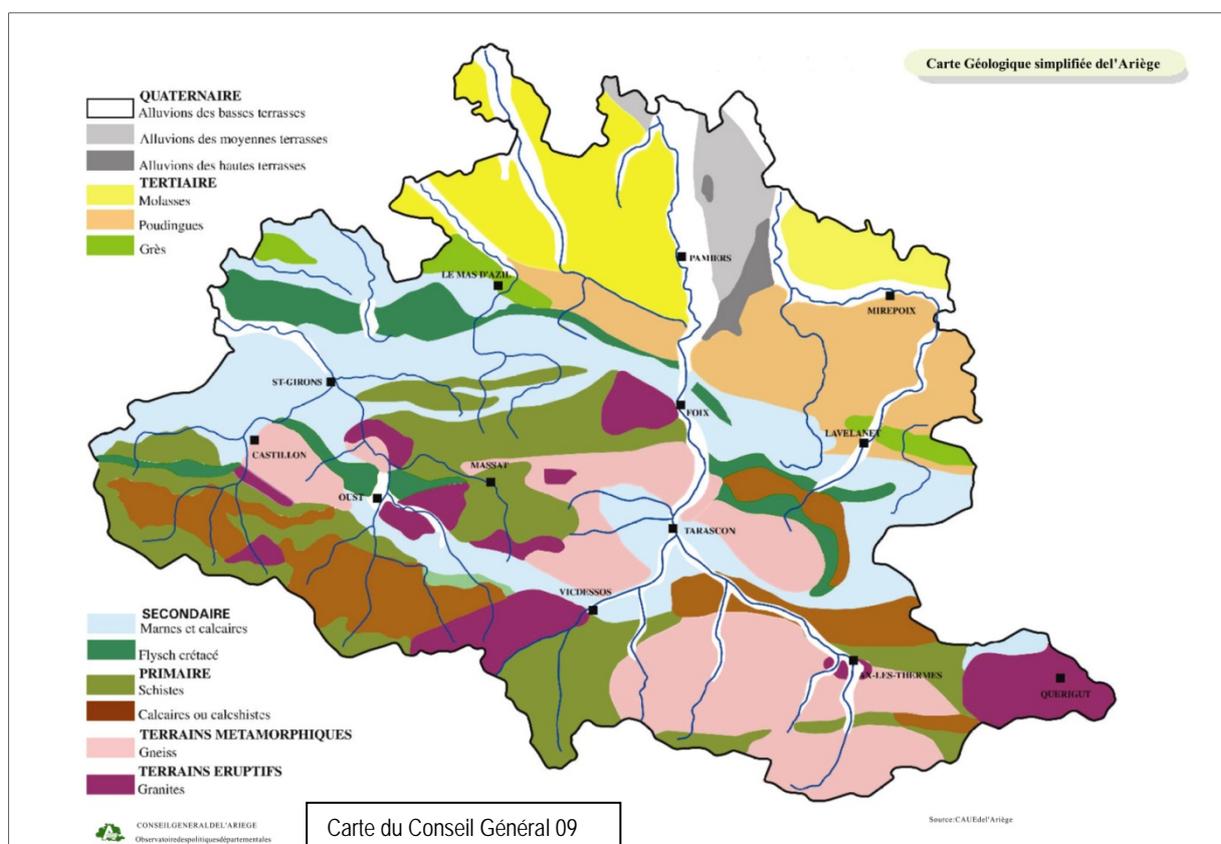
Les Pyrénées centrales ont une double réputation à première vue contradictoire entre la vision historique d'un massif ouvert vers l'extérieur, dynamique dans ses échanges et une vision géomorphologique moins ouverte voire particulièrement cloisonnée.



On caractérise le massif pyrénéen de barrière naturelle compacte car les reliefs sont puissants, les vallées étroites et les cols particulièrement élevés. Ce faciès est spécialement typique du versant nord et de la zone centrale des Pyrénées étudiée dans ce programme. Dans un cœur composé essentiellement de roches cristallines, les montagnes sont hautes et larges, irriguées par de rares vallées étroites aux profils glaciaires. Ces vallées ont tendance à privilégier un écoulement du sud vers le nord et forment de minces entailles qui souvent ne confluent qu'au pied du massif. Elles cloisonnent donc le massif en blocs parallèles entre eux difficilement connectables avant l'abaissement du relief à l'avant. Elles se regroupent sous la forme d'arbres dont les confluences sont presque toujours tardives à proximité de la naissance de la plaine ce qui amplifie l'impression de cloisonnement.

Les débouchés des vallées de l'Ariège ou du Salat à l'avant du massif se réalisent dans des profils de cluses rétrécies par le biais de gorges encaissées. En fait, au Crétacé, avant la

seconde orogénèse pyrénéenne³, se mirent en place des mers et donc des sédimentations importantes. A l’Eocène, la collision entre les deux plaques –hispanique et européenne- provoqua la surrection de ces unités sédimentaires en même temps que des roches cristallines présentes et de l’ancienne pénéplaine. Les roches cristallines eurent tendance à subsister sur le relief central, tandis que les roches sédimentaires « s’écoulèrent » et furent charriées des deux côtés de la crête centrale. C’est pourquoi, on retrouve ces roches de la couverture sédimentaire en longues bandes ouest-est situées à l’avant du massif, aux débouchés des vallées (en bleu et vert sombre sur la carte géologique). Constituées de calcaires durs (car métamorphisés) pour la plupart, ces roches forment des rétrécissements notables des vallées partout où elles sont présentes. Les vallées pyrénéennes ne sont donc pas des unités s’élargissant au fur et à mesure que l’on descend, mais connaissent souvent un profil inverse, alors qu’elles sont déjà étroites -car glaciaires- à l’amont.



A l’avant de la zone de haute montagne, les vallées majeures, celle du Salat et surtout celle de l’Ariège, s’élargissent au profit d’un alluvionnement d’origine glaciaire pour l’essentiel. Mais la tendance au regroupement des cours d’eau dans la zone la plus basse de la haute montagne, c’est-à-dire avant leur « sortie » vers des reliefs moins accentués, limite l’impact en surface de ces vallées somme toute peu nombreuses. D’est en ouest, entre elles, s’étend un paysage collinaire confus.

Nettement moins élevée que le massif lui-même, cette zone de piémont n’en est pas moins cloisonnée. En effet, les reliefs y sont nombreux et ne connaissent que rarement une organisation interne propice aux déplacements. Au sud, ces reliefs peuvent être importants

³ La première, l’orogénèse Hercynienne (-360 à -290 MA) fut quasiment arasée sous la forme d’une pénéplaine. La seconde dite « pyrénéenne » eut lieu entre -53 et - 33 MA.

car ils sont taillés dans des roches calcaires dures disposées en grandes crêtes édentées de direction est-ouest, tel le massif du Plantaurel (rive droite et gauche de l'Ariège). Au nord, ils s'arrondissent peu à peu car ils se développent dans des mollasses et des poudingues. Ils n'ont pas connu d'ouvrages glaciaires et n'ont pas bénéficié de la pente qui aurait pu hiérarchiser les réseaux valléens. En résulte un paysage complexe et désordonné marqué par des phénomènes de cluses perçant tant bien que mal du nord au sud les reliefs calcaires perpendiculaires, voire de percées souterraines comme au Mas d'Azil.

La zone étudiée est donc caractéristique d'un secteur montagnard cloisonné et réparti en deux bandes de direction est-ouest :

Un secteur de haute montagne partagée par d'étroites vallées parallèles.

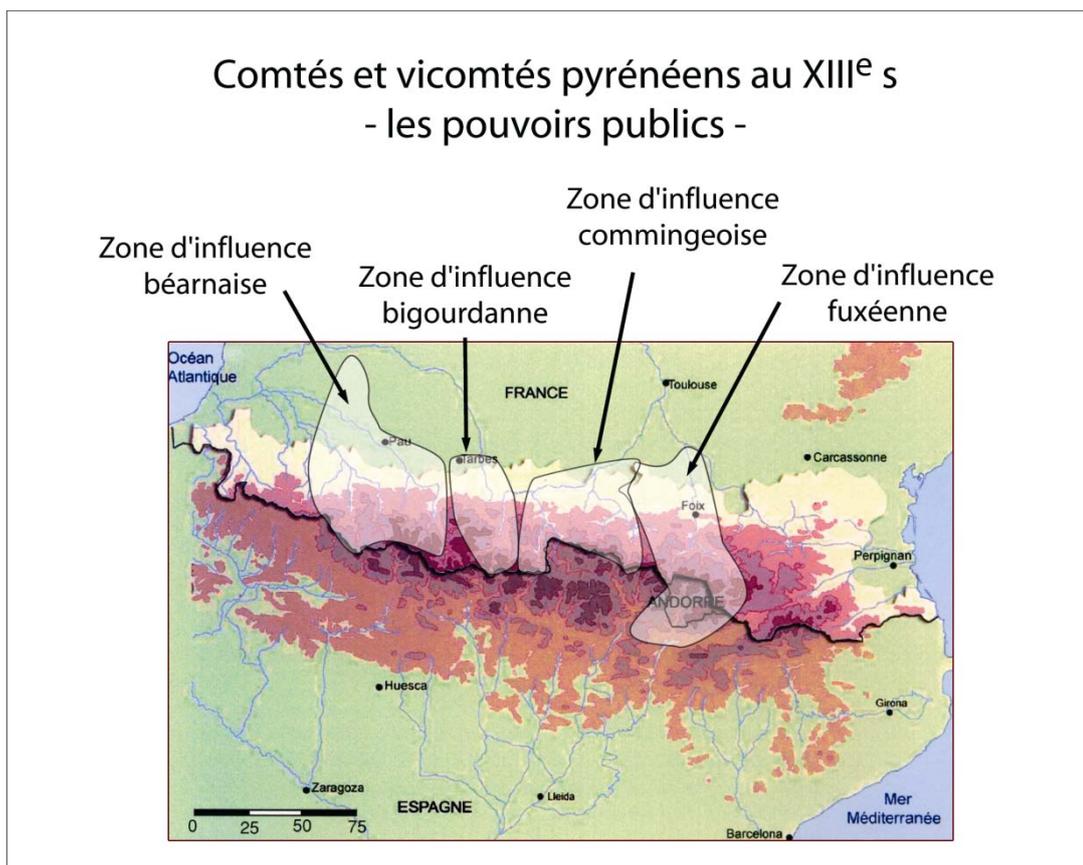
A l'avant, un relief collinaire désordonné enclavé par un relief complexe et aéré par quelques grandes vallées alluviales issues du haut massif.

2. UN CADRE GEOPOLITIQUE : LES COMTES⁴ ET BILAN DOCUMENTAIRE DES SOURCES

Florence GUILLOT

Le secteur étudié est formé au Moyen Âge du comté de Foix, de celui de Couserans et de la vicomté qui en est déclinée ainsi que du comté de Comminges qui intègre la majeure partie du comté de Couserans. Du point de vue des pouvoirs, à partir du XII^e siècle, cette zone est partagée en deux grandes zones d'influence : celle des comtes de Comminges et celle des comtes de Foix.

De devenir différents, ces structures du pouvoir public connaissent une étape de définition spatiale qui aboutit à structurer des zones politiques homogènes au XII^e siècle, mais dont les frontières véritablement linéaires ne sont précisées qu'au XIII^e siècle. Leur cadre géographique est lié au réseau valléen et est constitué de « tranches » de secteurs de la haute montagne et du piémont aval. Situées hors du contexte des opérations militaires de la grande Guerre Méridionale, ces entités politiques n'en subissent pas moins les conséquences de l'expansion du domaine royal aux XIII^e et XIV^e siècles. Dès le XIII^e siècle, les pouvoirs locaux purement seigneuriaux tendent à être concurrencés par des structures consulaires franchisées dont les plus puissantes sont souvent situées en aval, révélant le glissement du dynamisme économique vers les piémonts. Cette région subit moins les conséquences de la guerre de Cent Ans que d'autres zones du sud-ouest de la France,



⁴ Il s'agit d'une présentation synthétique. Un travail commun plus fourni a été réalisé par le Programme Collectif de recherche en 2005 et 2006 ; il a été retranscrit dans les rapports correspondants.

privilegiée par un pouvoir resté puissant et parfois quasi autonome, mais aussi par une situation en arrière des grands axes de communication.

Etudes globales des deux comtés

Le comté de Foix (XI-XVe siècles)

Un nouveau comté mal acquis

Le comté de Foix appartient au grand *pagus* carolingien de Toulouse dont la partie pyrénéenne fut démembrée au Xe siècle au profit des comtes de Carcassonne. Roger, comte de Carcassonne, dit « le Vieux », met au point sa succession en faveur de ses fils et de sa femme en 1002⁵. Le benjamin Pierre, évêque de Gérone, reçoit les possessions ecclésiastiques sur toute la *potestas* de Roger. Raimond, l'aîné, reçoit des biens concentrés surtout autour de Carcassonne, des droits sur la plaine toulousaine dans la zone de Cintegabelle et des droits sur le Razès qui dépend aussi du frère de Roger, tandis que Bernard, le cadet, reçoit les pouvoirs sur la zone toulousaine de montagne, comté et évêché de Couserans et vallée de l'Ariège. Dans ce dernier secteur, une grande partie des droits sont en fait tenus par sa mère en usufruit, tandis que d'autres secteurs, au nord, le Volvestre ou le bois de Boulbonne sont conservés en indivis avec Raimond, l'aîné. Roger, successeur de Bernard, est le premier personnage à porter le titre de comte de Foix et il doit partager son autorité sur la vallée avec Pierre, évêque de Gérone, son oncle survivant des trois fils héritiers de Roger-le-Vieux.

Durant la première moitié du XIe siècle, on assiste à une évolution politique somme toute classique : fixation territoriale du pouvoir des Fuxéens avec la création du comté de Foix, disparition progressive des indivisions qui s'accompagne d'une dissociation entre la zone carcassonnaise et fuxéenne. Mais des droits familiaux subsistent permettant aux Fuxéens jusque dans les années 1070 de posséder des pouvoirs sur le comté de Carcassonne. Ces pouvoirs ont été abandonnés (dans un cadre conflictuel) entre les années 1065 et 1126 suite à la mainmise des Trencavel et des Barcelonais sur le Carcassonnais.

Ce qui caractérise le plus ce premier comté de Foix au XIe siècle est la nouveauté du pouvoir de cette branche de la famille carcassonnaise. En fait, les droits cédés par Roger-le-Vieux sont d'acquisition récente puisqu'ils dépendaient auparavant du comté de Toulouse. Ils sont mal acquis, d'autant que les familles seigneuriales présentes sur cette zone sont depuis longtemps dans une fidélité toulousaine. Par exemple, au nord du comté, dans la vallée de la Lèze, la plupart des *nobiles* appartiennent à la famille des *Amelius* issue de celle des vicomtes de Toulouse⁶.

Le comté de Foix du XIe siècle n'est donc absolument pas un espace homogène, mais plutôt une addition de droits et de pouvoirs diffus et en concurrence avec d'autres.

⁵ Héritage effectif à sa mort en 1011. Son fils aîné est alors mort, mais l'héritage de celui-ci est dévolu à son fils homonyme, petit-fils de Roger-le-Vieux.

Vers 1002, Cop. fin XIIe et moderne : A.D.A. E1., Cop. Doat, 165, f°86. ; Édition, DEVIC-VAISSETTE, H.G.L., V, acte 162, col. 344-346.

⁶ Voir LATOUR (de) P., La dynastie *Amelius* X-XIIe siècle, *Revue du Comminges*, 2003, 3^e trimestre, p. 399.

Des concurrences nombreuses, une expansion régulière

A partir de ces droits mal acquis, les comtes de Foix vont régulièrement élargir leur pouvoir sur la vallée de l'Ariège, comté de Foix, tandis qu'ils vont perdre les pouvoirs périphériques, ceux du comté de Carcassonne et de celui de Couserans.

Sur le secteur fuxéen, la progression du pouvoir comtal est sensible à partir des années 1060. Elle s'effectue grâce à un élargissement spatial du comté sur ses marges dans un premier temps, puis par l'assujettion de seigneuries plus ou moins adultérines au cœur même du comté.

En concurrence avec d'autres pouvoirs comtaux, le comté de Foix s'étend, à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle, vers le comté de Carcassonne, dans le secteur de Mirepoix et de Laroque d'Olmes et vers le sud, en concurrence avec le comté de Cerdagne, autour de Lordat, d'Ax et de Mérens.

Dès la fin du XIe siècle, mais surtout au cours des deux premiers tiers du XIIe siècle, on assiste à une succession de fiefs de reprises permettant le contrôle de grandes seigneuries plus ou moins indépendantes au sein même du comté, telles celles des Quié et des Rabat en Sabartès ou des seigneuries Marqufave ou Belpèch au nord du comté. Les fiefs de reprises permettent aussi d'assujettir des espaces d'attributions mal définies, limitrophes du Couserans, tel le secteur du Séronais jusqu'à la seigneurie des Durban en vallée de l'Arize.

A la fin du XIIe siècle, le comté de Foix a entièrement changé : il est devenu une entité homogène dans laquelle le pouvoir des comtes est suzerain.

Dès lors, les comtes de Foix vont mettre en place un glacis de fortifications comtales, souvent isolées du monde civil, réseau castral assurant le contrôle politique du comté qui forme un ensemble. Mais cet ensemble mieux défini connaît encore des zones d'attributions floues sur ses marges.

Avec l'insertion du pouvoir royal français en Toulousain au XIIIe siècle, cette frontière s'est précisée. On assiste, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, à une course au peuplement (mise en place de bastides et de consulats) qui aboutit à la fixation d'une frontière quasi linéaire au nord du comté.

En même temps, la progression du domaine royal aboutit dans un cadre très conflictuel à la reconnaissance par les comtes de Foix de la suzeraineté française pour le nord du comté en 1263 et pour le Sabartès en 1277.

Désengagement puis réorganisation

L'acquisition par mariage de la vicomté de Béarn par la famille fuxéenne au tournant des XIIIe-XIVe siècles représente un événement essentiel pour l'histoire politique de la vallée de l'Ariège.

Les comtes de Foix devinrent dès lors beaucoup plus vicomtes de Béarn qu'ils n'étaient comtes de Foix, et ce, malgré l'acquisition de droits importants sur l'Andorre et la vicomté de Castelbon au XIIIe siècle. Eut lieu, dès la première moitié du XIVe siècle, un désengagement politique des comtes de la vallée de l'Ariège. Ce désengagement s'est

matérialisé par l'abandon d'une politique castrale homogène et du glacié de châteaux du XIII^e siècle. L'abandon de nombreux ouvrages ne doit cependant pas masquer les investissements nouveaux. Alors que de nombreuses seigneuries anciennes sont très affaiblies par un endettement perceptible dès le XIII^e siècle et une concurrence importante avec les nouveaux pouvoirs consulaires et les pouvoirs comtaux et royaux, les comtes de Foix renforcent un clientélisme privilégié avec les élites pré urbaines des villes de franchises dont les limites fortifiées se modernisent régulièrement. Parallèlement, les marges du nord du comté sont des zones de plus grand investissement comtal, tant parce qu'elles sont au contact des velléités d'expansion des officiers des rois de France, que parce qu'elles sont situées à proximité des nouvelles zones de conflits de la guerre de Cent Ans commençante, mais peut-être surtout parce qu'elles sont devenues des secteurs économiquement plus dynamiques.

Dans ce cadre, le pouvoir des comtes de Foix, particulièrement celui de Febus (1343-1391) est prépondérant et puissant, organisé sur le principe de l'administration par le biais de la châtelainie-baylie comtale.

A la mort de Febus, la famille des vicomtes de Castelbon (branche cadette séparée au XIII^e siècle) récupère les pouvoirs des comtes. Il semble maintenant acquis que la mise en place de cette famille fut délicate sur la vallée de l'Ariège et que les élites locales eurent du mal à reconnaître ces nouveaux comtes. On dénombre en effet une multiplication d'hommages seigneuriaux en même temps que les comtes s'engagent à conserver les franchises et les coutumes des pouvoirs consulaires et seigneuriaux. Suit une réorganisation castrale à l'échelle du comté et à l'initiative des nouveaux comtes dont l'objectif est de montrer et d'asseoir leur pouvoir. Mais cette réorganisation -dont le point d'orgue est la construction de la tour ronde du château de Foix- fut la dernière et fut de courte durée. Dès le début du second tiers du XV^e siècle, le pouvoir comtal opéra un second désengagement effectué à nouveau au profit de la vicomté de Béarn et de l'acquisition de pouvoirs dans le secteur occidental des Pyrénées.

Le Couserans (XI-XIV^e siècles)

L'étude politique du comté de Couserans est un tâche difficile car les carences de la documentation écrite sont énormes. L'histoire politique de ce secteur reste donc très fragmentaire.

Le comté de Couserans est une entité ancienne, structurée sur l'évêché du Couserans dont le siège est à Saint-Lizier, au débouché de la haute montagne.

Issu donc d'une cité tardo-antique, le comté de Couserans réapparaît dans la documentation écrite au début du XI^e siècle en deux occasions. Le comté et son évêché sont attribués au début du XI^e siècle à Bernard, cadet du comte de Carcassonne et fondateur de la famille de Foix, dans le testament de Roger-le-Vieux vers 1002, en même temps que des territoires plus à l'est qui vont former le comté de Foix⁷. Ces territoires forment des conquêtes récentes arrachées vers le milieu du Xe siècle au *pagus* de Toulouse. Dans les années 1030-1050, le premier comte de Foix, successeur de Bernard, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans des accords familiaux⁸.

⁷ Cité ci-dessus.

⁸ 1030-1050

Dans les années 1090-1095, une documentation écrite plus riche démontre que le comte de Foix est toujours comte de Couserans à la veille de son départ en Terre Sainte pour la première Croisade⁹. La dernière mention d'un rassemblement des deux comtés sous la *potestas* fuxéenne date des années 1125-6¹⁰ ; mais au XIIe siècle, comme auparavant, les deux territoires ne sont jamais confondus dans les actes. En effet, le comté de Foix est de création récente, tandis que celui de Couserans paraît être issu du haut Moyen Âge et correspondre au territoire épiscopal.

Dans la première moitié du XIIe siècle, entre Roger, comte de Foix de 1126 à 1148 et son successeur Roger-Bernard, le comté de Couserans change de main sans que nous possédions d'explication à cette modification. Il est alors récupéré par le comte de Comminges, seigneurie pyrénéenne plus à l'ouest et ce changement fut peut-être conflictuel comme le suggère une guerre entre comtes de Foix et de Comminges qui aurait pu perdurer et dont on a mention à la fin du XIIe siècle. Le début du XIIe siècle est aussi marqué par l'affaiblissement du pouvoir épiscopal, dont le temporel est régulièrement usurpé par les comtes de Comminges.

A la fin du XIIe siècle, le comte de Comminges, érigea dans cet ensemble une vicomté de Couserans qu'il légua à son fils cadet. Cet ensemble nouveau constitué de droits d'origines publiques incluait une partie des hautes vallées en amont du bassin de Saint-Lizier, dont la vallée du Garbet. Il ne concerne donc qu'une partie du comté originel. L'évêché lui-même ne semble pas avoir disposé des dîmes sur cette vicomté nouvelle qui est donc différente de la seigneurie de l'évêché contrairement au comté.

Les vicomtes de Couserans, après une étape conflictuelle avec les comtes de Foix à propos d'un château du Sabartès (Quié), réalisèrent un rapprochement très fort avec ces mêmes comtes à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle. Roger-Bernat, comte de Foix et Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans s'associent pour des profits personnels dans leurs vellétés d'expansions vers les territoires catalans d'Andorre et de Palhars. En même temps, l'expansion royale et, la sujétion du Comminges, compliquent la carte politique de la montagneouserannaise notamment dans le secteur de Seix, qui s'insère dans le domaine direct royal, mais aussi sur le secteur de la mine d'argent de Castel Minier d'Aulus en activité au début du XIVe siècle. La concurrence entre les vicomtes de Couserans et les officiers du roi de France se renforce dès les premières années du XIVe siècle, évidemment le plus souvent au profit du pouvoir royal.

Original perdu. Cop. fin XIIe s. et moderne : A.D.A., E 1.

Cop. A.N., J. 879, n°7.

H.G.L., V, acte 202, col. 408 - 411.

CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX

⁹ Voir notamment 1095, Original perdu, Copie : Bibliothèque Nationale, fonds Doat, volume 165, f°240. Editions : H.G.L., VIII, acte 388 - II, col. 736-7 et DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 347, p. 81.

¹⁰ 1126, 2 des kal. d'av.

Original perdu : Caisses du château de Foix,

H.G.L., VIII, acte 490 - II, col. 928-9.

Cop. Doat, 166, f°107.

DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 373, p.89.

Le reste de l'ancien comté de Couserans, sa portion nord et la zone occidentale de la montagne subsista au sein du comté de Comminges. Elle connaît une organisation classique, centrée sur des châtelainies-baylies tenues par des fidèles des comtes de Comminges. C'est dans la zone occidentale de la montagne couserannaise, le Castillonais, que l'on peut le mieux apprécier les seigneuries locales en place au moins dès le XIIe siècle grâce aux actes de la commanderie templière de Montsaunès (Gers) possessionnée sur ce secteur.

Au XIIe siècle, le cartulaire de la commanderie templière de Montsaunès démontre que les comtes de Comminges possèdent quantité de biens sur cette vallée, biens dont certains sont donnés aux templiers. Les seigneurs de Castillon, soumis aux comtes de Comminges paraissent être les acteurs principaux de la domination nobiliaire sur cette zone, même si d'autres seigneuries apparaissent çà et là dans les actes de la documentation écrite templière et comtale. L'extension des ouvrages seigneuriaux castraux au Moyen Âge central paraît avoir connu deux étapes. Une histoire ancienne, difficilement perceptible, montre une diffusion limitée de petits ouvrages seigneuriaux dans la *potestas* de familles locales et de la famille d'Aspet, seigneurie la plus occidentale du comté de Comminges. Ces ouvrages sont concurrencés par le bourg castral de Castillon tenu par un fidèle des comtes. Par la suite, dans une seconde étape, ce bourg devint chef-lieu de châtelainie comtale au XIVe siècle. Cette montée en puissance de Castillon occulte dès lors l'expansion des autres villages castraux déjà peu dynamiques du fait de la structuration ancienne du peuplement autour d'habitats casaliers. La fin du Moyen Âge est donc marquée sur ce secteur par la domination d'un seul ouvrage ce qui démontre que la structuration politique en châtelainies-baylies est effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

2.2. Présentation des sources documentaires médiévales sur le secteur étudié par le PCR **Florence GUILLOT**

Les sources documentaires sont souvent mentionnées dans les études menées dans ce programme, parfois pour en regretter les lacunes. Elles sont utilisées en amont des études dans le but d'une démarche de recherche d'enquête globale, archéologique, mais aussi documentaire, toponymique, etc...

Après avoir réalisé un bilan historiographique de notre question, il semble aujourd'hui intéressant pour notre recherche de réaliser une première étude globale des sources documentaires que nous utilisons, dans le but de pointer les possibles recherches documentaires nouvelles et d'évaluer l'apport mais aussi les déformations inhérentes à la lecture de ces documents.

Les actes écrits sont en fait issus pour l'essentiel de la documentation française, et pour une petite part¹¹, catalane.

Dimorphisme quantitatif et qualitatif

¹¹ Essentiellement des actes concernant le comté de Cerdagne, édités dans le *Liber feodorum Maior* ou dans *Marca Hispanica sive* dont l'origine se situe dans les Archives Catalanes ou dans le *Liber Feodorum Cerritaniae*. Ces actes intéressent le haut Sabartès.

Le dimorphisme est clair : nous travaillons sur deux espaces totalement inégaux devant la documentation écrite médiévale, le comté de Foix et la région du Couserans.

Le comté de Foix¹²

Sans être comparable à la Catalogne, l'histoire médiévale du comté de Foix est éclairée par un certain nombre de documents écrits, souvent de bonne qualité et ce depuis le Xe siècle.

Cette situation masque parfois de fortes différences locales entre des zones documentées très tôt, comme le Lézadois, et d'autres beaucoup plus tardivement, telle La Barguillère.

A ces différences quantitatives dont il faut tenir compte, s'ajoutent des déformations qualitatives qui peuvent être sources d'erreurs, car certaines zones ne sont éclairées que quasiment par un seul type de document.

Le Lézadois, par exemple, est riche d'un gros cartulaire rassemblé au XIIIe siècle et édité, celui de l'abbaye de Lézat¹³. Il contient plus de 1200 actes du Xe siècle au XIIIe siècle, dont un quart antérieurs à 1100. Conséquemment, le réseau ecclésial et le groupe nobiliaire de cette région sont bien documentés. Mais l'unicité de la source documentaire¹⁴, même si elle est fort fournie, est problématique ; car la quantité de documents pourrait faire croire à un large éventail informatif. Or, le cartulaire est celui d'une abbaye soucieuse d'affirmer ses propriétés et de conserver les donations qui lui ont été faites ; il n'éclaire nullement le fait castral et pourrait donner l'impression que le *castrum* ne surgit dans cette région – hormis dans quelques grosses bourgades – qu'au XIIIe siècle, quand gonfle la documentation diplomatique laïque. D'autant qu'une première approche rapide du terrain ne révèle pas au premier coup d'œil de vestiges de fortifications qui paraissent anciennes. Or, l'étude menée par Christine Dieulafait sur le secteur au nord de Saverdun vient de débusquer plusieurs mottes castrales, dont l'une d'elles a pu être l'objet d'un 14C ciblant le début du XIe siècle. Cet exemple montre bien que tant qu'une enquête archéologique sérieuse – comportant au minimum de larges prospections-inventaires – n'a pas été menée, on ne peut pas sur un secteur même largement documenté jauger réellement du fait castral notamment pour les périodes antérieures à la fin du Moyen Âge.

L'absence de textes n'implique donc nullement l'absence du *castrum*¹⁵. C'est un fait très avéré qu'il faut toujours avoir à l'esprit, même pour des périodes tardives qui nous semblent forcément bien documentées. Ainsi, le *castrum* de Montréal-de-Sos, en haut comté de Foix, disparaît de la documentation écrite plus d'un demi-siècle avant son arasement, dès le

¹² Cette analyse rapide est tirée d'un travail de collecte d'une vingtaine d'années ayant permis d'analyser plus de 3500 actes médiévaux concernant le comté de Foix.

¹³ Ourliac (P.) - Magnou (A.-M.), 1984–1987, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, 2 tomes.

¹⁴ Avant le XIIIe siècle et en dehors de quelques rares actes, la documentation sur ce secteur est celle du cartulaire.

¹⁵ La question est analogue sur le secteur du Mas d'Azil, aussi documenté par un –petit– cartulaire abbatial, mais où les mentions de fortifications sont fort rares avant le XIIIe siècle. Cau-Durban (abbé), 1896, *Abbaye du Mas d'Azil, monographie et cartulaire (817 - 1774)*, Foix.

milieu du XIV^e siècle. Pire, les derniers actes qui le concernent, tendent à montrer qu'il occuperait une place de moins en moins importante dans la géopolitique locale. Or, la fouille a prouvé que c'est justement à cette époque -où nous avons l'impression que le site périlite- qu'a lieu une réorganisation complète du bâti et des espaces : un effort de construction sans précédent depuis la première construction du *castrum* comtal.

La documentation écrite, même en comté de Foix sur des secteurs et dans des chronologies où elle paraît fournie reste donc finalement partielle et partielle.

Sur cet espace politique, celle qui éclaire le mieux le fait castral est la documentation diplomatique. Fait fondamental, sa croissance suit parfaitement la croissance de l'autorité comtale et non pas celle de l'importance numérique ou politique des ouvrages.

C'est parce que le comté de Foix est resté une entité politique puissante et de gestion organisée jusqu'à son intégration au royaume de France (début XVII^e siècle) que les textes politiques ont été rassemblés, conservés, copiés¹⁶.

Mais ici, comme dans le cas du cartulaire de Lézat, ils n'éclairent que partiellement notre sujet, s'attachant aux ouvrages castraux dès lors qu'ils sont comtaux ou sous hommage du comte, mais négligeant d'autres ouvrages ou des utilisations différentes que nous percevons mal : à Montréal-de-Sos, si le *castrum* comtal paraît bien avoir été construit peu de temps avant l'apparition documentaire du site, ce dernier n'est pourtant pas à l'abandon auparavant. L'archéologie le démontre, mais les textes sont muets sur ce site de sommet avant qu'il ne serve de caserne comtale.

En outre nombre des actes comtaux ont tout de même été perdus et ne sont connus que par de courtes analyses. Ils représentent sur le comté environ 10% de la documentation utilisée. Un cahier d'analyses est conservé aux archives départementales de l'Ariège et à la Bibliothèque Municipale de Toulouse¹⁷. Il renseigne sur la composition d'un fonds documentaire considérable appelé : Archives du château de Foix ou Caisses du château de Foix. Il était constitué de milliers d'actes qui ont disparu dans l'incendie de la préfecture de l'Ariège en 1803¹⁸.

¹⁶ On connaît, par exemple, l'immense travail d'archives réalisé au milieu du XV^e siècle à la demande des comtes et qui a créé « les archives de la tour ronde du château de Foix ».

¹⁷ Archives Départementales de l'Ariège : 1 J 327 - 328 : Analyse du Cartulaire de Boulbonne. E 6 - 9 : Inventaire des archives du château de Foix. 1 C 163 : Cartulaire de Rancié.

Bibliothèque Municipale de Toulouse : Ms 638 : Cartulaire des archives du château de Foix pour l'abbaye de Boulbonne, copie XVII^e siècle.

D'après les renseignements sur ces documents donnés par le fonds Doat, ces archives contenaient une grande part d'originaux, mais aussi quelques copies.

¹⁸ Plus des trois quarts des analyses relatives au comté de Foix, sont rédigées à partir d'actes -copies et originaux- issus des caisses du château de Foix. On trouve aussi des analyses tirées d'un fonds documentaire sur le consulat de Vicdessos qui, lui aussi, a disparu ou de documents éparses qu'auraient lu des érudits locaux vivant au XIX^e siècle, notamment Adolphe Garrigou ou Charles Barrière-Flavy.

Ces analyses sont toutes d'écriture moderne, mais elles ont pu être elles-mêmes copiées de registres plus anciens, même si aucune mention ne le précise.

Les actes résumés sont tous de nature juridique ou politique : donations et ventes, médiations juridiques, inféodations et serments féodaux, accords et sentences de justices.

Les carences de ces analyses tiennent surtout au fait qu'elles sont rédigées en français et ne rendent donc pas compte de la terminologie des originaux¹⁹. Elles n'en constituent pas moins une source de renseignements complémentaires aux enquêtes fort utile, mais qu'il faut toujours utiliser avec précaution, tant dans l'interprétation que dans la datation des actes. Quand elles ont pu être comparées à des copies d'actes ou des originaux que nous conservons, nous nous sommes rendu compte du nombre d'erreurs d'interprétation et surtout de datation qu'elles recelaient. Elles sont pourtant largement utilisées sans grande précaution par des historiens pressés.

Les copies d'actes forment le gros de la documentation utilisée pour le comté de Foix. Une forte proportion de ces copies -70 %- est fournie par le fonds Doat, dont plus de 33 volumes contiennent des actes concernant le comté de Foix. Citons entre autres, deux documents pré-cartographiques qui énumèrent les *villae et castra* du bas et du haut comté de Foix en 1263 et 1272 et sont donc fort utiles à l'histoire des fortifications²⁰.

Les autres documents ont des provenances diverses, issues particulièrement des fonds des départements de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques, des Archives et de la Bibliothèque Nationale (hors fonds Doat).

Ces copies sont presque toujours de bonne qualité, bien qu'on puisse regretter qu'elles omettent parfois les introductions et résumant les témoignages des actes (« et de nombreux autres hommes ... »).

Les actes originaires des Caisses du château de Foix sont en quantité importante parmi les copies étudiées. En moyenne, ils concernent un acte sur deux et près de 70 % des actes collectés dans le fonds Doat.

Les actes juridiques et politiques forment l'essentiel de cette documentation. Mais on trouve aussi des actes inquisitoriaux. En ce qui concerne les copies des registres de l'Inquisition, il s'agit exclusivement du registre inquisitorial de Ferrer contenu dans les volumes 22,23 et 24 du fonds Doat²¹.

Parfois, on trouve même plusieurs copies différentes d'un même document dans les deux archives départementales de l'Ariège et des Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit essentiellement d'actes juridiques, notamment des documents comtaux ou d'officiers des comtes, des serments seigneuriaux ou des actes consulaires. Outre ces documents, c'est aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques que l'on trouve la plus ancienne version du travail d'Arnaud Equerrier et notamment sa chronique des comtes de Foix -oeuvre littéraire XVe siècle sur la vie supposée des différents comtes de Foix²².

Ces copies comportent un défaut qui ne leur est pas propre, mais qui caractérise la conservation de la documentation médiévale occidentale en général : les chartes antérieures au XIIIe siècle existent en proportion nettement plus faible que les actes postérieurs : il y a en sus un quasi hiatus documentaire comtal fuxéen entre le milieu du XIe siècle et la seconde

¹⁹ Que penser, par exemple, des analyses qui emploient le terme « château » ?

²⁰ 1263, Cop. Bibliothèque Nationale, fonds Doat, 172, f°60r - 64v. Cop. B.N., ms lat. 9996, f°123. Edition, Devic-Vaissette, *Histoire Générale du Languedoc*, VIII, acte 505, col. 1510 - 1514. 1272, B.N. ms Lat.9187, f° 72. Cop : A.D. Ariège, 1 J 90. Cop. A.D. Pyrénées-Atlantiques : E 398. Edition, H.G.L., T.X, acte 5, col. 88 - 9

²¹ Ces registres inquisitoriaux, des interrogatoires menés par *Ferrarius*, concernent les années 1243 à 1247.

²² Aussi recopié dans le fonds Doat.

moitié du XIII^e siècle dont je ne m'explique pas l'origine et qui est à peine comblé au sud du comté par l'existence de documents comtaux catalans s'intéressant à ce secteur.

Bien moins nombreuses que les copies, les chartes originales représentent seulement 21 % de la documentation écrite du comté de Foix.

Certains de ces originaux sont aussi connus par des copies, et la majorité d'entre eux sont édités. Ils proviennent de fonds documentaires divers. Une grande partie est constituée d'actes ecclésiastiques –pouillés, cartulaire de commanderie²³ mais surtout registres inquisitoriaux- datés principalement du XIV^e siècle. On y trouve notamment les registres inquisitoriaux, conservés au Vatican, de Geoffroy D'Ablis et de Jacques Fournier²⁴.

Les chartes juridiques ont des origines beaucoup plus diverses. Il faut citer des actes dispersés dans des fonds documentaires souvent issus de donations éparses aux archives départementales de l'Ariège²⁵ et des Pyrénées-Atlantiques et qui sont essentiellement des actes des XIV^e et XV^e siècles, mais aussi des documents postérieurs au Moyen Âge, comme les travaux d'arpentages forestiers²⁶.

On le constate, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, la part des originaux est donc très faible et la documentation est presque entièrement constituée de copies.

Il faut souligner la part importante des éditions d'actes, originaux notamment, mais aussi copies, concernant la documentation utilisée.

Les plus nombreux actes édités concernent les actes ecclésiastiques, notamment les actes inquisitoriaux et les cartulaires d'abbayes, déjà mentionnés, parmi lesquels il faut ajouter celui de Saint-Sernin²⁷.

Mais la grande majorité des éditions figure dans l'ouvrage des bénédictins Devic et Vaissette : *L'Histoire Générale du Languedoc*, qui compte 421 actes édités intéressant le comté de Foix. Certains de ces actes, directement tirés par Devic et Vaissette des caisses d'archives disparues du château de Foix, n'ont pas fait l'objet d'autres copies et cette édition est la seule trace que nous en conservions.

Enfin, au nombre des éditions, apparaît le travail de deux anciens archivistes ariégeois : Charles Barrière-Flavy et surtout Félix Pasquier²⁸. Ceux-ci ont mis en valeur des chartes locales traitant des communautés consulaires et des actes comtaux, comme le rôle de l'impôt de la fin du XIV^e siècle qui permet d'entrevoir l'histoire du peuplement et le rapport économique entre les différentes communautés à la fin du Moyen Âge.

²³ Celle de Gabre/Capoulet, conservée au Archives de la Haute-Garonne, fonds Malte.

²⁴ Respectivement publiés par A. Palès-Gobilliard et J. Duvernoy.

²⁵ Notamment les actes de la sous série 1 J.

²⁶ Archives départementales de l'Ariège : 2 B 30 : Original : Réformation générale des Eaux et Forêts, 1673.

2 B 31 : Original : De la reconnaissance des bornes de la châtellenie de Château-Verdun et Foix et du mesurage des forêts en dépendance. 1672-1673.

²⁷ Douais (C.), *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

²⁸ Voir par exemple : Pasquier (F.), *Coutumes de la ville d'Ax-sur-Ariège*, Foix, 1888. Pasquier (F.), *Coutumes municipales de Rabat, au Pays de Foix, XVI^e et XVII^e siècles*, Foix, 1916. Pasquier (F.), *Nomenclature des chartes de coutumes de l'Ariège du XIII^e au XVI^e siècles*, Foix, 1882. Etc...

Le Couserans et le Comminges

Le Couserans fut un espace politique plus mouvant, moins formel et composé de structures publiques moins durables dans le temps et de gestion moins organisée qu'en comté de Foix²⁹.

L'effort archivistique que nous avons pu observer en comté de Foix et qui a permis une certaine conservation de la documentation diplomatique médiévale n'a donc apparemment jamais eu lieu en Couserans/Comminges³⁰, ce qui explique en grande partie la carence documentaire médiévale profonde dans ce secteur.

En conséquence, les études d'Histoire y ont toujours été limitées et peu encourageantes, ce qui a certainement encore renforcé un peu plus la carence de nos connaissances documentaires sur ce secteur.

Car, le fait que nous ayons peu ou pas de documents rassemblés dans des fonds aisément consultables ne prouve pas qu'il n'y ait pas d'autres documents épars dans des fonds éloignés. Il pourrait, par exemple, être intéressant de rechercher au sein de la documentation royale administrative (au Châtelet ou ailleurs) de la fin du Moyen Âge. Un test mené en 2007 aux archives du Gers par Thibaud Lasnier a montré qu'il y existe quelques actes de l'abbaye de Combelongue, située en Couserans. Mais la recherche est plus ardue car les fonds à cibler ne sont pas définis et sont forcément dispersés dans différents sites d'archives –et probablement peu fournis-, ce qui représente une recherche coûteuse en temps qui n'a pu être menée à l'heure actuelle, sauf sur des cas précis le plus souvent monographiques. On peut citer par exemple, les quelques actes qui documentent l'exploitation du plomb argentifère à Castel Minier (Aulus) découverts par Catherine Verna-Navarre dans les archives du Châtelet et qui émanent d'une administration royale soucieuse de capter les profits de cette extraction et donc en conflit avec le vicomte de Couserans³¹.

En conséquence la recherche documentaire sur les actes médiévaux intéressants le Couserans est finalement bien difficile, probablement peu rentable et surtout très récente. Les acteurs du présent PCR s'intéressant au Couserans mènent à l'heure actuelle cette recherche en s'élargissant à des fonds documentaires d'époque Moderne pour tenter de débusquer la moindre information³². Il faudra encore des années de recherches pour pouvoir avoir une véritable image synthétique de l'apport de la documentation à la recherche sur le fait castral en Couserans.

²⁹ Voir étude géopolitique au début du présent rapport.

³⁰ Le Couserans commingeois étant en outre périphérique au comté de Comminges. L'analyse de la documentation commingeoise a été réalisée par Charles Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, 2 tomes, Toulouse, 1949.

³¹ Dubois (Cl.), *Archéologie du Midi Médiéval*, 1999, Les mines de plomb argentifère et de zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège).

³² Notamment ceux des Archives Départementales de l'Ariège qui concernent les seigneuries ou les paroisses.

Quelques zones périphériques, dont on ne sait s'il faut les inclure au Couserans ou pas, telle la région du Mas d'Azil³³ sont un peu mieux documentées, surtout grâce aux cartulaires des abbayes de Lézat et du Mas d'Azil ou à des actes comtaux fuxéens de la fin du Moyen Âge.

Les sources intéressant le cœur du Couserans qui sont connues et utilisées parfois depuis longtemps se résument seulement à une grosse centaine d'actes médiévaux dont vraiment fort peu sont antérieurs au XIIe siècle.

A l'ouest, le Castillonnais est mieux éclairé que tout le reste de la zone, grâce à un cartulaire templier publié³⁴. Mais les actes sont finalement peu nombreux et n'éclairent pas mieux le fait castral que ceux des abbayes de Lézat ou du Mas d'Azil. Ils permettent tout de même de voir apparaître quelques habitats et un groupe nobiliaire dès le XIIe siècle.

Alors que le Couserans était un évêché (centré sur Saint-Lizier), la documentation écrite épiscopale médiévale se résume à quelques documents seulement³⁵, un acte fondamental de la fin du XIIe siècle³⁶ et des apparitions dans des pouillés de la fin du Moyen Âge.

Son histoire au cours du haut Moyen Âge n'est pas mieux connue et la liste des évêques proposée par les dominicains dans *l'Histoire Générale du Languedoc* ou par les historiens est presque vide pour cette période³⁷ et même difficile à construire pour le Moyen Âge central. Fort heureusement, les évêques de Couserans paraissent comme témoins plus ou moins régulièrement particulièrement dans les actes relatifs aux abbayes de la région³⁸ mais aussi dans des actes plus politiques, notamment ceux du comté de Foix, ce qui suggère que malgré le peu de document cet évêché est bien vivant et ancré parmi les puissants de la région³⁹.

³³ Evêché de Couserans, mais comté de Foix à partir du XIIIe siècle.

³⁴ Higounet (Ch.), « Cartulaire des Templiers de Montsaunès », in *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, années 1955/1956, Paris, 1957. BABY (François), *Les Templiers de Montsaunès dans le Castillonnais : Documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros 1165-1688*. *Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences-Lettres et Arts*, 1976.

³⁵ Je ne sais pas pourquoi cette documentation n'a pas été conservée. L'évêché de Saint-Lizier, issu du haut Moyen Âge, a été dissous en 1801. La *Gallia Christiana* est très peu prolixe à son sujet.

³⁶ Favry (A.), *Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1994.

³⁷ Un texte hagiographique (édité) fort intéressant mentionne le Couserans et n'a pour l'instant pas été étudié.

Dolbeau F., *La vie en prose de saint Marcel de Die*, *Francia*, 1983 n°11 pp. 97-130 ; réédité récemment par la *société des Bollandistes (Sanctorum Societas, 2005)*.

³⁸ Voir par exemple : 1135, vers ; Cau-Durban (abbé), *L'abbaye du Mas d'Azil*, acte 18.

Sans de Cer, Adémar et son frère *Ispaiolus* donnent à l'abbaye du Mas d'Azil, tous leurs droits, dîmes, droits sur les cimetières et prémices sur les églises de Cerdensi, Larbont, Esplas et Lit. En présence notamment de Peire, évêque du Couserans.

Ou encore : 1143, *Gallia Christiana*, XIII, instr. XXVI. Roger de Noer, évêque du Couserans, et son frère Bernat de Montaut et sa femme Dias et leur fils Arnaut Pons, Gaultier et Isarn donne à St-Stéphane de Toulouse et à l'évêque Raimond, l'église St Martin de Noer avec tous ses droits, décimes, prémices, oublies.

³⁹ Alors que le comte de Comminges étend son influence en Couserans au dépend des droits – théoriques ?- des comtes de Foix au début du XIIe siècle, les évêques paraissent avoir pris la parti des fuxéens provoquant des agressions des comtes de Comminges. On les retrouve encore souvent aux côtés des comtes de Foix au début du XIIIe siècle, notamment lors des grands actes comme la soumission comtale de 1229 suite au traité de Meaux-Paris.

On dénombre aussi quelques documents comtaux au XI^e siècle, connus par des copies, qui mentionnent le Couserans, parce qu'il est dans les mains de la famille carcassonnaise puis fuxéenne⁴⁰. Mais ceux-ci n'ont pu nous renseigner que vaguement sur une situation géopolitique comtale finalement relativement floue et mal définie à cette époque et c'est surtout parce que nous connaissions mieux la situation en vallée de l'Ariège que nous avons pu proposer des pistes pour une histoire géopolitique du Couserans au XI^e siècle.

Postérieurement, on découvre à toute époque dans la documentation des comtes de Foix quelques mentions ayant trait au Couserans⁴¹. Elles sont souvent laconiques et peu informatives car périphériques à l'objectif des actes.

Alors que la documentation liée aux Croisades de la première moitié du XIII^e siècle comporte nombre de mentions des comtes de Foix et d'informations sur leur comté, le Couserans est à peine éclairé par cette large documentation diplomatique, judiciaire et littéraire. On apprend que ce secteur aurait subi une razzia de Montfort⁴², ou que le vicomte de Couserans fait hommage à Montfort de façon presque subreptice et tout suggère que le Couserans a finalement suivi le comté de Comminges dans cette affaire.

Au XIII^e siècle, c'est encore dans des actes du comté de Foix que l'on rencontre les vicomtes de Couserans⁴³ et ces actes n'apportent pas grand chose à l'histoire du fait castral en Couserans.

S'ajoute à cette chicheté des documents, une diversité d'origine fort réduite. Si les actes n'ont pas été conservés, (donc nous n'avons pas d'originaux), nous ne possédons pas non plus de cahier d'analyses. Ces actes –mentionnés ci-dessus– sont donc presque quasiment tous connus par des copies, fort heureusement globalement de bonne qualité car majoritairement issues du cartulaire de Montsaunès ou du fonds Doat.

Quand ils existent, que disent les textes ?

Dans un premier temps, les chartes permettent –quand elles existent– de s'assurer de l'existence d'un site défensif et, parfois aussi, d'être renseigné sur le schéma et le contexte global de l'occupation du sol autour de ces sites défensifs, donc de pouvoir restituer l'ouvrage défensif dans un contexte global économique et social.

⁴⁰ Voir analyse géopolitique ci-dessus.

⁴¹ On connaît par exemple l'existence d'une guerre entre comtes de Comminges et comte de Foix à la fin du XII^e siècle, dont l'enjeu était probablement le Couserans par un acte du fonds Doat, 1198, Cop. Doat, 169, f°73r - 74r., édition HGL, VIII, acte 99-I, col 450. Roger, Sanche, *Senebrius* et Gaston de Ganac, *milites*, promettent à Ramon Rotger, comte de Foix, de le servir dans sa guerre contre le comte de Comminges.

⁴² Vaux de Cernay (P.), *Canso*, tome I, p. 278 et suivantes.

⁴³ Par exemple à propos de l'affaire du château de Quié, Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Haute Ariège) du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Thèse sous la direction de Berthe (M.), Université-Toulouse-le-Mirail, éditée A.N.R.T., Lille, 1998, tome 1, p. 313.

La majorité des ouvrages du comté de Foix sont connus à travers une ou plusieurs chartes et donc avec une ou plusieurs datations⁴⁴.

Le petit nombre de documents antérieurs au XIIIe siècle contrarie la connaissance des sites défensifs et de leur contexte. Mais cette carence documentaire ne concerne pas l'ensemble de la période couverte par les Xe et XIIe siècles.

Jusque dans les années 1130-1150, la documentation évoquant directement les sites défensifs seigneuriaux est très limitée. Les chartes renseignent uniquement sur les forteresses comtales, principalement celles du comte de Foix, mais aussi pour la très haute vallée de l'Ariège et le Donezan, les forteresses cerdanes ou sous influence cerdane. Les châteaux seigneuriaux n'apparaissent pas directement dans les chartes, ce qui constitue un incontestable handicap. Ces carences ont permis à certains historiens d'affirmer que ces ouvrages n'existaient pas ! La question s'est posée notamment pour Montailou, dont la première mention en tant que fortification date de 1272, lorsque ce *castrum* est devenu comtal, mais dont une famille seigneuriale d'origine ancienne est mentionnée au cœur du XIIe siècle. Fort logiquement l'archéologie⁴⁵ a montré l'antériorité d'un *castrum* (au moins de la fin du XIIe siècle) sur le *castrum* comtal, soulignant une fois de plus que la progression de notre connaissance des fortifications sur le comté de Foix est liée à la documentation comtale qui est conservée et non pas à la réalité de la progression du fait castral.

Heureusement certaines familles seigneuriales sont citées dès la fin du XIe siècle à l'occasion des mouvements consécutifs à la Réforme Grégorienne en comté de Foix. On peut se demander pourquoi nous ne conservons pas trace du mouvement en Couserans, sauf en Séronais à Durban (cartulaire du Mas d'Azil). Le mouvement de la Réforme Grégorienne en comté de Foix et en Pays d'Olmes a essentiellement profité à l'abbaye de St-Sernin (Toulouse) dont on conserve un cartulaire. L'absence du Couserans dans la documentation de cet événement signifie que si la réforme a eu un impact sur ce secteur, elle n'a pas été réalisée en faveur de structures ecclésiastiques dont nous conservons des cartulaires. On peut proposer qu'elle ait eu lieu en faveur de l'évêché de St-Lizier, dont les actes médiévaux ont été perdus.

Les premières fortifications seigneuriales apparaissent en comté de Foix dans les actes à partir du milieu du XIIe siècle, sauf exception, et ces mentions sont le produit du mouvement des fiefs de reprise.

En Couserans, la documentation ne permet d'aborder sur cette période que l'ouvrage de Castillon. Mais quelques seigneurs apparaissent alors dans le cartulaire de Montsaunès, essentiellement encore pour le Castillonais et la bas Salat. Si les ouvrages aristocratiques n'y sont pas mentionnés, la citation du seigneur dans un acte additionné à la présence sur le terrain de vestiges ou d'un site castral peuvent permettre de supposer que les ouvrages existent à cette époque.

Parallèlement, si la documentation concernant les sites défensifs comtaux fuxéens est relativement plus étoffée, elle n'en reste pas moins très fragmentaire jusqu'au premier

⁴⁴ La majorité mais pas tous. Par exemple, sur les soixante ouvrages recensés en haute Ariège concernant toute la période étudiée, cinq châteaux et trois ou quatre grottes fortifiées ne sont jamais mentionnés. Ces sites n'ont pu être repérés, puis étudiés, que grâce à des prospections archéologiques.

⁴⁵ Recherches menées par David Mazo puis Jean-Paul Cazes.

dénombrement global de 1213 qui ne nous est malheureusement connu que grâce à l'édition de Guillaume de Catel⁴⁶.

Mais les limites de la documentation écrite sont avant tout qualitatives et concernent toute la période étudiée. Si la géopolitique peut être plus ou moins restituée grâce à la documentation écrite conservée -si bien entendu, on ne se contente pas des mentions des sites défensifs et de leurs relations avec le pouvoir, mais si on tente de les restituer dans un contexte géographique- la réalité fonctionnelle et monumentale est quasiment impossible à cerner à travers l'unique documentation écrite.

Les chartes, dans la très grande majorité des cas, se contentent de citer l'ouvrage défensif avec un qualificatif précis. Du XIe au XVe siècle, aucune charte, excepté un acte de 1415 concernant Montailou⁴⁷, ne décrit un seul ouvrage défensif. La localisation des ouvrages par l'emploi d'un qualificatif et d'un toponyme connus de tous suffit évidemment aux hommes qui connaissent alors fort bien la réalité castrale désignée. C'est ici que les recherches archéologiques acquièrent une importance toute particulière à la fois pour définir une étude dynamique des sites défensifs, mais aussi pour appréhender leurs relations et leurs incidences sur l'espace dans lequel ils sont construits. Importance d'autant plus évidente que la terminologie employée ne permet pas réellement la différenciation entre les villages fortifiés et les sites castraux.

Les grottes fortifiées sont, dans les actes, des sites défensifs bien individualisés par une terminologie particulière. La différenciation des grottes fortifiées dans les actes est favorisée par l'utilisation d'une terminologie exclusivement adaptée à ce type de site. Le terme *spelunca* n'apparaît pas. Il semble restreint aux grottes non fortifiées, comme celle de Lombrives⁴⁸. Le dérivé occitan du latin *spelunca*, *lespugue* est utilisé une seule fois, tardivement, pour désigner la grotte de Bouan⁴⁹. Deux termes sont plus courants. Le premier, *cauna*, est utilisé en 1213 uniquement, lors de la première apparition des grottes fortifiées dans les actes⁵⁰. Il s'agit du terme occitan, toujours utilisé aujourd'hui, qui désigne les grottes en général. Mais le terme principal généralement usité dès le milieu du XIIIe siècle, que l'on retrouve dans l'enquête sur les limites du comté, est celui de *spulga*, terme roman issu du latin *spelunca*. Il est restrictif : à savoir qu'il ne s'applique qu'aux seuls ouvrages fortifiés, contrairement à *cauna*.

La formation de ce terme roman et son utilisation dans les actes marque certainement la particularité et la nouveauté de ce type d'ouvrage défensif. Il n'en va pas de même pour les autres types de fortifications.

⁴⁶ Catel (G. de), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 276.

⁴⁷ Cop. Bibliothèque Nationale, Doat, 212, f°180r - 185v. Edition, Bayle (J.), *Mise en défense du château de Montailou au début du XVe siècle*, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 129, 1971, pp. 113 - 119.

⁴⁸ Mentionnée en 1300, comme refuge de faux-monnayeurs. Cop. Doat, 177, f°63. Edition, H.G.L., X, acte 103, col. 362-365.

⁴⁹ En 1401. Cop. Doat, 209, f°142r - 144v.

⁵⁰ Catel (G. de), *op. cit.*

Soulignons d'abord le peu de diversité dans les termes employés pour désigner le château féodal, ou le village fortifié. Plus de 99 % des mentions se réfèrent aux deux seuls termes *castellum* -ou *castel*- et *castrum*. Tous les autres termes sont exceptionnels.

La tour n'apparaît que deux fois, pour désigner un château. Au début du XI^e siècle, *turre* désigne le château de Foix⁵¹. En 1391⁵², le terme *tor* désigne le château de Château-Verdun. Le terme *rupes* n'est pas plus usuel. Il est utilisé pour préciser la situation d'un casal en 1309⁵³. Mais il est opposé au terme *castrum* et désigne précisément le rocher et non pas le bâtiment castral.

Le terme *roca* n'apparaît que rarement dans les actes ou dans la toponymie, tout particulièrement là où on l'attendrait, c'est-à-dire en montagne. Il n'y est connu qu'exceptionnellement et pour un ouvrage qui a peut-être reçu son nom au cours du haut Moyen Âge, Roquemaure dont nous cernons mal l'identité et la chronologie⁵⁴. Il caractérise deux toponymes d'ouvrages fortifiés du Moyen Âge central ou de la fin du Moyen Âge en pré-Pyrénées : le château de Roquebrune proche du Mas d'Azil et celui de Roquefort-les-Cascades en Plantaurel. On recense ce toponyme en périphérie de notre secteur d'étude, à l'est, en Pays d'Olmes (Laroque d'Olmes).

Le terme gascon *castera* n'apparaît dans la toponymie du Sabartès et dans les actes que pour désigner la butte de Vicdessos, mais il s'applique alors à un ancien site castral ruiné, c'est-à-dire à une roque non construite⁵⁵. Il est par contre très présent dans la toponymie du Castillonnais (et constitue une problématique actuelle de ce secteur d'étude), mais est rarement mentionné puisque les actes sont rares : on le rencontre pour situer un champ en 1266 à Castillon⁵⁶.

Le terme *aula*⁵⁷ est fort rare puisqu'il n'a été dénombré qu'une unique fois, à Prat-Bonrepaux à l'ouest du Couserans. Il s'applique à une fortification seigneuriale, probable résidence aristocratique de cette seigneurie.

En ce qui concerne les fortifications villageoises, la terminologie est tout aussi peu diversifiée. Un seul terme exceptionnel apparaît au Moyen Âge, celui de *fort*, désignant une

⁵¹ Il existe pourtant un exemple du dédoublé *castellum/turre*, dans un acte qui concerne le château de Foix, 1030-50 : ... *ipso castello quem dicunt Fuzo, neque de ipsa turre, neque de ipsis fortisis*, ... édition, H.G.L., V, acte 202, col. 408 - 411. Cop. fin XII^e et moderne : A.D. Ariège, E 1. Cop. A.N., J. 879, n°7. Cros-Mayrevielle, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX.

⁵² Château-Verdun, Cop. Doat, 205, f°33r - 34v.

⁵³ B.N., ms Lat. 4269. Edition, Palès-Gobillard A., *Geoffroy d'Ablis*, pp. 376 - 393. A propos de Quié : « *juxta ruppem castris* ».

⁵⁴ Très peu de toponymes d'habitat constitué à partir de « Roque- » en vallée de l'Ariège et en Couserans. Dans la microtoponymie, on trouve plusieurs lieux-dits composés à partir de « Roque- », mais il s'agit toujours de reliefs naturels, éloignés des sites d'occupation permanente.

⁵⁵ 1396, A.D. Ariège, E 96. Cop. XVI^e : A.D. Ariège, E 95, f° 28.

⁵⁶ Information de Jérôme Ramond, tirée du cartulaire de Montsaunès. « ... *lesquals VI d. assigna sobrel camp que havia el Casterar* ».

⁵⁷ D'après les recherches de Pascal Audhabram, master I en cours tiré du cartulaire de Montsaunès.

forme d'habitat villageois unique en haute Ariège, le réduit fortifié de Prades⁵⁸. A un site particulier et original, un terme particulier.

Qu'en est-il alors réellement des deux termes presque universellement utilisés pour désigner la fortification villageoise et castrale, *castrum* et *castellum* ?

L'utilisation des deux termes varie dans les actes selon la chronologie. Dans un premier temps, jusqu'au milieu du XIe siècle, le terme *castellum* est très majoritairement utilisé pour désigner des châteaux comtaux. Dans les années 1060, à Mirepoix par exemple, apparaissent parfois les deux termes *castellum sive castrum* associés⁵⁹. *Castrum* apparaît en 1030-50, concernant Lordat⁶⁰, vers 1064 à Ax⁶¹, puis se généralise rapidement. *Castellum* est encore utilisé à la fin du XIe siècle dans des actes comtaux⁶², mais certains actes commencent à transformer les toponymes : *castellumpendent* devient parfois *castrumpendent* : à cette époque les deux termes sont parfaitement synonymes.

Castrum s'impose quasi totalement dans tous les actes à partir du XIIe siècle et reste largement majoritaire jusque dans les années 1380, avec une utilisation maximale au cours du XIIIe siècle, notamment dans les années 1245-1300, période au cours de laquelle il s'applique à plus de 90 % des mentions de villages fortifiés et de châteaux, sur le Séronais, le Pays d'Olmes ou la vallée de l'Ariège.

Brutalement, au cours de la décennie 1375-1385, les habitudes sont modifiées. Le terme roman *castel*, issu du latin *castellum*, devient prépondérant, et rares sont les ouvrages fortifiés qu'il ne désigne pas. La modification s'opère même sur les toponymes comme celui de Château-Verdun qui cesse d'être écrit *Castro-Verduno* et devient *Castelo-Verduno*. En fait, cette évolution n'a pas pour origine le terme latin *castellum*, mais s'explique par une généralisation des actes rédigés en langue romane ou au moins par l'usage plus habituel d'une toponymie occitane plutôt que latine. Le terme du langage courant pour désigner la fortification est donc *castel*.

Le problème principal est de savoir si l'on peut -et dans quelle mesure- attribuer un ciblage aux deux termes et par là même différencier dans les actes le château féodal de l'habitat villageois fortifié qui lui est subordonné. Tout d'abord, il faut noter que l'emploi simultané de *castrum* (ou *castellum*) et *villa* n'apparaît dans aucun acte. La mention de l'ouvrage fortifié inclut donc l'habitat qui lui est subordonné, signe de l'union qui existe entre village et château. A partir de cette constatation, on pourrait s'interroger sur la réalité de terrain des termes *castrum* et *castellum* : désignent-ils la fortification, ses droits et son village subordonné -fortifié ou non- ou plutôt un ensemble territorial -château-village-finage- ?

Le premier acte écrit proposant une localisation précise dans un finage dont le chef-lieu est castral date de 1166 et traite du *terminium* de Génat⁶³. Le mot *terminium* est utilisé

⁵⁸ Prades, 1385, A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 414, 90 f. Barrière-Flavy (Ch.), *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e*, Toulouse, 1898. Dufau de Maluquier, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

⁵⁹ Cop. B.N., Doat, 165, f° 170. Edition, HGL, V, col. 516, acte 261.

⁶⁰ Acte cité ci-dessus.

⁶¹ *Liber feodorum maior*, cit ci-dessus, doc 625, p. 133.

⁶² Par exemple : B.N., Cop. Doat, 165, f°240⁶². Edition, H.G.L., VIII, acte 388 - II, col. 736-7.

⁶³ «*in omni terminio de Genad* », B.N., Cop. Doat, 83, f°10r - 11v.

dans une donation pour situer un lieu -celui de la future grange cistercienne de Génat-. L'emploi de *terminium* est ensuite fréquent pour désigner le territoire dominé par un château lorsqu'il convient de situer un ou plusieurs biens au sein de ce territoire. Son ressort est celui du ou des finages sous la domination du bâtiment féodal et le terme *castrum* ne désigne alors qu'un sous-ensemble, celui de l'habitat et du château avec ses droits⁶⁴. En 1220, un acte situe des biens *in castro de Quier et in terminis eiusdem castris*⁶⁵. La définition de l'espace paraît certaine (mais il s'agit du XIIIe siècle) : autour d'un centre constitué par le château féodal et l'habitat qui lui est subordonné, existe un territoire qui s'est formé par la domination par ce dernier et généralement nommé *terminium*. Notons que ce terme est parfois remplacé par celui de *dominatio*⁶⁶, ou de *castellania*⁶⁷ ou encore par celui de *territorium*⁶⁸, mais que ces termes sont très peu fréquents dans les actes.

Seul *pertinentium* apparaît fréquemment, particulièrement à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle, mais doit par définition s'appliquer à une liste de possessions, plutôt qu'à un ressort territorial⁶⁹.

Mais dès le milieu du XIVe siècle, on note l'abandon des désignatifs de finages liés à la domination castrale. Les situations sont dorénavant de plus en plus localisées *in loco* ou *in vallis* (*en lo loc* ou *en lo valle* dans les actes romans), marquant peut-être une disparition de la notion de terrain : un château = un territoire plus ou moins cohérent. Les seules situations se référant alors au bâtiment castral, sont celles des emplacements par rapport aux châtelainies comtales, mais elles ne concernent plus les fortifications seigneuriales et font référence à un schéma territorial nouveau et extrêmement bien déterminé dans l'espace.

Dès le milieu du XIVe siècle, les termes *castrum* ou *castellum* ne sont donc pas utilisés pour désigner le ressort territorial du château. Ce constat est soutenu par l'étude des enquêtes sur le comté de Foix de 1263 et 1272. Les actes désignent les châteaux et villages subordonnés par le terme *castrum*, mais ne se contentent jamais de cette unique appellation puisqu'ils situent préférentiellement ces habitats au sein des vallées montagnardes ou de petits pays (Séronais, Barguillère, etc...), référence première de leur localisation. Ces enquêtes sont réalisées alors que les références spatiales se multiplient en s'organisant : auparavant les emboîtements sont peu convaincants, mouvants et les circonscriptions sont d'abord définies par leur cœur (château, église, ...) avant qu'elle n'est réellement un territoire.

Le terme *terminium* est utilisé depuis longtemps pour désigner le ressort de différents éléments, tels des *villae*. Voir par exemple : 997-1030, en Daumazan. Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°33a. Edition, HGL, V, acte 136, col. 1744. *Cartulaire de Lézat*, I, acte 205 : « *in terminio in villa que dicitur Montebonengs* ».

⁶⁴ On trouve d'ailleurs l'expression « *castrum castris* » en Donezan, d'après les recherches de P. Tillet. (Comprendre « la châtelainie ou la domination du château »).

⁶⁵ B.N., Cop. Doat, 83, f°377r-v.

⁶⁶ ... *in castro de Perela atque in omnia dominatione sua* ... 1230, Cop. B.N., Doat, 170, f°8r – 9. Edition, H.G.L., VIII, acte 286 - III, col. 925-926.

⁶⁷ 1074, B.N. Or. 126, B.N. Cop. 31-43 ; B.h. 77. Cop : A.D. Ariège, 1 J 22. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, T.IV, acte 3480, p. 587-590.

⁶⁸ « ... *in territorio et pertinentibus Castris-Verduni* ... », 1238, Cop. B.N. Doat, 84, f°130 - 131v.

⁶⁹ Par exemple : ... *castra* [Lordat, Foix, Montgrenier], *fortaliciis, et pertinentiis* ..., 1277, Archives Nationales, J. 332, n°8. Cop : B.N., ms lat. 9778, f°165. Edition, H.G.L., VIII, acte 20-I, col. 138-9.

Le second problème que pose la terminologie des actes consiste à comprendre si l'utilisation des termes *castrum* ou *castellum* marque une différenciation correspondant à une réalité de terrain. On a souvent constaté que le terme *castellum* pouvait être utilisé pour la fortification elle-même, et que celui de *castrum* servait à la fortification et au village qui lui est adjoint. L'étude en comté de Foix et les quelques actes couseranais n'indiquent aucunement cette spécificité de la terminologie. Les premiers *castelli* qui apparaissent dans les actes antérieurs aux années 1050 sont non seulement des sites castraux où l'habitat villageois existe, mais en sus ces actes ne mentionnent jamais le village et la mention du *castellum* suffit à désigner l'ensemble, voire, on l'a vu ci-dessus, l'ensemble dominé par le château féodal. Lors de la *convenientia* entre Roger, comte de Foix, et Pierre, évêque de Gérone, vers 1030-1050, les termes *castellum* et *castrum* coexistent, pour désigner des réalités analogues. Postérieurement, le terme *castrum*, pourtant suspecté de désigner le château et son agglomération, continue à être appliqué aux fortifications isolées des habitats villageois, comme le château de Calamès⁷⁰. Ce n'est qu'à partir des années 1380 que le terme roman *castel* désigne uniquement l'ouvrage fortifié, sans son village, qui est mentionné à part. Mais dans les actes latins, les termes *castrum/castellum* continuent d'être interchangeables.

La terminologie est donc globalement peu indicative, mais ponctuellement fort intéressante, ce qui s'ajoute au contexte documentaire déprécié de certains secteurs pour créer un quasi vide documentaire.

Reste que les apports des textes sont tout de même importants pour connaître le contexte politique et les grandes évolutions sur les secteurs où les actes existent. Il s'agit d'effectuer un travail d'historien, c'est-à-dire au delà de la simple lecture des actes d'en réaliser de sérieuses analyses et comparaisons en tenant compte des acquis de la recherche régionale. Là où les textes existent, en comté de Foix, ces investigations ont donné de larges résultats portant notamment sur la forme et la chronologie de la territorialisation de la seigneurie qui s'exprime par le fait castral⁷¹ ou sur les fonctions et les évolutions des fortifications comtales⁷². Ces investigations, outre le fait évident qu'elles renseignent sur le secteur investigué, peuvent aussi permettre de comprendre certains faits sur d'autres secteurs moins documentés. Ainsi, c'est par une bonne connaissance de la territorialisation des comtés au XI^e siècle au sein de la *familia* comtale carcassonnaise que l'on peut sans grand danger replacer le mouvement de captation des droits sur le Couserans par les comtes de Comminges, contre ceux de Foix.

Ces recherches offrent donc un cadre plus ou moins précis suivant la quantité et la nature des textes. Mais elles sont loin de suffire à l'étude du fait castral, qui doit s'effectuer aussi par des méthodes diversifiées d'archéologie.

⁷⁰ Calamès, commune de Bédeilhac-et-Aynat. Voir par exemple l'enquête de 1272, acte cit.

⁷¹ Voir Guillot (Fl.), *Seigneurs et castra* en Sabartès, Colloque « Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au *castrum*, Seix, 2009.

⁷² Guillot (Fl.) Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Age (Ariège), *Archéologie du Midi Médiéval*, 2005-2006, p. 265 et suiv.

3. Fiches de sites, cas étudiés pour réaliser le travail de synthèse de l'année 2010 :

Le travail 2010 portant sur les relations entre habitats et fortifications, les fiches de sites réalisées l'ont été sur ce sujet.

Le travail ne peut être exhaustif : c'est-à-dire que nous n'avons pas étudié tous les sites existants sur le secteur d'étude qui nous concerne, mais nous avons réalisé des choix et sélections.

Les sites étudiés ci-dessous ont donc été choisis en réunion selon différents critères :

- Essayer de couvrir les différents espaces politiques.*
- Essayer de couvrir le plus large de la chronologie sur laquelle nous pouvons travailler (Moyen Âge classique et fin du Moyen Âge). Le haut Moyen Âge ne peut être abordé du fait de l'absence de sources documentaires et de la quasi-absence de sources archéologiques bâties ou defouilles et prospections.*
- Choisir des sites suivant les problématiques issues des anciennes études mais aussi définies dans les réunions de travail.*
- Choisir des sites pour illustrer les différents phénomènes qui paraissent illustrer le propos des relations entre habitats et fortifications : cette liste a évolué au cours de nos travaux lorsqu'ils mettaient en valeur de nouveaux types et questionnements. Nous avons donc ajoutés des fiches de sites en cours d'année.*
- Choisir des sites suffisamment illustrés par la documentation écrite et possédant suffisamment de vestiges ou traces pour présenter des informations en bonne quantité et qualité pour notre étude.*

Ainsi ont été étudiés les sites de :

Montardit, Cérizols, Tourtouse, Castillon-en-Couserans, Camarade, Alzen et Montagne, Cintegabelle, Roudeille, Quié, Arignac, Miglos, Varilhes, Puyvalador, Beauchalot, Lacave, Taurignan-Castet, Notre-Dame de Plagne, Castelnau-Durban, les bastides d'Antuzan, de Besplas, de Sérrou, Campagne/Arize-Fauro et la bastide de Roger de Montlaur soit 24 sites.

En outre les études présentées ci-dessous sont complétées par les fiches réalisées les années précédentes et publiées dans les précédents rapports, notamment certaines du rapport 2009 qui ont été utilisées pour faire notre travail synthétique 2010 : Saint-Lizier, Saint-Girons, la bastide de Montjoie, le Mas d'Azil, Lordat, Lescure et Montesquieu-Avantés. On trouvera aussi des fiches des rapports 2007 et 2008 qui ont été utilisées dans la recherche 2010 notamment celles sur les castra de Cazavet, Roquefort-les-Cascades (2008) et Prat-Bonrepos (2007).

Ces fiches des anciens rapports n'ont pas été insérées ci-dessous et vous voudrez bien vous reporter aux rapports -téléchargeables sur www.chateaux09.fr- pour les consulter.

Au total se sont donc 34 sites qui permettent les analyses présentées ci-dessous.

3.1 FICHES DE SITES : villages et bourgs castraux du Moyen Âge central

Un premier groupe de sites a été étudié : ce sont des fortifications du Moyen Âge central jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Elles peuvent être de nouveaux habitats ou des habitats préexistants.

Il s'agit de villages subordonnés à des ouvrages castraux, certains de ces villages sont fortifiés, d'autres pas.

Se dessinent en outre des différences de réussite et de développement, selon que le village est chef-lieu de châellenie comtale ou pas, selon l'existence ou pas d'une charte de franchises au XIIIe siècle, suivant son développement commercial, etc. Ces différences ainsi que la chronologie de l'incastellamento sur notre secteur ont été discutées et sont présentées dans la synthèse au chapitre 5.

Habitat et fortification : Montardit

Type : village castral des Xe - milieu XIIIe siècles

COMMUNE : Montardit

CANTON : Ste Croix Volvestre N° I.N.S.E.E. : 09198

Christiane Miramont, Pascal Audabram & Nathalie Dupuy

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : exemple de fortification aristocratique/religieuse dans la zone nord du Couserans qui est sous influence épiscopale⁷³.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1195 15 sept.	<i>...medietatem castelli de Monte Ardito et ecclesiam cum decimis suis...</i> Dans la liste des paroisses et biens dépendant du diocèse de Couserans	Bulle du pape Célestin III.	F. J. SAMIAC, <i>Rapports féodaux des évêques du Couserans et des comtes de Comminges</i> , B.S.A 1909.

⁷³ Bédaille, Tourtouse, Montardit, Cérissols forment la limite nord du Couserans ecclésiastique.

1383	« <i>Infra Gasdanum.</i> ... <i>rector de Monteardito,</i> »	Compte de procuration	FONT-REAULX (J. de) & PERRIN (Ch.-E.), <i>Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse,</i> 1972.
1230	Jugement reconnaissant la souveraineté en toute indépendance des évêques de Couserans sur la ville de Saint-Lizier, les châteaux de Cérissols, Bédeille, Tourtouse, Montardit et autres domaines seigneuriaux. Faisant partie des conventions passées entre Cérebrun de Gotbez, évêque de Couserans, et Bernard V comte de Comminges.		idem
1256 mai	Nicolas évêque de Couserans fait hommage au comte de Toulouse Alphonse de Poitiers. Il reconnaît tenir en son nom et au nom de son chapitre, en fief honorable, les biens mentionnés entres autres dans le jugement de 1230.	Gallia Christiania, Ecclec. Conseranensis, Instr. III.	Idem. DARGEIN-DUPONT (J.), <i>Le Conserans éccclésiastique,</i> pp. 36-39.
1417	<i>castris de Cerisolis, de Bedeilla, de Tortosa et Montis ardit</i> Citation de Guillaume de Nalayo nouvel évêque de Couserans à venir rendre hommage en personne au roi à Toulouse.	Archives de M. Vigneaux avocat à Saint-Lizier. D'après une copie faite par SAMIAC.	

<p>1592 2 janv.</p>	<p><i>...leurs fauteurs et adherans courant presque tous les jours esd. lieux ayant contrainctz le plus grande part quiter et abandonner leursbiens, et les aultres habitants blessés ou murtris tellement qu'ilz ont rendu le terroir inculte ne s'y laborant que bien peu auprès du fort desd. Montardy et Tortoze et aux envyrons de quelques petits fortz qu'on y tient...</i> Enquête sur les ravages des huguenots dans le diocèse de Couserans.</p>	<p>Archives du comte de Tersac à St-Lizier</p>	<p>LESTRADE (J.), Les huguenots en Couserans, Lacour, 2007.</p>
-------------------------	--	--	---

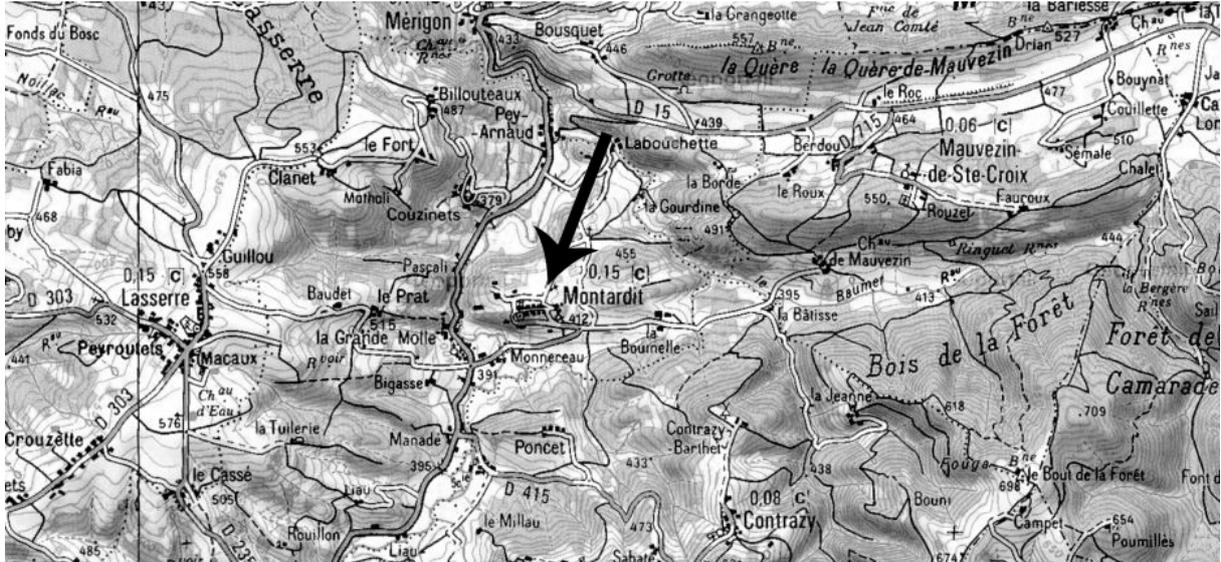
Cartes et plans :

<p>Carte I.G.N. 1/25000^{ème}</p>	<p>N°2046 - Ste-Croix Volvestre</p>	
<p>Carte de Cassini</p>	<p>Carte n°39, Saint-Lizier - Saint-Martory - Pamiers. Vers 1750</p>	
<p>Cadastre napoléonien</p>	<p>1833</p>	



Extrait carte de Cassini vers 1750

CHATEAU :



Coordonnées Lambert III :

X= 507,075

Y= 1786,066

Z= 450

1^{ère} mention : 1195

Terminologie : *medietatem castelli de Monte Ardito*

Dernière mention :

Seigneur : Evêque et chapitre du Couserans

Type topographique :

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Montardit est situé sur la route départementale D 627 qui permet de joindre Saint-Lizier à Sainte-Croix Volvestre, et qui se dirige vers le bassin de la Garonne. Cet axe principal à l'époque moderne, et très certainement au Moyen Age, reliait les hautes vallées du Couserans à Saint-Girons, pour se diriger au nord vers le comté de Comminges et les plaines garonnaises en passant par Saint-Lizier, Lasserre et Montesquieu-Volvestre. La commune est de nos jours traversée de nombreuses routes, dans un axe sud-nord.

Situation dans le paysage :

Le village est situé au sommet d'une barre rocheuse, à 450 mètres d'altitude, et domine la vallée du Volp située 60 mètres en contrebas. Sa position dominante, additionnée à la mise en place d'une fortification, convenait parfaitement pour sa défense.

Château :

Description des vestiges :

Formes générales :

Le château présente une forme rectangulaire d'environ 18 m x 20 m.

Enceinte(s) :

Ne sont visibles que deux angles, nord et est, de ce qui put être l'enceinte du château primitif. Rien ne permet d'affirmer que ces murs soient l'ancienne enceinte du château. Ces deux angles appartiennent à la muraille qui clôt le village.

Tour maîtresse :

Il ne reste pas de traces visibles de la tour maitresse. Le château fut maintes fois remanié. Il fut habité durant l'époque moderne, de grands encadrements de fenêtres de type Renaissance apparaissant encore dans la maçonnerie

Autres bâtiments :

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

La seigneurie de Montardit appartenait aux évêques pour moitié, l'autre partie allant au chapitre.

Seigneur(s) immédiat(s) :

Encadrement seigneurial :

En 1256 Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, reçut de l'évêque de Couserans le temporel épiscopal, « *in feudum honorabile* ». Il est rappelé que Montardit, cité dans la sentence de 1230⁷⁴, faisait partie, avec Bédeille, Cézizols, Tourtouse, Rimont, Montjoie, Sor et Seix⁷⁵, des biens engagés dans cette procédure. L'évêque imposa comme conditions que ces fiefs restent dans la maison comtale toulousaine. C'est ainsi que la seigneurie de Montardit, à la mort du comte en 1271, passa dans la mouvance royale, le successeur d'Alphonse prêtant fidélité au roi⁷⁶.

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat :

Le village fortifié de Montardit possède une morphologie de type village-rue. De forme ovoïde et allongée, l'agglomération est traversée du nord au sud, dans le sens de sa longueur, par une rue continue et rectiligne. Le château est campé à l'est du village, l'église à l'ouest.

Château et église sont contenus à l'intérieur du village. On ignore ainsi si le château ou l'espace ecclésial disposaient d'une enceinte indépendante qui aurait fusionnée avec l'autre partie du village pour ne former qu'une seule structure fortifiée (comme c'est le cas, par exemple, à Lescure).

La rue centrale qui traverse le village dans sa longueur mesure 120 mètres. A ses extrémités sont situés le château, à l'est, et l'église, à l'ouest. Chacun de ces édifices commandaient une porte, seuls accès permettant d'entrer dans l'agglomération. Seule la porte orientale est encore présente.

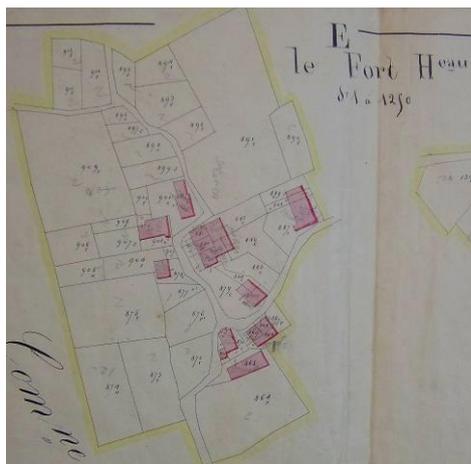
De part et d'autre de la rue, les maisons dont les façades externes, aveugles, formaient le rempart, possèdent des formes et des superficies différentes qui n'évoquent pas à première vue un habitat de type temporaire.

Au pied du rempart, coté nord, on note la présence d'un puits, accessible du village par un petit chemin d'environ 50 mètres.

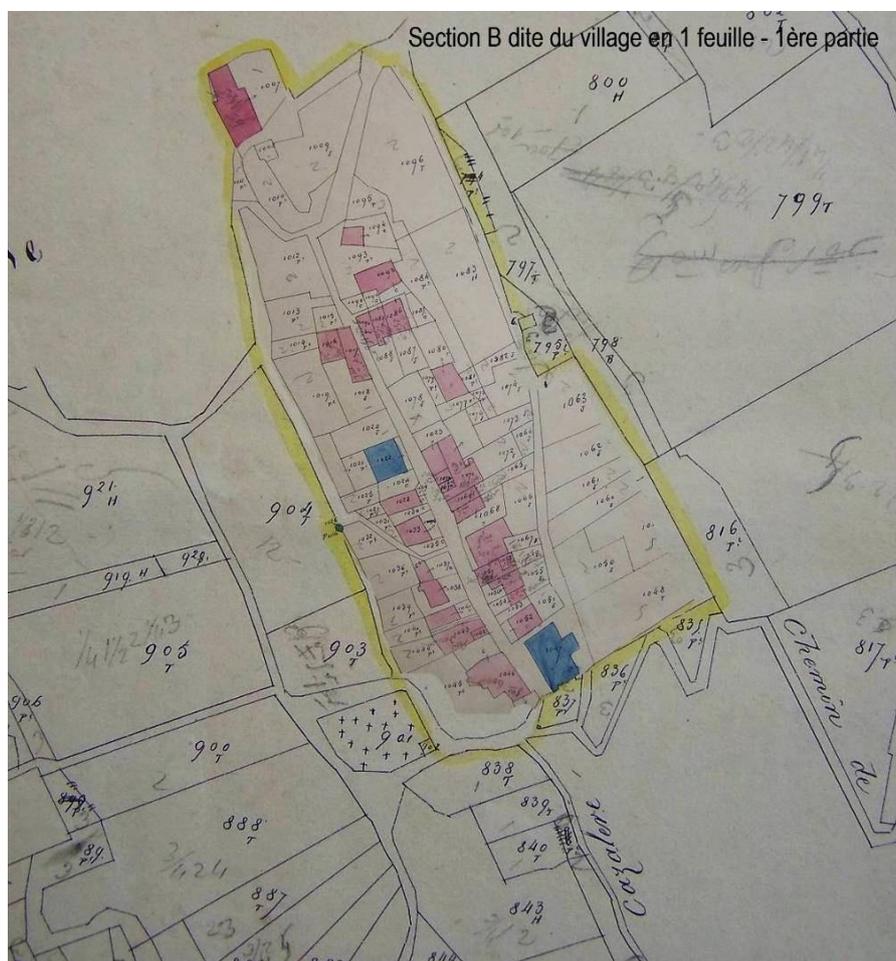
⁷⁴ En 1216, avec l'intervention de Montfort, un arbitrage aboutit à la fin d'un conflit, entre les comtes de Comminges (par l'entremise du seigneur de Montégut) et les évêques de Couserans, qui durait depuis les années 1130. Cet acte fut confirmé en 1230 par une sentence prononcée par l'archevêque d'Auch.

⁷⁵ PAILHES (C.), *les cadres institutionnels du Couserans médiéval*, Revue de l'association des amis des archives de l'Ariège, n° 1, 2009.

⁷⁶ HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949, p.328.



Extraits plan cadastral 1833, section A dite de Clanet, 1^{ère} feuille, 2^{ème} partie, hameaux du Fort et Clanet



Extrait plan cadastral 1833 (montage photo)

Situation et voies :

Montardit est situé sur la route départementale D 627 qui permet de joindre Saint-Lizier à Sainte-Croix Volvestre et se dirige vers le bassin de la Garonne. Cet axe principal à l'époque moderne, et très certainement au Moyen Âge, reliait les hautes vallées du Couserans à Saint-Girons, pour se diriger au nord vers le comté de Comminges et les plaines

garonnaises en passant par Saint-Lizier, Lasserre et Montesquieu-Volvestre. La commune est de nos jours traversée de nombreuses routes, dans un axe sud-nord.

Alt : 450 m

Toponyme :

Selon Florence Guillot⁷⁷, et cela semble se vérifier, le préfixe *mont* désigne souvent un lieu perché fortifié. Le toponyme Montardit confère au lieu un caractère à la fois géographique et militaire⁷⁸. Difficile d'accès d'un point de vue topographique et défendu par de solides fortifications, le « mont hardi » est ainsi caractérisé par ces deux sens.

1^{ère} mention (mention et date) :

(Dernière mention) :

Superficie de l'habitat :

L'enceinte du village, d'un périmètre de 320 m, mesure approximativement 120 m x 40 m, pour englober une surface totale de 4800 m².

Organisation topographique et évolution de l'habitat :

A l'ouest de la fortification, faisant angle, on trouve l'église. Pas de trace de parcellaire indiquant le périmètre de l'ancienne *sacraria*.

A l'est, toujours à l'angle, est située l'ancienne résidence aristocratique. La basse-cour, si elle existait, n'est pas visible sur le parcellaire.

L'habitat s'est concentré entre les deux édifices et fut clôturé d'une enceinte unique.

Fortifications et faubourgs :

Le village est situé au sommet d'une barre rocheuse. Aucun faubourg n'a pu se développer sur ses flancs. Au pied, pas de trace d'urbanisation. On trouverait la mention d'un « barry » dans le terrier de 1679⁷⁹.

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) :

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise

Vocabulaire : saint Eutrope

1^{ère} mention : 1195

(Dernière mention) :

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : paroissiale en 1195

Bâtiment :

La moitié de l'édifice cultuel est situé hors les murs, tout comme l'entrée. L'autre partie est englobée dans l'enceinte. Cette église a subi de multiples transformations. Peu d'éléments d'origine romane sont apparents : petites ouvertures, situées sur la face sud de la nef et portail, coté nord, qui présente également des caractéristiques romanes.

⁷⁷ Voir notamment les divers rapports du PCR « *Naissance, évolution et fonction des fortifications médiévales en comté de Foix, Comminges et Couserans* », 2004 à 2010.

⁷⁸ DAUZAT (A.) et ROSTAING (C.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, éd. Larousse, 1968.

⁷⁹ Tortech (C.), *Occupation...*,

Certainement au XIVe siècle, est ajouté un clocher-mur, en vogue dans la région durant cette période, dont les piliers de soutènement sont encore visibles. Des pierres de réemploi, qui possèdent les mêmes caractéristiques que celles que l'on retrouve sur les piliers, ont été utilisées dans la construction d'un nouveau clocher en 1880. L'église, qui mesure environ 20 mètres de longueur pour 20 mètres dans sa partie la plus large, était de taille plus réduite à l'origine. Les travaux entrepris aux XVIIIe et XIXe siècles⁸⁰ interdisent toute interprétation de possibles aménagements défensifs.

Cimetière :

Au nord-ouest du village, en contrebas.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir :

Contexte économique du terroir :

Parcellaire autour du ou des habitats :

Autres sites à noter à proximité :

Barjac : La croix de castet⁸¹ à 5 km vers l'ouest.

Mérigon : château à 2 km au nord.

Cerisols : autre possession de l'évêché à 12 km à l'ouest.

Mauvezin de Sainte Croix : 2 km à l'est.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur une espace plus large :

Cérizols ou encore Lescure sont des villages fortifiés du bas Moyen-Âge qui se sont développés auprès de deux édifices majeurs que sont le château seigneurial et l'église.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

AUDABRAM (P.), *Etude et analyse des fortifications collectives bas médiévales en Couserans*, mémoire de Master II, histoire et archéologie, sous la direction de Nelly Pousthomis, UTM, 2010.

LESTRADE (Abbé), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

SAMIAC (abbé), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges*, BSA, 1910.

TORTECH (Ch.), *Occupation du sol dans le canton de Sainte Croix Volvestre*, Mémoire de maîtrise, Toulouse le Mirail, 1999. pp. 136-147.

⁸⁰ AD Ariège, cote G13, réparations de l'église en 1781.

Cote 2 O 1015 à 1017. Réparations à l'église en 1890.

⁸¹ Site à prospecter.

Habitat et fortification : Cérizols

Type : Agglomération subordonnée à 2 édifices, public et religieux

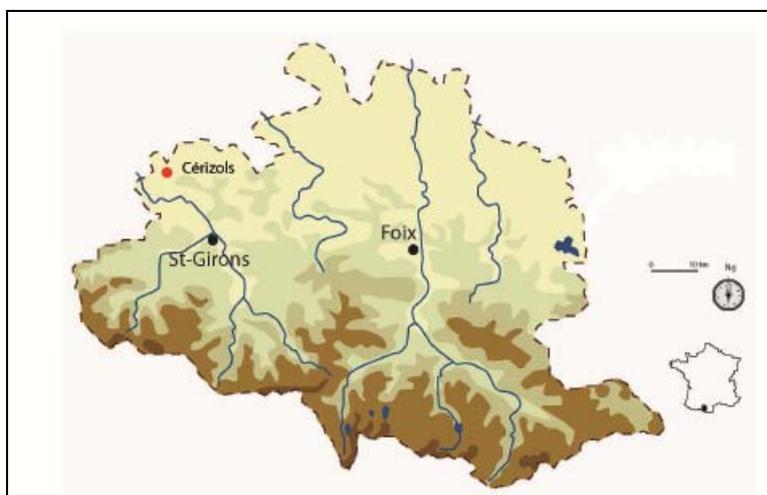
COMMUNE : Cérizols

CANTON : Sainte-Croix Volvestre N° I.N.S.E.E. : 09094

Pascal Audabram

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

Entre le château et l'église, mentionnés en 1195, s'est concentré un habitat villageois. Il semble que cette agglomération soit le résultat du développement d'un village au pied d'édifices de pouvoir. Le village fortifié comprend ainsi les espaces castraux et ecclésiastiques, et, entre les deux, la principale zone d'habitat. L'ensemble fut clôturé postérieurement, à une époque indéterminée, créant ainsi une entité nouvelle et unique.



Localisation de Cérizols

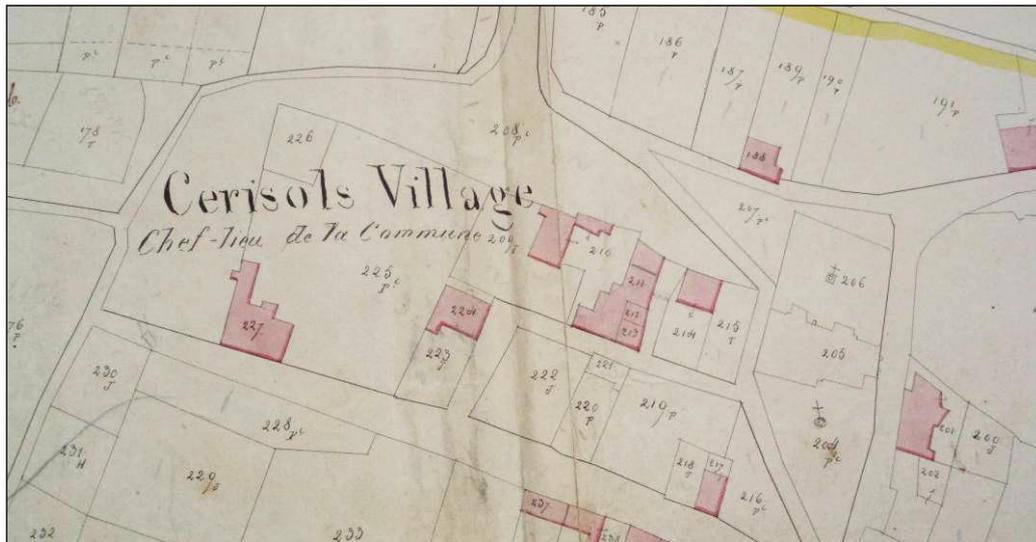
Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1195	<i>...medietatem castelli de Cirasol... ...ecclesia cum omni decima...</i>	AD Ariège	SAMIAC (abbé), <i>Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges</i> , BSA, 1910
1256	Mention de Cérizols inféodé par Alphonse de Poitiers	AD Ariège	SAMIAC (Abbé), <i>Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen-Âge</i> , BSA 1917-1922,
1590-92	<i>...le terroir quy demeure inculte et rabaiges que lesd. ennemis y font</i>	AD Ariège	LESTRADE (Abbé), <i>Les huguenots en Couserans</i> , Champion éditeur, Paris, 1933. Rééd. Lacour, 2007, p. 71.

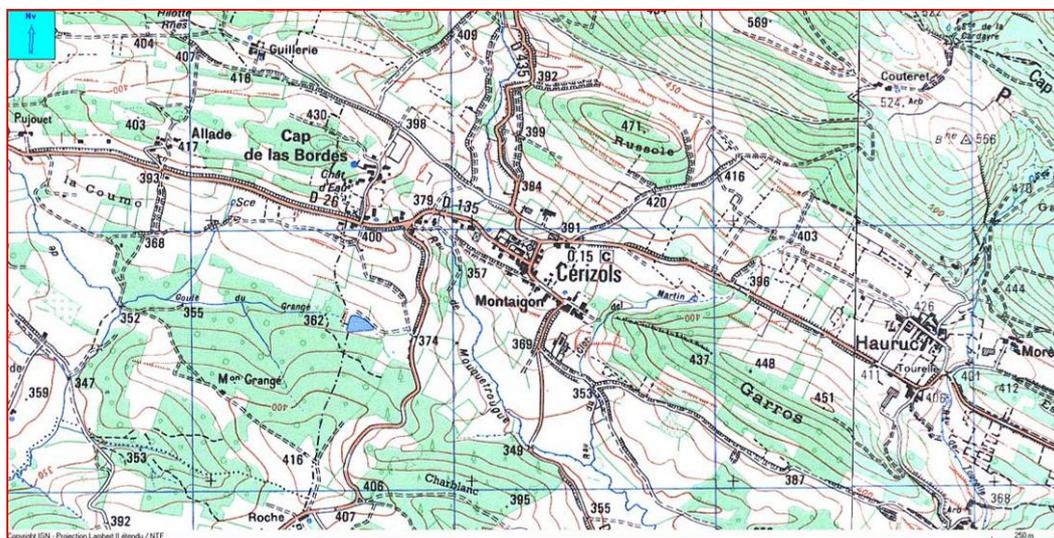
--	--	--	--

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 1946 E	
Carte de Cassini	N° 39	
Cadastre napoléonien	Sans date	Section C, Feuille, Partie 1



Cadastre napoléonien



IGN, 1946 E

CHÂTEAU : de Cérizols

1ère mention : 1195

Terminologie : *castelli*

Description : Cette forteresse comporte une tour maitresse avec son corps de logis qui fut ultérieurement couvert, et son enceinte fermant la basse cour. Une grande partie de la résidence seigneuriale est encore en élévation.

Cérisols fut peut-être un *castrum* protégeant un habitat villageois dans sa basse-cour, qui par la suite aurait « débordé » hors les murs. À une époque postérieure, l'espace castral originel vit sa superficie réduite, par la construction d'une nouvelle muraille perpendiculaire.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

L'évêque jouissait de la moitié des revenus issus de ces seigneuries, l'autre moitié allant au chapitre cathédral ou au comte de Comminges, suivant les cas.

Seigneur(s) immédiat(s) :

Il semble que les droits soient partagés. La reconnaissance de l'évêque de Couserans, datée de 1256, lors de l'inféodation en faveur d'Alphonse de Poitiers de « *ce que ledit évêque et chapitre tiennent, mais encore de ce que le comte de Comminges tient d'eux, et de tout le droit qu'ils peuvent avoir aux lieux de Cérisols, Bédeille, Tortose et Montardit*⁸² ».

Encadrement seigneurial :

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat :

Le château seigneurial et sa basse-cour, l'espace central où l'habitat est essentiellement concentré et l'espace ecclésial composent le village. Ces trois parties apparaissent distinctement sur le parcellaire.

Situation et voies :

Le village est situé au carrefour de plusieurs routes permettant de joindre la vallée du bas Salat couserannais vers le sud, la Garonne commingeoise vers le nord, le pays de Foix vers l'est, le Comminges à l'ouest. Un carrefour important à l'époque médiévale puisque Cérisols fut résidence des évêques de Couserans, dont le siège était à Saint-Lizier.

Alt : 380 mètres.

Toponyme : *Cerisols Village*

1^{ère} mention (mention et date) : 1195. Mention : *Castelli de Cirasol*.

Superficie de l'habitat (moulon fortifié + moulon de l'église) :

Espace central : environ 4500 m².

Espace ecclésial : environ 2000m². Rien ne permet d'affirmer que l'espace ecclésial était inscrit dans les murailles, si ce n'est le tracé, sur le parcellaire, de ce qui pouvait être les fossés.

Organisation et évolution de l'habitat :

Entre l'église et le château, un espace est occupé par une agglomération villageoise de 75 mètres sur 60.

Le village actuel apparaît comme le résultat d'une jonction entre cet espace et les deux édifices majeurs.

Fortifications et faubourgs :

Il semblerait que se soit partiellement développé un faubourg face au village, coté sud.

Economie :

⁸² SAMIAC (Abbé), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen-Âge, BSA 1917-1922, AD Ariège.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise :

Vocable : saint Blaise

1^{ère} mention : 1195. ...*ecclesia cum omni decima...*⁸³.

Bâtiment :

L'église date du XII^e siècle. Une porte romane, murée, est encore visible sur la partie latérale sud. L'édifice cultuel a subi des modifications à des époques postérieures, peut-être au XIV^e siècle, et fut doté d'un clocher mur et d'un portail sur sa façade occidentale, daté du XIV^e siècle par Gérard Pradalié. Sa nef, unique, mesure 10 m x 6 m. Des traces de rehaussement et de comblement d'ouvertures sont visibles sur le mur nord de la nef. Le site cultuel ne présente pas d'éléments de défense actifs comme des ouvertures de tir par exemple. Il est vrai que les murs, crépis, ne facilitent pas la lecture.

Cimetière :

Situé contre la face nord de l'église, hors *las murs*. Parcelle n° 206 sur le cadastre napoléonien.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir :

Les limites historiques de l'ancien comté du Couserans sont donc encore visibles aujourd'hui, d'un point de vue administratif. Le village est à la limite de trois diocèses médiévaux : Couserans, Comminges et Rieux. Toujours en Couserans, Cérizols fait pourtant partie du canton de Sainte-Croix Volvestre. Quasiment toutes les communes du canton appartiennent au Couserans et sont là aussi situées sur les limites de l'ancien diocèse de Couserans.

D'un point de vue topographique, Cérizols occupe une zone où les plaines sont plus nombreuses et plus importantes en superficie qu'en piémont couserannais. Les petites Pyrénées terminent ici leurs derniers soubresauts, la commune s'ouvrant vers les plaines commingeoises et toulousaines.

Contexte économique du terroir :

La terre limoneuse que l'on retrouve à Cérizols permet une exploitation agricole variée, vigne, seigle et blé⁸⁴.

Autres sites à noter à proximité :

Les sites de Tourtouse, Bédeille et Montardit, situés dans le secteur, sont également des possessions épiscopales.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

On retrouve le même phénomène à Montardit, où l'église et le château seigneurial sont situés à chaque extrémité et sont compris dans la fortification villageoise nouvelle. Les deux édifices sont également mentionnés dans la bulle papale de 1195.

⁸³ SAMIAC (abbé), Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, BSA, 1910.

⁸⁴ AD Ariège, 1J-519, Capitation, 1734.

Analyse plus synthétique sur une espace plus large :

Dans une moindre mesure, Lescure pourrait représenter une configuration semblable. Dans les deux cas, on retrouve les deux édifices, public et religieux, à chaque extrémité de l'agglomération.

Conclusion

L'édifice cultuel et la fortification castrale, mentionnés en 1195, pourraient être les premiers éléments attractifs de la population. Entre les deux s'est développée une agglomération qui a permis la jonction des deux édifices remarquables, pour ne former qu'une seule entité. On peut donc considérer Cérizols comme une agglomération nouvelle subordonnée à l'ancien château de plaine et à la chapelle, qui fut peut-être castrale.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE:

AUDABRAM (P.), *Recherche et analyse des fortifications collectives bas-médiévales en Couserans*, mémoire de Master II d'histoire et d'archéologie, sous la direction de Nelly POUSTHOMIS, UTM, 2010.

LESTRADE (Abbé), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

SAMIAC (abbé), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges*, BSA, 1910.

SAMIAC (Abbé), *Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen-Âge*, BSA 1917-1922, AD Ariège.

TORTECH (C.), *l'occupation du sol au Moyen-âge dans le canton de Sainte-Croix Volvestre (Ariège)*, mémoire de maîtrise d'histoire et d'archéologie sous la direction de Gérard PRADALIE et Sylvie FAVAREL, UTM, 1999.

Habitat et fortification : Tourtouse

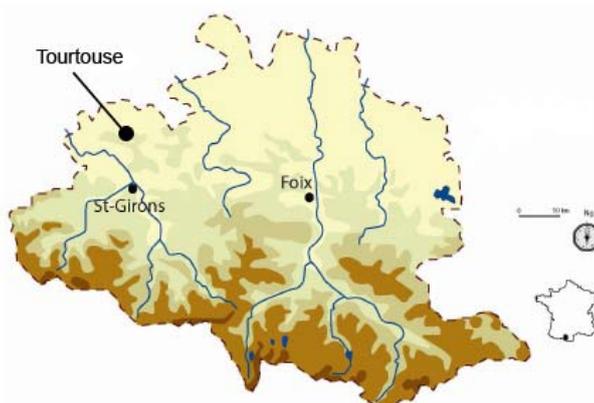
Types : village castral des XI-milieu XIIIe siècles

COMMUNE : TOURTOUSE

CANTON : Sainte Croix Volvestre N° I.N.S.E.E. : 09313

Christiane Miramont, Pascal Audabram & Nathalie Dupuy.

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : exemple de fortification aristocratique/religieuse dans la zone nord du Couserans qui est sous influence épiscopale¹.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1170	?	Bulle du pape Alexandre III.	SAMIAC (F. J.), <i>Rapports féodaux des évêques du Couserans et des comtes de Comminges</i> , B.S.A 1909.
1195, 15 sept.	<i>mediatem castelli Tortoz et ecclesiam, mediatem decimarum, mediatem molendini</i> Dans la liste des biens et églises dépendants du diocèse de Couserans.	Bulle du pape Célestin III.	idem
1195	Commende du château de Tourtouse au chevalier de Tersac.	Gallia Christiania, notice de l'évêque Laurent, T1, cc 1129-1130.	idem
1230	Jugement reconnaissant la souveraineté en toute indépendance des évêques de Couserans sur la ville de Saint-Lizier, les châteaux de Cérissols, Bédeille, Tourtouse, Montardit et autres domaines seigneuriaux.		idem

¹ Bédeille, Tourtouse, Montardit, Cérissols forment la limite nord du Couserans ecclésiastique.

	Faisant parti des conventions passées entre Cérebrun de Gotbez, évêque de Couserans, et Bernard V comte de Comminges.		
1256 mai	Nicolas évêque de Couserans fait hommage au comte de Toulouse Alphonse de Poitiers. Il reconnaît tenir en son nom et au nom de son chapitre, en fief honorable, les biens mentionnés entres autres dans le jugement de 1230.	<i>Gallia Christiania, Ecclec. Conseranensis, Instr. III.</i>	Idem. DARGEIN-DUPONT (J.), <i>Le Couserans éccclésiastique</i> , pp. 36-39.
1382	<i>ecclesia et scolaris de Tortosa, de Bedelha</i>	Compte de décime.	FONT-REAULX (J. de) & PERRIN (Ch.-E.), <i>Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse</i> , 1972.
1383	<i>Infra Gasdanum... rector et scolaris de Tortosa</i>	Compte de procuration.	
1417	<i>castris de Cerisolis, de Bedeilla, de Tortosa et Montis ardit</i> Citation de Guillaume de <i>Nalayo</i> nouvel évêque de Couserans à venir rendre hommage en personne au roi à Toulouse.	Archives de M. Vigneaux avocat à Saint-Lizier. D'après une copie faite par SAMIAC.	
1590-92	<i>De mesme led.sr evesque est occupé aux dismes de Tortouze de plus que de six partz les quatre, ne se labourant que bien peu dud. Terroir auprès du fort et villaige, et de quelques fortz qu'il y a aux envyrons de la Serre</i> Enquête sur les ravages des huguenots dans le diocèse de Couserans.	Archives du comte de Tersac à St-Lizier.	LESTRADE (J.), <i>Les huguenots en Couserans</i> , Lacour, 2007.
1636	<i>Jay acquis... cinq maisons tenantes par un bout au chasteau episcopal et de l'autre bout a la porte de la ville lesquelles jay fait bastir deux corps de logis qui a entrée par une seule porte aud chasteau... et le surplus dud bastiment je lay fait bastir pour serrer le bled...</i> Testament Bruno de Ruade.	AD31 - Fonds de la Chartreuse	

1637	<i>heritiers de Noble Innoceant de Lingua² tienent et possedent maison grange fourniere et patiu tout joignant dans la ville de Tourtouse confronte de levant chemin de service midy le chasteau episcopal de Tourtouse couchant la rue publique septentrion terre herme du moulin [derrière] le chasteau contenant une mesure trois boysseaux</i>	Terrier AD09 , 85Esuppl CC1, p.8	
------	---	--	--

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N°20460 – Sainte Croix Volvestre	Pas de mention particulière de la fortification.
Carte de Cassini	Carte n°39, Saint-Lizier - Saint-Martory - Pamiers. Vers 1750	Château en ruine.
Cadastre napoléonien	Section A dite de Tourtouse, feuil. 5, 1 ^{ère} partie. 1833	La Vieille, hameau.

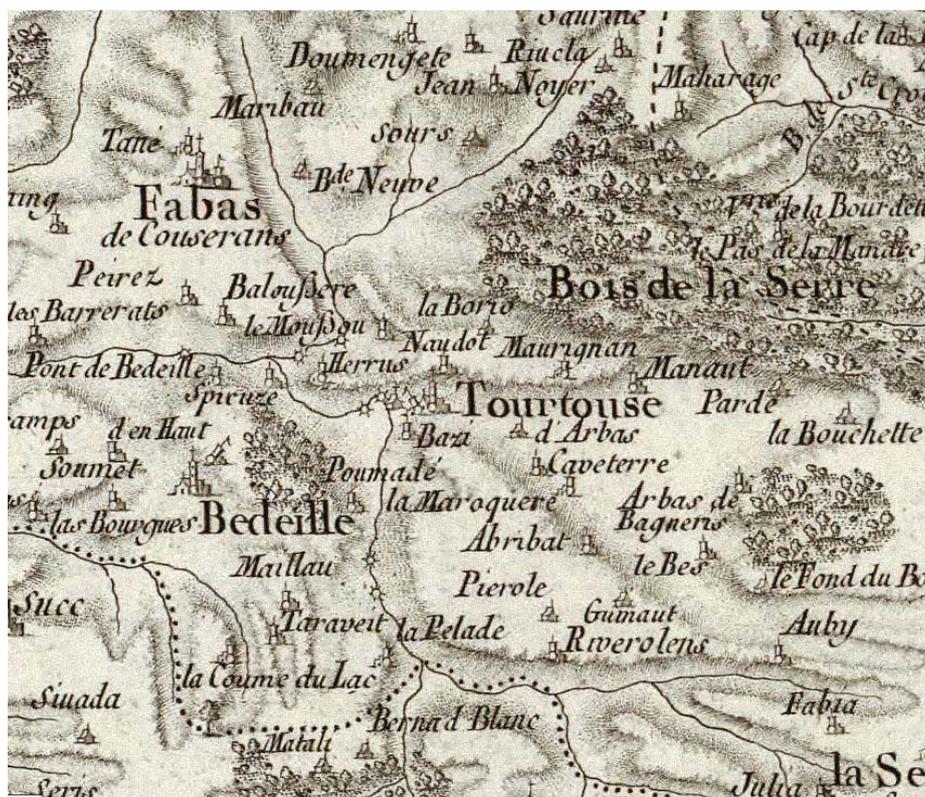


Fig.1 - Carte de Cassini vers 1750

² Un Jérôme de Lingua est évêque de Couserans de 1593 à 1612, Octave de Bellegarde lui succède de 1613 à 1623, puis Bruno de Ruade jusqu'en 1641. C'est ce dernier qui est en exercice lors de l'établissement du terrier.

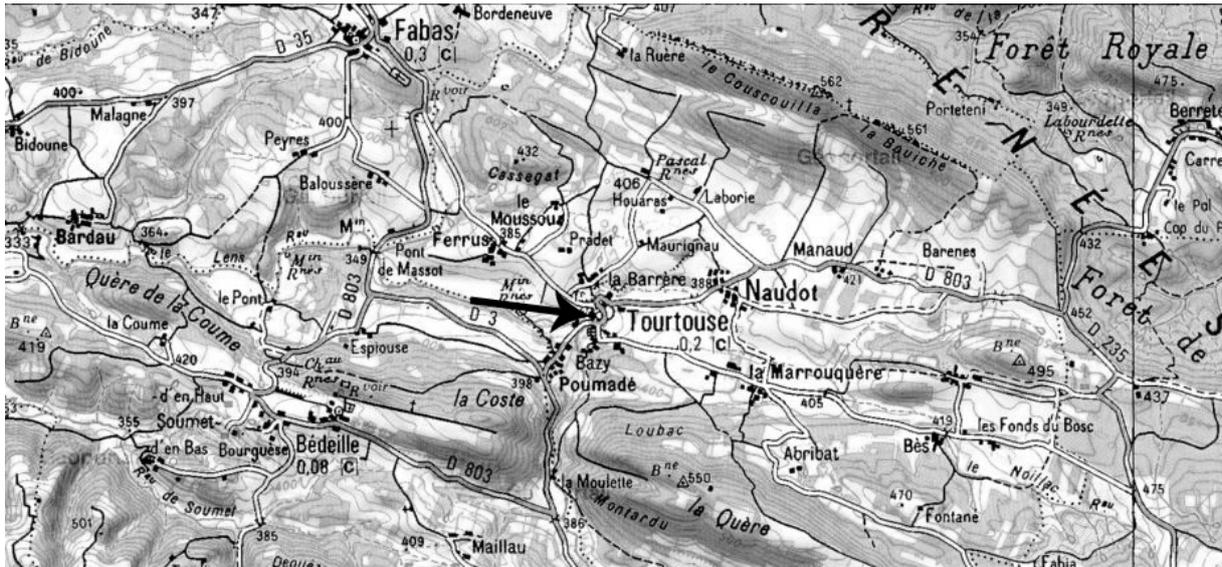


Fig.2 - Extrait carte IGN.

CHATEAU : de Tourtouse

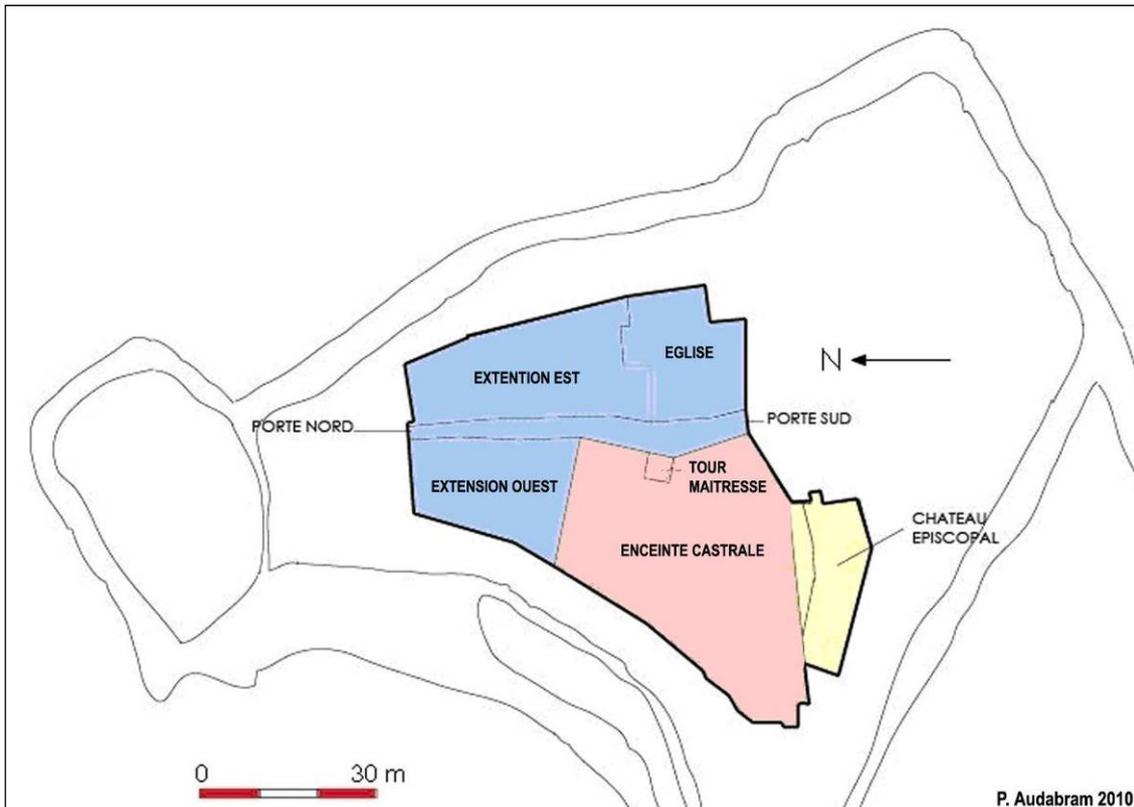


Fig. 3 – Schéma des regroupements parcellaires à l'intérieur de la Vieille de Tourtouse.

Coordonnées lambert III : X= 501 102, Y= 1 788 584, altitude = 364 mètres

1ère mention : 1195

Terminologie : *castellum*

Seigneur : évêque et chapitre du Couserans.

Type topographique : pas de position dominante par rapport au terroir.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Situation dans le paysage : Une courbe de la rivière Lens a été utilisée pour former un fossé autour de la barre rocheuse formant ainsi une motte naturelle³.

Description des vestiges :

La carte de Cassini nous signale le château en ruines. La fortification primitive a été sévèrement remaniée voir même détruite par les travaux du XVII^{ème} siècle et seuls quelques vestiges sont encore visibles dans les bases de la tour, les murs sur lesquels la résidence de Bruno de Ruade⁴ s'est accolée et le tracé d'une première enceinte d'environ 1400m² dont l'élévation a sans doute été remaniée ultérieurement.

- **Forme générale :** le méandre du Lens a conditionné une forme oblongue générale. Actuellement constituée de cinq ensembles : un espace ecclésial, le bâtiment dit Palais épiscopal, une enceinte castrale et deux extensions au nord réservées à l'habitat. Une rue traverse le tout suivant un axe nord-sud.
- **Enceinte(s) :** Les murailles forment des pans successifs assez rectilignes. C'est très certainement au moyen-Âge central que de nouvelles murailles, équipées de deux portes, vinrent agrandir le site fortifié en insérant en son sein des extensions villageoises qui s'étaient développées sur son coté nord. Un « lissage » du contour initial à peut-être été opéré à cette période. Si la hauteur des murs reste élevée, actuellement elle sert de mur de soutènement au comblement intérieur ce qui fragilise des murs non conçus pour un tel usage ; à cet effet des travaux de renforcement ont été réalisés sur l'ensemble du périmètre à une date inconnue. C'est ainsi que le contrefort ouest de la muraille est fait de pierres extraites d'une carrière située à l'extrémité nord-est de la commune, les mêmes que celles utilisées pour les contreforts de la tour. Certains de ces derniers pourraient être des vestiges de murs de corps de bâtiment comme on le voit au bas de la peinture du retable de 1638.
- **Tour maîtresse :** On suppose que l'actuel donjon/clocher est la tour maîtresse primitive du château car elle est en position de centralité par rapport à l'ensemble de la motte. Celle-ci est bâtie sur un plan quadrangulaire intérieur de 2,8m x 2,5m maintenu sur plusieurs mètres de haut. L'ouverture au dessus de l'entrée pourrait être l'entrée primitive de la tour ; en effet au dessous du niveau actuel, existait un autre niveau profond d'environ 2,6 m qualifié « d'espèce de puits » lors des travaux de restauration en 1872. L'élévation polygonale de 23 m est plus tardive avec ses mâchicoulis et grandes ouvertures qui permettent une vue à 360° et une large diffusion du son des cloches occupant le dernier niveau de cette tour devenue clocher.
- **Autres bâtiments :** L'observation du parement intérieur de cette tour laisse voir de nombreux restes d'ouvertures bouchées ou modifiées ce qui indique qu'il y avait des

³ Procédé identique que l'on retrouve à 6 km de là, avec le Volp autour du château de Mérigon. Voir fiche Mérigon, rapport 2009 du Programme Collectif de Recherche, pp. 230-232.

⁴ Evincé par le chapitre de Saint-Lizier, Bruno de Ruade, évêque de Couserans est contraint de se retirer à Tourtouse où il fait construire sa résidence accolée à la muraille sud.

bâtiments adjacents. Un relevé de tous ces éléments confirme que cette tour était bien au cœur d'une structure plus complexe, agencée et donc planifiée, soulignant de fait le caractère puissant des commanditaires du château primitif.

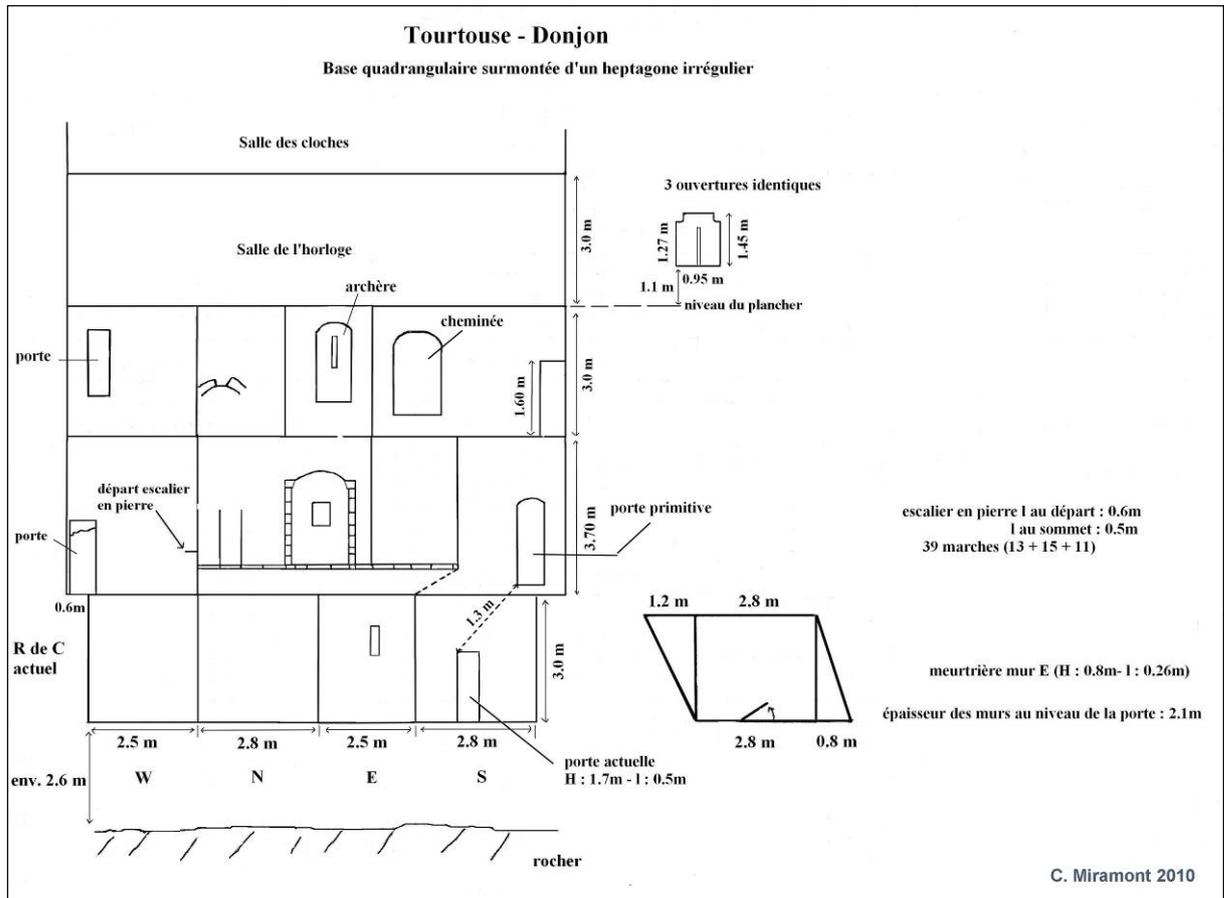


Fig. 4 - Coupe en développée avec détails des parements intérieurs de la tour.

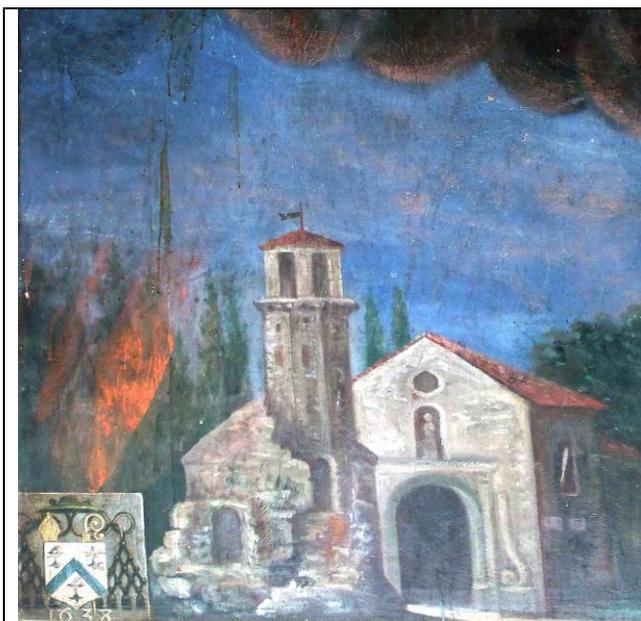


Fig. 5 - Représentation de l'église d'après un



Fig.6 - La tour et l'église au XXIème siècle.

détail du retable de 1638.

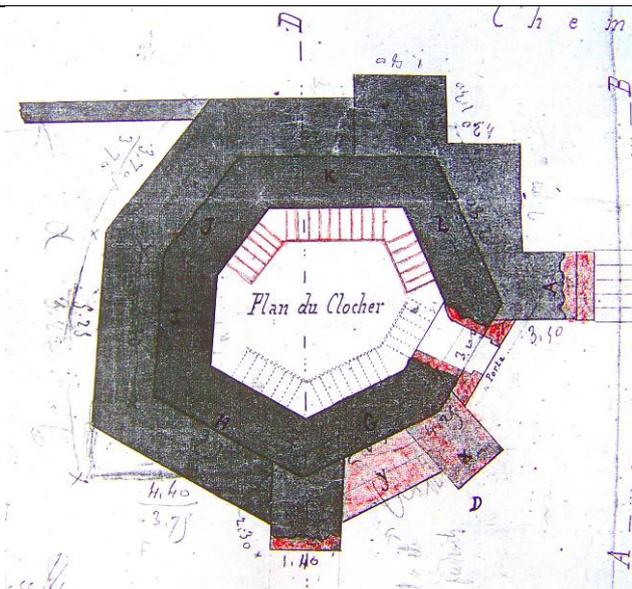


Fig.7 – Extraits du plan relevé en 1872 avant travaux de restauration de la tour.



Fig. 8 – Détail de la clé de voute de la crypte.

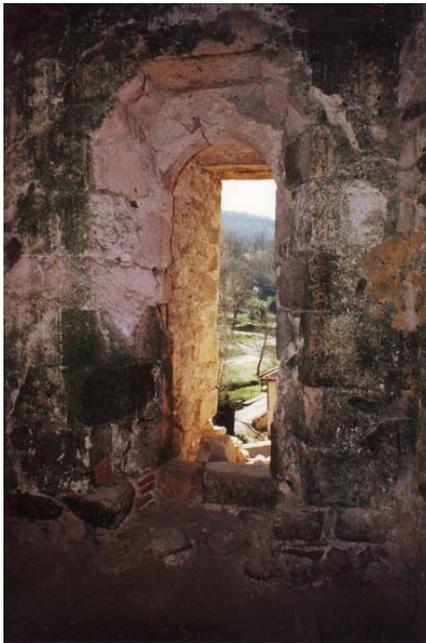


Fig.9 - Porte d'accès au donjon vue de l'intérieur.



Fig. 10 - Une autre porte obturée.



Fig. 11 - Muraille nord extérieure



Fig.12 - Intérieur porte muraille nord



Fig. 13 - Le contrefort contre la muraille nord en pierres identiques aux contreforts de la tour.



Fig. 14 - Trace d'un mur au niveau de la roche qui sépare les méandres du Lens.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : les évêques du Couserans pour moitié au XIIe s. et le chapitre jusqu'à la dissolution de l'évêché en 1789.

LE VILLAGE/HABITAT :

La Vielle désigne l'habitat principal sur le cadastre dit napoléonien et ne présente pas une forte densité, en 1637⁵, on y dénombre 8 habitations : 3 maisons à l'est et les 5 qui sont à l'ouest ont été achetées un an plus tard par Bruno de Ruade. En 1833 on trouve les hameaux et maisons isolées de Ruère, Pascal, Laborie, Manaut de Devant, Barènes (métairie), Manaut de Darré, Cave Terre, Parde, Arbas de Bagneris, Naudot, Maurignan, Couloumé, La Marouquère, Arbas (métairie), Herrus, Moussou, Barrère, Pradet, Poumadé, Bazy (le plus densément peuplé), Mounaud, etc. Autour du moulin de Grand il y avait des habitats aujourd'hui disparus. C'est le chef-lieu qui donne son nom à la seigneurie. Plus tard une partie du territoire primitif a été cédé avec une portion de celui de Montardit pour former la commune de Lasserre et il faut donc envisager une formation plus étendue que les 1187 hectares actuels avec 1204 arpents au XVIIe siècle mais avec un habitat qui est toujours très épars.

Situation et voies : d'après une description de 1743, une route reliait la seigneurie de Tourtouse à la cité de St-Lizier, elle suivait le cours du Lens vers le sud, continuait par Barjac (fontaine des évêques) puis Gajan d'en Haut. Dans la forêt dite de Nouillac qui appartenait à l'évêque, on trouve un « pas du Couserans »⁶ inscrit dans le procès verbal de la réformation forestière de 1667, rebaptisé chemin du « pas de Cazeran » dans le plan de 1833.

Tourtouse n'est pas en position de centralité par rapport à son terroir. Il se trouve au nord-ouest d'une colline dominée par le château de Bédeille.

⁵ AD09 – 85E suppCC1, Terrier, 1637.

⁶ AD09 - 2B32 f°335 – Propriétés de l'évêque, droits d'usage et règlement de coupes sur la forêt, 1667. Une « fontaine de Bigorre » est aussi désignée dans le même document.

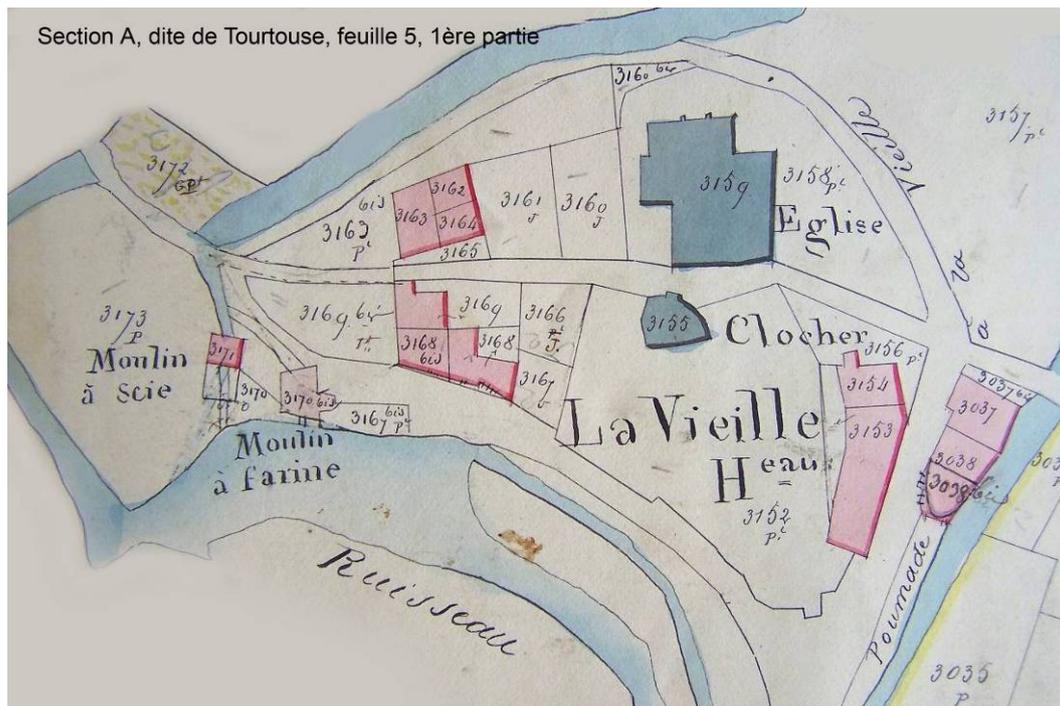


Fig.15 - Extrait plan cadastral de 1833.

Toponyme : La Vieille sur le cadastre de 1833.

1ère mention (mention et date) :

(Dernière mention) :

Superficie de l'habitat : estimée à environ 3000 m².

Organisation topographique et évolution de l'habitat : voir Fig.3 et 15.

Fortifications et faubourgs :

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) : un moulin est mentionné en 1195.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Tourtouse, Bédeille, Cerisols et Montardit forment la limite nord du diocèse de Couserans ; ces 4 paroisses sont toutes sous domination de l'évêché à la fin du XIIème siècle comme le mentionne la fameuse bulle du pape Célestin III en septembre 1195.

Sur la carte de Cassini, est dessinée au niveau du moulin et à gauche du village, la chapelle Ste Barbe qui a été bâtie au XVIIème siècle.

Sur le cadastre de 1833 et le cadastre contemporain on trouve une parcelle nommée « près de l'église » vers l'ancien moulin de Grand.

Eglise :

Vocabulaire : Notre-Dame de l'Assomption, sur une dalle gravée à l'intérieur de l'église datée du règne de Bruno, évêque en 1639, on peut lire les mentions faites à l'attention des apôtres saint André et saint Jacques le Mineur, sainte Théodora et aussi de saint Girons,

1ère mention : 1195

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : paroissiale en 1382-83

Bâtiment : l'église est comprise dans la fortification mais décalée de la ligne de l'enceinte.

Cimetière : le cimetière est présent sur l'autre rive du Lens au XVIIème. A t'il été transféré ?

Nous n'avons pas d'éléments pour désigner l'église primitive comme une chapelle castrale.

L'étude des éléments architecturaux de la crypte prouve que l'église a été remaniée dans un premier temps suite à sa probable destruction lors des conflits religieux de la fin du XVIème siècle⁷ puis au XIXème siècle. Les arcs et voussoirs de la crypte ne présentent pas une bonne mise en tension, la courbe tendant vers l'horizontale, la construction d'un pilier de soutien s'est imposée lors de la pose de l'autel au niveau supérieur. Certains éléments sont clairement en remploi à l'exemple de la clé de voute. Le doute reste sur les culs de lampe qui pourraient être dans leur position initiale : une étude de leurs traits pourrait nous guider sur une datation. Ils sont de même facture que ceux de la nef supérieure.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : le terroir se situe dans le synclinal bordé par deux quères calcaires.

Contexte économique du terroir : la forêt est le principal revenu. Les revenus liés à l'exploitation des terres sont faibles car les terres sont lourdes et argileuses et n'ont pas permis des hauts rendements.

Parcellaire autour du ou des habitats : le parcellaire n'a pas de tracé spécifique. Mais une étude approfondie des divers cadastres conservés a permis d'établir que les quartiers qui deviendront la future commune de Lasserre ont été lotis de façon à répartir les parcelles en fonction de leur qualité (terre labourable, pré, bois, etc.) à chacun des tenanciers et propriétaires. Cette zone s'avère plus favorable à l'agriculture.

Autres sites à noter à proximité :

Bèdeille : château à 1,7 km à l'ouest.

Barjac : La croix de castet⁸ à 3 km au sud.

Mérigon : château à 5,7 km à l'est.

Montardit : autre possession de l'évêché à 9 km à l'est.

Sainte-Croix-Volvestre : bourg monastique à 5,5 km au nord est.

Fabas : à 2,5 km au nord ouest.

Cerisols : autre possession de l'évêché à 7,5 km à l'ouest.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : on remarquera que l'utilisation des méandres de la rivière a aussi été observée pour l'implantation du château de Mérigon.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

- AUDABRAM (P.), *Etude et analyse des fortifications collectives bas médiévales en Couserans*, 2010, Master en cours, inédit.
- TORTECH (Ch.), *Occupation du sol dans le canton de Sainte-Croix-Volvestre*, Mémoire de maîtrise, Toulouse le Mirail, 1999. pp. 136-147.

⁷ LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Lacour, 2007.

⁸ Site à prospecter.

Habitat et fortification : Castillon-en-Couserans

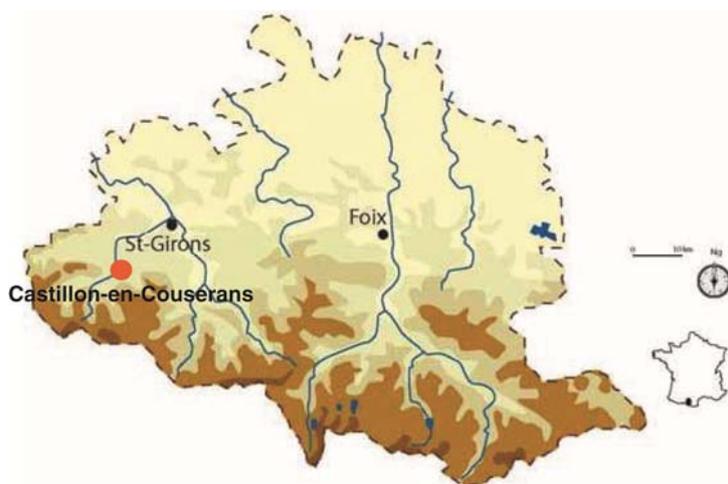
Type : village castral du XIIIe-XIIIe siècles, bourg castral XIVe siècle

COMMUNE : Castillon-en-Couserans

CANTON : Castillon-en-Couserans N° I.N.S.E.E. : 09 085

Thibaut Lasnier

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : Castillon est le site le plus important du Castillonnais et le mieux documenté en haut Couserans. Il est un des seuls exemples de réussite d'*incastellamento*.



Localisation de Castillon-en-Couserans

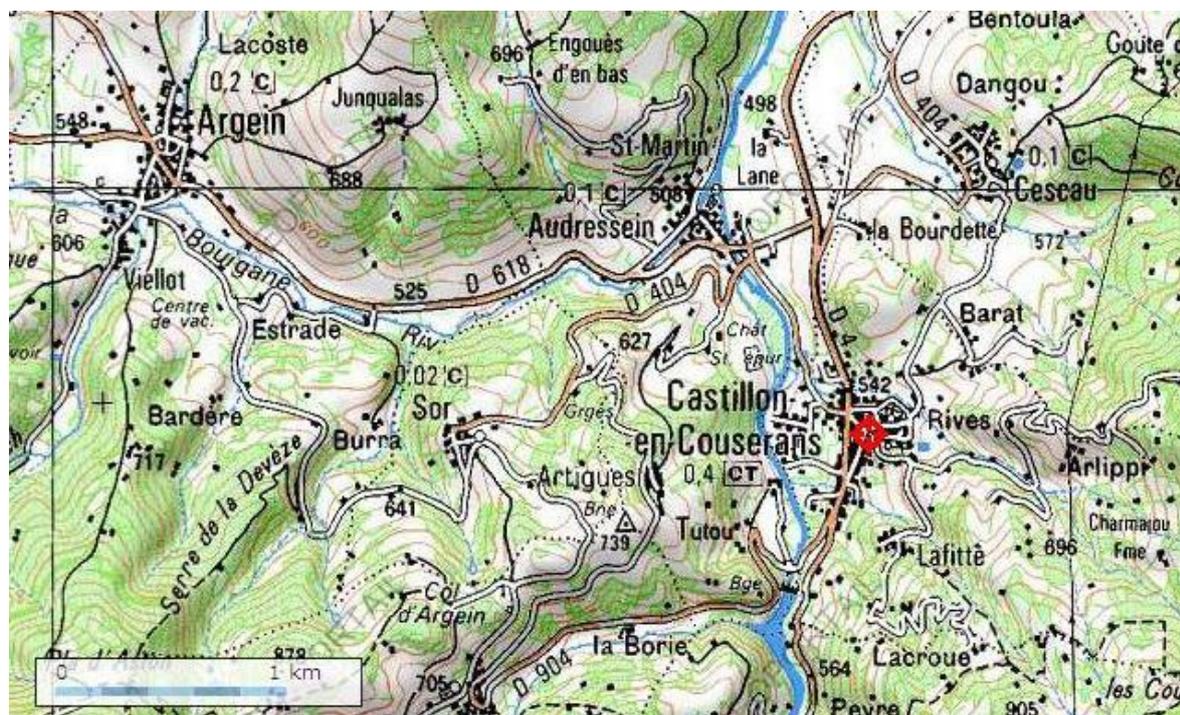


Fig. 1. Extrait de la carte IGN, situation de Castillon-en-Couserans.

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1176, mars-mai.	Première mention d'un seigneur de Castillon, <u>Od de Castillione</u> , témoin à l'entrée au temple de Montsaunès de Dodon, comte de Comminges.	doc des A.D.H.G., rédaction fin XIIe siècle	Acte 1, HIGOUNET (Ch.), <i>Revue comité travaux historiques et scientifiques</i> 1957, cartulaire des templiers de Montsaunès
1178, 4 juil.	Bernard IV, comte de Comminges donne aux templiers ses droits sur la casal de St-Quintin et des hommes Parmi les témoins <u>Bonus homo Castilionis</u> Bonus homo de <i>Sant Lari</i> Adémar de <i>Argilers</i>	doc des A.D.H.G., rédaction fin XIIe	Id., Acte 24
1er sept.	Bernard IV, comte de Comminges donne aux templiers ses droits sur la casal de St-Quintin de <i>Galaer</i> et des hommes contre 60 sous morlass. Parmi les témoins <u>Bonus homo Castilionis</u> <i>Bonus homo de Sant Lari</i> Adémar de <i>Argilers</i>	doc des A.D.H.G., rédaction fin XIIe	Id., Acte 29
	Fait à Castillon <u>Odon de Castillon</u> fait don à la maison du temple de Montsaunès contre 20 sous morlaas de ses droits sur la casal de St-Quentin. Sanche Fort de <i>Galauer</i> W. <i>Aroger de Galauer</i> A. Bernat de <i>Ogestror</i> <u>Sanche del Pueg, prêtre, capera de Castelo</u> <u>Cumpan de Castelo.</u>		Acte 11, In <i>BSALSA</i> , 1976, <i>BABY</i> (Fr.), les templiers de Montsaunés dans le Castillonais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).
XIIe siècle	Vital de <i>Scassen</i> (d'après <i>Baby d'Audressein</i>) et sa fille <i>Lucie</i> , donnent au temple le fief qu'ils tenaient de <i>Raimon d'Aspet</i> , sauf la lande du pont. Parmi les témoins, <u>Odon de Castillon.</u>		<i>Id.</i> , Acte 16
Vers 1177-1179	<u>Premier acte rédigé à Castillon</u> At d'Aragon donne aux	doc des A.D.H.G., rédaction fin XII	Acte 85, HIGOUNET (Ch.), <i>Revue comité travaux</i>

	<p>templiers le casal de Jean de <i>Semeag</i>⁹ et Amiel son frère contre 130 sous morlaas.</p> <p>En présence de Od de <i>Castilione</i> et sa femme <i>Tiburge</i> et Od leur fils, et beaucoup d'autres témoins.</p>		<p>historiques et scientifiques 1957, cartulaire des templiers de Montsaunès</p>
1195, 15 sept.	<p>37 églises et autres biens sont mis sous la protection papale, à l'initiative de l'évêque Laurent, dont les <i>decimas de Castellione</i>.</p>	<p>Bulle du pape Célestin III. <i>Gallia Christiana</i>, Notice de l'évêque Laurent. T.1, CC. 1129-1130.</p>	<p>FAVRY (A.), <i>Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans (Ariège)</i>, m. de maîtrise, UTM, 1994.</p> <p>acte publié par SAMIAC rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, BSALSA, 1911, p. 378.</p>
1197, déc.	<p><i>Tignosus</i> de Castillon témoin au mariage de Bernard IV, comte de Comminges, et de Marie de Montpellier</p>		<p><i>Cartulaire des Guilhems de Montpellier</i>, éd. Germain, n° CCIV-CCV, p. 351 et 356.</p> <p>HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i>, tome 1, 1949, p. 248 (n. 70)</p>
1210, mai	<p>Raimond-At de Castillon, témoin dans la charte de Saint-Gaudens, <u>était accompagné par un certain Odon, probablement son fils.</u></p>	<p>ADHG, H, Malte, Montsaunès, l. 29, s. n.</p>	<p>HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i>, tome 1, 1949, p. 248 (n. 69)</p>
1210, 12 mai	<p>fait à Cescau Morelon de <i>Sescaun</i> (Cescau) donne au temple de Montsaunès le casal de Bolnag. Parmi les témoins, <i>Berner de Castelo</i>, et bien d'autres</p>		<p>Acte 19, In BSALSA, 1976, BABY (Fr.), les templiers de Montsaunès dans le Castillonais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).</p>
1216, 23 déc	<p>Par l'entremise de Centulle, comte d'Astarac (de la famille de Montégut), <i>Tignosus</i> ou <i>Teregnus</i> de Castillon avec ses fils René et Roger rendirent hommage à Simon de Montfort près d'Aspet</p>		<p>MOLINIER (A.), <i>Catalogue des actes de Simon et d'Amaury de Montfort</i>, dans bibl. Ecole des chartes, n° 138, tome. 34, 1873, p. 485.</p> <p>HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i>, tome 1,</p>

¹ D'après Higounet vers Bonnac, dans la vallée de Biros, dans le canton de Castillon.

			1949, p. 101
1236, 22 déc.	Donation de Roger de Balagué aux templiers de Montsaunès, acte rédigé <u>in foro de Castillon</u> .		Acte 21, In BSALSA, 1976, BABY (Fr.), les templiers de Montsaunès dans le Castillonais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).
1237, 16 fév.	Fait à Castillon Donation à la maison de Montsaunès d' <u>Azémar de Castillon</u> du casal <u>Alsipienc</u> et celui de <u>Cornudenc</u> et le casal D'At Amiel contre 4 setiers de froment et 4 de millet ou de meteil à la mesure de la cour du château.		<i>Id.</i> , Acte 22
1266, 11 janv.	Fait à Castillon Donation par testament de Guilhem Arnaud Compan aux templiers de Montsaunès. <u>Bernerius de Castillon, frère templier</u> , est parmi les témoins. <u>Acte rédigé par le notaire public de Castillon</u> .		<i>Id.</i> , Acte 28
1270, 12 fév.	fait à Castillon B. <u>d'Olsen</u> (D'Orchein), procureur du commandeur de Montsaunès, met Bonne-femme de Tournac, fille d'Arnaud de Tournac, défunt, et son héritier en possession de la moitié du casal del <u>Boralhot</u> . <u>Notaire public de Castillon qui rédige</u> .		<i>Id.</i> , Acte 29
1278, 7 août	Espan, Vidal et Jean del <u>Tinhos</u> reconnaissent tenir en fief du commandeur de Montsaunès divers biens dont plusieurs casals à Audressein (in <u>villa de Audrecen</u>), Arrout, à la vigne de Pujol et <u>Castillon</u> . Mention de <u>castro de Castelhon</u> . Trois mentions de maisons roturières à l'intérieur du castrum : « <u>domum quam habent in castro de Castelhon inter domum Bernardi de Binas et domum Ioannis de Sancto Licerio</u> ». Rédigé à Montsaunès.		<i>Id.</i> , Acte 34

1280, 10 sept.	<p><u>Fait à Castillon</u> Espan de Pujols et P. de Michel reconnaissent tenir en fief du temple de Montsaunès un casal à Audressein, contre une rente annuelle de 3,5 deniers et de la moitié de la nourriture des frères en visite sur leurs terres. P. <i>galart</i>, clerc Sans del <i>Tinhos</i> <u>Bonet de Peira</u> notaire public de Castillon qui écrit.</p>		<i>Id.</i> , Acte 35
1336, 13 nov.	<p>Fait à Audressein 8 reconnaissances au commandeur de Montsaunès par le <u>Magistrat Bonhomme de Boneto</u>, notaire de Castillon pour la vigne au lieu d'<u>Engals Peire d'Arrout</u> et <u>Arnaud D'Arrout</u>, habitants de Castillon pour trois vignes in <i>Plano Lacu in territorio</i> d'Audressein <u>Jean de Na Bernarda</u>, de <u>Castillon</u>, une vigne au lieu Engals, et six autres reconnaissances</p>		<i>Id.</i> , Acte 39
	<p>Fait à Audressein 8 reconnaissances au commandeur de Montsaunès dont <u>Guilhem de St-Lizier</u>, le vieux, de Castillon, une vigne à <i>Enguals</i>, <u>Bonet de Ramoin Bonet</u>, de <u>Castillon</u>, une vigne à <i>Enguals</i> <u>Vital Moleta</u>, de Castillon, une vigne à Enguals.</p>		<i>Id.</i> , Acte 40
	<p>Fait à Audressein 6 reconnaissances au commandeur de Montsaunès dont <u>Guilhem Baravi</u>, fils de feu <u>Vital Baravi</u>, de Castillon, une vigne à <i>Enguals</i> <u>Bernat Baravi</u>, de Castillon, 3 terres à <i>Comagebrar</i> et 2 à <i>Olano</i> <u>Guilhem Arnaud Compans</u>, de <u>Castillon</u> une vigne à <i>Enguals</i></p>		<i>Id.</i> , Acte 41
1339	La châtelainie de Salies s'étend au Castillonnais	A.D.H.G. 1 A 2, t. 3, fol. 7r°	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à</i>

			<i>la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 220 (n. 205)
	Après la mort de Bernard VIII, comte de Comminges, mise en possession en faveur de Mathe de l'Isle-Jourdain, sa femme et de Cécile sa fille et autres enfants. Castillon est parmi les nombreux lieux cités.		PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, <i>BSALSA</i> , 1922, p. 228.
1368, 22 fév.	<u>Charte de coutume de Castillon.</u> <u>Présence d'un bayle et d'un consulat.</u> <u>Obligation donnée aux habitants de se soumettre au service de guet.</u>	A.D.H.G. B, eaux et forêts, Comminges O1, coutumes de Castillon (copie XVIIe siècle)	SAMIAC (abbé J.F.), La Charte de Coutume de Castillon, <i>BSALSA</i> , T. XV, 1918, p. 75. HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 202
24 mars	Fait à Montsaunès Le précepteur de Montsaunès fait la lauzime d'une terre et d'une vigne vendue à Julienne de St-Lizier, habitante de Castillon, par <u>Boneta</u> et situées à <u>Castillon</u> .		Acte 45, In <i>BSALSA</i> , 1976, BABY (F.), les templiers de Montsaunès dans le Castillonais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).
1375	<u>Châtelain à Castillon</u>	AN J 333 n°36	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 219.
1383	Attestation pour la première fois d' <u>une paroisse à Castillon</u>	Compte de décime de 1383 Vatican, collectiore, vol 35 fol 151-4 et vol 36 f° 158-60	
	Région dite <u>infrea castanum</u> (castillonnais)	Compte de décime Vatican, collectiore, vol 35 fol 151-4 et vol 36 f° 158-60	
1412	Huc Cassagne, marchand, dit avoir fréquenté le marché de Saint-Girons et Castillon.	Archives communales de Toulouse, AA 11, n° 22 : enquête sur l'immunité des habitants de Toulouse en matière de péage.	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 491 note 117.
1419, 30 août	Serment de fidélité des consuls de Castillon à Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges. Confirmation par ces derniers des coutumes accordées à la communauté par Pierre-	A.D.H.G., B, Eaux et Forêts, Comminges O 1 (copie XVIIIe)	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 584.

	Raimond II, ancien comte de Comminges.		
XVe	Seigneur : <u>Jean de Ladevèze</u> à Villeneuve, Argein, <u>Vallejan</u> , <u>Aucassein</u> , <u>Castillon</u> , Biros.	textes des A.D.H.G.	PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, <i>BSALSA</i> , 1922, p. 233.
1436, 16-20 mai	Fait à Castillon <u>Reconnaissances du lieu et de la juridiction de Castillon à la maison de Montsaunès</u> : Les biens sont décrits un à un....à Castillon, Audressein, Arrout, Salsen, Antras, Aucazein, Illartein, Orgivet, de <i>Auistro</i> , de <i>Bidaros</i> , de Galey, de Bonac, de Sor, mentions d'albergues et de <i>casaltages</i> . Superbe texte descriptif du paysage.		Acte 46, In <i>BSALSA</i> , 1976, Baby Fr., les templiers de Montsaunès dans le Castillonnais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).
XVe	<u>Aimeric IV de Comminges-Péguilhan</u> , descendant du cadet de la famille Comminges-Savès, sénéchal de Comminges et mari de Jeanne de Coaraze, achète à R. Bernard de Montfaucon la terre de <u>Castillon</u> .		D'après HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 277.
1456 et renouvellement en 1503	<u>Aymeri de Comenge</u> dénombre sa part des droits qu'il tient à <u>Castillon</u> , Betlongue, Taurignan, Moulis, Betmale, Montfaucon, Sors.	A.D.H.G., 1 A 2, fol. 28 v°, 289 v° (1456)	<i>Id.</i> , p. 278. PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, <i>BSALSA</i> , 1922, p. 230.
1467, 12 oct.	Livre des oublies appartenant à Montsaunès pour la Bastide du Salat, Prat et le <u>Castillonnais</u> , Audressein, <i>Salsenh</i> , <i>Auchasen</i> , <i>Auiistro</i> , Samiac, Illartein, Galey, Bonac, Arrout, Sor.		Acte 48, In <i>BSALSA</i> , 1976, BABY (F.), les templiers de Montsaunès dans le Castillonnais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688).
1505-1512	Livre des comptes des clavaires des châtelainies après l'annexion du comté à la couronne de France. Parmi ces comptes se trouve Castillon et les autres (Salies, Samatan, l'Isle, Aurignac, etc.)	A.D.H.G., 1 A 2, fol. 56 v°, 1502-1512)	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , tome 1, 1949, p. 230 (n. 255).
1541, 16 sept.	Au nom de son père Vital de Castet, Azéma de Castet rend hommage au roi comme comte		PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire

	de Comminges. Parmi les droits sur diverses seigneuries, « <i>la quarte partie du consulat de Castillon, à toute justice, haute, moyenne et basse, et pour certains oublies, rentes, censives et terres nobles qu'il tenait tant au consulat de Cappens, que Castillon (...)</i> »		du Couserans au Moyen Âge, BSALSA, 1922, p. 233.
1565, 3 mars	<u>Certificat des consuls de la ville de Castillon, délivré à Mathieu Dupac capitaine de la ville, dans lequel il stipule les fonctions dont jouissent les Dupac depuis 80 ans (donc depuis environ 1485)</u>	A. D. du Gers, I 1202, acte n°7	
1569	Le roi Charles IX parle de « <i>chastel necessayre pour la tuytion et défense du pays (...)</i> »		CABANNES (H.), Les chemins de transhumance dans le Couserans, <i>Revue De Comminges</i> , 1989, p. 114
1574, 13 oct.	<u>La résistance de six soldats dans le rempart pendant dix jours face aux huguenots. Mention du notaire et consul de la ville, <i>maistre Blaise Sabaté</i>. Plusieurs références à la ville et au château.</u>	Etats de Muret, 6-8 novembre 1574, ff. 31-32. Lieu de conservation ?	LESTRADE (Abbé J.), <i>Les Huguenots en Comminges</i> , vol. 1, Auch, éd. F. Cocharaux, 1900-1910, p. 125-126
XVIe	<u>Les habitants sont tenus de réparer le château de Castillon.</u>		PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, BSALSA, 1922, p. 234.
1625, 27 déc.	<u>Ordre à la ville de Castillon de remettre au commissaire des vivres pour les habitants du Mas d'Azil ayant vécu le siège des huguenots</u>		LESTRADE (Abbé J.), <i>Les Huguenots en Comminges</i> , vol. 1, Auch, éd. F. Cocharaux, 1900-1910, p. 47
XVIe	« <i>Le domaine du roi dans la ville de Castillon, chef de ce châtelainie, consiste en la justice haute, basse et a moyenne, appartenant en seul au roi, exercée par le juge de Commenge et, en son absence, par un lieutenant résidant audit Castillon, où les habitants des autres lieux dont la justice appartient au roi vont plaider.</i> »	Document conservé à la fin du XIXe s. aux archives de la préfecture de Toulouse	CABANNES (H.), Les chemins de transhumance dans le Couserans, <i>Revue De Comminges</i> , 1899, p. 113
XVIIe	Cahier d'information faite par	Inventaire des archives	PASQUIER (F.) et SAMIAC

	ordre de M. le duc d'Épernon (gouverneur de Guyenne) concernant <u>la démolition du château de Castillon</u> .	de la famille Du Pac de Marbé ¹⁰ . Lieu de conservation ?	(abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, <i>BSALSA</i> , 1922, p. 234.
--	--	--	---

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N°2047OT	Feuille de Saint-Girons
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier
Cadastre napoléonien	1836	section A, 1 ^{ère} feuille, parcelles n° 448 (chapelle Saint-Pierre) - 449 (motte)- 248 (église paroissiale Saint-Barthélemy)

¹⁰ Site qui se trouve entre Bonnac et Sentein dans la vallée de Biros, le château a servi de grange et une partie est tombée en ruine.

CHÂTEAU : château de Castillon

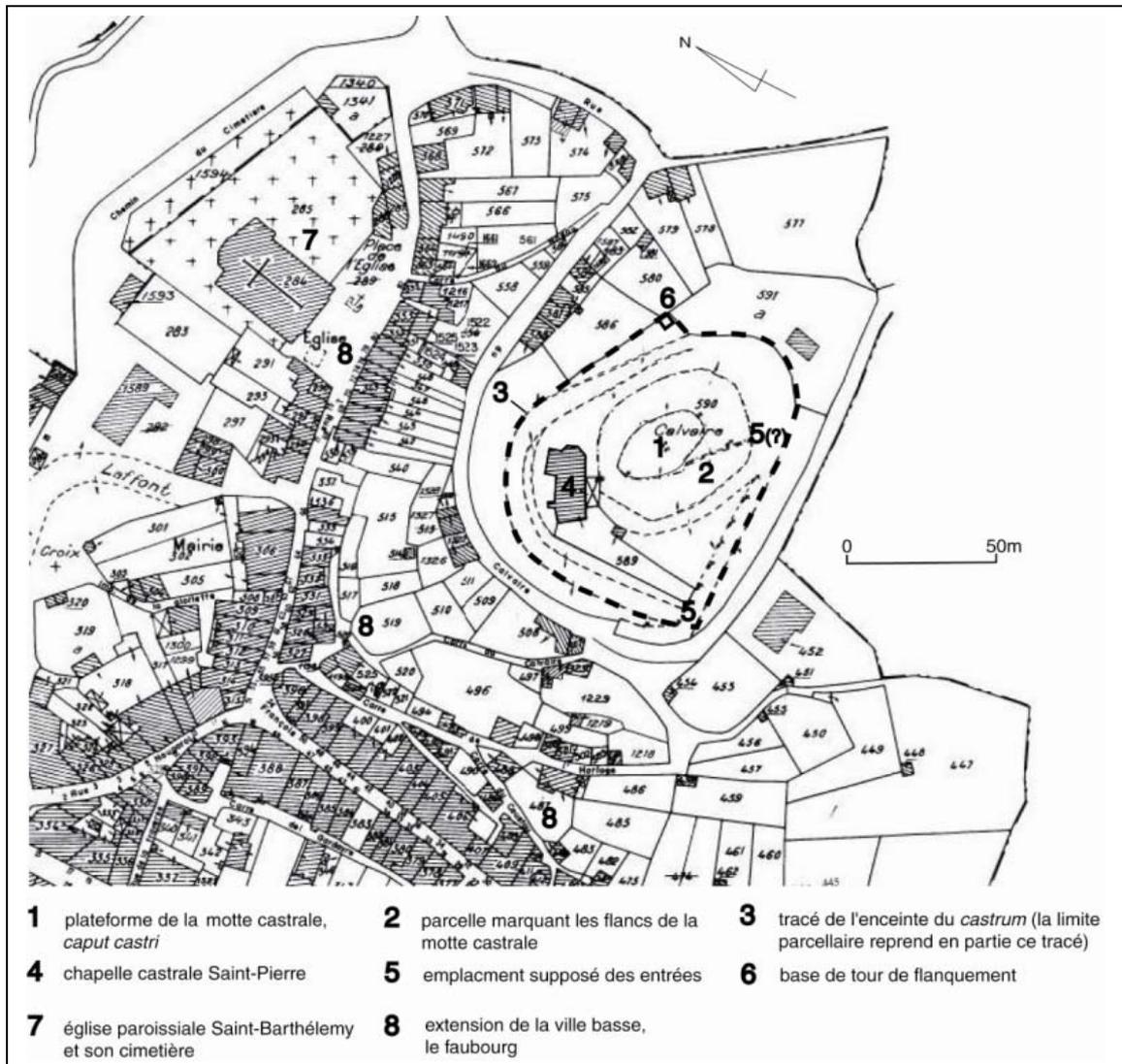


Fig. 2. Organisation du premier *castrum* de Castillon : extrait du cadastre révisé section A feuille 1.

Coordonnées lambert III : X = 493,638 ; Y = 3069,742 ; Z = 602 m

1ère mention : 1236 : *foro* de Castillon ; 1266 : *castro de Castelhon*

Dernière mention : la tradition rapporte que le château a été détruit par ordre royal en 1650.

Seigneur : - La famille seigneuriale de Castillon est attestée à partir de 1176. Elle est présente dans la documentation jusqu'en 1266, puis disparaît sans réelle explication.

- Entre 1339 et 1368, Castillon est élevé au rang de chef lieu de châtelainie avec à la tête un châtelain et pour la justice un bayle.

- En 1453, le comté de Comminges, et donc Castillon, est rattaché à la couronne. Les Dupac sont capitaines de la ville à partir des environs de 1485, jusqu'au XVIIe siècle.

Type topographique : motte

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : le site se trouve en situation stratégique de premier plan, à la confluence contrôlant le passage depuis la basse vallée du Lez conduisant au sud vers les hautes vallées de Biros et de Bethmale et à l'est à la confluence de la vallée de la Bellongue.

Le château est en position dominante au sommet d'une motte artificielle, elle-même située au centre du village. Le choix d'un lieu d'implantation du site suffisamment spacieux pour recevoir un habitat autour du château montre clairement la volonté politique des seigneurs de regrouper un habitat à l'origine du projet d'aménagement. Par la suite, en se développant, le village se déperche et le château se trouve alors légèrement excentré mais d'autant plus en position dominante.

Situation dans le paysage : à 600 m d'altitude, le château se situe au sommet d'un petit épaulement dominant le fond de vallée d'une trentaine de mètres.

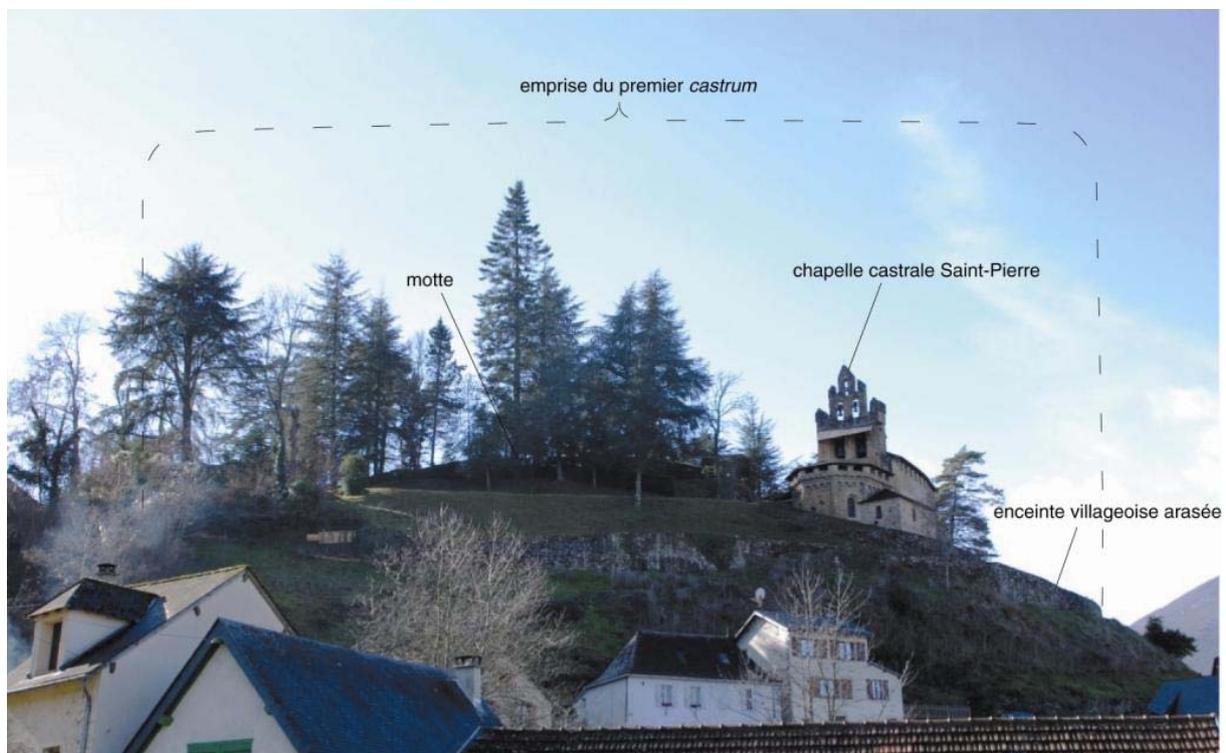


Fig. 3. Vue d'ensemble de l'espace du *castrum* primitif groupé autour de la résidence aristocratique et de la chapelle castrale.

Description des vestiges :

- Formes générales : la forme oblongue du château seigneurial provient de l'aménagement artificiel de la motte pour dominer le village. Le premier village enveloppe le *caput castrum* et est compris dans une enceinte subcirculaire, l'ensemble mesure environ 5000 m².
- Enceintes :
 - ☐ Enceinte seigneuriale : le *caput castrum* ne présente aucun vestige de mur d'enceinte. Les limites parcellaires du cadastre révisé (fig. 3) suggèrent un tracé de l'enceinte seigneuriale correspondant à la limite de l'emprise de la motte et l'autre limite concentrique plus grande qui signale la base de l'emmottement.

Cependant, il faut faire attention car la superficie de la motte était plus réduite qu'aujourd'hui. En effet, la motte a subi un arasement partiel, rejetant la terre sur les flancs afin qu'ils soient moins pentus. Cet aménagement moderne qui a transformé le site en calvaire a permis un accès plus aisé pour atteindre le sommet du chemin de croix.

▣ Enceinte villageoise : le tracé de l'enceinte du premier *castrum* est toujours perceptible dans le parcellaire et sur le terrain grâce aux bases des murs du rempart arasé au nord et à l'ouest. Une seule tour de flanquement a été relevée sur le terrain qui se réduit à un chicot de maçonnerie et un décrochement dans le linéaire du rempart. Cette tour contrôle le chemin d'accès au château qui va du nord vers l'ouest. Une, voire deux entrées, permettaient de pénétrer dans l'enceinte (fig. 3).

▣ Le faubourg : le village a connu plusieurs phases d'agrandissements tout au long du bas Moyen Âge, suite à son érection au rang de chef lieu de châellenie, au point d'atteindre la taille d'un véritable bourg castral. Pour attirer une population aussi importante, les seigneurs de Castillon ont du recourir à l'affranchissement de certaines taxes pour quiconque viendrait s'installer dans le bourg. Dans ce cas, si l'enceinte des faubourgs ne revêtait pas obligatoirement une fonction militaire, elle était de toute évidence nécessaire pour marquer la limite entre la zone affranchie et celle qui ne l'était pas. (Pour le tracé exact des enceintes, voir ci-dessous l'évolution de l'habitat)

- Tour maîtresse : aucun vestige mais elle devait se trouver en situation dominante au sommet de la motte.
- Autres bâtiments : la chapelle castrale Saint-Pierre est attestée dans la documentation à partir de la fin du XIIe siècle. La construction de ce bâtiment roman est achevée dans la première moitié du XIIIe siècle.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : Mis à part pendant la Croisade contre les albigeois, où *Teregnus* de Castillon et ses fils doivent rendre hommage à Simon de Montfort en 1216, Castillon reste sous la suzeraineté des comtes de Comminges. En 1454, le comté de Comminges est rattaché à la couronne de France. Dans la première moitié du XVIe siècle, Vital puis son fils Azéma de Castet sont comtes de Comminges au nom du roi de France. Ils possèdent des droits directs importants sur la seigneurie de Castillon¹¹.

Seigneur(s) immédiat(s) : La famille de Castillon est seigneur de la place jusqu'à la fin du XIIIe-début du XIVe siècles, puis elle disparaît de la documentation sans réelle explication. C'est pourtant cette même famille, bien placée parmi les fidèles des comtes¹², qui a su

¹¹ « la quarte partie du consulat de Castillon, à toute justice, haute, moyenne et basse, et pour certains oublies, rentes, censives et terres nobles qu'il tenait tant au consulat de Cappens, que Castillon (...) », PASQUIER (F.) et SAMIAC (abbé J.F.), notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, BSALSA, 1922, p. 233.

¹² Décembre 1197 : *Tignosus* de Castillon est témoin au mariage de Bernard IV, comte de Comminges, et de Marie de Montpellier, *Cartulaire des Guilhems de Montpellier*, éd. Germain, n° CCIV-CCV, p. 351 et 356 ; HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, tome 1, 1949, p. 248 (n. 70)

développer le village au point de légitimer son érection au rang de châtelainie. Puis un châtelain est à la tête de la châtelainie à partir du milieu du XIV^e siècle. Peu de temps après le rattachement du comté de Comminges à la couronne, Aymeri de Comminges-Péguilhan rachète certains droits sur la seigneurie de Castillon et les vallées environnantes à Roger-Bernard de Montfaucon. Il conserve ces droits jusqu'au début du XVI^e siècle, alors que François Du Pac est nommé par le roi capitaine de Castillon à la fin du XV^e siècle. Cette fonction est héréditaire et restera dans la famille Du Pac jusqu'à la destruction du château au XVII^e siècle.

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : le premier regroupement villageois s'est fait de façon concentrique au pied du château seigneurial, formant ainsi un des exemples les plus significatifs de village castral en haut Couserans. Puis, le village connaît plusieurs agrandissements tout au long du Moyen Âge au point de se transformer progressivement en bourg castral.

Situation et voies : le village est en position inférieure par rapport au château. Il est regroupé en relation directe avec le château qui contrôle l'axe principal conduisant vers les hautes vallées du Biros et de Bethmale.

Alt : 570 m.

Toponyme : *castro, castrum*

1^{ère} mention : en 1236, donation de Roger de Balagué aux templiers de Montsaunès, acte rédigé *in foro* de Castillon¹³. Trois mentions de maisons roturières à l'intérieur du castrum sont données en 1278 : « *domum quam habent in castro de Castelhon inter domum Bernardi de Binas et domum Ioannis de Sancto Licerio* »¹⁴.

Superficie de l'habitat : l'enceinte du premier village castral du XII^e siècle, campé autour du château seigneurial, n'excède pas 5000 m², auquel il faut enlever les espaces occupés par la chapelle et la motte. Il ne reste donc qu'environ 3000 m² pour l'habitat. Le village a ensuite connu un développement important, atteignant à la fin du Moyen Âge environ 30 000 m². Ceci démontre la politique volontariste de peuplement des seigneurs puis des châtelains entre le XII^e et le XV^e siècle. Comment ce développement s'est-il opéré ?

Mai 1210 : Raimond-At de Castillon, témoin dans la chartre de Saint-Gaudens, était accompagné par un certain Odon, probablement son fils, A.D.H.G., H, Malte, Montsaunès, l. 29, s. n ; HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, tome 1, 1949, p. 248 (n. 69)

¹³ BABY (Fr.), les templiers de Montsaunès dans le Castillonnais, documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688), BSALSA, Acte 21, 1976, p. 21.

¹⁴ *Ibidem*, Acte 34 p. 21.



- 1 première regroupement villageois compris dans une enceinte : premier *castrum* XIIe siècle
 - 2 extension du *castrum* : fin XIIe début XIIIe siècle ?
 - 3 première extension du village ex-nihilo : XIIIe-début XIVe siècle
 - 4 deuxième extension du village ex-nihilo avec la création d'une église paroissiale : seconde tiers XIVe siècle
 - 5 troisième extension du village : peut-être contemporaine ou de peu postérieure à la deuxième extension ?
- emplacement de la porte XIVe-XVe siècle

Fig. 4. Proposition d'hypothèse d'évolution du bourg castral à partir du cadastre napoléonien.

Organisation topographique et évolution de l'habitat : le village a connu plusieurs phases d'accroissement pour lesquelles nous pouvons proposer l'hypothèse d'évolution suivante :

1- Premier *castrum* (fig. 4 n°1) XIIe siècle :

Il est tentant de faire remonter la phase d'*incastellamento* à une période légèrement antérieure à l'apparition dans la documentation des seigneurs de Castillon ainsi que leur chapelle castrale. En effet, au moment où les seigneurs de Castillon sont pour la première fois mentionnés, ils paraissent déjà tirer leur puissance de l'importance de leurs fiefs. En outre, la chapelle castrale existe au dernier quart du XIIe siècle, ce qui suppose que l'habitat était en partie constitué. Les terrasses enveloppantes laissent penser que le premier regroupement d'habitats s'organisait en gradins tout autour de la résidence du seigneur et de la chapelle. L'ensemble habitat/château/chapelle était compris dans une enceinte.

2- Extension du *castrum* (fig. 4 n°2) fin XIIe-début XIIIe siècles ?

Cette extension s'est certainement produite au moment où les seigneurs de Castillon affirment leur pouvoir au point de devenir la plus puissante famille du secteur et limitent le développement des autres châteaux seigneuriaux¹⁵. Le rayonnement de la seigneurie de Castillon attire certainement la population des vallées environnantes et suscite l'agrandissement du village. L'espace disponible pour l'habitat étant réduit, le *castrum* est donc agrandi comme le suggère les vestiges de soubassement d'enceinte visible au nord-est. Le ruisseau situé à l'est a creusé un fossé naturel qui permet de protéger le côté le plus faible de la défense.

3- Première extension du village ex-nihilo (fig. 4 n°3) courant du XIIIe-début du XIVe siècles ?

Le développement du village castral paraît se poursuivre durant le XIIIe siècle, c'est pourquoi nous serions tenté de placer la première extension du village ex-nihilo avant la mise en place de la châtellenie (second tiers du XIVe siècle). Le village semble donc connaître un agrandissement important au XIIIe siècle sur les versants nord et ouest. Le cadastre napoléonien laisse entrevoir les limites de ce quartier qui forme une première couronne semi-enveloppante sur le flanc escarpé du mamelon. Ce grand espace double la superficie occupée jusqu'ici par l'habitat. Il est aujourd'hui en grande partie abandonné alors que les maisons devaient occuper l'ensemble de l'espace. Le parcellaire est régulier au niveau de la barre linéaire de maisons située au nord, ce qui suggère un allotissement seigneurial. Au dessus, dans la pente derrière cette rangée de maisons, la longue terrasse suit la même orientation et forme un palier régulier qui indique l'emplacement d'une autre rangée de maisons mais cette fois-ci disparues. L'observation du découpage parcellaire œuvre dans ce sens car il reprend la même régularité que la rangée de maisons en contrebas. De plus, à la suite de la ruelle qui part derrière la barre de maisons et qui se termine en cul de sac, un alignement parcellaire marque la continuité de cette ruelle. Suivant le même

¹⁵ Ceci a été démontré pour la vallée de la Bellongue, GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), La vallée de la Bellongue au Moyen-Âge, *Revue du Comminges*, 2006, pp. 173-208. Cette observation peut être également étendue aux vallées de Bethmale et de Biros où un seul château est présent dans chacune (Malède pour le Biros et Bramevaque pour Bethmale). Les plus anciens éléments bâtis relevés semblent inscrire la Malède, Bramevaque et Durfort (vallée de la Bellongue) entre le XIIe et le début du XIIIe siècles.

principe et deux lignes de terrasses au dessus, une autre ruelle est également fossilisée dans le parcellaire (fig. 5).

Faubourg et fortifications :

Il semble que cet espace a été entouré d'un rempart comme le suggère l'épaisseur de plus de 80 cm relevée dans l'alignement de maisons précédemment décrites. Le rempart en cet endroit n'a certainement pas été en usage longtemps étant donné le nouvel accroissement de la communauté qui intervient quelques décennies plus tard.

4- Deuxième extension du village ex-nihilo, le quartier de l'église et le quartier ouest (fig. 4 n°4), second tiers du XIVe siècle :

Il ne fait aucun doute que l'élévation de Castillon au rang de châellenie dans le second tiers du XIVe siècle a entraîné une transformation de l'organisation villageoise. C'est sans doute dans cette phase d'agrandissement qu'il faut replacer la construction de l'église paroissiale, dont la première mention remonte à 1383, ainsi que le quartier qui lui est affilié et celui à l'ouest. Ces deux quartiers continuent le processus de déperchement progressif du village commencé dans la phase précédente. Selon toute vraisemblance, cette phase d'agrandissement marque le passage du village au rang de bourg castral.

Le découpage parcellaire s'oriente en fonction des ruelles, il n'est donc pas dans le même sens au nord et à l'ouest. Il reprend de façon concentrique le même tracé que l'enceinte précédente. Le parcellaire très régulier, maison étroite de même superficie et la limite linéaire de ces faubourgs, marque une création intentionnelle du seigneur à un moment donné qui lotit le quartier. Une des façades étroites de ce lot de maisons conserve une porte ancienne¹⁶ du XIVe-XVe siècles (fig. 6), pouvant remonter à l'origine du faubourg et attester de son ancienneté.

C'est le plus souvent lors d'un changement de pouvoir, en l'occurrence ici l'érection d'un chef lieu de seigneurie en chef lieu de châellenie, que les aménagements sont les plus importants. Aussi, faut-il émettre l'hypothèse selon laquelle cette extension majeure proviendrait d'un transfert de population du haut du village vers le bas, afin de libérer l'espace autour du château seigneurial et pour marquer la mise en place des nouveaux agents de l'administration comtale (châtelain et bayle).

Faubourg et fortifications :

Le parcellaire ne témoigne pas d'une grande régularité autour de l'église mais les limites de parcelles linéaires derrière celle-ci suggèrent l'emplacement d'une enceinte. Dès lors, l'ancien rempart de l'autre côté de la rue en face de l'église, contre lequel la rangée de maisons s'est constituée, a très certainement été percé pour que les façades des maisons donnent sur l'église. Cette dernière, se retrouve excentrée dans l'angle nord-est du village, sans doute à proximité de la porte du nouveau rempart.

5- Troisième extension du village ex-nihilo (fig. 4 n°5), fin du Moyen Âge, peut-être postérieure de peu à la deuxième extension ?

Les deux regroupements de maisons prenant place dans le prolongement de la deuxième extension, au nord et au sud, tendraient à montrer qu'il s'agit d'une extension contemporaine de celle-ci. Les similitudes du découpage parcellaire

¹⁶ La porte est en pierres de taille, surmontée d'un arc brisé et avec le cadre chanfreiné.

semblent également aller dans ce sens. Cependant, l'habitat s'organise le long de la route et s'écarte des lignes de rempart de la première extension ex-nihilo. Ces parties peuvent donc être considérées comme des excroissances du précédent faubourg. En outre, la rue derrière la rangée de maisons à l'ouest de la route dans la précédente extension, marquant le tracé de l'enceinte, ne se poursuit pas derrière les maisons de ces deux nouveaux quartiers. Ceci remet donc en cause l'idée d'une enceinte les englobant. Au regard des points communs et divergents, il paraît opportun de proposer une mise en place de peu postérieure à l'extension précédente (fin XIVe-début XVe siècles ?).

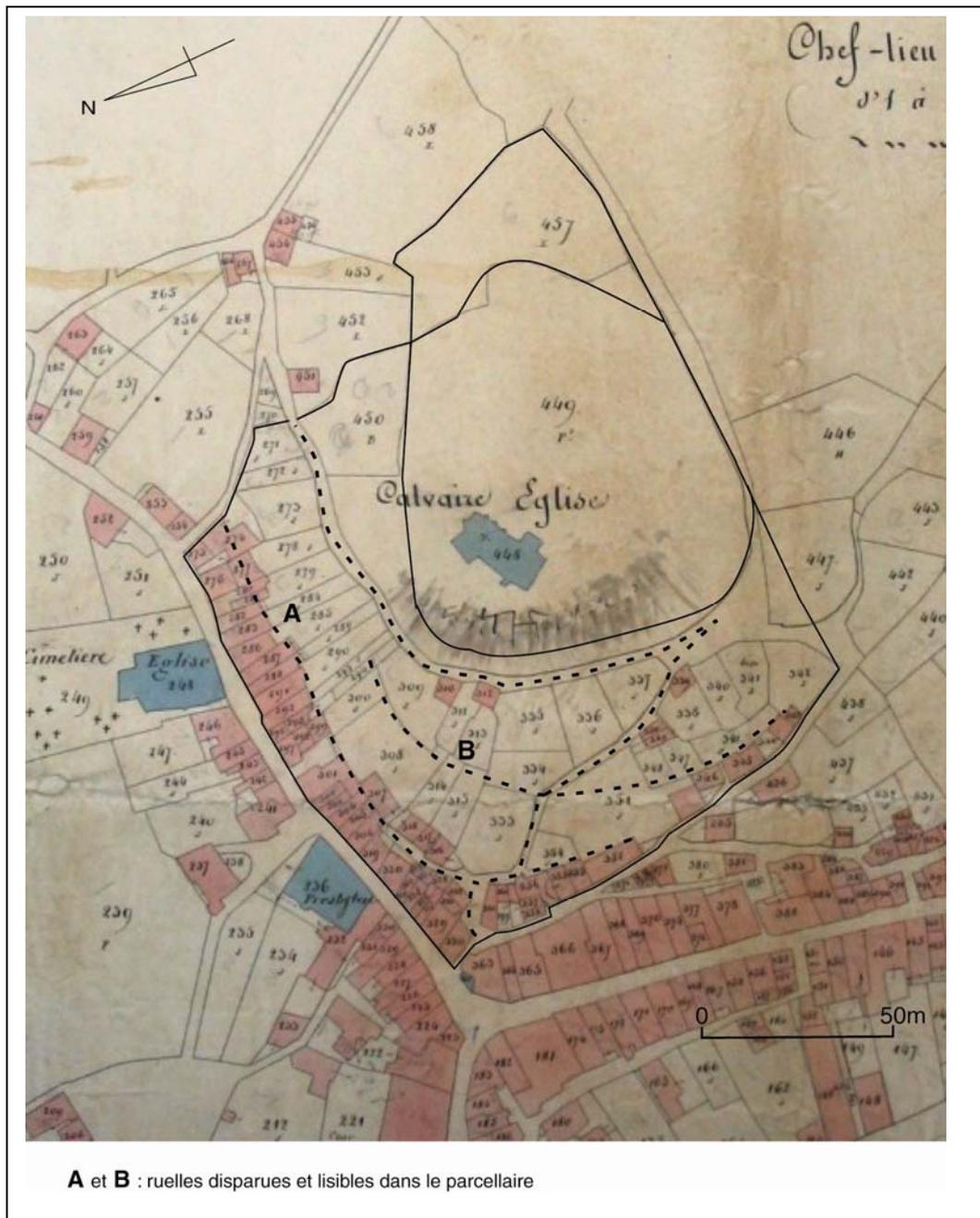


Fig. 5. Organisation de la première extension ex-nihilo du village castral.



Fig. 6. Porte XIVe-XVe siècle située dans la deuxième extension ex-nihilo

Fortifications et faubourgs : (cf. ci-dessus, évolution de l'habitat)

Economie : le village prend de l'importance au point de devenir l'habitat le plus important du Castillonnais à partir du XIIIe siècle. Il se dote d'un notaire public (1^{ère} mention en 1266) et d'un consulat (1^{ère} mention 1368 mais certainement plus ancien). L'élévation au rang de chef lieu de châtellenie dans le second tiers du XIVe siècle s'appuie sur la présence d'un bayle¹⁷ et d'un châtelain¹⁸. Un marché est attesté au début du XVe siècle¹⁹ mais il est envisageable de le faire remonter au XIVe, voire XIIIe siècle.

¹⁷ 1368 : A.D.H.G. B, eaux et forêts, Comminges O1, coutumes de Castillon. SAMIAC (abbé J.F.), La Charte de Coutume de Castillon, BSALSA, 1918, p. 75.

¹⁸ 1375 : A.N., J 333 n°36.

¹⁹ En 1412 d'après HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges...*, op. cit., p. 491, note 117.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

- 1^{ère} église : **Vocable** : Saint Pierre

1^{ère} mention : en 1178 la chapelle est mentionnée indirectement par l'intermédiaire de son chapelain : « (...) *Sanz del Pueg, sacerdos, capera de Castelo* »²⁰

Paroissiale ou non : reste chapelle castrale

Bâtiment : grandes dimensions pour une chapelle castrale (environ 22 m x 10 m) et richement décorée. Le plan est simple : nef unique sans transept et chevet à pans coupés. Le portail ouest et celui plus décoré au sud portent des sculptures attribuables au XII^e siècle, alors que le chevet et le clocher-mur présentent des modillons de la première moitié du XIII^e siècle. L'édifice est en majeure partie roman mais il conserve les marques bien visibles de plusieurs remaniements. Le plus important est le surhaussement de tout le bâtiment pour aménager des créneaux entre l'extrados de la voûte et le toit et ainsi le fortifier. A partir des éléments que nous possédons sur le contexte historique, plusieurs période s'offrent pour la construction des ces créneaux : soit pendant le XIV^e siècle très troublé²¹ qui correspond l'élévation de Castillon en châtellenie, soit le XV^e siècle avec les Guerres de Religion²². La chapelle devint ainsi une ligne de défense supplémentaire ou, avec le château qui lui est accolé, un dernier réduit de défense.

Cimetière : pas avéré

- 2^{ème} église : **Vocable** : Saint Barthélémy

1^{ère} mention : 1383²³

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : oui

Bâtiment : l'église actuelle ne comporte aucun élément datable antérieur au XIX^e siècle étant donné que d'après les cadastres elle a été agrandie mais surtout déplacée d'une dizaine de mètres pour aménager une place. Le cadastre napoléonien suggère un édifice à trois nef et un chevet à fond plat faisant corps avec l'enceinte.

Cimetière : emplacement médiéval sans doute entre l'église et l'enceinte, proche de la porte nord disparue.

²⁰ HIGOUNET (Ch.), *Revue comité travaux historiques et scientifiques 1957*, cartulaire des templiers de Montsaunès, Acte 8.

²¹ Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cet aménagement au XIV^e siècle : les guerres de succession du comté de Comminges au début des années 1330, les guerres entre maisons commingeoise et fuxéenne à partir de 1350, ou encore les dévastations occasionnées par les routiers dans la seconde moitié du XIV^e siècle ou encore au moment où la maison de Foix récupère le comté de Comminges et les tentions que cela a suscité avec le roi d'Aragon.

²² En 1569, le roi Charles IX parle de « *chastel necessary pour la tuytion et défense du pays (...)* », CABANNES (H.), *Les chemins de transhumance...*, op. cit., p. 114. Document de 1574 sur la résistance de six soldats à Castillon qui ont réussi pendant 10 jours à repousser les assauts des huguenots, LESTRADE (Abbé J.), *Les Huguenots en Comminges*, op. cit., p. 125-126.

²³ Compte de décime de 1383 Vatican, collectiore, vol 35 fol 151-4 et vol 36 f° 158-60.



Fig. 7. Vue sur le chevet de la chapelle castrale montrant le surhaussement crénelé.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : bassin de confluence assez ouvert et de taille moyenne

Contexte économique du terroir : vallée du Lez, bassin alluvionnaire assez étendu pour être propice à l'agriculture. Le long d'une route principale reliant les hautes et moyennes vallées.

Autres sites à noter à proximité : le *Castéra* est un site situé à environ 500 m au nord de Castillon. Il peut avoir reçu un ancien ouvrage fortifié qui n'a laissé aucune trace si ce n'est quelques anomalies topographiques et des amoncellements de pierres. Il est possible que, lors de la mise en place de la seigneurie de Castillon, le site de *Castéra* a été supplanté à la faveur de Castillon.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : ce type de village s'est développé au point de devenir bourg castral, ce qui est rare dans le secteur. Seul le village castral de Seix, en situation géographique comparable dans la vallée du haut Salat, a connu un réel *incastellamento*. Il a connu plusieurs phases d'accroissements, avec un déperchement progressif de l'habitat et la création de faubourgs. Comme dans le cas de Castillon, le développement de Seix répond à une volonté politique, avec le roi de France qui s'installe dans la haute vallée du Salat à la fin de la Croisade albigeoise, en récupérant sans doute des droits que la maison toulousaine avait dans le secteur.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Salies-du-Salat présente davantage de similitudes morphologiques avec Castillon que Seix, ceci malgré des divergences géographiques dues à son implantation dans le piémont. De la même manière que Castillon, le vaste sommet était destiné à recevoir la résidence seigneuriale qui a regroupé en son pourtour un habitat qui, en se développant, s'est progressivement déperché. En outre, une chapelle castrale a également été construite au sein du *castrum*. Ce site faisait partie des résidences principales des comtes de Comminges²⁴. La morphologie et le type de développement quasi similaire de ce site est probablement du au fait qu'ils étaient chef-lieu de châtelainie du comté de Comminges, attesté au milieu du XIIIe siècle pour Salies-du-Salat et plus tard à partir du milieu du XIVe siècle pour Castillon.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

- LAHONDES (J. de), *Les églises fortifiées des pays de Foix et de Couserans*, Tours, éd. Bousrez, 1883, p. 5.
- LAURIERE (J. de), BSALSA, 1888, pp. 45-55. CABANNES, *Revue de Comminges*, 1899, pp. 113-114.
- SAMIAC (Abbé F.J.), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles)*, BSALSA, 1909, pp. 237-238.
- SAMIAC (abbé J.F.), *La Charte de Coutume de Castillon*, BSALSA, T. XV, 1918, pp. 70-76.
- REY (R.), *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, thèse pour le doctorat, Université de Paris, 1925, p. 150.
- HIGOUNET (Ch.), *Cartulaire des templiers de Montsaunès*, *Bull. philologique et historique*, acte n° 1, 1955-1956, p. 212.
- BABY (F.), *Cartulaire de Montsaunès*, BSALSA, T. XXXI, 1976, acte 1, p. 25, acte 11, p. 49.
- MOLET (J.C.), *L'occupation du sol dans le canton de Castillon au Moyen Âge*, mém. de maîtrise d'histoire UTM, sous la direction de Gérard Pradalié, 1995.
- LALANNE (Ch.), *Lumières nouvelles sur la chapelle de Castillon en Couserans* », Société des Etudes du Comminges, 2000.
- GUILLOT (F.), rapport de PCR 2004, pp. 17-18.
- LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales en haut Couserans*, vol. 1, mémoire de maîtrise UTM, 2005, pp. 100-104.
- BOURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), *La vallée de la Bellongue au Moyen Âge*, *Revue du Comminges*, 2006, pp. 173-208.

²⁴ A.N., J 320, n° 88, HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges...*, *op. cit.*, p. 98, 103, 114 et 504.

Habitat et fortification : Camarade
villages et bourgs castraux des XI-milieu XIIIe siècles
COMMUNE : Camarade ;
CANTON : Mas-d’Azil N° I.N.S.E.E. : 09073

Denis Mirouse

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : Exemple rare (dans le secteur) de regroupement villageois autour d’un château féodal, qui a perduré.

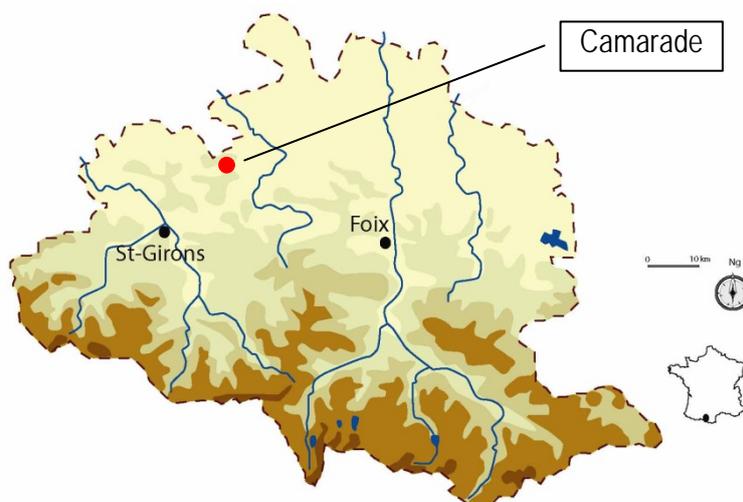


Fig. 1 : Situation

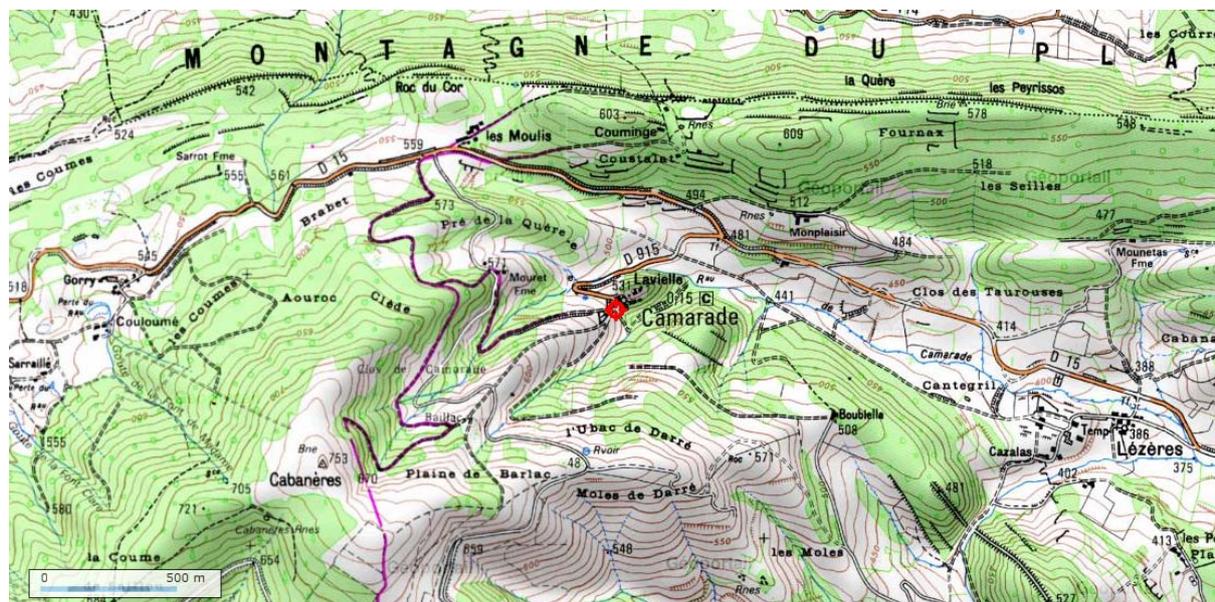


Fig. 2 : Situation sur carte IGN N°2046E (Le Mas d’Azil)

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
Début XII	Pons At donne à Guilhem son fils moine de Lézat l'église de <i>Domna fontis</i> avec la moitié de Saint-Lizier <i>d'Estilled</i> , le quart de Saint-Vincent d'Unjat, un casal à Ez et les dimes d'un lieu dit <i>a Deusaiuda subteriori</i> . <i>Domna fontis</i> est très probablement la font de Madame, à Cabanères (Camarade)	Lézat n°708	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I
1183	<i>Petrus Willelmi de Camarada</i> témoin de la donation à Combelongue de biens à Ram (Campagne-sur-Arize) par <i>Bernardus Arnaldi de Bordis</i>	ADA36J3 n° 14	
1183	<i>Petrus Willelmi presbiteri de Camarada</i> témoin de la donation à Combelongue de biens à Ram (Campagne-sur-Arize) par <i>Stephanus de Ram</i> Sont aussi mentionnés <i>Arnaldus de lesera et Poncius</i> son frère, ainsi que <i>Rogerus de Fitas</i>	ADA36J3 n° 14	
1186	Vital de Montégut reçoit Camarade d'Arnaud de l'Isle (frère de Jourdain III de l'Isle ?).	ADHG H Malte Camarade ??	analyse dans Du Bourg (M.A.), Histoire du grand prieuré de Toulouse, Toulouse, 1883, p.130
1211	Vital de Montégut donne le château de Camarade aux hospitaliers de Tor-Boulbonne (Bernard de Durban précepteur en 1212)	ADHG H Malte Camarade ??	analyse dans Du Bourg (M.A.), Histoire du grand prieuré de Toulouse, Toulouse, 1883, p.130
1211 ?	Mort de Vital de Montégut		
1211-1215	Mort d'Odon de Montégut son frère		
1246	Paréage entre l'abbé du Mas d'Azil et Roger IV de Foix	ADA H14	
1247	Bulle d'Innocent IV faisant mandat à l'archevêque de Narbonne de prendre connaissance du différend survenu entre le prieur de la maison de Saint-Jean à Toulouse et Roger, comte de Foix, au sujet du château de Camarade dont le susdit comte s'était emparé au détriment des religieux.	ADHG HMalte H317 n°2	analyse dans Du Bourg (M.A.), Histoire du grand prieuré de Toulouse, Toulouse, 1883, p.130
1263	Les châteaux de Camarade, Montfa et la seigneurie éminente sur l'hôpital de Tor-Boulbonne apparaissent au nombre des biens dénombrés par le comte de Foix. <i>Item superdominationem hospitalis Sancti Johannis del Tor...Item castrum</i>	?	H.G.L. t.VIII c.1511-1512.

	<i>de Montebruno...Item castrum de Camarada et castrum de Montephano</i>		
1268	Les églises Saint-Jean de Camarade et Saint-Pierre de Montfa, dépendantes de Sainte-Marie de Lasserre (Mas d'Azil) apparaissent dans les biens de l'abbaye du Mas d'Azil.	Bulle papale	C.M.A. p. 119
1271	Arbitrage entre Roger Bernard et Guillaume de Villaret, grand prieur de l'hôpital, au sujet de Camarade et Montfa	ADHG HMalte H317 n°2	analyse dans Du Bourg (M.A.), Histoire du grand prieuré de Toulouse, Toulouse, 1883, p.130
1272	Camarade, et Montfa sont en comté de Foix		H.G.L. t.VIII c.88
1288	Instrument par lequel apparaît que aux lieux de Dalmazain et Camarade est accoutumé de crier Foix, Foix pour monsieur le comte. Raimond de Bolcenac, châtelain	Doat 175 f° 59	

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N°2046E	Mas d'Azil
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier

CHATEAU : CAMARADE

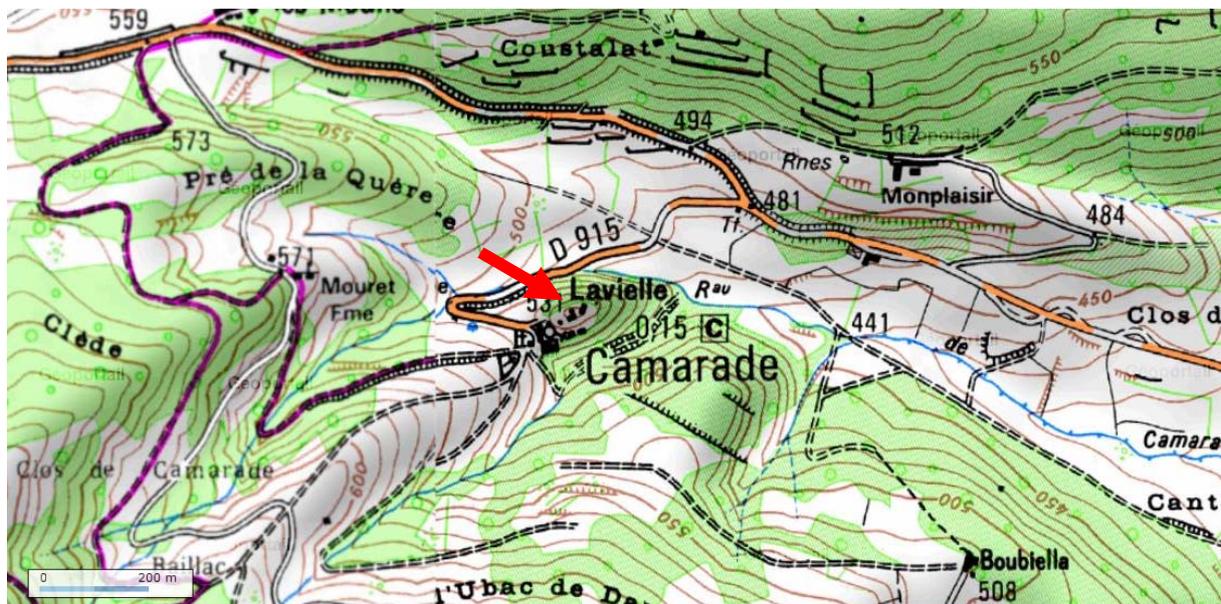


Fig. 3 : emplacement de l'ancien castrum sur carte IGN



Fig. 4 : cadastre sur orthophoto

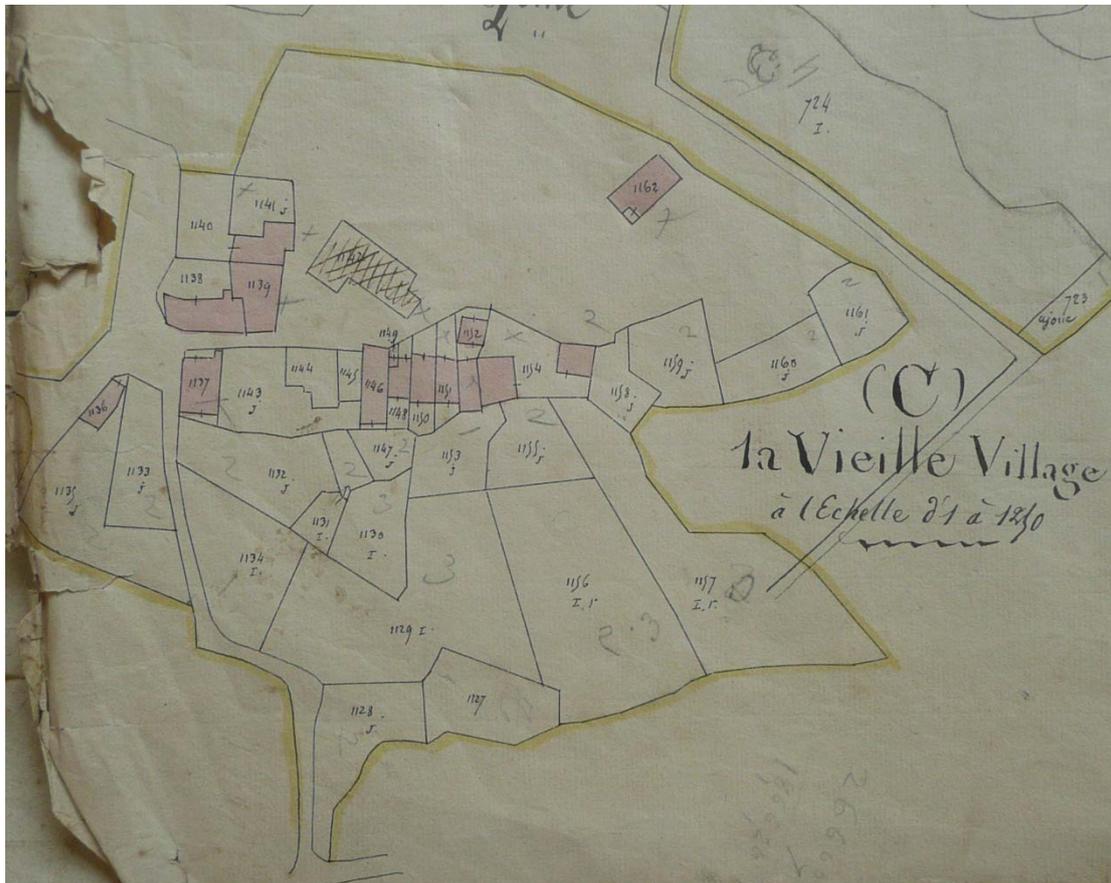


Fig. 5 : situation sur carte IGN N°2046E (Le Mas d'Azil)

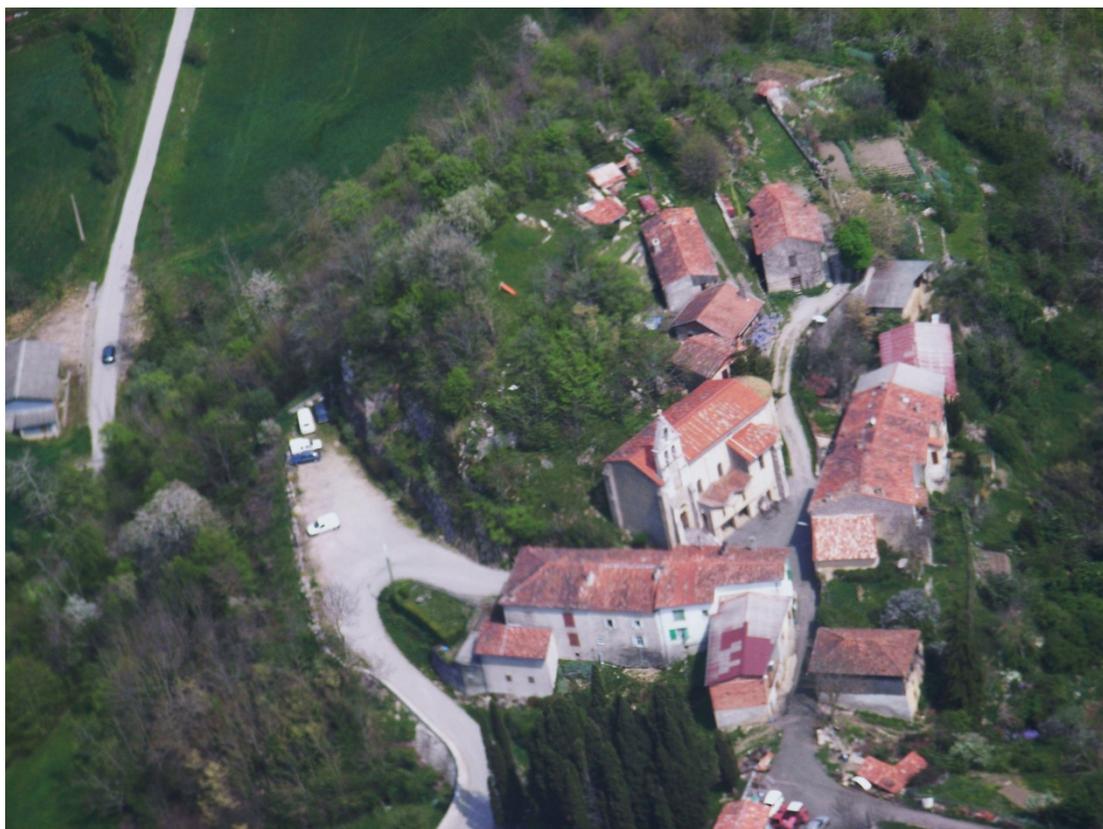


Fig. 6 : vue aérienne

Coordonnées lambert Ile : X=514330 Y=1787620

1^{ère} mention : 1186

Terminologie : *Camarada*

Type topographique : piton rocheux

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Camarade (dont l'étymologie celtique fait directement référence à un chemin et à une frontière²⁵) se situe à la croisée de 2 chemins naturels : un sillon est-ouest qui longe le Plantaurel dans toute sa largeur, reliant en l'occurrence Ariège, Lèze, Arize, Volp et Garonne ; une ligne nord-sud de partage des eaux/chemin de crête qui relie le Plantaurel au bassin versant du Salat, et qui théoriquement constituait limite orientale de la première cité de Comminges (1^{er}-III^{ème} siècles)²⁶.

Situation dans le paysage : domine directement le chemin est-ouest

Description des vestiges : aucun, le site a été entièrement démantelé par les troupes royales en 1625 avant le siège du Mas-d'Azil.

²⁵ Selon P.H. Billy, c'est le pendant gascon du type Chamarande, bien identifié dans le nord de la France. Pour s'en convaincre, le Geoportail donne 3 Camarade entre les rivières Arrats et Gimone, limite antique et diocésaine entre Auch et Toulouse ainsi que chemin protohistorique bien identifié,

²⁶ Selon Pline l'ancien, au 1^{er} s, les Consorani se partageaient entre Aquitaine (*convenarum*) et Narbonnaise (*Tolosa*), ce qui laisse entendre que la haute Arize, plus tôt romanisée et tournée vers Toulouse était alors séparée du Salat, intégré à la cité des convènes



Fig. 7 : vue surplombante

SEIGNEURIE du château :

Avant 1186,

Seigneur(s) éminent(s) : ?

Seigneur(s) immédiat(s) : Arnaud de *Insula*

Entre 1186 et 1211,

Seigneur(s) éminent(s) : prob. comte de Comminges

Seigneur(s) immédiat(s) : Vital de Montégut

Entre 1211 et 1246-1247,

Seigneur(s) éminent(s) : ?

Seigneur(s) immédiat(s) : le commandeur de Tor-Boulbonne

Entre 1247 et 1271-1272,

Seigneur(s) éminent(s) : le comte de Foix en conflit avec les hospitaliers

Encadrement seigneurial : Raimond de Bolcenac, châtelain ?

Après 1272,

Seigneur(s) éminent(s) : le comte de Foix

Encadrement seigneurial : Raimond de Bolcenac, châtelain

Camarade devient alors le chef-lieu d'une chatellenie comtale de la basse Arize (approx. l'ancien Dalmazanès). Il reste jusqu'au milieu du XVIIIème s. le point de passage obligé entre basse Arize et Salat.

La seigneurie de Camarade, par sa position à un carrefour, a pour les puissants, et depuis au moins le XIIème siècle, un intérêt stratégique indéniable :

Pour les commingeois du XIIème siècle, elle constitue un pont avec la basse Arize, (en aval des Bordes-sur-Arize, rive gauche) où ces chevaliers exercent une domination quasi exclusive (famille de Montégut, Exil/Eycheil, Francasal,...ainsi que l'abbaye de Combelongue à Campagne).

Pour les hospitaliers, il faut peut-être restituer le contexte du début de la Croisade albigeoise, et constater que cette même année de 1211, trois châteaux (Capoulet, Bonnac et Camarade) furent donnés aux hospitaliers par trois puissants seigneurs parmi les plus « hérétiques » (respectivement Pons Arnaud de Château Verdun, Bernard de Durfort, et Vital de Montégut dont l'évêque du Couserans s'est si souvent plaint). Il faut donc peut-être voir ces donations comme des gages donnés à l'église catholique, par l'intermédiaire d'un ordre ecclésiastique alors très proche de la noblesse locale (Bernard de Durban, commandeur de Tor-Boulbonne, bénéficiaire de Camarade et Bonac). Il s'agit peut-être aussi d'une façon voilée de conserver certaines positions ou du moins d'éviter qu'elles ne reviennent à un autre ?

Pour le comte de Foix au milieu du XIII^{ème} siècle, il s'agit de la même manière de couper ce lien, de reprendre contrôle sur l'entier Dalmazan, (qui selon le partage de 1002 lui revient), et de consolider la frontière occidentale du comté.

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : castral, habitat et église Saint-Jean regroupés au pied du château, versant sud

Situation et voies : idem château **Alt** : 531 m.

Toponyme : *Camarada*

1^{ère} mention : 1183

Superficie de l'habitat : 0,8 Ha comprenant le château

Organisation topographique (travailler le parcellaire, rechercher les moulons aristocratiques ou autres) **et évolution de l'habitat** :

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Avant le château, début XII^{ème} siècle ?

Eglise : du lieu de *Domna Fontis* **Vocable** : inconnu ... probablement sainte Marie ?

1^{ère} et dernière mention : début XII^{ème} s.

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : probablement

Bâtiment : disparu

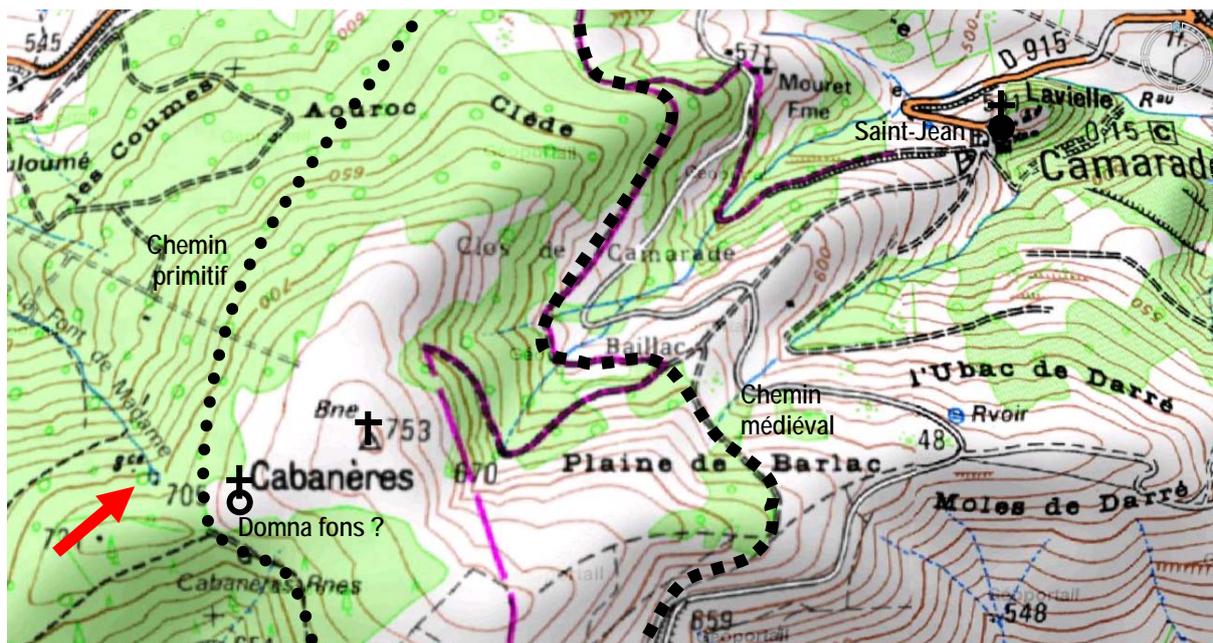
Cimetière : ?

Une donation à un moine de Lézat datée du début du XII^{ème} siècle concerne un ensemble de biens (églises, casal, dîmes) qui, pour ceux qui sont connus, sont limitrophes de Camarade (*Estilled/Estelette, Ec/Ez*) ou dans le même massif du Plantaurel (*Ungad/Unjat*). Des deux autres non identifiés, le lieu dit de *Domna fontis* nous semble correspondre au toponyme « Font de Madame » (Lamb.Ile X=512750 Y=1786950).

En plus d'être le seul toponyme connu de nous qui puisse correspondre, cette source se trouve au col de Cabanères, sur le présumé chemin protohistorique (*Cam-randa*), non loin des ruines d'un habitat (Cabanères). Le chemin semble ensuite s'être déporté sur le versant est du Cabanères, pour desservir le castrum du XII^{ème} siècle, et les secteurs mieux exposés défrichés.

Sur le sommet proche, à 300 m (Lamb.Ile X=513120 Y=1787000), se trouvait, il y a peu, un calvaire, qui pourrait garder le souvenir de l'ancien lieu de culte.

A 2 km plus au sud, sur la même crête et dans une position comparable, au lieu-dit Parevent près de Guilhem, H. Mesnard a recueilli la tradition d'une église.



Après le château

Eglise : Camarade **Vocable :** saint Jean

1^{ère} mention : indirecte 1183, puis 1268

Un dénommé Petrus Wuillelmi est dit prêtre de Camarade en 1183.

Mais il reste possible que Camarade, par le fait qu'il tire son nom d'un ancien chemin, désigne un périmètre plus vaste que le château, et que l'église d'alors soit celle de *Domna fons*.

Cette hypothèse laisse ouverte celle d'une construction de l'église castrale par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à la suite de l'acquisition du château, voire par les bénédictins du Mas d'Azil dans la seconde moitié du XIII^{ème} s.

Cette église, en effet, est associée en 1268 à Saint-Pierre de Montfa, et Sainte-Marie de la Serre, dont elles dépendent, toutes deux créations nouvelles. Ce dernier cas de figure serait alors plus dans la norme des églises castrales du secteur (Saint-Michel de Castelnaud, Saint-Paul de Clermont, Saint-Pierre de Montesquieu, Saint-Lizier de Moulis, Saint-Pierre de Castillon et bien sûr Saint-Pierre de Montfa).

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : oui

Bâtiment : détruit au XVII^e s., bâtiment du XIX^e s.

Cimetière : oui

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir :

Territoire montagneux et boisé de frontière traversé par une voie de pénétration nord-sud qui a permis le défrichement.

Contexte économique du terroir :

Elevage

Salines.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Seul exemple avec les Bordes-sur-Arize d'un village castral n'ayant pas été déserté.

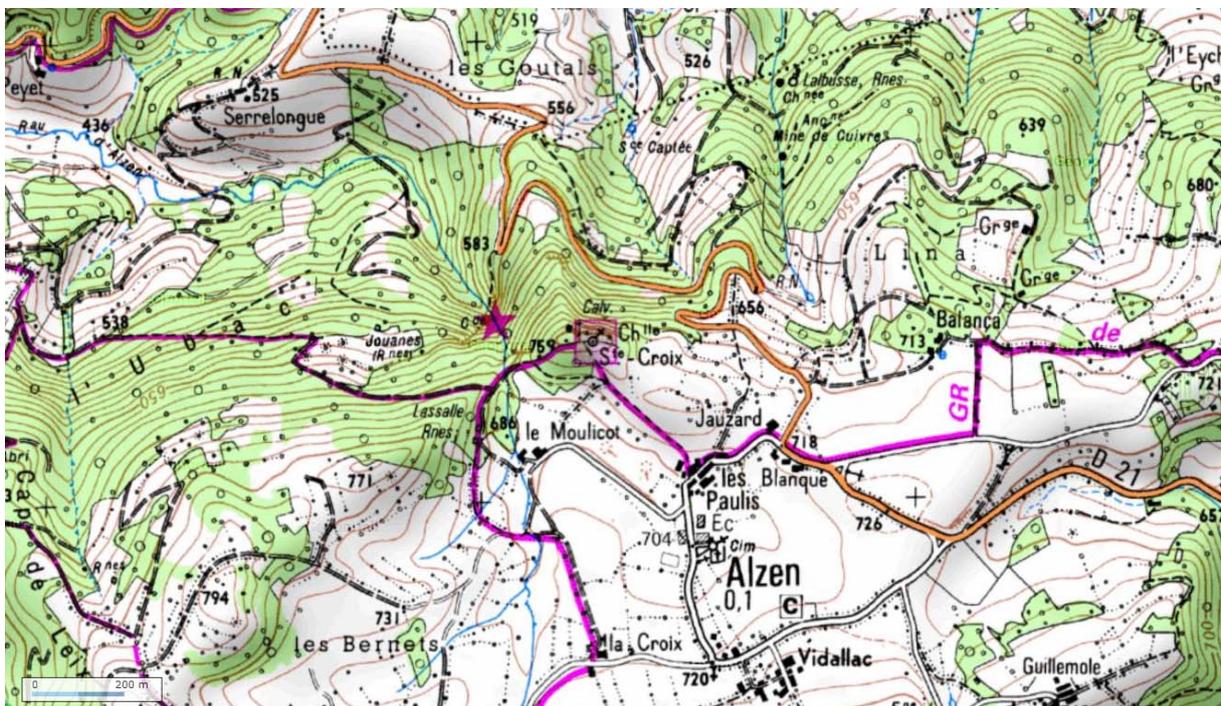
Habitat et fortification : ALZEN - Montagne

castrum

COMMUNE : ALZEN

CANTON : LA BASTIDE DE SEROU N° I.N.S.E.E. : 09009

Denis Mirouse



Alsen (en Couserans)

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1130	<i>Raimundus Guillelmi Dalsen</i> donne son fils Raimond à l'abbaye du Mas d'Azil, ainsi que la moitié de la villa d'Aron et l'église Saint-Pierre qui y est fondée en accord avec Jordan, évêque du Couserans, ainsi que <i>Petrus Raimundi et Raimundi Sancii de Ravad</i>	Cart. Azil n° 38	
1167 5déc.	Roger Bernard, comte de Foix, fait serment de fidélité envers Raymond, comte de Toulouse, et reçoit de lui les terres de Roger Trencavel, rallié au roi d'Aragon. Il reçoit aussi entre autres les châteaux de Péreille et d'Alsen <i>Item sit manifestum, quod ego Raimundus comes Tholose, dono tibi Rogerio Bernardo Fuxensi comiti & uxori tue Cecilie vestrisque infantibus omnique vestrae posteritati per me & per meos successores castrum, quod vocatur Parela, & totum seniorivum quod habeo & habere debeo in terra quae vocatur Ulmes, et dono tibi Alsen et omnia castra quae habeo et habere debeo in comitate Fuxensi...</i>		HGL T VIII, col.274
1194	« Accord entre Raymond Roger, comte de Foix, et Bernard Amiel de Palers, par lequel le comte lui donne le château, justices et lieu de Baulou et Cadarcet avec ses appartenances, censives, questes, leudes et généralement tout ce qu'il peut avoir audit lieu et ledit Amiel lui donne tout ce qu'il a depuis le château de Labarre jusqu'al casse d'Amelij,... »,	A.D.A. E6 css19 n°33 p.266.	
1200	Ramond de <i>Perelhe</i> et Jourdain de <i>Perelhe</i> vendent à Ramond Roger, comte de Foix... ce qu'ils ont au château de Pailhès, Cette donation semble à l'origine de la seigneurie et commune de Montnesple, dont les contours dès 1256 sont déjà extraits de la vaste seigneurie de Pailhès. Montnesple constituera une enclave (fuxéenne) dans l'enclave royale en pays de Foix.	A.D.P.A. E392.	
1202	« ...am Bertrand de Durban se fet home de mossen Ramon Rogier comte de Foix et sos homes et li feran ad iutory de Bernat Amielh de Palhes et de tots	A.D.P.A. E392, f°XXXV.	

	homes del mon. En marge : am Bertrand de Durban se fec home de Mossen Ramon Rogier contra lo senhor de Palhes »,		
1226	Renouvellement de 1167	?	Rumeau BSA 1912-1913 p.69
1230, 27 juin	<i>Pateat universis, quod nos Raimundus, Dei gratia comes Tolose et marchio provincie, recognoscimus nobis Rogerio Bernardi, per eandem comiti Fuxensi, concessisse, reddidisse ac donasse per nos et per omnes nostros succesores vobis et vestrīs successoribus, firmo ac perpetuo dono, (...), et omne illud dominium quod habebamus et habere debebamus in castro castriverduni, & in Castro de Ker, & in Castro de Rabat, & in castro de Alseno, & in terra Bernardi Amelii de Paleriis, et in omnibus pertinentiis eorundem</i>		HGL T VIII, col.925-926
1242-43, 22 fev.	<i>Instrumentum, per litteras alphabeti divisum quo Bernardus Amelii, dominus de Palheriis, recognoscit se castra de Rocafissada, de Alsen, de Artigad et de Bordis villas et forcias de Castelanis, de Monteils, de Cadarcet, de Lanos, de Savarat, de Selas, nec non forciam Ramundi de Montemauro de Monteganha, cum pertinentiis, a domino suo R. comite Tholose provincia marchione, in feudum tenere</i>		Teulet, <i>Layettes du trésor des chartes</i> Paris Plon, 1863, p.493, n°3028
1244	Raymond Sans de Rabat et Pierre Raymond, son fils, rendent hommage à Roger, comte de Foix, pour les seigneuries de Rabat, Miramont et Alzen	inv. Tour ronde ?	Rumeau BSA 1912-1913 p.70
1272	<i>Castrum de Alsenh</i> mentionné dans la délimitation du comté de Foix		
1309	Raymond de Durfort seigneur d'Alzen accorde une charte de coutumes aux habitants d'Alzen	ADA, E 80	
1344	Raymond de Durfort seigneur d'Alzen	AN JJ 75 n°89	HGL X n°381 col. 955-956
1370	Noble Jean de Durfort, fils et légataire universel de noble Arnaud Guillaume de Lordat, autrefois seigneur de Sort et d'Alzen en Couserans, vend à noble Raymond de Durfort, baron, damoiseau de la ville de Pamiers, toute la haute et basse juridiction qu'il, possédait dans le lieu et les appartenances de Nescus.		<i>Bulletin paroissial d'Alzen</i>

1372	Le comte de Foix consent un bail en commende du château d'Alzen en faveur de Migou de Roquefort		<i>Bulletin paroissial d'Alzen</i>
------	---	--	------------------------------------

Montagagne

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1191	<i>Ego Poncius de franc casal...cum uxore nostra Gauzio...damus...casalem de castanes...quem casalem Arnaldus desped noster antecessor nuper liberus donaverat... Vital montis acuti garant... témoins v. de monte acuto, Celebrunus et Surdus de taurina, bernardus des corma beu.</i>	ADHG Malte Gabre Capoulet n°1	
1243	<i>Instrumentum, per littera alphabeti divisum, quo Bernardus Amelii, dominus de Palheriis, recognoscit se castra de Rocafissada, de Alsen, de Artigad, et de Bordis, et fortias de Castelariis, de Montels, de Cadarcet, de Lanos, de Sabarat, de Selas necnon fortiam Ramundi de Montemauro de Montaganho (...), a domino suo R. (Raimundo) comite Tholosae provincia marchione, in feudum tenere »,</i>	AN	<i>Teulet, Layettes du trésor des chartes, Paris, H. Plon, 1863-1909, 5 vol. (abrégé Teulet), t.2, p.493, n°3028.</i>
1259	Bertrand, Bernard et Arnaud frères, fils de Raymond de Montmaur donnent le terroir des Algarils à Gabre	ADHG Malte Gabre Capoulet n°2	
1268	<i>ecclesiam sancti Eusebii de Nant cum capella de Montagagno</i> sont confirmés comme biens de l'abbaye du Mas-d'Azil par bulle papale	<i>C.M.A. p.119.</i>	
1288 ?	Transaction entre le commandeur de Gabre et les Civavols pour raison du casal de Castanès. <i>L'an mil deux cens guictante guict comme proces fiest men entre frères Hugues de Lito commandeur de l'hospital de Gabre – d'une part, et Jean Bertrand Guilhem et Arnaud de Civavols frères prieurs...pour raison de la vente du casal de Castanes avec ses appartenances, suivant qu'il est enfermé dans les dimaires des églises de Saint Medard et St Pierre de Montegagne.....il y est aussi question d'un castlario.</i>	ADHG Malte Gabre Capoulet n°5	
1289	<i>Peregrin de Savinhac, procuratore nobilis viri girino de Amploputeo militis</i>	ADA,36J12 n°2	

	et sa femme Anglaise échangent <i>claustrum/castrum et villam de Montaganha</i> avec Combelongue contre ce qu'ils ont <i>in valle de Fraisinetto et in nova bastida facienda</i> .		
--	--	--	--

Alsen a souvent été confondu avec Ulsen suite à une interprétation de P.Ourliac dans le cartulaire de Lézat

Ulsen (en Daumazan)

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
Fin X° Début XI°s	série de Donations concernant Ulsen qu'Ourliac interprète à tort comme étant Alzen (et à la suite P.Weiss, C.Vidal et bien d'autres), à cause d'une mauvaise transcription (Alseno n°1743) malgré qu'il soit situé en Daumazan, et dans un dossier proche de Betchat.	Cart. Lézat, n° 1741, 1742, 1743, 1744	Edition par Ourliac-Magnou
1176 vers	Ulsen, apparaît pour partie au patrimoine de <i>Dodo</i> de Comminges	ADHG, Malte Montsaunès	Higounet Ch., <i>Cartulaire des templiers de Montsaunès</i> , Paris, 1957.
1232	<i>Frater Petrus de Olsen</i> témoin d'un acte concernant Saint-Julien (doit dépendre du prieuré de Saint-Christaud ou de Betchat)	Lézat, 259	Edition par Ourliac-Magnou
1238	<i>Raimundus d'Olsen</i> témoin d'une donation à Betchat par le curé de Saint-Christaud (en Volvestre)	Lezat, 1732	Edition par Ourliac-Magnou
1245, 12 avr	<i>A. Dolsen et Guillelmus filius ejus</i> sont témoins de la restitution par Roger de Ganac de la justice sur les <i>villa et castrum</i> de MontSabaoth	Léza,t 234	Edition par Ourliac-Magnou

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2047ET	La Bastide-de-Sérou Massat Pic des Trois Seigneurs
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier

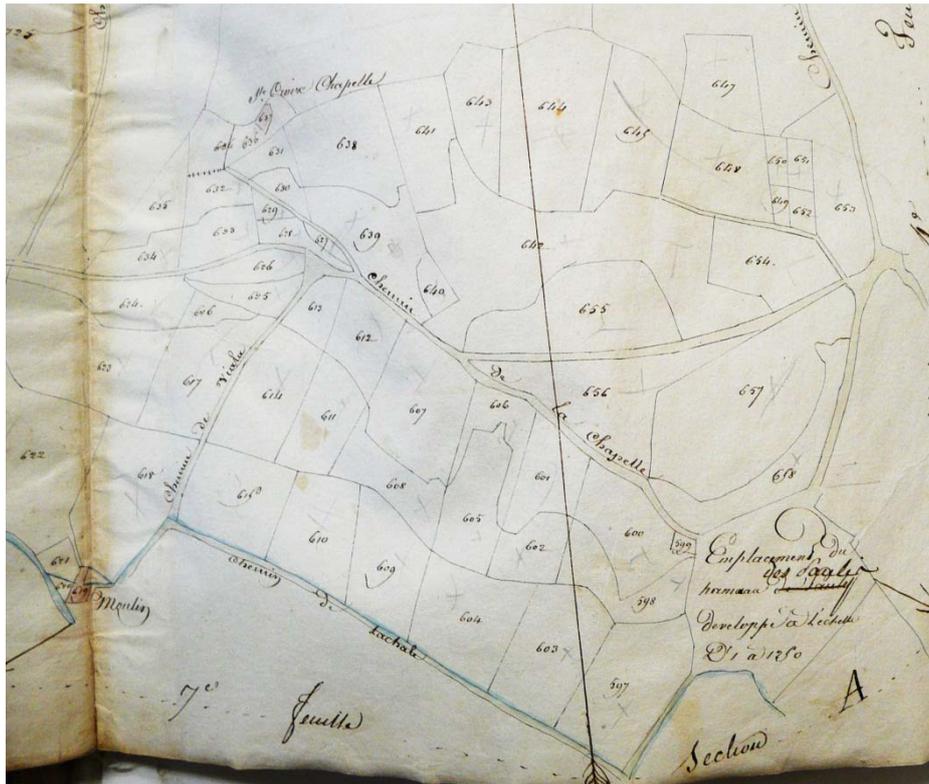


Fig. 8 : cadastre Napoléonien (secteur entre ancien château, moulin et hameau des Paulis)



Fig. 9 : représentation de la bastide de Sérou et du château d'Alzen sur une carte de la seigneurie de Castelnau-Durban (1698 ADA36J)



Fig. 10 : Alzen et le réseau routier vers 1730 (SHAT, J10C 1331 f° 2, Carte du comté de Foix et du Conserans de la vallée d'Arran....)



Fig. 11 : Alzen, Montels et Unjat, forteresses de Bernard Amiel de Pailhès en 1243

CHATEAU : Alsen**Coordonnées lambert II étendu : X=529065, Y=1777030****1^{ère} mention : 1167****Terminologie : castrum****Dernière mention : sa tour maîtresse figure encore sur un plan de 1698****Type topographique : roque****Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :**

Se trouve au bord du plateau d'Alzen, où l'habitat est assez dispersé, réparti entre une multitude de petits hameaux portant des noms issus d'anthroponymes.

Situation dans le paysage : domine tout le Séronais**Description des vestiges :**

Le castrum est entièrement arasé, et il est donc bien difficile d'en faire une description.

Seule une chapelle présente encore des élévations significatives. La bibliographie en fait la chapelle du château : on la date du X^{ème} siècle. Selon nous, il s'agit plutôt d'une création moderne, car malgré sa petite taille, elle ne présente aucun caractère ni emploi de style roman. De plus, elle est dédiée à l'exaltation de la Sainte Croix et est associée à un calvaire qui occupe l'emplacement de la tour maîtresse. Nous pensons même qu'elle a pu être édifiée dans le contexte de la contre-réforme et du concile de Trente qui encouragèrent tout particulièrement la dévotion à la Croix. A Alzen, on aurait profité du formidable promontoire dominant Séronais et Plantaurel pour affirmer haut et fort la foi catholique.

Sur un plan de la seigneurie de Castelnaud-Durban en 1698 figure encore la tour maîtresse du château.



Fig. 12 : la tour d'Alzen en 1698

CHATEAU : fortia**Coordonnées lambert II étendu : X=525,180, Y=1775,880****1^{ère} mention : 1243****Terminologie : fortia Ramundi de Montemauro de Montaganho.****Type topographique : roque****Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :**

Le nom même de la fortification laisse entendre qu'elle est associée à un itinéraire qui permet de gagner la montagne. Dans les faits, elle surplombe directement un chemin qui part de Nescus en vallée, passe entre les hameaux d'Aspa et du Rey pour rejoindre les crêtes au Bourget. Ces crêtes amènent ensuite vers le col de Péguère où se trouve aujourd'hui la Tour Lafont et qui donne accès au Massatois comme au Tarasconais

Description des vestiges :

Le site se trouve au point culminant et rocailleux d'une crête allongée. Cette roque est aménagée en petit éperon barré par le creusement d'un fossé dont les déblais sont venus rehausser et emmoter la partie protégée. Aucune élévation n'est aujourd'hui visible.

Le fossé apparaît aujourd'hui comme partie d'un chemin cadastré. La parcelle qui correspond au réduit défensif est restée de nos jours terrain communal.



Fig. 13 : les vestiges de la *fortia* de Montagne

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

Avant 1191, comte de Comminges

Après 1243, comte de Toulouse

Seigneur(s) immédiat(s) :

Jusqu'en 1191, Arnaud d'Aspet puis Pons de Francasal

Après 1191, le commandeur de Gabre (foncier) et implicitement Bernard Amiel de Pailhès (justice), sur les terres duquel la commanderie venait d'être fondée.

En 1243, Raymond de Montmaur probablement en fief de Bernard Amiel de Pailhès.

Ce dernier semblait disposer aussi de la villa des Garils dont ses fils

Seigneurs (lignée des Bernard Amiel) de Pailhès et seigneurs de Rabat

Il s'agit donc très probablement à l'origine d'un alleu de la dynastie des Amelius dont Pailhès, Rabat et Péreille sont les branches descendantes, différenciées au cours du XIIème siècle.

Famille de Durfort au XIVème siècle.

Un lien est sans doute à établir entre la prise en fief d'Alzen par le comte de Foix en 1167 et la volonté des seigneurs commingeois de mettre dans les mains d'un ordre monastique « ami » la partie de leur territoire directement au contact avec le rival fuxéen.

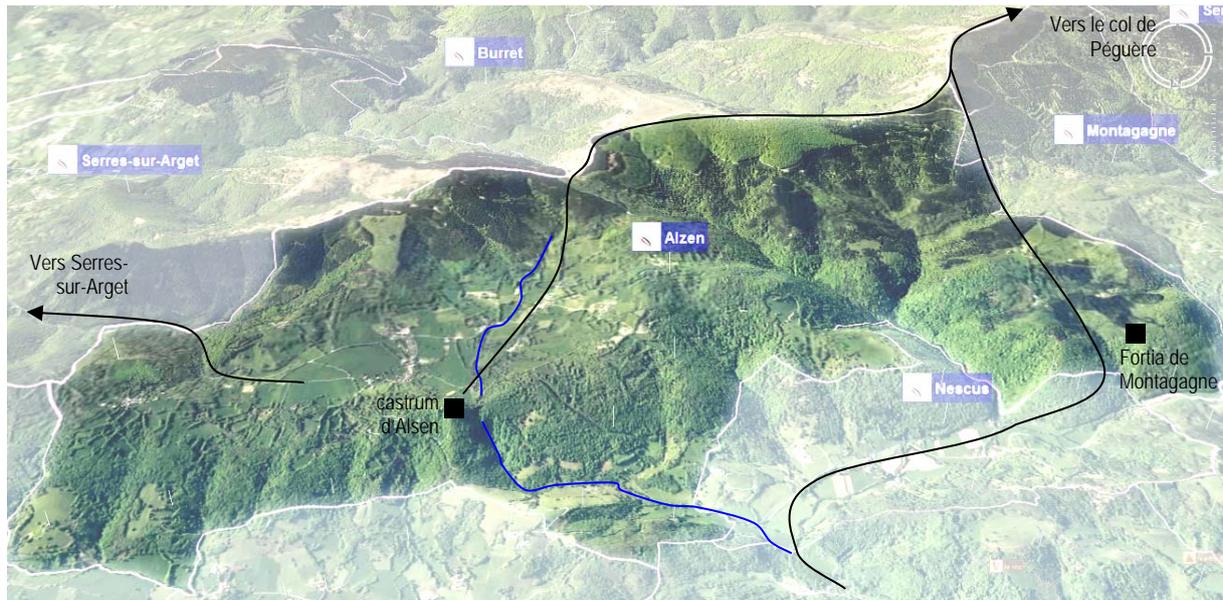


Fig. 14 : la commune d'Alzen

LE VILLAGE/HABITAT : La commune d'Alzen est constituée de deux communautés : celle d'Alsen parlant Languedocien et celle de Montagne del Rey appelée aujourd'hui section de Languedoc de parler gascon. Les *villae* d'Alsen et de Montagne sont caractérisées par un habitat dispersé, réparti en une multitude de hameaux.

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) :

Extraction de minerai de fer attestée par l'archéologie au XII^{ème} siècle et poursuivie jusqu'au XIX^{ème} siècle.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable : saint Martin

1^{ère} mention : 1309, charte de coutume

(Dernière mention) :

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : paroissiale

Bâtiment : moderne

Cimetière : attenant et mentionné en 1309

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

- « Notes relatives à la baronnie d'Alzen, près de la Bastide de Sérou », R. Rumeau, BSA 1912
- « Art et archéologie dans le canton de la Bastide de Sérou », J. Baylé, BSA 1976
- « Charte de coutumes communales d'Alzen, canton de La Bastide de Sérou, 1309 », R. Rumeau, BSA 1913
- « Bulletin paroissial », abbé Soulié, Poitiers, 1931-1938

Habitat et fortification : Cintegabelle
Type : village et bourg castral des Xe (?)-milieu XIIIe siècles
Bourg Castral fin Moyen Âge
Fortification villageoise XIVe siècle ?
COMMUNE : Cintegabelle
CANTON : Cintegabelle N° I.N.S.E.E. : 31145

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : site de plaine.
 Exemple d'un ouvrage castral ancien (fin Xe siècle) et comtal ayant groupé un habitat.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
960 vers	Testament d'Hugues, évêque de Toulouse ¹ . Il confirme les biens qu'il a donnés auparavant. Il donne le reste		H.G.L., V, acte 109, col. 236 - 239. CATEL, <i>Hist. du</i>

¹ Membre de la famille comtale de Toulouse. D'après DEBAX H., *Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XI^e-XII^e siècles)*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1997, p.69. Alors que les auteurs d'H.G.L. supposent qu'il était de la famille comtale carcassonnaise, voir Tome III, p. 231. D'après ces derniers, il aurait été évêque depuis 926.

	de ses possessions à Saint-Stéphane de Toulouse. ² ... <i>l'alleu de Cintegabelle...</i>		<i>Languedoc</i> , pp. 858-9.
vers 1002	Projet de testament du comte, Roger de Carcassonne. ... Et ce <i>castellum</i> nommé <i>Sancta Gavella</i> , avec ses alleux et ses appartenances, revient à mon fils Ramon...	Cop. fin XII ^e et Moderne : A.D.A. E1. Cop. XIIe : A.D.A. 1 MI5/R3, ADPA E 394. Cop. Doat, 165, f°86.	H.G.L., V, acte 162, col. 344-346.
1151, id. juin 3	Ramon Trencavel, vicomte donne à Roger, comte de Foix, sa fille <i>Cecilia</i> pour femme ³ et lui constitue une dot de 10000 sous de melgoriens et les deux <i>castra</i> de Cintegabelle et de Montaut, sa part du bois de Boulbonne (de la colline d' <i>Alsapa</i> ⁴ jusqu'à l'Ariège), le tout uniquement en usufruit.	Cop. doat, 167, f° 73.	-
1218	Acte (<i>memoria</i>) narrant que le roi de France avait demandé au comte de Toulouse de restituer à l'abbaye de Boulbonne les biens qui lui avaient été usurpés sur les terres des granges d'Ampouillac, de Tramesaygues et sur le territoire de <i>Tayssoneriis</i> ⁵ ... suite à quoi le comte s'empara des droits de Bernat de Durfort ⁶ sur Cintegabelle...	Cop., Doat 83, f°364.	-
1231, 3 juin.	Bos de Sainte-Gabelle, Ramon Bigoth et Guilhelm de Calmels déclarent que feu Ramon Roger, comte de Foix, leur avait demandé de venir à Tramesaygues ⁷ pour s'entendre avec l'abbaye de Boulbonne et Aicard de Cintegabelle qui se disputaient des terres situées entre Calmont et l'Hers.	Cop. Doat, 84, f°50.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1899.

² Il paraît avoir survécu jusqu'en 972, date à laquelle il autorise à la demande de l'abbé de Lézat, Garin, un évêque Bernat (de Coinges) à consacrer l'église de Tramesaygues. D'après les éditeurs du cartulaire de Lézat, p. XXXIV.

³ Mariage de réconciliation de ces deux familles, sous l'influence du comte de Barcelone.

⁴ Claudine Pailhès, BSA, 1999, localise ce bien entre Vixiège et Hers au nord de la commune de Mirepoix ou vers Lapenne, p. 116.

⁵ Les Taychounières (taychou = blaireau), non situé.

⁶ Frère de Pons Adémar de Roudeille et co-seigneur de Saverdun. On peut raisonnablement supposer qu'il s'agit ici de Durfort en Ariège ; site castral XIVe ou XVe siècle. Eglise St-Sernin, Ménard, p. 136. A pour annexe une église à Bessas.

⁷ Lieu-dit de la commune de Cintegabelle, arrondissement de Muret, Haute-Garonne, juste à la confluence entre Ariège et Hers, 600 m en arrière de Boulbonne.

1233, 13 id. avril.	Pons, abbé de Boulbonne, absout Bernat de Durfort ⁸ et ses vassaux, habitants de Saverdun, de Cintegabelle... sujets de plainte qu'il avait envers eux pour avoir brûlé la grange d'Ampouillac.	Cop. Doat, 84, f°79.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1900.
1240, 12 des kal mars.	Interrogatoire de Roger-Bernat, comte de Foix, devant les inquisiteurs : frère W. Aton, des frères prêcheurs, et frère Stéphane, des frères mineurs. ...Il y a dix ans, dans le <i>castrum duroforti</i> , avec Pons Adémar, des hérétiques étaient en présence de Isarn de Cintegabelle, ..., milites, ...	Cop. Doat, 170, f°126.	-
1246, kal. fév.	Bulle d'Innocent IV qui confirme la transaction qui a eu lieu entre l'abbé de Boulbonne, le prieur de Moissac, le prêtre de Cintegabelle et le vicaire de la Salvetat concernant le prieuré de Cintegabelle.	Cop. Doat, 84, f°177.	-
1246, août	Le roi de France demande à J. de Cranis, sénéchal de Carcassonne de récupérer pour l'abbé et les moines cisterciens de Boulbonne, la grange du nom qui avait été spoliée par Guilhelm Bernat, bayle de Sainte-Gabelle.	Cop. Doat, 153, f° 245 ^b	H.G.L., VIII, acte 390 – IV, col 1191.
1247, 5 juil.	Bertran de Orcianis, chevalier, oncle de Peire Saquet, chevalier, rend une sentence arbitrale sur un différend entre Peire Saquet pour lui et Fabrisse sa femme, fille de Guilabert de Pech Auriol, chevalier et de Saura de Cintegabelle et l'abbaye de Lézat à propos des terres de la succession de Ramon et Peire de <i>Justiniaco</i> , chevaliers, frères de Fabrisse.	Cop. Doat, 102, f°46.	-
1249, 11 juil.	Ramon de Justiniac, fils de Guilhabert de <i>Podio auriolo</i> , chevalier, et le seigneur Saure de Cintegabelle avec sa femme, confirment le compromis intervenu entre le beau-frère de Ramon, Peire <i>Saqueti</i> et Peire de Dalbs, abbé de Lézat, au sujet de l'héritage de Ramon de Justiniac et de Pons, son frère.	Cop., B.N., ms lat. 9189, f° 172 b. Cop., Doat, 102, f° 46.	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, acte 1056.
1255	Le sénéchal de Carcassonne à la demande du roi de France, Louis, ordonne de juger les différends entre	Cop. Doat, 84, f°321.	-

⁸ Frère de Pons Adémar de Roudeille et co-seigneur de Saverdun.

	l'abbaye de Boulbonne et le domaine du comte de Toulouse. Le sénéchal demande aux abbés et consuls de Cintegabelle de produire les actes de leurs revendications.		
1256, 14 fév.	G., archevêque de Narbonne, demande à l'évêque de Toulouse d'excommunier les officiers à Cintegabelle d'Alphonse, comte de Toulouse, car ils s'étaient saisis par la violence des granges et moulins de Tramesaygues, Ampouillac ⁹ , Artenac ¹⁰ qui appartenaient à l'abbaye de Boulbonne, et avaient maltraité les moines, incendié le clocher de l'église de Tramesaygues ¹¹ et pillé les vivres qu'elle contenait ¹² .	Cop. Doat, 84 f°339.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1908.
1258, 25 oct.	Peire de Provins, sergent du roi de France déclare avoir interdit l'entrée du pays de Foix et de Mazères qui sont sous la sauvegarde du roi de France, à Guilhem de Tougès, chevalier et bayle de Cintegabelle. Ce dernier a passé outre cette interdiction menant de nombreux ravages dans ces régions.	Cop. Doat, 85 f°1.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1909.
1258, 8 kal. nov.	Peire de Provins, serviteur du roi de France, reconnaît que Guilhem de <i>Togesio</i> , chevalier, bayle de Cintegabelle entra dans Mazères avec des hommes d'armes, démolit la ville et s'empare des granges et moulins de l'abbaye de Boulbonne et ravage le comté de Foix contre l'ordre du roi de France qui lui avait ordonné de protéger Boulbonne et le comté.	Cop. Doat, 85, f°1.	-
1270, à la St-Martin d'hiver	Peire de Auriol, chevalier, sénéchal de Carcassonne rend un sentence à la demande du roi de France, Louis. Il ordonne que la ville de Mazères appartenant au comte de Foix et à l'abbaye de Boulbonne qui avait été prise par le baille de Cintegabelle et des officiers du comte de Toulouse, Alphonse, par la force et pillée soit	Cop., Doat, 85, f°94.	-

⁹ Hameau en rive gauche de l'Ariège, commune de Cintegabelle, Haute-Garonne.

¹⁰ Hameau en rive gauche de l'Ariège, commune de Pamiers, Ariège ; non loin de Boulbonne.

¹¹ Lieu-dit de la commune de Cintegabelle, arrondissement de Muret, Haute-Garonne, juste à la confluence entre Ariège et Hers, 600 m en arrière de Boulbonne.

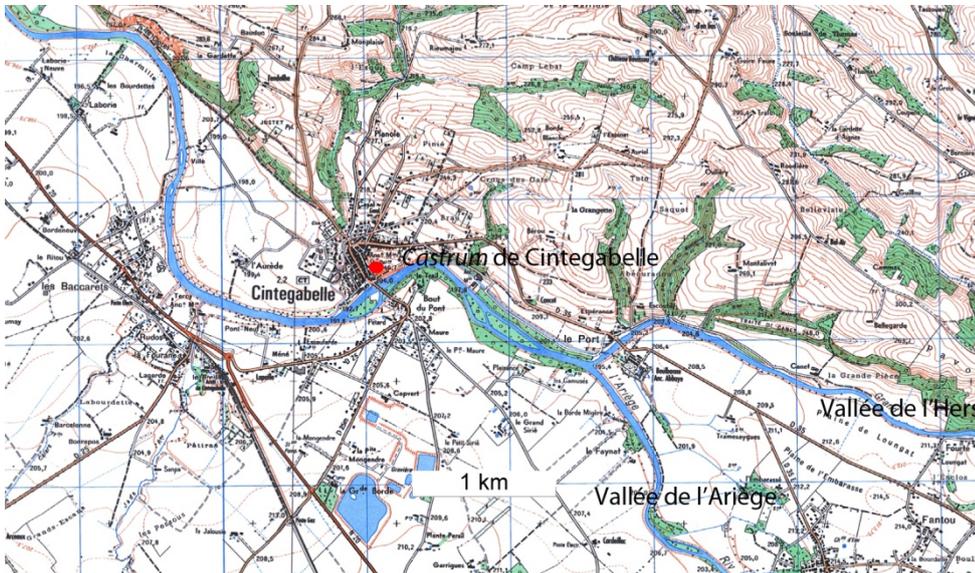
¹² Il s'agit de combats dans le cadre des démêlés entre le comte de Foix et le comte de Toulouse, Alphonse sur les limites des deux comtés.

	rendue avec son péage qui avait appartenu au comte avant la construction de la ville, de la grange et du moulin de Mazères.		
1271, oct.	Première mention d'un notaire de Cintegabelle : Peire <i>Angolisma</i>	Cop., Doat, 85, f°110.	-
1287, 5 kal. juil.	L'évêque de Toulouse ordonne au chapelain de Cintegabelle de donner le 1/8 ^{ème} des blés de la dîme d' <i>Arbovilla</i> qu'ils avaient séquestrée.	Cop., Doat, 85, f°189.	Analyse : H.G.L., VIII, col. 1913.
1322, 4-5 juil.	Des béguins reconnaissent et expient leurs fautes, deux personnes de Cintegabelle : Guilhem Ros et Ramon d'Antusan.		PALES-GOBILIARD, <i>Bernat Gui</i> , t. 2, p. 1299 et suiv. (f°151r et suiv.).
1331, 16 mai.	Peire Arnaut de Château-Verdun, seigneur de Cintegabelle	Cop., Doat, 185, f°64.	-
1339, 25 mars	Le procureur de Ramon de Baulias ¹³ prête hommage à l'abbé de Boulbonne pour la terre de Cintegabelle.	Cop. Doat, 86, f°67.	Analyse : HGL, VIII, col. 1918.
1343, avr.	Copie du testament de Gaston, comte de Foix, père de Gaston Febus. Des dons pour des messes sont à prendre sur ... les revenus de la baylie de Cintegabelle pour une messe à l'église Ste Marie de <i>Salvate</i> ... Donations en usufruit à Eléonor, sa femme, de droits et de revenus... sur les lieux et ville de ... Cintegabelle...	Cop., Doat, 189, f°5.	-

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2145 ouest	Calvaire à la place de la motte castrale. Ancien moulin au pied. Casal, toponyme un peu en dehors de la ville au nord. Le port à la confluence Ariège/Hers juste en face de Boulbonne, hameau
Carte de Cassini	N° 39	Ville fortifiée importante, juste en face de Saint-Etienne d'Arbouville (paroisse). En amont « le port » juste à la confluence de l'Ariège et de l'Hers.
Cadastre	AL	Ville, calvaire à la place du château « Casal » au nord Eglise en ville, cimetière quadrangulaire à

¹³ Hameau en rive gauche de l'Ariège, commune de Cintegabelle, Haute-Garonne. Avec église St-Martin dite parfois St-Julien. Ménard, p. 131.

CHATEAU : de Cintegabelle

Coordonnées lambert III : x : 534 ,844 y : 3112,749

1^{ère} mention : début Xe s.

Terminologie : *castellum*

Seigneur : comtes de Carcassonne puis de Foix, puis domaine toulousain dès le XIII^e siècle, une seule mention de seigneurs éponymes au XIII^e siècle sans que l'on puisse mesurer réellement son assise. En tout cas, en l'absence d'apparition de cette famille éponyme dans des témoignages comtaux, des hommages-serments ou autres textes on ne peut pas supposer qu'ils tenaient le château sous hommage : peut-être s'agissait-il de châtelains pour le comte ou d'une famille ayant des droits importants sans être majeurs sur Cintegabelle.

Type topographique : Motte sur la rive d'une rivière majeure.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : au-dessus d'une rivière et d'un pont, près d'une confluence majeure.

Situation dans le paysage : plaine d'Ariège.

Description des vestiges :

Un calvaire occupe aujourd'hui le sommet du château.

Il s'agit d'une motte en partie artificielle, c'est-à-dire surélevée d'au moins 5 mètres sur un petit relief naturel préexistant. Le sommet domine l'Ariège en rive droite de 9 à 10 m.

Il ne comporte aucun vestige sauf quelques pans de murs d'enceinte sur les flancs. Ceux-ci ne sont pas forcément médiévaux, ils étaient en briques et galets de rivière.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Carcassonne au Xe- XI^e s. puis de comte de Foix au XII^e s., puis comte de Toulouse et enfin domaine royal toulousain au XIII^e s. On ne sait comment s'est fait la transition comte de Foix/comte de Toulouse, mais elle apparaît acquise en 1246 : s'agit-il d'une des conséquences de la forfaiture du comte de Foix envers le comte de Toulouse en 1242 ? On notera que le comte de Foix conserve au XIV^e siècle des droits sur Cintegabelle.

Seigneur(s) immédiat(s) : *a priori* aucun pour le château mais famille éponyme au XIIIe s.

Encadrement seigneurial : chef-lieu de châellenie royale dès la fin du XIIIe siècle.

LE VILLAGE/HABITAT :

Bourg castral dont l'évolution à la fin du Moyen Âge masque le village castral initial.

Situation et voies : idem château **Alt :** 210-220 m.

Toponyme : ? d'après la documentation il s'agirait peut-être d'une sainte Gabellie ? Dans l'acte de l'évêque de Toulouse fin Xe siècle, l'église sainte Marie est mentionnée comme site de l'inhumation de cette sainte, unique mention de celle-ci.

1^{ère} mention: fin Xe s.

Superficie de l'habitat : 2 Ha.

Organisation topographique et évolution de l'habitat : l'évolution du bourg à la fin du Moyen Âge et à l'époque Moderne masque son profil ancien. Il est rassemblé au pied du château et lui est subordonné et se développe dans l'axe du pont qui le relie (au-dessus de l'Ariège) à l'église d'Arbouville dépendante de l'abbaye de Boulbonne.

La forme générale est celle d'un village-rue au pied d'un château, dont l'expansion a provoqué le triplement de la rue centrale par des rues parallèles de part et d'autre de la rue d'origine.

L'habitat s'est développé de façon importante autour de l'économie du pastel à partir du XVIe siècle.

Le toponyme parfois donné à l'église Ste-Marie de la « Sauveté » pose la question de l'existence d'une sauveté antérieure au village castral.

Fortifications et faubourgs : une porte à la limite du pont pourrait avoir existé ainsi qu'une autre à l'autre extrémité de la grande rue. Un mur d'enceinte entourait les trois rues parallèles qui formaient l'ancien village mais n'existe plus : on en remarque la trace dans le parcellaire (régularité) et peut-être dans le mur de certaines maison (vestiges réduits en briques). Seul vestige en élévation, au pied du clocher de l'église (voir ci-dessous).

Le Prince Noir aurait assiégé Cintegabelle en 1355.

Notons que le village ancien porte encore le nom de « Fort de Montmerle » (fortification villageoise de la fin du Moyen Âge ?)

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) : consulat mentionné seulement au XVIe siècle. Foire au pastel. Moulin au pied nord de la motte et en amont. Port sur l'Ariège 1 km en amont.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : Marie

1^{ère} mention : Xe s.

Est parfois nommée *de Salvatate*. Il pourrait s'agir d'un établissement ancien, inscrit dans une sauveté, antérieure au village castral et au *castellum* comtal de la fin du Xe siècle.

Paroissiale : oui

Bâtiment : grande église (40 m x 17). Traces d'élargissement sur le bâtiment. Clocher-tour octogonal de 45 m de haut (!). Sa base repose sur une tour carrée qui serait un des éléments du rempart villageois. Il est en tout cas muni de mâchicoulis (pas antérieurs au XIVe s.) mais le mur n'est pas crénelé. Une petite tour hexagonale flanque cette base de clocher.

Une prison aurait été aménagée dans cette tour carrée.

Le tout est bâti en briques.

Cette église ne comporte pas de vestiges visibles antérieurs au XIV^e siècle sauf la cuve baptismale qui a été datée du XIII^e siècle.

Cimetière : extérieur à la ville. Situation médiévale inconnue.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : plaine d'Ariège.

Contexte économique du terroir : carrefour d'importance en plaine.

Autres sites à noter à proximité : nombreux : abbaye cistercienne de Boulbonne, granges de l'abbaye, églises anciennement mentionnées, etc.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : bourg castral typique de la plaine d'Ariège avec possibilité de fortification villageoise pendant la guerre de Cent Ans.

Le village castral antérieur est plus original de par son importance due à son site (confluence majeure), à son ancienneté attestée (fin Xe s.) et à ses possesseurs (comtes).

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : avec la motte de Labatut étudiée par Christine et Francis Dieulafait, Cintegabelle est une autre motte des années Mil. Il faut donc envisager sérieusement la diffusion de ce type de châteaux subordonnant des habitats au moins dès la fin du Xe siècle. L'absence de mention, comme à Labatut, avant la fin du Moyen Âge n'est pas un argument contre l'existence de tels sites à de hautes époques.

En outre, Cintegabelle est exemplaire du développement médiéval des sites de confluences et de carrefours importants (en comté de Foix) qui sont tous dotés de château et d'habitats subordonnés et se transforment presque tous en bourgs castraux à la fin du Moyen Âge.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

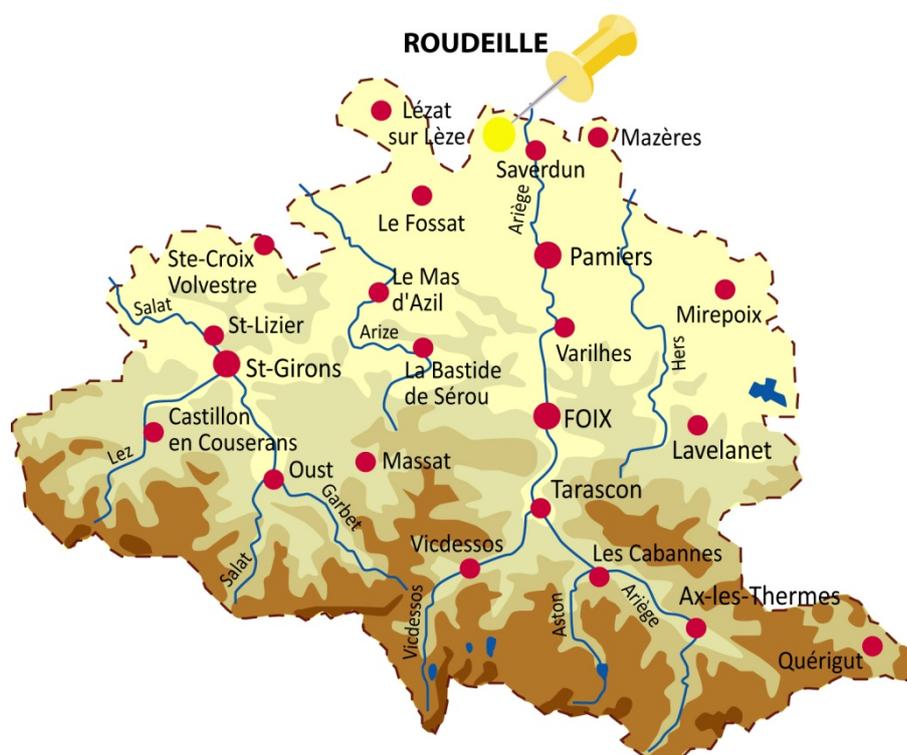
Armengaud (Roger) et Ycart (Roger), *Cintegabelle, châellenie royale en pays toulousain*, éd. D'auteur sans ISBN, 1982.

Ycart (Roger), *Cintegabelle, un village dans l'Histoire*, 1998, Cintegabelle.

Habitat et fortification : Roudeille
Types : village castral des XI-milieu XIIIe siècles
COMMUNE : Saverdun
CANTON : Saverdun N° I.N.S.E.E. : 09282

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : Site de coteau en plaine. Exemple, dans ce cadre, d'un ouvrage seigneurial du Moyen Âge central ayant groupé un habitat.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1085-1096	Ramon, moine de <i>Rodela</i> mentionné dans un acte de l'abbaye de Lézat : faut-il y voir Roudeille ?	Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°8c.	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, acte 56.
1119, 14 des kal de mars	Ramon, évêque de <i>Barbastro</i> ¹⁴ , consacre l'église en l'honneur de Marie [de Roudeille] in <i>castrum quod dicitur Rutilans</i> et y met les reliques du pape Cornel et de la vierge Artemie. Et les milites du <i>castrum</i> donnent pour le	Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°6a.	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, acte 38. H.G.L., V, acte 465, col 873-4.

¹⁴ Suivant HGL, IV, p. 214, aurait été de la famille de Durban et aurait été moine à St-Antonin de Pamiers.

	salut de leur âme, en premier Peire de Durban et sa mère, la moitié de l'église de Castlar ¹⁵ et Peire <i>Sacer</i> , Peire de Cante et Arnaut de Cante ¹⁶ ses frères donnent la dîme du moulin de <i>Baulias</i> ¹⁷ . Bernat d'Aura donne la dîme des poissons de deux moulins. Guilhelm de <i>Justiniaco</i> ¹⁸ et ses frères donnent les offrandes d'un casal qui s'appelle de Bernat Guilhelm. Arnaut de <i>Justiniaco</i> et ses frères donnent les offrandes d'un casal que tient Peire Jean. Roger de Aura donne trois sétérées de terre à <i>Petram-latam</i> . Guilhelm et Bernat d'Abatud quatre sétérées de terre à Peyrelade ¹⁹ .		
1130, 17 janv.	Pons Adémar de <i>Rodela</i> donne à Peire, clerc d'Artenac ²⁰ , la terre dite de la condamine et une vigne qui étaient le long du ruisseau d'Artenac.	Cop. Doat, 83, f° 14.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1884.
1132, déc.	Pons Adémar de <i>Rodela</i> donne en fief à Bernat de Saint-Martin et à ses descendants, pour 6 deniers toulousains d'oblies, un terrain mitoyen de l'église de Saverdun.	Cop. : BN, ms Lat. 9189f°4a.	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, acte 17.
1185, août 4	Pons Azémar de <i>Rodela</i> témoin d'un différent entre l'abbaye de Boulbonne et Ramon de Marens.	Cop. Doat, 83, f°160.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1889.
1189, 2 déc.	Peire Adémar de <i>Rodela</i> , témoin d'un acte d'engagement de biens au comte de Foix.	Cop. doat, 168, f°298.	
1191, 29 juin	Pons Adémar de <i>Rodela</i> donne à Ramon Gautier, abbé de Lézat, et à Ramon prieur de Peyrelade, l'emplacement de l'église de Roudeille et des maisons qui lui sont nécessaires ainsi qu'une vigne.	Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°6c. Cop. Doat, 100, f°168	OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, acte 42.
1200,	Adémar de Roudeille, témoin.	O : A.D.A. 1 MI5/R3, ADPA E 394	-
1201, mars	Pons Adémar de <i>Rodela</i> témoin de plusieurs actes entre le comte de Foix et le vicomte de Béziers.	Cop. Doat, 169, f° 92. Cop. Doat, 169,	H.G.L., VIII, acte 107 - II, col. 474-475. H.G.L., VIII, acte 107 - I,

¹⁵ Carla-Bayle.

¹⁶ Famille à nouveau mentionnée en 1143, 1170, 1174 et 1185 (clercs), 1200, etc.

¹⁷ Hameau en rive gauche de l'Ariège, commune de Cintegabelle, Haute-Garonne. Ménard, p. 321.

¹⁸ Ménard, p. 166. Justiniac aurait été entouré de murailles avant le XVe siècle.

¹⁹ Commune de Saverdun, au NO de Saverdun. Ménard, p. 321.

²⁰ Hameau en rive gauche de l'Ariège, commune de Pamiers, Ariège ; non loin de Boulbonne. Ménard, p. 321, St-Quentin.

		f°94r - 95v. Cop. Doat, 169, f°92r - 93v.	col. 473-474.
1207, sept.	Un débat contradictoire entre hérétiques et chrétiens de l'Eglise romaine eut lieu à Pamiers, vraisemblablement sous l'égide du comte de Foix, Ramon-Roger. Pons Adémar de Roudeille est présent et reconnaît (toujours d'après Puylaurens) la sagesse des gens de Rome et leur efficacité. « Pourquoi ne les chassez vous pas, ne les expulsez vous pas du pays ? » dit l'évêque « nous ne pouvons pas. Nous avons été élevés avec eux, nous avons des cousins parmi eux et nous les voyons vivre honorablement. »	O : <i>Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii</i> , texte traduit, présenté et annoté par Jean Duvernoy, p. 54-55.	-
1227, 5 kal. oct.	P. Azemar de restitue au prieuré d'Arbouillac des dîmes et est témoin d'une enquête.	Cop. Doat, 84, f°18.	-
1232	Le comte de Foix inféode à Ramon de Péreille, Bernat d'Arvigna ²¹ et à son neveu Auger de Caumont, le <i>castrum</i> de <i>Duroforte</i> qu'il avait confisqué à Pons Adémar de Roudeille.	Cop. BMT, ms 638, p. 101.	DUVERNOY J., <i>Le dossier Montségur</i> , 1998, p. 25.
1233, 13 id. avril.	Pons, abbé de Boulbonne, absout Bernat de Durfort ²² et ses vassaux, habitants ... Roudeille, ... de tous les sujets de plainte qu'il avait envers eux pour avoir brûlé des granges et bordes, etc.	Cop. Doat, 84, f°79.	Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1900.
1229, 3 kal. de fév.	Pons-Adémar de <i>Rodella</i> témoin d'un hommage sur Saverdun par le comte de Foix à un Belmont ou Belpech.	Cop. Doat, 169, f° 310.	-
1239, 9 kal. mai	Sentence du comte de Foix sur le différend entre Guilhelm= Bernat de <i>Astnava</i> , Loup de Foix et Bernat de <i>Arvinhano</i> , Auger de Caumont, Ramon de <i>Perela</i> , d'une part et Pons Adémar de <i>Rodella</i> d'autre part sur la seigneurie du <i>castrum</i> de Durfort et le <i>castrum</i> de <i>Rodella</i> . Pons Adémar de Rodeille est	Cop. Doat, 170, f° 93 et 96.	Analyse : A.D.A., 2 Mi1/R2, caisse n° 20, acte n° 4, f° 279.

²¹ Un des coseigneurs de Mirepoix.

²² Frère de Pons Adémar de Roudeille et coseigneur de Saverdun.

	condamné à rendre le château de Durfort ²³ .		
1244, mai id.4	Déposition de Ramon de <i>Perella</i> et de <i>Jourda</i> , son fils, devant les inquisiteurs <i>Ferrarius</i> et Peire <i>Duranti</i> . Mise en cause de Pons Adémar de Roudeille ²⁴ , son frère Bernat de Durfort,....	Cop. Doat, 22, f°214r - 229v Cop. Doat, 22, f°229v - 232v.	DUVERNOY J., Le dossier de Montségur, Dijon, 1998, p. 101.
1248, 9 mars	Pons Adémar de Rodeille reconnaît tenir de Ramon, comte de Toulouse toutes ses possessions au-dessous du Pas de la Barre et s'engage à lui rendre en cas de réquisition.	-	Analyse : H.G.L.,VIII, col. 2203.
1272	... <i>castrum</i> de Rodeille... dans l'enquête sur les limites du comté de Foix	Cop. Doat, 172, f°60r - 64v. Cop. B.N., ms lat. 9996, f°123.	H.G.L., VIII, acte 505, col. 1510 - 1514.
1401, déc. 28	Serment et hommage lige de Bertrand de Lordat, <i>damoiseau</i> , pour ce qu'il a au lieu de <i>Rodelhe</i> avec les justices haute et basse, les fours, les oublies, ce qu'il a à Saverdun, et la moitié du lieu du Fossat avec basse et haute justices et la moitié des fours, oublies du dit lieu, à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix.	Cop. Doat, 209, f°81r - 82v.	-

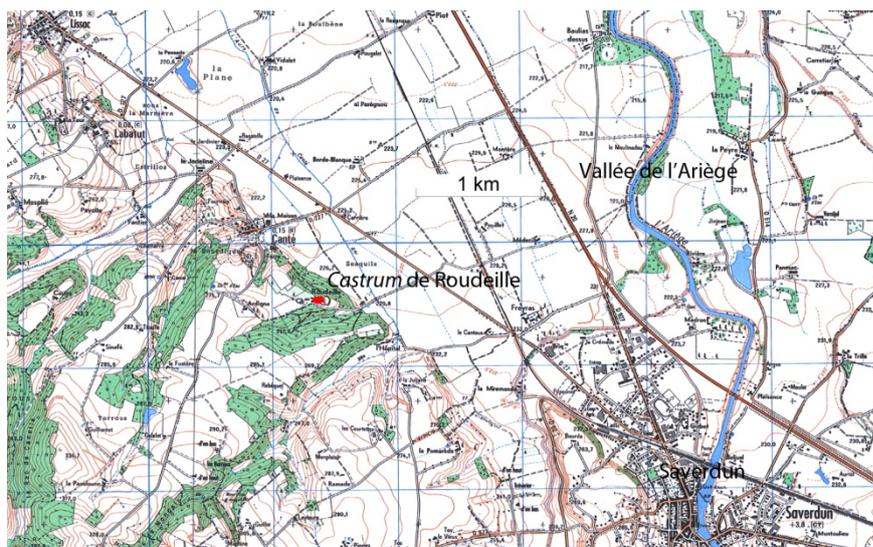
Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2145 ouest	Roudeille « château ».
Carte de Cassini	N° 39	« Roudeil » noté seulement comme chapelle. Canté est un village avec paroisse.
Cadastre	B2	Château de Roudeille bâtiment quadrangulaire Moderne Juste dessous en plaine, « l'hôpital »

CHATEAU : *Rutilans/Roudeille*

²³ Puisqu'il s'agit d'un dossier sur Roudeille, nous n'avons pas mentionné les autres actes concernant en fait Durfort et la famille de Roudeille ou d'autres lieux autres que Roudeille. En effet, ceux-ci sont nombreux et cela alourdirait artificiellement ce dossier.

²⁴ A son propos DUVERNOY J. note : « Pons Adémar de Roudeille (Saverdun, Ariège) est connu par son entretien avec l'évêque Foulques [de Toulouse] avant la Croisade. Tuteur du jeune Roger Bernat, comte de Foix, il était coseigneur de Durfort et de Saverdun. En 1232, d'après BMT, ms lat. 638, f°101, le comte de Foix donna à Ramon, Bernat d'Arvigna et son neveu Auger de Caumont, le château de Durfort, confisqué à Pons Adémar de Roudeille.



Coordonnées lambert III : x : 535,212 y : 3105,781 ?

1^{ère} mention : 1119

Terminologie : *castrum*

Dernière mention : 1272

Seigneur : famille de Roudeille.

Type topographique : éperon.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : Au-dessus d'une des routes de la vallée de l'Ariège.

Situation dans le paysage : bord de coteau dominant la plaine d'Ariège.

Description des vestiges : aucun. Le site est aujourd'hui un lieu touristique.

<http://www.roudeille.com/fr/maison.htm>

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : début XIIe s. : Durban, puis XIIIe s. comtes de Foix.

Seigneur(s) immédiat(s) : début XIIe s. : groupe de *milites castri* qui semble hiérarchisé avec au sommet des membres de la grande famille de Durban et à leurs côtés un membre de la famille de Saquet, d'autres de celle de Canté, d'Aure, de Justiniac et de Labatut : donc des seigneurs du secteur proche (sauf les Durban).

Une génération plus tard apparaît une famille éponyme, qui reste très proche des comtes de Foix jusqu'à la fin du Moyen Âge et possède des biens aux alentours dont la seigneurie de Durfort au XIIIe siècle. Si l'ont en juge par le bâtiment philippin du château de Durfort (XVe s.), cette famille est puissante et riche à la fin du Moyen Âge.

A la fin du XIIe s., elle donne l'emplacement de l'église du lieu à l'abbaye de Lézat.

LE VILLAGE/HABITAT : disparu. Non localisé.

Mention de *domus* fin XIIe siècle.

Situation et voies : Au-dessus de la plaine d'Ariège et d'une des voies qui la parcourt en rive gauche.

Alt : 250 m.

Toponyme : *Rutilans* ou *Rodelha*. Roudeille est le nom de l'église, alors que *Rutilans* est le nom du *castrum* préexistant à l'église.

1^{ère} mention *castrum* début XIIe s. ?

(Dernière mention) : *castrum* fin XIIIe s.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable : Marie.

1^{ère} mention : 1119, consécration par Ramon (famille de Durban), évêque de *Barbastro* qui agit en comté de Foix dans le cadre du soutien à la Réforme Grégorienne. Il implique dans ses agissements les membres de sa famille à Roudeille.

Dernière mention : fin XIIe s.

Bâtiment et cimetière : disparus.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : coteau au-dessus de la plaine d'Ariège en basse Ariège.

Contexte économique du terroir : proche de grandes voies de communication et d'une vallée majeure.

Autres sites à noter à proximité : village et château de Canté, autre famille seigneuriale.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : le site castral est antérieur à la fondation de l'église au début du XIIe s. et il est donc probable qu'il s'agisse d'un château ayant groupé un habitat nouveau. On a peut-être la même chose à proximité dans une situation géomorphologique et géographique très proche à Labatut. On peut se poser la même question à propos de Canté.

Rutilans/Roudeille est peut-être un des exemples du mouvement dynamique d'*incastellamento* au XIe s. sur ces coteaux de bord de plaine au nord de Saverdun et au-dessus de la voie de communication de la plaine d'Ariège en rive gauche. Il semble donc que nous ayons un phénomène de groupement de l'habitat autour de châteaux somme toute nombreux à cette époque et dans ce secteur, entre les grands pôles anciens de Saverdun et du *ministerium* de Lissac. L'exemple de Roudeille/Rutilans se poursuit par un échec assez rapide malgré la construction d'un site ecclésiastique. A Labatut, la réussite de l'habitat est aussi en demi-teinte. Canté, autre village castral du secteur et du même type, paraît plus dynamique mais sans pour autant atteindre le rang de bourg castral. La concurrence de Saverdun et des bastides comtales, comme Saint-Ybars, fut probablement rude pour ces habitats dès le XIIIe siècle ce qui pourrait expliquer leurs difficultés et leurs développements limités.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : exemple d'échec de la création d'un habitat pérenne à partir d'un village castral pourtant doté d'une église et soumis à des seigneurs localement et régionalement importants dont les familles existent tout au long du Moyen Âge.

En basse Ariège, il s'agit d'un des exemples, somme toute vraisemblablement nombreux, d'échec d'un habitat castral. On peut associer ces échecs à la vitalité des évolutions de l'habitat sur ce secteur à la fin du Moyen Âge (bourgs castraux, bastides), vitalité que l'on ne rencontre pas en haute Ariège.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Barrière-Flavy (Charles), Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun, 1890, rééd.

Boudartchouk (Jean-Luc), Cabau (Patrice), Claeys (Laurent), Comelongue (Marc), « L'invention de Saint Antonin de Frédelas-Pamiers » in *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXIII, (2003), pp. 14–57.

Habitat et fortification : Quié

Types : village et bourg castral des XI-milieu XIIIe siècles

COMMUNE : Quié

CANTON : Tarascon-sur-Ariège N° I.N.S.E.E. : 09240

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : village castral créé *ex nihilo* ce qui constitue une rareté en haute Ariège et n'existe que dans deux cas, dont la naissance s'effectuent au XIe siècle -au moins, ce qui en fait des agglomérations anciennes. En outre, les deux sont des seigneuries très puissantes aux XIe-XIIIe siècles.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
Xle s.	Aton-Arnaud de <i>Cher</i> , donne à l'abbaye de Saint-Sernin, la ½ de l'église Saint-Martin de <i>Seos</i> ²⁵ .	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de St-Sernin, f°71d.	Cart. St-Sernin, acte n° 272, p. 188.
1031 - 1040	Témoin d'un acte de l'abbaye de Lézat : Guillaume-Aton de <i>Keir</i>	O.P. Cop. Doat, 99, f°33r-v.	Cart. Lézat, II, acte 1295, pp. 177 - 179. H.G.L., V, acte 228, col. 1746-1747.
1133	Codicille d'Arnaud de <i>Cher</i> , pour le salut de son âme, mettant en exécution la pénitence qui lui avait été imposée. Il donne à Roger, comte de Foix, la ½ du	O.P. Cop. P. : C.C.F Cop. Doat, 166, f°155. ²⁶	-

²⁵ Eglise Saint-Martin du village de Vicdessos.

²⁶ Analyse dans A.D.A., E 6 - 9, caisse 15, f° 225.

	<i>castro</i> de <i>Cher</i> , et donne l'autre moitié à ses descendants à condition qu'ils en fassent hommage au comte de Foix.		
1154	Donation à l'abbaye de Boulbonne, de Bérengère et ses enfants Arnaud de <i>Quer</i> et Bernard-Aton, surnommé <i>Porcellus</i> , pour le repos de l'âme d'Aton, son mari, avec le consentement des hommes de Génat et de Guillaume de Marquefave, de ce qu'elle possède au lieu d' <i>Eleth</i> ²⁷ .	O.P. Cop., Doat, 83, f° 21-23.	-
1156	Même donation que précédente de Raimond de <i>Ker</i> , son frère Pons-Arnaud et ses enfants.	O.P. Cop., Doat, 83, f° 23-4.	-
1159	Serment d'Arnaud de Cher, fils de <i>Berengaria</i> , à Roger-Bernard, comte de Foix, pour le château de Génat.	O.P. Cop. Doat, 167, f°206 r - 207 r.	H.G.L., V, acte 630 - II, col. 1227-8.
1159	Serment d'Arnaud de Cher, fils de <i>Berengaria</i> , à Roger-Bernard, comte de Foix, pour le <i>castel</i> de <i>Cher</i> .	O.P. Cop. Doat, 167, f°202 r - 203 r. ²⁸	H.G.L., V, acte 630 - II, col. 1227-8.
1166	Arnaud de <i>Cher</i> , caution et garant d'une donation d'Arnaud de Château-Verdun à Boulbonne.	O.P. Cop., Doat, 83, f° 10-1.	-
1168	Témoin d'un acte de Lézat : Raimond de <i>Cher</i> .	O.P. Cop. Lézat, f°125b.	Cart. Lézat, I, acte 764, p. 561. H.G.L., V, acte 325, col. 1774.
1182	Arnaud de <i>Cher</i> , ses enfants <i>Kaïndo</i> et Aton, donnent à l'abbaye de Boulbonne ce qu'ils possèdent au lieu de <i>Arthman</i> ²⁹ , et à celui de la <i>Passeira in terminio de Flurac</i> ³⁰ .	O.P. Cop., Doat, 83, f° 24r - 25v.	-
1182	Bernard-Aton, dit <i>Porcellus</i> de <i>Chern</i> donne à l'abbaye de Boulbonne les mêmes possessions qu'Arnaud de Quié précédemment.	O.P. Cop., Doat, 83, f° 25v - 26v.	-
1182	Roger-Bernard, comte de Foix et Raymond-Roger, son fils, donnent	O.P. : C.C.F Cop. Doat, 168, f°228r -	-

²⁷ Site de la grange de Génat. Voir monographie de Génat.

²⁸ Analyse dans A.D.A., E 6 - 9, caisse 15, f° 225.

²⁹ Lieu inconnu

³⁰ Bord de la Courbière du côté de Florac, hameau de la commune de Surba, canton de Tarascon-sur-Ariège, arrondissement de Foix, Ariège.

	en fief à <i>Porcello</i> de <i>Cher</i> et à Arnaud de <i>Cher</i> , tout ce que <i>Porcello</i> de <i>Cher</i> avait donné au comte pour accord. Le tout de la <i>senoria</i> de <i>Cher</i> : ½ villa de <i>Sentenac</i> ³¹ et <i>casalis</i> de villa de <i>Such</i> ³² ½ d' <i>Orconac</i> ³³ et de <i>Lordenac</i> ³⁴ ½ villa d' <i>Elircol</i> ³⁵ , villa <i>dabtz</i> ³⁶ ½ del <i>poig</i> de <i>Laburath</i> ³⁷ et <i>castrum degenath</i> ³⁸ ½ de la villa <i>deliath</i> ³⁹ , de la <i>ribeira</i> qui est entre <i>Ravath</i> et <i>Cher</i> ⁴⁰ in villa de <i>Cher</i> , 5 casals et ½ du casal de <i>Nugot</i> contre une albergue de 10 chevaliers.	229v. ⁴¹	
1183	Le pape Luce III met sous la protection de Rome les biens de l'abbaye de Boulbonne, dont la grange de Savarthès ⁴² avec toutes ses dépendances, dont les pâturages des <i>montanas</i> de <i>Quier</i> .	O.P.. Cop., Doat, 83, f° 148-9.	-
1160 - 1185	Raimond de <i>Quer</i> , moine de l'abbaye de Grandselves.	O.P.. Cop., Doat, 83, f° 296 - 299.	-
1186	Le pape Urbain III met sous la protection de Rome les biens de l'abbaye de Boulbonne, dont la grange de Savarthès avec toutes ses dépendances, dont les pâturages des <i>montanas</i> de <i>Quier</i>	O.P.. Cop., Doat, 83, f° 190-1.	-
1188	R. de <i>Cher</i> fait partie du conseil	O.P.	-

³¹ Sentenac, village de la commune de Suc-et-Sentenac, canton de Vicdessos, arrondissement de Foix, Ariège.

³² Suc.

³³ Arconac, hameau de la commune de Vicdessos, chef-lieu de canton, arrondissement de Foix, Ariège.

³⁴ Habitat disparu de la soulane de la vallée de Vicdessos, toponyme Lourdenac sur carte 1/25000, commune d'Orus, canton de Vicdessos, arrondissement de Foix, Ariège.

³⁵ Lieu inconnu, peut-être Lercoul, commune du canton de Vicdessos, arrondissement de Foix, Ariège, vallée de Siguer.

³⁶ Lieu inconnu.

³⁷ Laburat, habitat de la soulane de la vallée de Vicdessos dont le nom a changé : Lapège, commune du canton de Vicdessos, arrondissement de Foix, Ariège.

³⁸ Génat.

³⁹ Alliat, commune du canton de Tarascon-sur-Ariège, arrondissement de Foix, Ariège.

⁴⁰ Vallée de la Courbière entre Quié et Rabat.

⁴¹ Analyse dans A.D.A., E 6 - 9, caisse 22, f° 340.

⁴² Située sur l'actuel territoire communal de Génat. Voir monographie de Génat.

	des barons du comte de Foix.	Cop., Doat, 96, f° 261r-v.	
1190	Aton de <i>Quer</i> donne à l'abbaye de Boulbonne la <i>molina</i> de <i>Navegio</i> ⁴³ , avec une des deux rives, le droit de pêcher, et d'amener ou d'emporter tout ce qu'il sera nécessaire.	O.P. Cop., Doat, 83, f° 26v-27r.	-
1195	Aton de <i>Cher</i> , donne contre un cheval, le marché de Quié au comte de Foix.	O.P. Analyse : A.D.A., E 6 - 9, caisse n° 15, acte n° 3, f° 225. et B.M.T., ms lat. 638, f° 73.	-
1195	Serment d'Ato de <i>Cher</i> au comte de Foix, pour le <i>castellum</i> de <i>Cher</i>	O.P. Cop., Doat, 169, f° 67r - 68r.	-
1217	Guillaume de <i>Aura</i> , <i>dominus</i> de <i>Quier</i> , confirme à l'abbaye de Boulbonne des donations de ses prédécesseurs, dont une maison in <i>castro</i> de <i>Quier</i> . Accord du droit d'usage de toutes les montagnes de la seigneurie de Quié : du port de <i>Mentarisa</i> ⁴⁴ jusqu'au lieu de la confluence de la Courbière et de l'Ariège, jusqu'à la seigneurie de Rabat, et celle de Roger de <i>Commence</i> et jusqu'à l'Ariège de Sos ⁴⁵ .	O.P. Cop., Doat, 83, f° 181 - 184.	-
1220	Roger de Comminges place sous sa sauvegarde la grange de Génat et tous les droits de la maison de Boulbonne in <i>castro</i> de <i>Quier</i> et in <i>terminis euisdem castri, atque in omnia dominatione praedicti castri</i> . La seigneurie est sous la garde de Roger de Comminges, tuteur des enfants de la famille de Quié, mineurs. Parmi les témoins : Aton de <i>Quier</i> .	O.P. Cop., Doat, 83, f° 337 r.	-
1222	Pierre, <i>faber</i> de <i>Quier</i> .	O.P. Cop., Doat, 83, f° 196v.	-
1230	Le comte de Toulouse donne au comte de Foix, sous réserve de	O.P. Cop., Doat, 170, f° 9.	H.G.L., VIII, acte 286 - III, col. 926.

⁴³ Site inconnu.

⁴⁴ Lieu inconnu.

⁴⁵ Vicdessos. Le terroir ainsi défini est celui de Quié et de Génat, avec des territoires de montagne jusqu'au Pic des Trois Seigneurs (limite du Couserans, de Roger de Comminges).

	son hommage, ses droits ... et in <i>castro de Ker ...</i> ⁴⁶		
1243	Mise en cause de <i>Bernus de Quer</i> pour crime d'hérésie.	O.P. Cop., Doat, 22, f° 157v.	-
1246	Déposition pour crime d'hérésie d'Arnaud de Miglos, bayle de Quié.	O.P. Cop., Doat, 24, f° 246v - 248v.	DUVERNOY, Bernard de Caux, pp. 26 - 31.
1267	Roger-Bernard, comte de Foix, inféode à <i>Grisa</i> , femme de Roger de Comminges, le <i>castrum de Querio</i> . Serment de <i>Grisa</i> .	O.P. Cop., Doat, 172, f°219r - 221r.	-
1267	Donation de Grise, femme de Roger de Comminges, à Arnaud d'Espagne, son fils, du <i>castrum de Querio, cum dominio et districtu et iurisdictione fortalitiis</i> .	O.P. : C.C.F Cop. Doat, 172, f°216r - 218r. ⁴⁷	-
1267	Serment d'Arnaud d'Espagne, fils de <i>Grisa</i> , au comte de Foix pour le <i>castrum de Querio, cum dominio et districtu et iurisdictione fortalitiis</i> .	O.P. Cop., Doat, 172, f° 222r - 224r.	-
1272	<i>castris de ... et de Querio ...</i>	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 92.
1277	Le procureur du comte de Foix ordonne à Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans, de rendre le château de Quié.	O.P. Analyse : A.D.A., E 6 - 9, caisse n° 15, acte n° 16, f° 227.	-
1280	Sentence du sénéchal de Carcassonne qui rétablit le comte de Foix en la possession du château de Quié, contre Arnaud d'Espagne.	O.P. Analyse : A.D.A., E 6 - 9, caisse n° 15, acte n° 19, f° 228.	-
1286	Exécution d'une sentence en faveur du comte de Foix et contre Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans, à propos de la possession du <i>castro de Querio</i> .	O.P. Cop., Doat, 174, f° 283r - v.	-
1292	Différend entre le comte de Foix et le vicomte de Couserans à propos de la possession du <i>castrum de Querio</i> .	O.P. Cop., Doat, 175, f° 305-6. et A.D.A., 1 J 327, f° 260.	-
1294	Nomination d'un médiateur : le comte d'Astarac, lors d'un différend à propos du château de Quié.	O.P. Analyse : A.D.A., E 6 - 9, caisse n° 15, acte n° 24, f° 229.	-

⁴⁶ Une reconnaissance de l'hommage du comte de Foix au comte de Toulouse, un mois plus tard, ne mentionne plus le château de Quié. Cet acte est peut-être une tentative d'usurpation, plus qu'une réalité.

⁴⁷ Analyse dans A.D.A., E 6 - 9, caisse 15, f° 226.

1294	Le comte d'Astarac adjuge le château de Quié et ses dépendances au comte de Foix. La seigneurie de Quié est composée de : Quié, Florac ⁴⁸ , Banat-d'en-bas et d'en-haut, Surba, Anoc ⁴⁹ , Larnat, Arbiech ⁵⁰ , Arnat ⁵¹ , Alliat, Honnac ⁵² , Saissac ⁵³ , Laburat, Auzat, Lercoul, Génat et Aulos.	O.P. Analyse : A.D.A., E 6 - 9, caisse n° 15, acte n° 25, f° 229 - 230.	-
1302	...castrum et villa de Querio...	O.P. Cop. XIXème : A.D.A., E 1-8.	-
1309	Il me conduisit à Quié. Nous arrivâmes à un casal contre la roche du château (<i>juxta ruppem castri</i>) et nous entrâmes dans l'enclos du casal...	O : B.N., ms Lat ; 4269.	Geoffroy d'Ablis, p. 379.
1320	...je passai sur le pont de Tarascon. Quand je fus à la tête du pont qui est sur la paroisse de Quié...	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 15, pp. 199 - 200.
1322	Cette année, sur la place de Quié, au lieu-dit la porte de Villeneuve...	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 57, p. 679.
1322	Déposition, comme témoin dans une affaire d'hérésie, de Raimond Frézal, recteur de l'église de Quié. ...Raimond de Prades, châtelain de Quié... ...Nous allâmes à Quié, après le déjeuner et nous nous trouvâmes à la porte de ce lieu, appelée Villeneuve...	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 57, pp. 680 - 682.
1324	Déposition pour crime d'hérésie de Pierre Peyre de Quié.	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 87, pp. 1208 - 1210.
1325	...Nous allâmes sur la route qui mène de Quié à Tarascon...	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 89, p. 1234.
1235	Quand nous fûmes entre le <i>mercadal</i> de Quié et la serre de Sabart...	Bibliothèque Vaticane, Ms lat. n° 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 89, p. 1251.
1235	Nous étions à Quié au lieu-dit la	Bibliothèque Vaticane,	DUVERNOY, Jacques

⁴⁸ Commune de Surba.

⁴⁹ Lieu inconnu.

⁵⁰ Commune de Niaux.

⁵¹ Lieu inconnu.

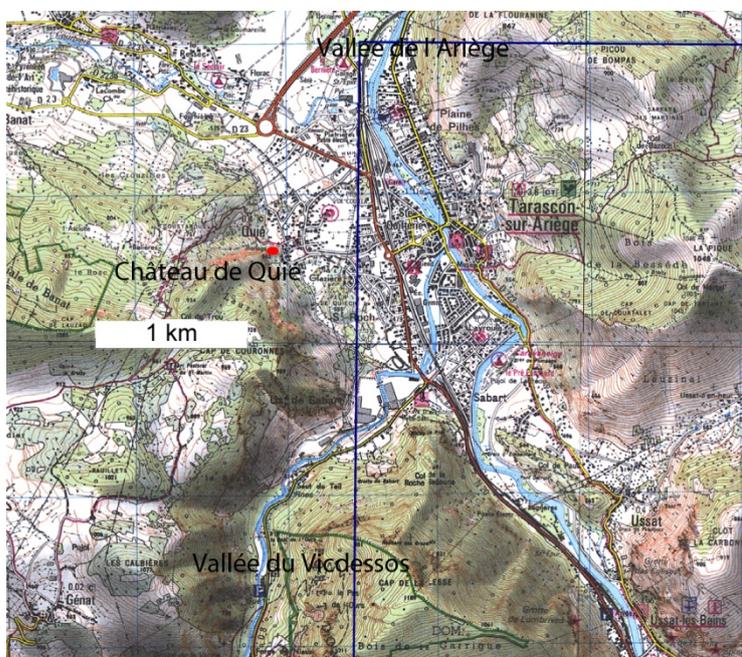
⁵² Village disparu de la vallée de Vicdessos, non situé.

⁵³ Lieux inconnus.

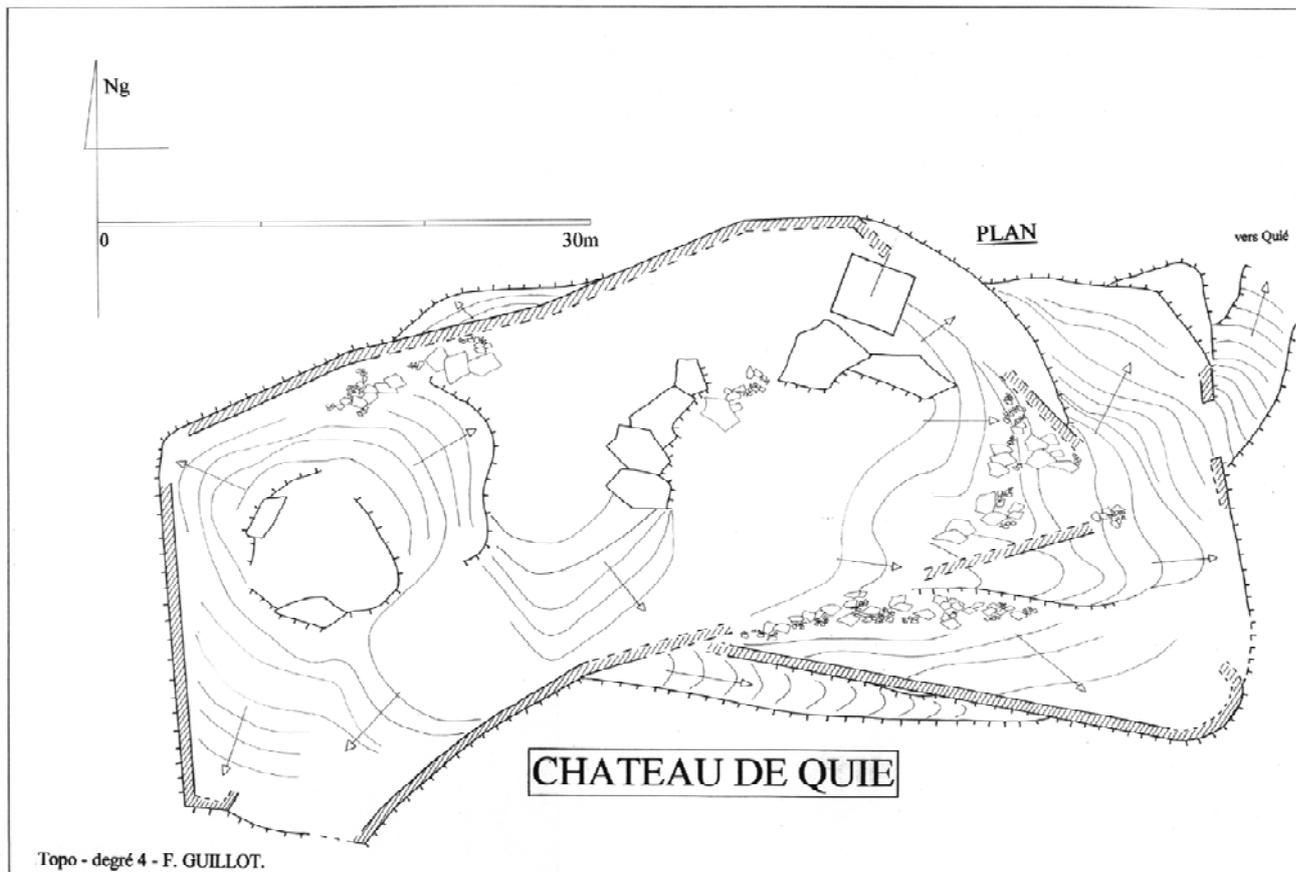
	porte de l'Aire... ...Pierre den Hugol, il y a 4 ans, à l'époque où il était bayle de Siguer et de Quié...	Ms lat. n° 4030.	Fournier, N° 93, pp. 1262-1263.
1375	<i>Cappellanus de Querio et Savarto.</i>	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, Pouillé, pp. 807 - 814.
1385	<i>Quier :</i> 7 feux du comte de Foix. 1,5 feu d'un seigneur. Soit 8,5 feux.	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, p. 54.
1445	Châtellenie de Quié : Quié, Miglos, Junac, Lapège, Alliat, Amplaing, Génat, Capoulet, Niaux, Rabat, Gourbit, Saurat, Arignac, Bédeilhac, Aynat, Siguer, Seuillac, Gestisès, Lercoul.	A.D.P.A. : E 392 Cop. Doat, 164, f°3r - 74v.	BUCHON J.A.C., Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France, pp. 575-598, Paris, 1839. AUGE L., Chronique occitane de Miquel del Vernis, m. de maîtrise, U.T.M., 1992.
1672	Baillage de Quié : Junac, Lapège, Siguer, Seuillac, Gestisès, Lercoul, Alliat, Génat, Capoulet, Niaux, Arignac, Aynat, Rabat, Gourbit, Bédeilhac, Banat, Arquizat, Norrat, Axiat, Norgeat. Les habitants de Saurat vont faire le guet à Quié, en temps de guerre.	O. : A.D.A. : 1 J 4. et E 4-5	BARRIERE-FLAVY, Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV, Toulouse, 1889, p. 132.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	2148 Ouest et 2147 Ouest Top 25, Tarascon-sur-Ariège, 2147 ET	
Carte de Cassini	N° 40	Type : hameau.
Cadastre napoléonien	1830	Parcelle « castel » au-dessus du village.



CHATEAU : de Quié



Coordonnées lambert III : x : 539,115 y : 3060,865

1^{ère} mention : 1133

Terminologie : *castrum* et *castel*, en 1159 et 1195, puis *castrum* ultérieurement.

Type topographique : roque, verrou.

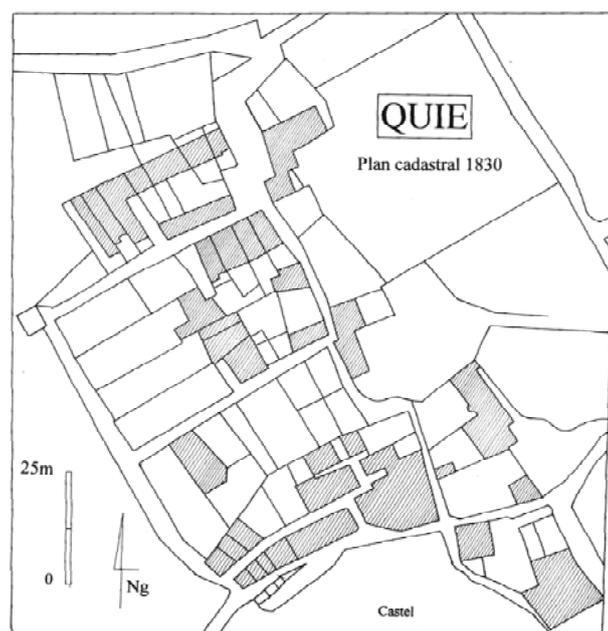
Situation par rapport au village : dominant directement le village.

Situation dans le paysage : bassin de Tarascon, entre les confluences du Vicdessos et de la Courbière avec l'Ariège.

Seigneur : même chose que pour la seigneurie de la communauté de Quié.

Description des vestiges :

L'unique chemin d'accès, très étroit, serpente depuis le village sur le flanc est du château. Il est soutenu par un mur en zigzag et accède au sommet du verrou au centre du côté



des habitations. Au départ de ce sentier, en bas de l'éperon, se trouvent des traces d'excavation et de terrassement qui ont pu servir à l'habitat.

Le chemin aboutit à l'enceinte par une porte dont il ne reste que les angles latéraux. Celle-ci mesurait environ un mètre de large.

L'ensemble de l'enceinte suit de très près le bord de la falaise ; elle délimite environ 600 mètres carrés de surfaces planes. Sur la face sud-est et le côté nord l'enceinte est double. Dans le peu de parties hautes restantes⁵⁴ et du côté sud et est du mur, on note qu'il a été construit avec des blocs d'appareillage moyen tous calcaires et taillés. Ce mur suit la falaise, en gardant un aspect général géométrique, et ses assises sont donc parfois basses pour rattraper les irrégularités du terrain, tandis qu'au nord le mur est constitué de galets erratiques plus petits et sans mortier ; il suit encore plus nettement le relief et sa forme générale n'est pas rectiligne.

Au sud-est, on retrouve les assises d'une petite tour ronde à un angle de l'enceinte. On note sur ce mur, consécutivement, les deux types d'appareils que l'on retrouve dans les murs d'enceinte. Celle-ci a donc été reconstruite après avoir été arasée à 1,5 mètre du sol.

De ces deux phases de construction, la première est celle du mur nord dont l'appareillage concorde avec la base de la tour.

Le donjon, disparu, devait se situer sur le point le plus haut, au nord-ouest, décalé par rapport au centre de l'enceinte mais non attenant à celle-ci. Une motte naturelle, mais nettement retaillée régulièrement marque son emplacement. La motte est recreusée en deux étages, ce qui permet de supposer l'existence d'une chemise protégeant le donjon. Le sommet, à plus de 4 à 5 mètres au-dessus de l'enceinte, est étroit couvrant 5 à 6 mètres carrés seulement.

On retrouve facilement, sur tout le site, des lauzes de couverture.

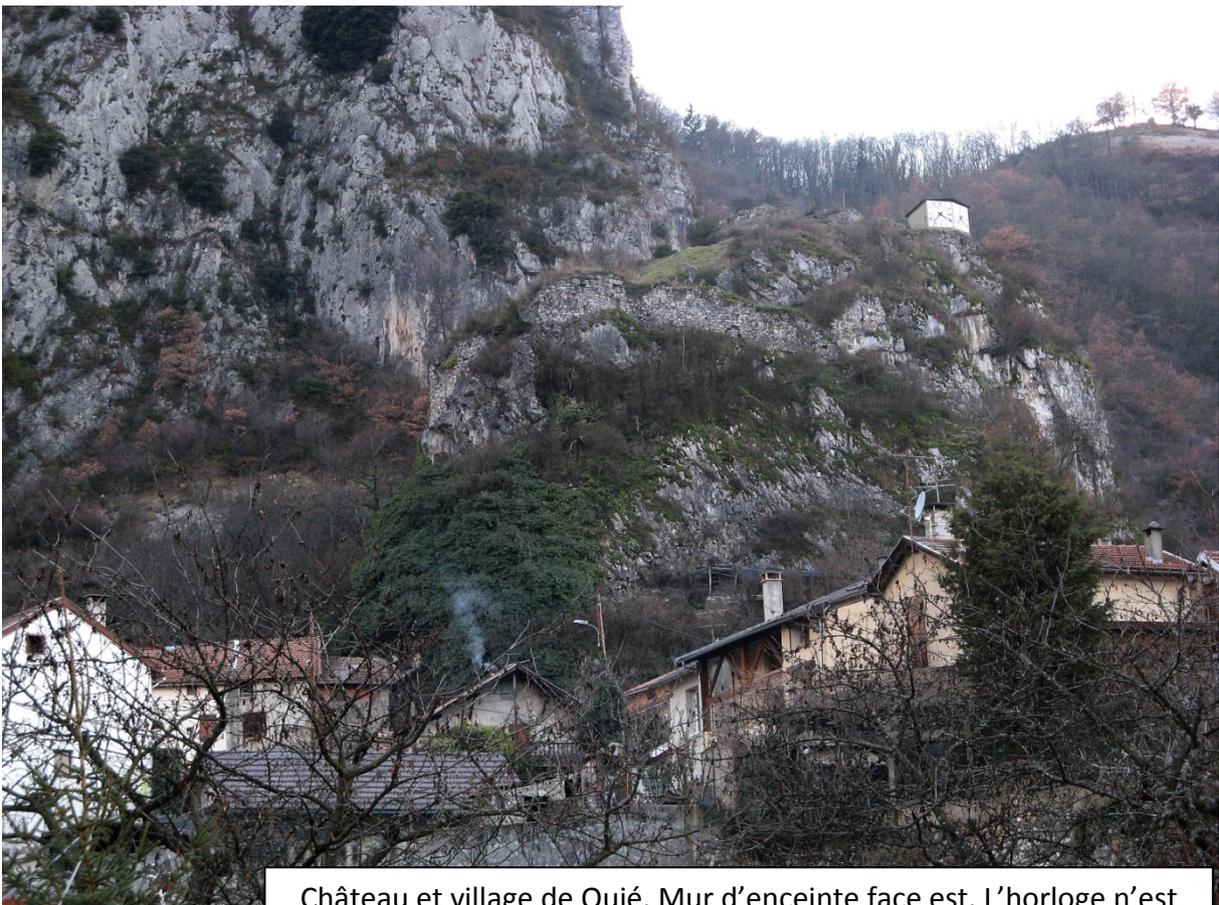
Enfin, MOULIS A., rapporte que VIDAL G., y aurait fouillé. Il aurait trouvé un vase de terre cuite de l'époque gallo-romaine (IIe ou IIIe siècles ap. J.C.) et des fibules mérovingiennes⁵⁵.

⁵⁴ A 1,5 mètre maximum du sol.

⁵⁵ MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979, p. 47.



Château de Quié. Mur d'enceinte face sud. Notez la reprise du bâti.



Château et village de Quié. Mur d'enceinte face est. L'horloge n'est pas à la place du donjon que l'on ne voit pas sur cette image.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Foix à partir de 1133. Seigneurs de Quié auparavant.

Seigneur(s) immédiat(s) :

Famille de Quié, 1^{ère} mention en 1031-1040. Serment aux comtes de Foix en 1133. Co-seigneurie entre les membres de la même famille au moins à la fin du XII^{ème} siècle et sur certaines portions de la seigneurie (Florac, montagne de Génat). Dernière mention, enfants mineurs en 1220.

Les seigneurs de Quié [fig. 3] apparaissent dès le début du second tiers du XI^e siècle. Ils sont présents lors d'un règlement avec l'abbaye de Lézat aux côtés de Ramon, *marionis*, et de son frère Bernat, petits-fils de Rotger-le-Vieux et d'*Amelius Simplicius* II et membres de la famille *Amelius*, mais aussi aux côtés de l'oncle de Ramon et Bernat, Peire, évêque de Gérône, de leur grand-mère Adalaïs, la femme de Rotger-le-Vieux. L'acte décrit un abandon réalisé en faveur de l'abbaye de Lézat, suite à la contestation d'un héritage. La charte qui narre cet événement reçoit le témoignage de Guilhem Aton de *Keir*, plus ancienne occurrence en Sabartès d'un lignage développant un système anthroponymique avec un nom de lieu.

L'attachement à l'anthroponyme Aton se perpétue, puisqu'à la fin du XI^e siècle sont mentionnés Bernat At de Cher, cautionné par Arnaut At, et Pons Arnal de Cher⁵⁶, cautionné par Guilhem Bernat d'Arvigna. Ils sont otages d'un plaid tenu à Foix impliquant le comte de Foix, Peire Bernat, et Ramon *Amelius* et Bernat, frères⁵⁷. Aton Arnaut de Quié est mentionné plusieurs autres fois⁵⁸.

La participation de *Guilhemo Atone* de Keir à un règlement familial du groupe des *Amelius*, ainsi que leurs possessions indivises avec des Marquefave sur les montagnes de Quié et certains droits ecclésiastiques de la vallée de Sos indiquent sans aucun doute leur insertion dans ce grand groupe familial. Plus précisément, on peut les rapprocher des fils d'*Amelius Simplicius* II, vivants en 1026⁵⁹ : *Guilhem Amelius* et *Aton Amelius*⁶⁰.

Reprise de la seigneurie par les vicomtes de Couserans (1220 - fin XIII^{ème} siècle). Seconde moitié du XIII^{ème} siècle : querelle entre les comtes de Foix et les vicomtes de Couserans à propos de la seigneurie, suite à ce différend, la seigneurie reste en direct aux comtes de Foix. Inféodation de certaines parties de la seigneurie dès la fin du XIII^{ème} siècle, mais jamais de Quié.

Encadrement seigneurial :

1322 : mention d'un châtelain de Quié.

1325 : mention d'un bayle de Quié et de Siguer.

⁵⁶ Semble aussi être mentionné à propos des églises de la vallée de Sos, fin XI^e siècle : Archives départementales de la Haute-Garonne, 101 H 537. Copie : Archives départementales de la Haute-Garonne, fonds de St-Sernin, 101 H 1, f°72a. Douais (Ch.), *op. cit.*, acte n° 275, p. 189

⁵⁷ Lignage de Rabat, 1086-1095, Cop. B.N., ms lat. 9323, fol. 104. Magnou-Nortier (E.), Magnou (A.-M.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Lagrasse*, Paris 1996, tome 1, acte 134.

Cette condamnation fait supposer à Debax (H.), *Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIe siècles)*, Thèse, Université Toulouse-le-Mirail, 1997, note 358, qu'elle est à l'origine du départ en croisade du frère du comte de Foix, Peire Bernat, le futur Rotger.

⁵⁸ Voir par exemple une donation à l'abbaye Saint-Sernin dans le cadre de la Réforme Grégorienne de droits sur l'église de Sos, fin XI^e siècle. Douais (Ch.), *op. cit.*, acte n°272.

⁵⁹ Ourliac- Magnou, *op. cit.*, acte 409.

⁶⁰ Si l'on suit la règle anthroponymique la plus courante à cette époque, Guilhem Aton de Quié pourrait être le petit-fils de Guilhem *Amelius* et le fils d'Aton *Amelius* ; et donc l'arrière petit fils d'*Amelius Simplicius* II.

Chef-lieu d'une châtelainie et d'une baylie comtale à la fin du Moyen Âge. Cette circonscription comporte les communautés de Quié, Miglos, Junac, Lapège, Alliat, Génat, Capoulet, Niaux, Rabat, Gourbit, Saurat, Arignac, Bédeilhac, Aynat, Siguer, Seuilac, Gestiers et Lercoul.

LE VILLAGE/HABITAT :

Situation et voies : bassin de Tarascon, rive gauche de l'Ariège, aux pieds d'escarpements calcaires, entre les confluences du Vicdessos et de la Courbière avec l'Ariège. Alt : 490 m.

Toponyme : de *Ker*, pré-indoeuropéen signifiant falaise, souvent calcaire⁶¹.

1^{ère} mention : seigneur du nom, 1031-1040 ; *castrum* : 1133.

Organisation topographique : les maisons sont situées au pied est de la roque castrale, en type semi-enveloppant⁶². Elles sont construites dans un parcellaire quadrangulaire.

Situé à proximité de Sabart, le *castrum* de Quié, domine un habitat probablement ceinturé d'une enceinte et dont les formes sont analogues à celui de Château-Verdun. Ce quadrilatère suppose un îlottement agencé, un habitat créé ex-nihilo au pied du château.

Une porte s'appelle « Villeneuve » au XIV^e siècle, ainsi que la place du village, située juste à côté de la porte. Il s'agit donc certainement -pour tout le village, ou au moins pour une partie- d'un lotissement nouveau, directement lié à l'érection du château féodal.

Au pied du rocher, traces d'excavation type case-encoche sur une dizaine de mètres carrés, sous le chemin d'accès au château et terrasses nombreuses contre la falaise. Le village a donc dû subir un déperchement d'une dizaine de mètres.

Fortifications et faubourgs : fortification certainement plus ou moins quadrangulaire. Mention de deux portes (Villeneuve et l'Aire). A priori pas de faubourg.

Economie :

Marché mentionné en 1195 et 1325. Appartenant au seigneur avant 1195, qui le donne au comte de Foix.

1222 : Pierre, artisan de Quié, est souscripteur d'un acte de Boulbonne.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

L'église paroissiale serait celle de Sainte-Quitterie -1^{ère} mention : 1224, aujourd'hui sur la commune de Tarascon, sur le bord de la route de Tarascon à Quié ; paroisse regroupant Quié et le faubourg de la rive gauche de Tarascon et l'église de Sabart en 1375. Donc peut-être à l'origine église paroissiale à Sabart. Au sujet de ces deux églises, voir monographie de Tarascon-sur-Ariège.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : petit terroir de la rive gauche de l'Ariège, plaine et versants ensoleillés, au centre du bassin de Tarascon.

Contexte économique du terroir : vallée de l'Ariège, adjacent à la route principale.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : un autre cas.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : seuls les deux châteaux de Quié et Château-Verdun subordonnent des habitats nouveaux en Sabartès.

⁶¹ DAUZAT, ROSTAING, p. 552.

⁶² Mention en 1309, d'une maison au pied de la roche du château.

De part son toponyme, Château-Verdun semble être un habitat nouveau, bien sûr castral. L'étude des plans du cadastre napoléonien montre d'ailleurs que le village se regroupe au pied du château [fig. 2], dans un plan quadrangulaire qui paraît organisé et pourrait donc avoir été loti. Ce type d'enchâtellement sur un nouveau site est exceptionnel en Sabartès et ne caractérise d'ailleurs que deux anciennes seigneuries, les plus importantes de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle : celle de Quié et de Château-Verdun. Les deux morphologies villageoises sont d'ailleurs tout à fait analogues, rationnelles et organisées, comme le choix des sites castraux.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Guillot (Fl.), Thèse, tome 2, p. 237 et suivantes.

Guillot (Fl.), Seigneurs et *castra* aux XI^e et XII^e siècles en Sabartès (haute Ariège), dans *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, F. Guillot (dir.), Seix, oct. 2007, éd. 2009.

Habitat et fortification : Arignac
Types : village castral des XI-milieu XIIIe siècles
COMMUNE : Arignac
CANTON : Tarascon-sur-Ariège N° I.N.S.E.E. : 09015

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : Château construit près d'un village préexistant en contexte montagnard. Création d'un village bipolaire.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1080 - 1098	<i>...in pago Tolosano, in vicaria Savartensa : Sancte Marie de Esnac ... cum decimis et cimiteriis, et ecclesiasticas omnibus ibi pertinentibus...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 72 b-c.	Cart. St-Sernin, acte 278, pp. 190-191
1108 - 1117	<i>...ecclesia Sancte Marie de Aisnac... ...Petro Arnaldi de Aisnac...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 72 b.	Cart. St-Sernin, Acte 277, p. 190.
1108 - 1117	<i>...ecclesia d'Aisnac ... P.B., clericus de Aisnac...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 72 a-b.	Cart. St-Sernin, acte 276, p. 189.
1108 - 1117	Pierre-Arnaud de Aisnac	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 72b.	Cart. de St-Sernin, acte 277, p. 190.
1119	<i>...ecclesiam Sancte Marie de Asinag...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, liasse III, titre	Cart. St-Sernin, appendice, acte 5, p. 480.

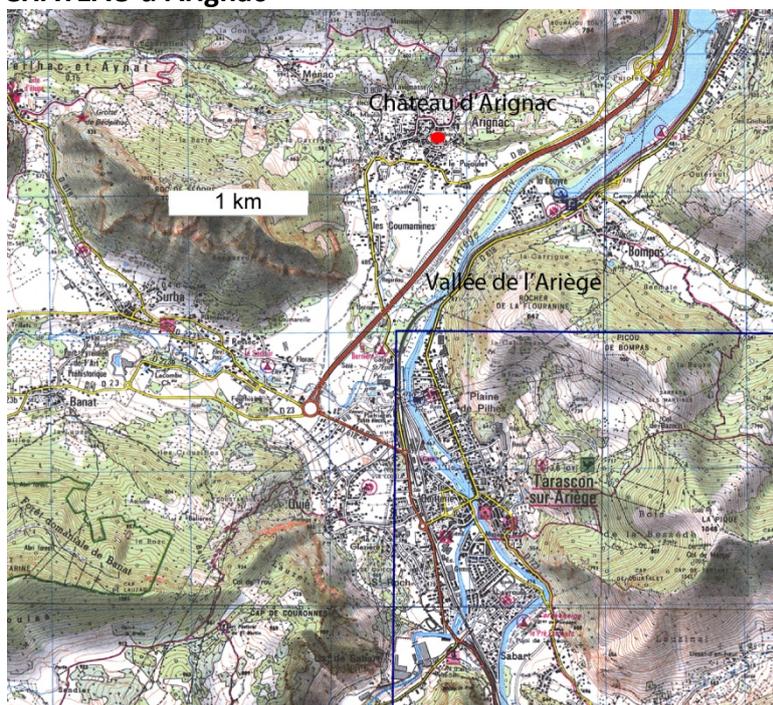
		6°.	
1120	<i>...ecclesiam de ..., de Asnag...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 74 d - 75 c.	Cart. St-Sernin, acte 272, p. 197. CATEL, p. 879.
1130	<i>...Ecliam de ..., de Astiag,...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, f° 75 c - 76 a.	Cart. St-Sernin, acte 273, pp. 198 - 299. CATEL, H. Comtes de Tse, p. 178.
1141	<i>...ecclesiam Sancte Marie de Asinag,...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, liasse III, titre 5°.	Cart. St-Sernin, appendice, acte 6, p. 482.
1169	<i>...ecclesiam Sancte Marie de Asnach, ... cum omnibus ad eas pertinentibus,...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, Liasse III, titre 7°.	Cart. St-Sernin, appendice, acte 7, p. 485.
1175	<i>...ecclesiam Sancte Marie de Asnac...</i>	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., fonds de Saint-Sernin, Liasse III, Titre 8°.	Cart. St-Sernin, appendice, acte 9, p. 488.
1213	<i>...castrum de Dasnaco...</i>	O.P.	CATEL, p. 276.
1272	<i>...castris de Asnaco et...</i>	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 92.
1385	<i>Cappellanus de Arnhaco</i>	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, Pouillé, pp. 807 - 814.
1375	<i>Cappellanus de Arnhaco</i>	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, Pouillé, pp. 807 - 814.
1385	<i>Darnhac</i> 45 feux, pour moitié au seigneur local. Dont : <i>La molina Darnhac</i> <i>Le moli deu senher Darnhac</i> <i>Lo rector de Arnhac</i>	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, p. 14. DUFAU de MALUQUIER, p. 33.
1401	Olivier <i>Darnhac</i> , donzel	O.P. Cop. Doat, 209, f° 144v.	-
1401	Olivier <i>Darnhac</i> , donzel	O.P. Cop. Doat, 209, f° 149v.	-
1401	Olivier <i>Darnhac</i> , donzel	O.P. Cop. Doat, 209, f° 151v.	-
1401	Hommage de B. de Roquefort pour : ... <i>lo loc et castels darnhac</i> et de ...	O.P. Doat, 209, f° 247 v.	-

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	2147 Ouest Top 25, Tarascon-sur-Ariège, 2147 ET.	Les Coumamines, au sud du village sur les terrasses en rive gauche de l'Ariège. Le moulin sur le Saurat, rive gauche. Ménac , hameau.
--	---	---

		Mines de gypse du Sédour. Les Gardelles, bois au dessus de Ménac.
Carte de Cassini	N° 40	Type : église + village, château ruiné. Ménac, hameau. Eglise ruinée au sud du village. Moulin sur le Saurat.
Cadastre napoléonien	1831	Castella. Le Barri d'Avail Toponymes : Les Coumamines, Ussat, Ugnac.

CHATEAU d'Arignac



Coordonnées lambert III : x : 539,987 y : 3063,650

1^{ère} mention : 1213

Terminologie : *castrum*

Type topographique : roque, site de verrou.

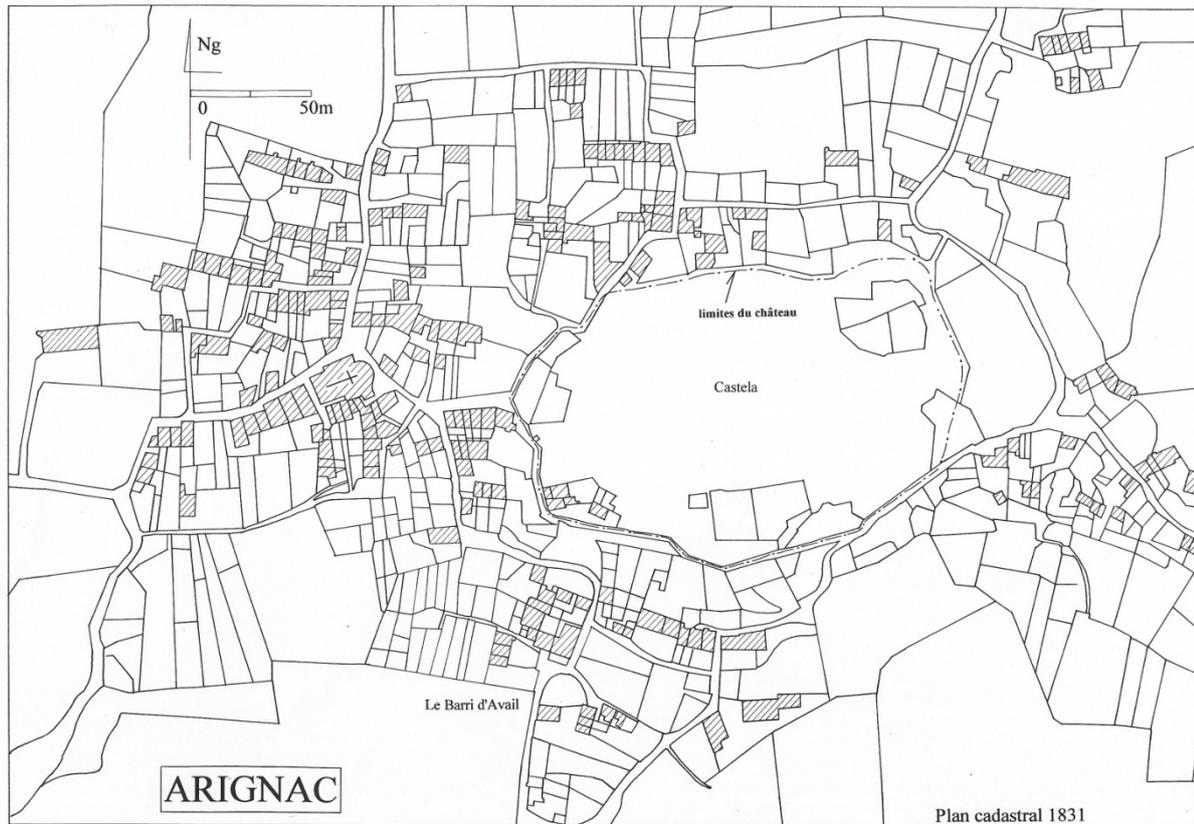
Situation par rapport au village : intégré, surplombant les maisons.

Situation dans le paysage : bassin de Tarascon, en rive gauche de l'Ariège, proche de la confluence avec le Saurat.

Seigneurs : seigneurs d'Arignac.

Description des vestiges : aucun vestige.

Les ruines de la tour féodale ont été rasées au XIX^{ème} siècle et remplacées par une horloge. La roque est un verrou d'une quinzaine de mètres de hauteur. Ce verrou est arrondi, ses flancs sont pentus mais non verticaux. Les traces de retailles sont nombreuses.



SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Foix, au moins depuis 1213 ; certainement depuis le XI^{ème} siècle.

Seigneur(s) immédiat(s) : Peire Arnaut d'Arignac apparaît témoin d'une donation des Malpas du début du XII^e siècle à la Réforme Grégorienne ce qui pourrait suggérer qu'ils font partie du même groupe familial.

Fin XIV^{ème} siècle : famille de Roquefort.

Encadrement seigneurial : châtellenie comtale de Tarascon au bas Moyen Age.

LE VILLAGE/HABITAT :

Situation et voies : rive gauche de l'Ariège, bassin de Tarascon, proche de la confluence du Saurat. Alt : 520 m.

Toponyme : nom d'homme latin *Arinius* + suff. *-acum*⁶³.

1^{ère} mention : 1213 : *castrum*.

Organisation topographique : village enveloppant autour du château. Avec un regroupement privilégié vers le côté de l'église et un quartier enveloppant autour de l'église. Le tout est donc bipolaire.

Fortifications et faubourgs : le terme le « Barri d'Avail », permet de supposer une fortification de l'habitat villageois, qu'il est difficile de retrouver sur le plan cadastral. Mais sur le terrain les maisons sont groupées et alignées sur un petit plateau et le bord du village s'arrête au-dessus d'un promontoire de 5 à 10 mètres de haut. La fortification devait donc suivre cette falaise.

⁶³ DAUZAT, ROSTAING, p. 27.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise paroissiale : **Vocable :** sainte Marie **Patronage :** abbaye Saint-Sernin

1^{ère} mention : 1080 - 1098 : ...*cum decimis et cimiteriis, et ecclesiasticas omnibus ibi pertinentibus...*

Situation : centre d'un quartier, à 50 mètres du pied du château.

Bâtiment : composite : roman et moderne **Cimetière :** extérieur au village.

Autres édifices religieux du village : église Saint Pierre, disparue, indiquée ruinée sur la carte de Cassini, au sud-ouest du village, périphérique. Sur un petit promontoire, aujourd'hui surmonté d'une croix.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : rive gauche de l'Ariège, bassin de Tarascon et versants.

Contexte économique du terroir : proche de la voie de la vallée de l'Ariège.

Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : il s'agit du type de village castral le plus diffusé en Sabartès : le château est venu se construire près d'un habitat préexistant déjà doté d'une église. Au moment où le château semble avoir été construit (XII^e siècle ?), les habitats groupés sont déjà en place en Sabartès.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : il semble que le fait que le tissu villageois soit déjà en place avant l'*incastellamento* explique cette prédominance de ce type de village castral.

Ceux des seigneurs locaux n'ont pas un grand avenir et ne méritent jamais le titre de bourg castral au sens d'André Debord. Seuls ceux des comtes de Foix, élevés dès le XIII^e siècle au rang de bourg consulaire, se sont développés à la fin du Moyen Âge, probablement aux dépens des autres formes d'habitats villageois du secteur.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Guillot (Fl.), Thèse, tome 2, p. 237 et suivantes.

Guillot (Fl.), Seigneurs et *castra* aux XI^e et XII^e siècles en Sabartès (haute Ariège), dans *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, F. Guillot (dir.), Seix, oct. 2007, éd. 2009.

Habitat et fortification : Arquizat et Miglos
Types : villages ouverts (village à maisons) et château isolé
COMMUNE : Miglos
CANTON : Tarascon-sur-Ariège N° I.N.S.E.E. : 09192

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : exemple d'un *castrum* du XIIe s. qui est resté isolé car l'habitat était déjà aggloméré et structuré quand il s'est construit. Echec de l'*incastellamento*.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1080 - 1098	Pons Adémar, et ses frères, donnent à l'abbaye Saint-Sernin des églises avec les dîmes et droits sur les cimetières dont celle de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, f° 72 b-c.	Cart. de St-Sernin, 278, pp. 190-191.
1108 - 1117	Azémar de <i>Malpas</i> et ses frères donnent à l'abbaye Saint-Sernin ce qu'ils possèdent dans les églises de et de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, f° 72 b.	Cart. de St-Sernin, 277, p. 190.
1108 - 1117	Guillaume de Roquemaure ⁶⁴ donne à l'abbaye Saint-Sernin tout ce qu'il possède dans les églises d'Arignac et de Saint Hilaire de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, f° 72 a-b.	Cart. de St-Sernin, 276, p. 189.

⁶⁴ *Castrum* disparu du Sabarthès. Voir monographie de Génat.

1108 - 1117 ?	Guillaume-Aton de <i>Merglos</i> donne à l'abbaye de Saint Sernin tous les droits ecclésiastiques qu'il possède dans l'église de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 537 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, f° 72 c.	Cart. de St-Sernin, 279, p. 191.
1119	Bulle de Gélase II, qui rappelle et met sous la protection de Rome les possessions de l'abbaye Saint-Sernin, dont l'église de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, Liasse III, titre 6é.	Cart. de St-Sernin, 5 appendice, pp. 479-481.
1141	Bulle d'Innocent III, qui rappelle et met sous la protection de Rome les possessions de l'abbaye Saint-Sernin, dont l'église de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, Liasse III, titre 5é.	Cart. de St-Sernin, 6 appendice, pp. 482-483.
1159	Pierre de <i>Melglos</i>	O.P. Cop., Doat, 167, f° 203 r.	H.G.L., V, acte 630 - I, col. 1228.
1159	Pierre de <i>Melglos</i>	O.P. Cop., Doat, 167, f° 207 r.	H.G.L., V, acte 630 - II, col. 1228.
1162	P. de <i>Milglos</i>	O.P.	H.G.L., V, acte 648, col. 1258.
1169	Bulle d'Alexandre III, qui rappelle et met sous la protection de Rome les possessions de l'abbaye Saint-Sernin, dont l'église de <i>Merglos</i> .	O : A.D.H.G., 101 H 505 Cop. : A.D.H.G., Fonds de Saint-Sernin, Liasse III, titre 7é.	Cart. de St-Sernin, 7, appendice, pp. 485-486.
1213	...castra de ..., de <i>Mereglos...</i>	-	CATEL, p. 276.
1241	Arnaud de <i>Milglos</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 146v.	-
1243	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 184v.	-
1243	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 195v.	-
1243	Arnaud de <i>Milglos</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 183.	H.G.L., VIII, acte 367 - I, col. 1132.
1243	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 200v.	-
1243	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 201v.	-
1243	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 202v.	-
1244	Arnaud de <i>Melglosio</i>	O.P. Cop., Doat, 170, f° 256v.	-

1244	Arnaud de <i>Miglos</i> vint à Montségur adorer les hérétiques, deux ans auparavant.	O.P. Cop., Doat, 23, f° 218.	-
1244	Arnaud de Miglos témoin du <i>consolamentum</i> d'Aton-Arnaud de <i>Castelverdun</i> .	O.P. Cop., Doat, 33, f° 143.	-
1244	Déposition pour crime d'hérésie, d'Arnaud de <i>Merglos</i> , de <i>Savartes, miles</i> . Notamment impliqué dans la fourniture de matériel pour une pierrière à Montségur pendant le siège. Il y a 17 ans : ...j'avais une maison à Miglos mon bayle...	O.P. Cop., Doat, 24, f° 293r - 196v.	-
1244	Arnaud de <i>Milglosio</i> .	O : A.D.A., 180 E supplt., AA1, f° 1. Cop. A.D.A., E 169, f°5.	-
1246	Déposition d'Arnaud de <i>Melglos, miles, baiulus</i> de <i>Quier</i> ⁶⁵ pour crime d'hérésie. Il y a 15 ans : ...j'étais couché dans mon lit à Miglos...	O.P. Cop., Doat, 24, f° 246v - 248v.	DUVERNOY, Bernard de Caux, pp. 26 - 31.
1247	Déposition comme témoin de Brunissende, fille d'Arnaud de Miglos.	O.P. Cop., Doat, 24, f° 264r - 265v.	DUVERNOY, Bernard de Caux, pp. 54 - 57.
1272	... <i>vallis de Miglos cum castro de Miglos et sua dominatione</i> ...	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 91.
1298	Enquête sur les tailles clandestines de blé des hommes de la vallée de Miglos dans celle de Siguer.	O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 44r - 48v.	-
1299	Sentence du juge du comté sur l'affaire précédente. Interdiction aux hommes de Miglos de couper du blé sur le terroir de Gestès. Pierre de Miglos, défend les hommes de l'université de Miglos.	O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f°49 r-v.	-
1301	Accord entre la fabrique et le prieur de Miglos, à propos de l'attribution et de l'emploi des dîmes, la gestion et la nomination des membres de la fabrique. Mention de Saint Hilaire de Miglos, avec sa dîme. De Bérenger de <i>Monteveteri, prioris</i>	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 20 r-v.	-

⁶⁵ Quié.

	<p><i>de Milglosio. Mention d'Arquizato.</i></p> <p>Le partage se fait selon : 4 casaux pour la fabrique, 3 pour le prieuré.</p> <p>Parmi les témoins : Pierre, Raimond et Arnaud de <i>Milglosio, domicelli</i></p> <p>Bérenger, chapelain de Miglos</p>		
1301	<p>Gaston, comte de Foix, acquitte de toutes peines tous les hommes de Miglos qui avaient envahi la vallée de Siguer et porté les armes contre les hommes de cette vallée.</p>	<p>O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 14r.</p>	-
1302	<p><i>...castrum et vallem de Melglos...</i></p>	<p>O.P. Cop. XIXème : A.D.A., E 1-8.</p>	-
1305	<p>Arbitrage entre le seigneur de Château-Verdun et Raimond <i>Babini</i> et Raimond <i>Gozini</i>, représentants les hommes de Miglos, à propos d'un conflit sur l'utilisation en pacage et pâturage d'estives de la haute vallée de l'Aston et de droits de coupe de bois sur le même site⁶⁶.</p>	<p>O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 4r - 6v.</p>	-
1305	<p>Accord de Pierre-Arnaud de Château-Verdun pour lui et Ermengarde de Château-Verdun pour l'arbitrage précédent.</p>	<p>O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 63 r-v.</p>	-
1308	<p>Gaston, comte de Foix, approuve l'arbitrage précédent entre les hommes de la vallée de Miglos et les coseigneurs de Château-Verdun.</p>	<p>O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 64r - 65v.</p>	-
1309	<p>Suivant la volonté de la majeure partie des habitants de Miglos et celle de Brunel et Pierre de Miglos, damoiseaux, la fabrique Saint-Hilaire passe un contrat avec Arnaud de Savignac, junior pour faire des travaux à l'église : 2 arcs de 3 palmes de profondeur ; 5 antennes de pierres et de ciment de 4 palmes</p>	<p>O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 29v - 30v.</p>	-

⁶⁶ Les terrains concernés sont les hauts plateaux de l'Aston, en rive gauche de la vallée, notamment la vallée du Sirbal et la cabane du Pla du Four jusqu'à la Hunarde. Il s'agit donc de terrains en montagne, de l'autre côté des crêtes de la vallée de Miglos.

	au-dessus du sol.		
1310	Bernard de Son, vend la seigneurie d'Usson ⁶⁷ au comte de Foix contre 100 livres tournois de revenus annuels sur la vallée de <i>Milglosio</i> , et sa seigneurie, la haute et basse justice, les fiefs et hommages nobles et non-nobles.	O.P. Cop., Doat, 179, f° 284.	H.G.L., X, acte 171, col. 519-522.
1312	Sentence du comte de Foix à propos d'un différend entre les hommes de la vallée de Miglos et le seigneur du lieu, Bernard de Son. .Les hommes de Miglos doivent payer les milites, 55 livres chaque année. .Le seigneur peut imposer 20 livres de plus, selon sa volonté. La peine est de 50 livres si la sentence n'est pas appliquée.	O.P. Cop. : A.D.A., E 87 f° 16v - 18v.	-
1312	Bernard de <i>Sono</i> , seigneur de Miglos, exempte les habitants de la vallée de Miglos de la taxe qu'ils payaient pour les bestiaux et le bois, vendus dans les limites de la vallée. Parmi les témoins : Pierre de <i>Miglosio, domicelli</i>	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 66r - 68v.	-
1312	Guillaume de Miglos, donne à l'abbaye de Boulbonne ses biens et sa personne.	O.P. Cop., A.D.A., E 87, f° 69 r-v. Cop., Doat, 85, f° 319.	-
1320	Le juge mage du comté et la cour de Tarascon rendent un jugement à propos d'un différend entre Bernard de Son, seigneur de Miglos et les hommes de la vallée à propos des peines et amendes pécuniaires et des manœuvres au château de Miglos. . Les habitants sont exempts des peines dues, mais devront les payer dans le futur. Ils doivent faire les corvées au château. Parmi les témoins : le seigneur Bernard de <i>Arsato, miles</i> ; Pierre de <i>Melglosio, domicelli</i> .	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 28r - 29r.	-
1324	Il y a 25 ans : Pierre de Miglos avait une maison	Vatican, ms Lat. 4030.	DUVERNOY, Jacques Fournier, N° 80, p. 1133.

⁶⁷ Usson-les-Bains, commune de Rouze, canton de Quérigut, arrondissement de Foix, Ariège.

	à Miglos. « Nous passâmes entre les deux Norgeat et arrivâmes à Larnat ».		
1332	Bernard de <i>Sono</i> ⁶⁸ , en présence des habitants de Miglos, donne la seigneurie de Miglos à son fils Jean de <i>Sono</i> . Parmi les témoins : Bernard Martin, recteur de l'église de Miglos Pierre et Arnaud de Miglos, damoiseaux	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 9v - 11r.	-
1332	Serment de fidélité de Jean de <i>Sono</i> , au comte de Foix, pour la vallée de Miglos. Parmi les témoins : Bernard Martin, recteur de l'église de Miglos Pierre et Arnaud de Miglos, damoiseaux	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 11r - 12r.	-
1332	Serment de fidélité des habitants de Miglos à Jean de Son, leur seigneur. Parmi les témoins : Bernard Martin, recteur de l'église de Miglos Pierre et Arnaud de Miglos, damoiseaux	O.P. Cop. : A.D.A., E 148.	-
1336	Bail à fief de deux terres appartenant à Pierre de Miglos à Pierre <i>Vasconi</i> . Les terres sont situées toutes <i>deux in terminis de Miglos</i> , au lieu le col <i>del Castel</i> ⁶⁹ , confront les terres de Pierre de <i>Prato</i> , de Bernard <i>Garas</i> , et la voie publique.	O.P.	BARRIERE-FLAVY, acte XXIV, pp. 190-191.
1343	Problème de biens saisis par Jourdain de Rabat aux hommes de la vallée de Miglos. Le problème est traité par le bayle de Miglos.	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 11r - 12r.	-
1346	Jugement du juge ordinaire de Miglos, Raimond <i>Helie</i> , et du seigneur Jourdain de Rabat à propos d'un différend entre les habitants de Miglos et d'Axiat et ceux de Junac et leur seigneur, à	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 14v - 16v.	-

⁶⁸ Bernard de Son, d'Usson, commune de Rouze.

⁶⁹ Certainement au petit col, qui sépare le verrou du château de la montagne et où passe la route départementale.

	propos d'un droit de dépaissance que ceux de Junac prétendaient avoir sur le territoire de Miglos. Rejet de la requête des habitants de Junac.		
1372	Serment de Raimond de Miglos pour ce qu'il possède à Château-Verdun	Analyse : A.D.A., E 6 - 9, C.C.F. n° 17, f° 282.	-
1375	<i>Prior de Milglosio</i> , exempt de la procuration.	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, Pouillé, pp. 807 - 814.
1375	R.-Bernard de <i>Milglosio</i>	O. : A.D.H.G., H 45.	-
1385	<i>Milglosio</i> : 28 feux du seigneur de Miglos dont : <i>lo castel</i> <i>lo moli</i> de Guilhem Ysarn Norat : 39 feux du seigneur local ⁷⁰	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, pp. 60-61.
1391	Serment au comte de Foix, du noble Ramon de <i>Milglos</i> , pour la tour de Château-Verdun et ce qu'il a dans ce lieu.	O.P. Cop., Doat, 205, f° 33-34.	-
1391	Raimond <i>Pelliserii</i> dit de Miglos, <i>domicellus</i> , noble du comté de Foix.	O.P. Cop., Doat, 205, f° 243v.	-
1394	Enquête à propos d'un différend entre les hommes de la vallée de Miglos et leur seigneur, Bernard d'Arnavé, au sujet du fouage qu'ils lui devaient.	O.P. Cop. : A.D.A., E 87, f° 32 r-v.	-
1398	Serment collectif des nobles du comté de Foix au comte de Foix. parmi eux : Ramon de <i>Milglos</i> .	O.P. Cop., Doat, 205, f° 227 r.	-
1398	Serment collectif des nobles du comté de Foix au comte de Foix. parmi eux : Raimond-Aton de <i>Milglos</i> et son frère Guillaume de <i>Milglos</i> , seigneurs de Castelverdun.	O.P. Cop., Doat, 205, f° 243v.	-
1398	Raimond de Miglos, coseigneurs de Château-Verdun, tuteur d'Hugues de Lordat, seigneur de Garanou.	O. : A.D.A., E 206, f° 1.	-
1401	Serment au comte de Foix de Guillaume d'Arnavé, procureur de sa femme Brunicen de Rabat, pour le <i>castro</i> et la vallée de Miglos.	O.P. Cop., Doat, 209, f° 205 - 207v.	-

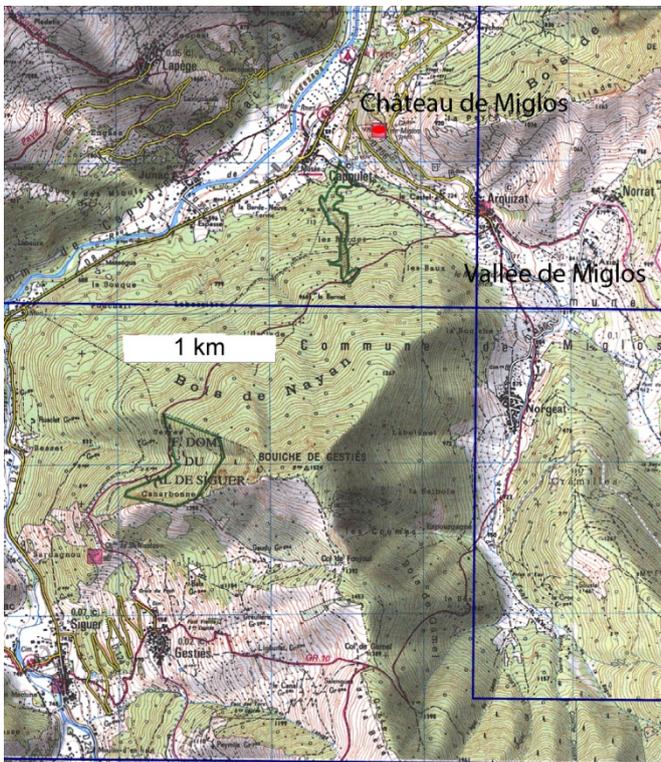
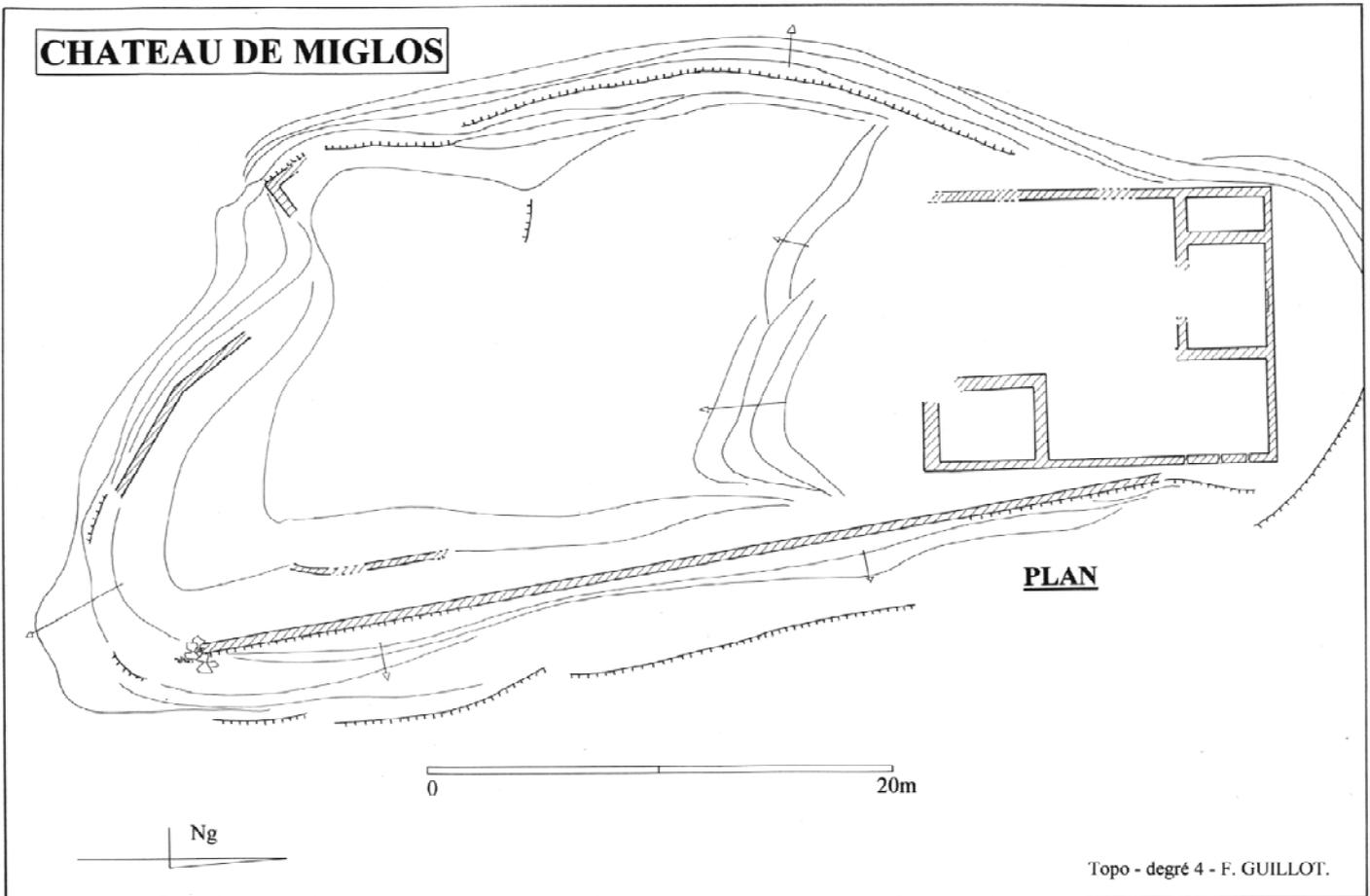
⁷⁰ Seigneur de Miglos.

1401	Serment au comte de Foix de Brunet de <i>Milglos</i> , pour sa part dans le lieu de <i>Milglos</i> .	O.P. Cop., Doat, 209, f° 263-264.	-
1401	Serment au comte de Foix de Ramonat de <i>Milglos</i> , pour sa part dans la seigneurie et le château de Château-Verdun.	O.P. Cop., Doat, 209, f° 149.	-
1401	Serment au comte de Foix de <i>Esqui</i> de <i>Milglos</i> , pour sa part dans la seigneurie de <i>Milglos</i> , sa part au moulin d'Adsiac...	O.P. Cop., Doat, 209, f° 275-6.	-
début XVème	Brunet et Raimond de Miglos, consanguins.	O. : A.D.H.G., H 4, Gabre, L 8.	BARRIERE-FLAVY, pièce V, pp. 151-152.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	2148 Est, 2148 Ouest Top 25, Tarascon, 2147 ET et Vicdessos, 2148 OT.	Château Renaud. 4 villages : Arquizat, Norrat, Axiat, Norgeat. Le moulin d'Abail. Anciennes mines de fer.
Carte de Cassini	N° 40	Hameaux : Nourrat, Axiat, Noujeat. Arquizat, notée Miglos, type : village + église. Château ruiné de Miglos. Château ou manoir au bord du ruisseau sous le château ruiné. 3 moulins. Hameau de Baychon.
Cadastre napoléonien	1826	Eglise entourée au ¼ d'un cimetière rond.

CHATEAU : de Miglos



Coordonnées lambert III : x : 538,957 y : 3057,451

1^{ère} mention : 1213

Terminologie : *castrum*

A partir du XIV^{ème} siècle : *castel*

Mention des corvées du château en 1320. Mention des *milites*, en 1312.

Type topographique : roque, verrou de versant.

Situation par rapport au village : éloigné, à l'entrée de la vallée, alors que tous les villages sont en amont.

Situation dans le paysage : domine en rive droite la confluence de la vallée de Miglos dans le Vicdessos. Au bord de la route qui va d'Arquizat à Niaux, voie mentionnée en 1336, *viam publicam*.

Seigneur : seigneurie de Miglos.

Description des vestiges :

Il est construit sur une petite roque dominant la vallée de Miglos et de Vicdessos de plus de 100 mètres, mais aux flancs plus doux du côté du versant à 780 mètres d'altitude.

Une grande enceinte de 100 mètres de long sur 25 à 30 mètres de large entoure la roque.

À l'ouest, sur le côté le plus escarpé dominant le vallon, celle-ci suit à peu près la forme tourmentée de la falaise, tandis qu'à l'est, subsiste sur toute sa longueur un grand mur parfaitement rectiligne. Celui-ci était peut-être doublé par un second mur situé quelques mètres à l'intérieur de l'enceinte et dont on distingue encore quelques pans au sud du château.

Ces murs d'enceintes dont l'épaisseur est d'environ 90 centimètres, ne semblent pas être de même facture. Ceux de l'ouest ainsi que ceux qui doublent l'enceinte est, sont faits de petites pierres calcaires mal taillées et reliées entre elles par un mortier de chaux grossier. Le mur rectiligne à l'est, est constitué de blocs de moyen appareil, mieux taillés et reliés entre eux par un mortier composé avec du gravier plus fin. Il est possible que ce mur ait été surajouté plus tardivement, pour consolider le côté le plus fragile de l'enceinte.

Cette enceinte délimite une basse-cour, à peu près plane et probablement arasée, d'une soixante de mètres de long. Au nord de celle-ci subsiste, sur la partie la plus élevée du roc, un ensemble quadrangulaire de bâtiments serrés entre eux au point qu'ils forment, au sud, un rempart qui les sépare de la basse-cour. Ce groupe de bâtiments mesure environ 22 mètres de côté sur 17 de large.

Un donjon rectangulaire est construit dans le coin sud-est de cet ouvrage. L'ultime réduit de la défense n'occupe donc pas une position centrale, mais vient renforcer un des points les plus exposés de l'enceinte. Il s'agit donc d'un ouvrage de défense active. Il est facile de remarquer que celui-ci a été repris en hauteur. Il présente les mêmes différences de construction que les murs d'enceinte. Ses murs, bâtis en blocage, sont épais d'1,3 m ; ils sont donc 40 cm plus larges que les murs du reste de la fortification. Cette tour était haute de 15 m et possédait quatre étages qui apparaissent grâce aux décrochements de la muraille interne du bâtiment. Il s'agit donc d'étages sur planchers. Le donjon mesure 8 m sur son plus grand côté et 6 sur sa face la plus petite. La tour était couronnée de merlons carrés et l'on remarque nettement l'encoche des hourds, un mètre sous les créneaux et les merlons. Les créneaux ont été ensuite rebouchés pour permettre d'élever le bâtiment et de faire de ce donjon un bâtiment essentiellement résidentiel. Ce donjon ne possède aucune meurtrière, mais le troisième étage est ajouré, dans la partie reconstruite, du côté du chemin de Niaux, par une fenêtre trilobée dont la dimension est d'environ un mètre sur 60 centimètres de large.

Cet ensemble au nord du château comporte une autre tour à l'opposé du donjon. Plus petite en plan, elle mesurait aussi une quinzaine de mètres de haut et était crénelée. L'étage

inférieur a été voûté et des traces de mortier de tuileau rose indiquent qu'il s'agissait d'une citerne, dont la contenance peut être estimée à une trentaine de m³.

Les deux tours étaient reliées entre elles par un bâtiment en équerre comportant au moins deux salles. La plus longue, contiguë au donjon, était adossée au rempart du côté du chemin de Niaux et y sont percées quatre archères rectangulaires, disposées régulièrement et à un mètre du sol. Leur fond est plat et elles mesurent toutes les quatre 80 centimètres de haut sur 35 de large, du côté intérieur et 10 centimètres de large, du côté extérieur. Percées côte à côte, trois d'entre elles sont orientées vers Arquizat et l'amont du vallon, tandis que la dernière est orientée vers la vallée du Vicdessos.

Une cinquième archère est percée dans le mur nord du rempart, vers la vallée de Vicdessos. Elle a les mêmes caractères et mesures que les précédentes.

Enfin, la plus petite des salles, contiguë à la petite tour, possédait une cheminée dont le percement ultérieur à la construction du mur d'enceinte avait affaibli ce dernier. Il a été renforcé à l'extérieur par deux contreforts.

L'ensemble du bâtiment paraît avoir été repris plusieurs fois. L'enceinte extérieure est archaïque et s'apparente à la partie basse du donjon. Il s'agit des vestiges du premier château du XIIe siècle. Puis le donjon semble avoir été repris une première fois, avant la construction de l'enceinte quadrangulaire interne. Celle-ci est plus tardive et s'apparente aux enceintes postérieures au milieu du XIIIe siècle⁷¹. Les archères qui la percent semblent être concomitantes de sa construction. Certains de ces aménagements résidentiels, comme la cheminée ou les bâtiments annexes, peuvent être encore plus tardifs, mais la tour-citerne paraît de même facture que l'enceinte.



Citerne à la base de la tour sud-ouest

En somme, la fortification initiale aurait été composée d'une vaste enceinte, suivant le relief et d'un donjon, au point le plus haut mais non au centre, légèrement décalé du côté du col, côté le plus exposé. Dans un second temps, postérieurement au milieu du XIIIe siècle et peut-être au début du XIVe siècle, d'après la documentation écrite, une enceinte quadrangulaire, sorte de réduit fortifiée aurait été construite en même temps qu'une tour à l'opposé du donjon et que s'effectuaient des réparations du donjon. En dédoublant l'enceinte castrale, elle réduisit de quelques mètres l'espace extérieur du donjon et cette partie du bâtiment fut définitivement accolée à l'enceinte. Enfin, des aménagements résidentiels, tels la cheminée, le bâtiment annexe maçonné et le comblement des créneaux du donjon, ont pu être effectués plus tard puisque ce château est mentionné jusqu'au début du XVe siècle.

⁷¹ Le mur d'enceinte qui relie le donjon est d'ailleurs surimposé au mur du donjon.



Face interne d'une des archères de l'enceinte XIVe siècle, face est



Enceinte, portions anciennes, XIIe s. ?





Réduit fortifiée repris au XIV^e s., château de Miglos.
A droite, la tour maîtresse, vrai donjon habité. Photo P. Bence.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Foix au moins à partir du milieu du XII^{ème} siècle, certainement dès le XIII^e siècle.

Seigneur(s) immédiat(s) : Guilhem Aton de Miglos effectue une donation à l'abbaye de Saint-Sernin dans le premier quart du XIII^e siècle.

La famille de Miglos perd la seigneurie entre le milieu du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Elle revient au comte de Foix et a vraisemblablement été perdue pour condamnation pour hérésie, d'un des membres de la famille : Arnaud, vivant au milieu du XIII^e siècle.

Le comte de Foix la vend à Bernard de Son en 1310⁷². La famille de Son conserve la seigneurie jusqu'au moins en 1332. Puis cette famille disparaît.

En 1401, la seigneurie de Miglos appartient à Guillaume d'Arnavé, par alliance, puisqu'il la tient de sa femme de la famille de Rabat. On ne sait pas comment la seigneurie est passée de la famille de Son à celle de Rabat.

⁷² Récupérant ainsi entièrement la seigneurie de Son (Quérigut - 09), sur laquelle il avait des visées depuis le début du XIII^e siècle.



A la fin du XIV^e siècle, on retrouve des membres de la famille de Miglos, comme co-seigneurs de la seigneurie de Château-Verdun.

Enfin, en 1401, un membre de la famille de Miglos garde quelques possessions dans la vallée.

Encadrement seigneurial : première mention d'un bayle en 1244.

Appartient au bas Moyen Age, à la châtellenie comtale de Tarascon, mais forme une baronnie indépendante au sein de la châtellenie.

LE VILLAGE/HABITAT : pas de village subordonné. Des hameaux de type villages à maisons existent en amont, le principal comprend l'église paroissiale d'origine médiévale.

Saint-Hilaire de Miglos dans le village d'Arquizat.
Photo P. Bence.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise paroissiale : **Vocable** : saint Hilaire.

Patronage : abbaye Saint-Sernin, prieuré de Miglos.

1^{ère} mention : 1080-1098, églises, dîme, droits sur le cimetière.

Situation : au centre d'Arquizat, plus gros village de la vallée.

Bâtiment : parties romanes, première moitié du XI^e siècle et remaniements. Plan d'origine type prieuré.

Cimetière : sur cadastre, attenant, entourant l'église au $\frac{3}{4}$, rond. Aujourd'hui extérieur au village sur la route de Niaux.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : vallée affluente.

Contexte économique du terroir : montagne.

Autres sites à noter à proximité : spoulga de Baychon, commanderie de Capoulet (XII^e siècle)

Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur et analyse plus synthétique sur un espace plus large : cas *a priori* unique d'un château bâti loin des habitats préexistants ET resté isolé. Les autres cas éloignés d'habitats préexistants ont été associés à des villages (voir Quié ci-dessus) et la majorité des châteaux ont été bâtis proches d'un habitat préexistant (voir exemple d'Arignac ci-dessus).

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Guillot (Fl.), Thèse, tome 2, p. 237 et suivantes.

Guillot (Fl.), Seigneurs et *castra* aux XI^e et XII^e siècles en Sabartès (haute Ariège), dans *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, F. Guillot (dir.), Seix, oct. 2007, éd. 2009.

Habitat et fortification : Varilhes
 Type : village et bourg castral
 COMMUNE : Varilhes
 CANTON : Varilhes N° I.N.S.E.E. : 09324

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : il s'agit d'un village castral devenu un bourg castral de taille moyenne de la vallée et de la plaine d'Ariège. Sa naissance, sa croissance et son devenir sont assez classiques de ce type de villages en plaine d'Ariège.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1108	L'église de Varilhes est donnée par le comte de Foix Roger à l'abbaye d'Alet.	Jamais retrouvé cet acte est mentionné par plusieurs érudits (recopie ?). Il est plausible.	-
1155	Peire Ramon de Rabat déclare que son père Ramon lui avait certifié que sa famille n'avait aucun droit d'albergue à Varilhes, ni dans la	O.P. : cart. de Boulbonne, p.67.	D'après une analyse de Garrigou, Etudes historiques sur ..., p.

	maison de l'abbaye d'Alet, ni dans la maison seigneuriale ; ils possédaient par contre un tiers de la justice et l'hommage sur cette maison de l'abbé d'Alet.		145.
1200	Bernat de Varilhes témoins d'un acte impliquant le comte de Foix et les seigneurs de Pereille.	O : A.D.A. 1 MI5/R3, ADPA E 394	-
1211	Notre comte (Montfort) avança vers Pamiers, il vint au <i>castrum</i> qui s'appelle Varilhes, proche de Foix, qu'il brûla et anéantit et munit de ses propres gens. Puis pénétrant dans la terre du comte de Foix ⁷³ ,...	<i>Hystoria Albigensis</i> , Peire Vaux de Cernay	P. GUEBIN et E. LYON, Paris 1939, p. 244.
1244	Bail à fief réalisé par Jean de St-Martin, habitant de Varilhes, à Peire, Ramon, André et Ramon Charri de toutes les terres et possessions ayant appartenues à Guilhelm Charri, leur oncle, à Prades.	O.P.	Analyse : B.M.T., ms 638, f°232. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 97, note 2.
1244, mai kal. 10	Varilhes est situé « dans la terre du comte de Foix ».	Cop. Doat, 22, f°107r - 140r. Cop. Doat, 22, f°140r - 148 v.	DUVERNOY J., Le dossier de Montségur, Dijon, 1998, p. 75. HGL, VIII, acte 374 - I, col 1151
1258	Roger, comte de Foix, et Bernat d'Arnavé accordent des franchises aux consuls de Loubens pour la <i>villa</i> de Loubens. Parmi les témoins : Montaut de Varilhes.	Cop. A.D.A., E85.	-
1263, juin 18	<i>Villa</i> de Varilhes dans le domaine du comte de Foix.	Cop. Doat, 172, f°60r - 64v. Cop. B.N., ms lat. 9996, f°123.	H.G.L., VIII, acte 505, col. 1510 - 1514.
1284	Bernat Ramon de Verniolle et Ramon de Verniolle, frères, fils de <i>mossen</i> Bernat Ramon de Verniolle, chevalier, rendirent hommage au comte de Foix, Roger Bernat, pour ce qu'ils possédaient à Varilhes.	Cop. : A.D.P.A. : E 392, f°305v.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 88-9, note 3.
1300, 2 kal. mars	Pons Vidal de Varilhes, notaire public du comté de Foix.	Cop. A.D.A., E85.	-
1302	Série d'hommages à Gaston I, comte de Foix : <i>Ramon de Montlaur dénombre parmi ses possessions : Varilhes.</i>	O.P.	Analyse C.C.F., TR, II, 73.
1304	Lieutenant de Peire Ferriol de Varilhes baille de la vallée de Sos pour le comte de Foix.	O.P.	Analyse A.D.A. 1C 163, f°1 et 2
1304, 18	Philippe, roi de France, ordonne au sénéchal	Cop. Doat,	-

⁷³ Il y a évidemment une erreur du chroniqueur mal informé puisque Varilhes est déjà dans la terre du comte. Peut-être veut-il dire la terre détenue « par la grâce de Dieu » ou la terre de Foix, celle du château ?

juin	de Toulouse de rendre au comte de Foix – suite à une plainte de celui-ci -le prieuré de Varilhes.	178, f°23.	
1305, mard. ap. la St-Barthélémy	Sentence de la cour du roi de France à Montréal condamnant à des amendes les habitants de Varilhes dans le comté de Foix qui s'étaient rendus dans la paroisse des Allemans en armes pour régler leur différend sur une question de droit de coupe et de pacage dans la forêt de Boulbonne.	Cop. Doat, 178, f°129.	-
1318, 4 oct.	Fixation de délais pour le paiement de l'aide au roi de France dans le comté de Foix et la seigneurie de Mirepoix. Parmi les payeurs on note les consuls de Mirepoix, ceux de Pamiers, ceux de Mazères, ceux de Lézat, de Varilhes.	-	PASQUIER F., <i>Cartulaire de Mirepoix</i> , tome 2, acte 27
1322, 4-5 juillet.	Libération du Mur de : Béatrice, veuve d'Othon de Lagleise de Varilhes.	?	PALES-GOBILIARD, <i>Bernat Gui</i> , t. 2, p. 1285 (f°148v-149r).
1325, lundi de l'Annonciation de la Vierge	Gaston, comte de Foix étant à Varilhes, ratifie des décisions de Peire Arnaut de Château-Verdun devant des hommes de la vallée Dessos.	A.D.A., 1 C 163, f°138. A.D.A., E 95, F°34r – 66. Cop. Moderne, A.D.A., E 95, f°34r-v.	-
1326, 2 non. juin	Peire de Fenouillet, de Varilhes, notaire public du comté de Foix. ⁷⁴	Cop., Doat, 97, f°93.	-
1330, 17 déc.	Philippe de Planissoles vend à Jean de Saint-Martin, damoiseau de Varilhes, une maison dite de l'Hoste.	O.P.	D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 240.
1333, 30 avr.	Guilhem et Brenard Crausse de Lordat vendent à Jean de Saint-Martin, damoiseau de Varilhes, un service de 7 deniers toulza et un repas d'homme dû chaque année par Gaillarde Barolle et Jean Pujol de Prades pour la maison appelée Embarrat ; et un service qu'une quartière d'avoine de rente dû par Bernat et Arnaut Sernina de Prades.	O.P.	Analyse Moderne, B.M.T., Ms 638, f°232, 235. D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 249. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 97, note 2.
1339, 8 sept.	Parmi les nobles du comté de Foix participant à la guerre entre les rois de France et d'Angleterre en Guyenne, Arnaut de Varilhes.	Cop., Doat, 186, f°332.	HGL, X, col. 424.

⁷⁴ Il y a d'autres actes conservés de ce notaire, mais je n'ai cité que celui-ci car les autres apportent peu à la question traitée ici.

1344, 3 janv.	Philippe, roi de France, ordonne que les nobles et consuls du comté de Foix qui étaient auparavant sous l'autorité de Jeanne d'Artois fassent hommage au comte de Foix Gaston et à Eléonor de Comminges, sa mère et tutrice. Acte de l'hommage. Parmi ces nobles : Guilhem de Montaut, coseigneur et damoiseau de Varilhes et 2 consuls de Varilhes.	Cop. Doat, 189, f°65.	HGL, X, acte 371.
1348, 1 ^{er} avr.	Gaston, comte de Foix, assigne 25 livres de rente sur la baillie de La Terrasse, à Bernat de Loubens, damoiseau, de Varilhes contre l'hommage au comte	O.P.	Analyse : A.D.A., E6-9, f° 479.
1372, sept. 18	Le noble, Jean de Lorda, chevalier, prête serment au comte de Foix, pour les services qu'il a à Varilhes, La terrasse et Montaut situés dans le comté de Foix.	Cop : A.D.P.A., E 302, f°26v.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 89, note 4.
1375	<i>Pouillé : Prior de Barillis. Paye 140 tur. Et 3 L. pour la dîme, Mais ne paie pas les solutions, Mention des droits de l'évêque d'Alet.</i>	?	FONT REAULX S ; de, PERRIN Ch. E., <i>Recueil des historiens de France</i> , tome X, Pouillés des Provinces de Narbonne, d'Auch et de Toulouse, Paris, 1972.
1381, 2 et 4 déc.	Mention comme témoin d'un acte comtal de Jean de St-Martin, châtelain de Varilhes.	Cop. A.D.P.A., E 304, f° 65v.	DUFAU de MALUQUIER, <i>Rôle...</i> , p. 230, acte VIII.
1385-90	Rôle des feux du comté : Varilhes 102 feux fiscaux tous au comte de Foix. Parmi ces feux : <i>Mossen Ramon de Cadarcet l'ostal del castela⁷⁵ Bernat de Lobenx Mastre (2 fois) La boria (4fois) La borda Lo bordassier⁷⁶</i>	A.D.P.A., E 414.	DUFAU de MALUQUIER, <i>Rôle des feux du comté en 1390</i> , Foix, 1901.
1391	Hommage et serment du noble, Bernat de Loubens à Matthieu, comte de Foix, seigneur de Béarn et vicomte de Castelbon de Marsan et Gavaudan pour ce qu'il a dans le lieu de Varilhes et dans le comté.	Cop. Doat, 205, f° 19.	-
1391	Hommage et serment du noble, Huguet de Montaut à Matthieu, comte de Foix, seigneur de Béarn et vicomte de Castelbon de Marsan	Cop. Doat, 205, f° 19.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 86, note 5.

⁷⁵ Gaillard de Saint Martin, châtelain de Varilhes.

⁷⁶ Fermier.

	et Gavaudan pour ce qu'il a dans le lieu de Varilhes et dans celui d'Artigues en Donnezan et dans tout le comté.		
1391, 20 mars	Hommage au comte de Foix, fait au château de Varilhes ⁷⁷ .	Cop. Doat, 205, f° 23.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 87, note 2.
1391, août 17	Serment de noble Arnaut de Loubens, seigneur de Loubens, à Matthieu, comte de Foix pour ce qu'il a dans le lieu de Varilhes et dans le comté.	Cop. Doat, 205, f°15.	Dufau de Maluquer, p. 85, note 1.
1391, août 20	Serment de Peire <i>Andrati</i> , Jean de <i>Insula</i> , Dominique de <i>Fabrica</i> , Peire de <i>Barta</i> , consuls de Varilhes, à Matthieu, comte de Foix. En retour, le comte de Foix leur confirme les franchises de la ville de Varilhes. Fait dans la chapelle du château de Varilhes devant : Ysarn Loup de Foix Seigneur de Crampagna Peire Arnaut de Château-Verdun, chevalier Le noble, Pons de Prades de Gailhac Hugues de Montaut Arnaut de Garanou Bernat de Loubens Guilhem de Vals Gailhard de St-Martin, de Varilhes.	Cop. Doat, 205, f°134. Cop. A.D.P.A., E 314, f°2.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 86, note 3.
1391, 20 août	Hommage et serment du noble, Gaillard de Saint-Martin de Varilhes, à Matthieu, comte de Foix, seigneur de Béarn et vicomte de Castelbon de Marsan et Gavaudan pour ce qu'il a à Varilhes et dans tout le comté. Fait au château de Varilhes.	Cop. Doat, 205, f° 43.	-
1391, 27 août	Hommage et serment du noble, Ramon de Varilhes, à Matthieu, comte de Foix, seigneur de Béarn et vicomte de Castelbon de Marsan et Gavaudan pour ce qu'il possède dans le comté de Foix.	Cop. Doat, 205, f° 37.	-
1398, 1 ^{er} sept.	Hommage de... et d'hommes du lieu de Varilhes (certains étant consuls), à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix.	Cop. Doat, 205, f° 229v.	-
1401, 19 fév.	Hommage d'Huguet de Montaut, damoiseau, à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour la boria, camp, verger et oublies qu'il a dans la juridiction de Varilhes.	O.P.	Analyse : Dufau de Maluquer, p. 86, note 5. Analyse, A.D.P.A., E 422, p. 29.
1401, 19	Hommage lige et serment de Bernat de	Cop. Doat,	Analyse : A.D.P.A., E

⁷⁷ Je ne cite que cet acte, mais une série d'hommages est passé depuis le château, le comte de Foix doit y résider un temps.

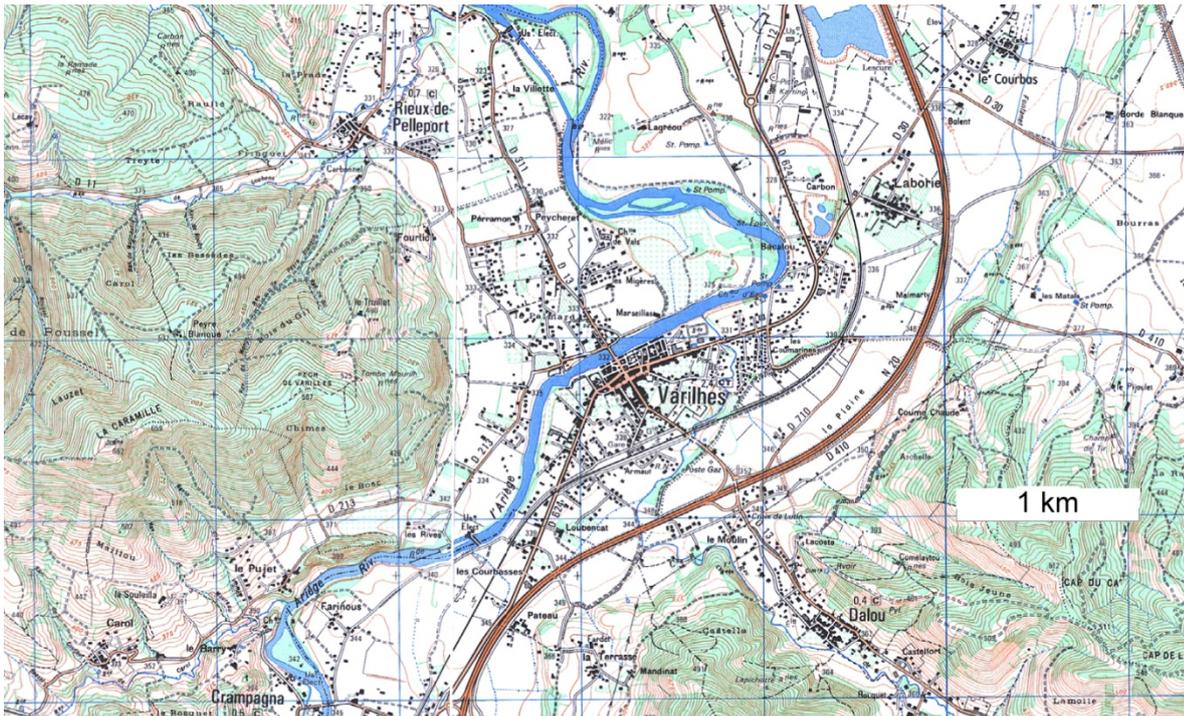
fév.	Campagne, damoiseau, à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour l'ostau, borie et camp qu'il possède au lieu de Varilhes.	205, f° 120.	422, p. 33 Analyse : Dufau de Maluquer, p. 91, note 3 ⁷⁸ .
1401, 19 fév.	Hommage lige et serment de Huguet de Montaut, damoiseau, à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour la Borie, champ et oublie qu'il possède au lieu et juridiction de Varilhes.	Cop. Doat, 205, f°101.	-
1401, 19 fév.	Hommage lige et serment de Jean de Loubens, damoiseau, à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour <i>lostau</i> qu'il possède dans la juridiction de Varilhes, la borie et dépendances dans la juridiction dudit lieu de <i>Quere</i> , ce qu'il a à <i>Macelhas</i> ⁷⁹ , à la Terrasse et la part et rentes qu'il a à Verniolle.	Cop. Doat, 205, f°101.	-
1401, mars 24	Serment à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, de Bernat de Saint-Martin, procureur de Gaillard de Saint-Martin, son père, le châtelain de Varilhes, pour tous les droits et services qu'il possède dans les lieux de <i>Pradas dalio</i> , de <i>Tarascon</i> , de <i>Vic dessos</i> ⁸⁰ . Mention de la procuration faite au <i>castrum</i> du lieu de Varilhes.	Cop. Doat, 209, f°227r - 228v.	-
1449, 4 août	Anoblissement par le comte de Foix, Gaston, de la famille d'Arnaut et Jean de <i>Lanepkaa</i> , famille de Joliu, seigneurs de <i>Las Ribas</i> , dont les possessions sont dénombrées et possédant entre autres un <i>hostau dentz la caluson deudit loc de Barilhes</i> . Pour le dit hostau, il doit serment et hommage. Au pied de la grande forteresse à Varilhes, il y a un moulin. La forteresse est fossoyée. Mention des consuls de Varilhes.	Cop. A.D.P.A., E 484, f°54.	DUFAU de MALUQUIER, <i>Rôle...</i> , p. 228, acte VII.
1500	Livre terrier : tour dite Maurine.	A.D.P.A., E 484.	Mentionné dans les études de Jeanne Baylé.
1622	Siège de Varilhes ; les catholiques prennent et gardent la ville.	Delescazes (J.J.), Le Mémorial Historique, XVIIe s.	
1674	Ordonnance de la visite épiscopale de l'église Notre-Dame de Varilhes.	O : A.D.A., G 58.	

Cartes et plans :

⁷⁸ Sans preuve réelle, Dufau de Maluquer l'attribue à un « de Crampagna ».

⁷⁹ En face de Varilhes, au bord de l'Ariège en rive gauche. Carte de Cassini, hameau ruiné.

⁸⁰ Prades d'Alion, Tarascon, Vicdessos.



CHATEAU : de Varilhes

Disparu. Peut-être sur la parcelle nommée château, qui correspond au toponyme castelet de la carte de Cassini, au bord de l'Ariège en rive droite et au nord de la ville actuelle et de sa fortification du bas Moyen Âge.

1^{ère} mention : 1211

Terminologie : *castrum*

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Foix

Seigneur(s) immédiat(s) : de Varilhes (XII^e s.) puis comte de Foix

Encadrement seigneurial : XIV^e s. châtelain du comte de Foix

LE VILLAGE/HABITAT : de Varilhes

Village/habitat : castral

Situation et voies : au bord de l'Ariège sur un terrain plat.

Alt : 330 m.

Toponyme : de *vallis* ? ou plus vraisemblablement *Barela* toponyme roman du type Barri, signifiant le rempart, la barrière, la fortification.

1^{ère} mention (mention et date) : *in Varilhas*, 1151. Mentionné comme *castrum* puis comme *villa* et ensuite forteresse fossoyé.

La légende veut que saint Volusien ait été exécuté en 507 à Varilhes, mais rappelons qu'il n'a probablement pas été exécuté et que son hagiographie est une composition du Moyen Âge.

Superficie de l'habitat (moulon fortifié + moulon de l'église) : 2 ha

Organisation et évolution de l'habitat :

D'après les textes, le *castrum* de Varilhes est détruit par Montfort au début du XIII^e siècle : le village castral initial a probablement aussi été détruit à ce moment-là.

Ensuite, Varilhes est mentionné deux fois comme *villa* au cours du XIII^e siècle, avant de redevenir un *castrum* au XIV^e siècle, doté de fossés, d'un consulat et chef-lieu de châtelanie comtale.

On pourrait avoir un village castral initial disparu (pourquoi pas à l'emplacement du toponyme château ? mais aussi à celui du village actuel ?). Puis un village s'est reconstitué et a été transformé en consulat-châtellenie-bourg fortifié à la fin du XIIIe siècle dans une fortification quadrangulaire bien visible sur les cadastres et dans laquelle il n'est pas certain qu'il y ait un château proprement dit.

Enfin, on doit souligner le moulon carré formé autour de l'église et son élargissement rectangulaire (ce dernier étant peut-être le produit de la régularité des moulons de l'église et de la ville fortifiée). S'agit-il d'une extension de la fortification plus tardive ?

Cette hypothèse issue de l'étude des cadastres est corroborée par un érudit local⁸¹ qui décrit Varilhes pendant les Guerres de Religion comme étant composée de deux forts le long de l'Ariège et d'un fortin à la tête du pont.

Fortifications et faubourgs : oui, mention des fossés, formes quadrangulaires. Mais aujourd'hui disparus démolis au début du XVIIe siècle sur ordre de Marie de Médicis, sauf quelques petits pans de murs du côté de l'Ariège qui subsistent sur peu de longueur et peu d'élévations. Construction maçonnée en galets de rivière, épaisseur 80 cm.

Economie : consulat mentionné au XIVe siècle. Il s'agit d'un bourg castral comtal, typique chef-lieu de châtelainie, doté d'un consulat et surveillé par un châtelain du comte.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : sainte Marie

1^{ère} mention : 1108 ?

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : au XIVe siècle, oui.

Bâtiment : Reconstitué au XVe siècle.

Cimetière : aujourd'hui lointain, quadrangulaire, récent.

Remarquons le quartier Saint-Michel qui rappelle la présence d'un prieuré d'Alet, probablement issu des donations anciennes de la famille carcassonnaise. Il est mentionné plusieurs fois au Moyen Âge et d'après la tradition aurait été bâti au bord de l'Ariège entouré d'un village et possédant église et cimetière.

En rive gauche, en face du pont, existait un prieuré de l'abbaye de Pamiers.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : vallée de l'Ariège rive droite, en face d'un pont et sur la route Toulouse-Foix-Barcelone.

Contexte économique du terroir : présence d'une rivière navigable en barque.

Autres sites à noter à proximité :

Site métallurgique et fonds de cabanes protohistoriques (vers -800) au lieu-dit Carbon (fouille et articles Simmonet D.)

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : il s'agit d'un bourg castral tout à fait comparable aux autres chefs-lieux de châtelainies comtales sur le comté de Foix, comme Videssos, Ax, Tarascon, Camarade, etc..

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Il est intéressant de noter :

⁸¹ Henri Castillon d'Aspet d'après Jean-Jacques Petris.

-la similitude entre les différents chefs-lieux de châtelainies comtales des comtes Foix, tous dotés d'une fortification et surtout d'un consulat. Ce sont donc tous des bourgs castraux, souvent de développement médian.

-la présence de deux moulons fortifiés est peut-être due à un complément de fortification à la fin du Moyen Âge, car nous sommes dans un secteur qui a pu subir des violences dans la seconde moitié du XIVe siècle, en tout cas à moins de 20 km de sites où elles sont attestées.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE (en ce qui concerne le Moyen Âge) :

Baylé (J.), Archéologie du canton de Varilhes, *Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences Lettres et Art*, 1970-1971

Baylé (J.), L'emplacement du château de Varilhes, *Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences Lettres et Art*, 1974.

Baylé (J.), L'évolution de Varilhes au XVIe siècle d'après deux terriers, *Bulletin de la Société Ariégeoise Sciences Lettres et Art*, 1981.

Baylé (J.), Varilhes, histoire d'un village ariégeois, 1989.

Martial de Séré (abbé), *Varilhes et ses environs, notice historique*, 1891.

Moulis (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, 1976.

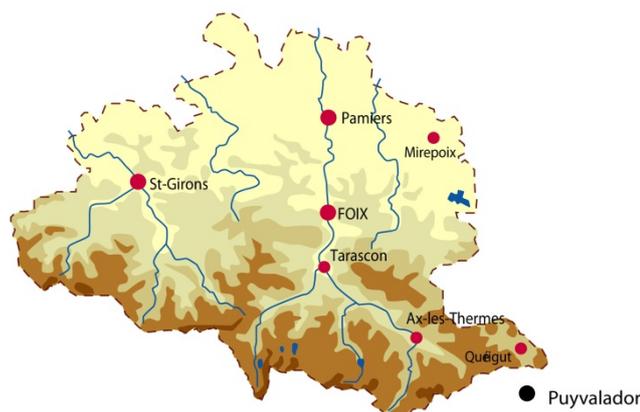
Habitat et fortification : Puyvalador

Type : nouvelle construction fin XIIe – début XIIIe siècles

COMMUNE : Puyvalador

CANTON : Formiguères N° I.N.S.E.E. : 66154

Patrice Tillet



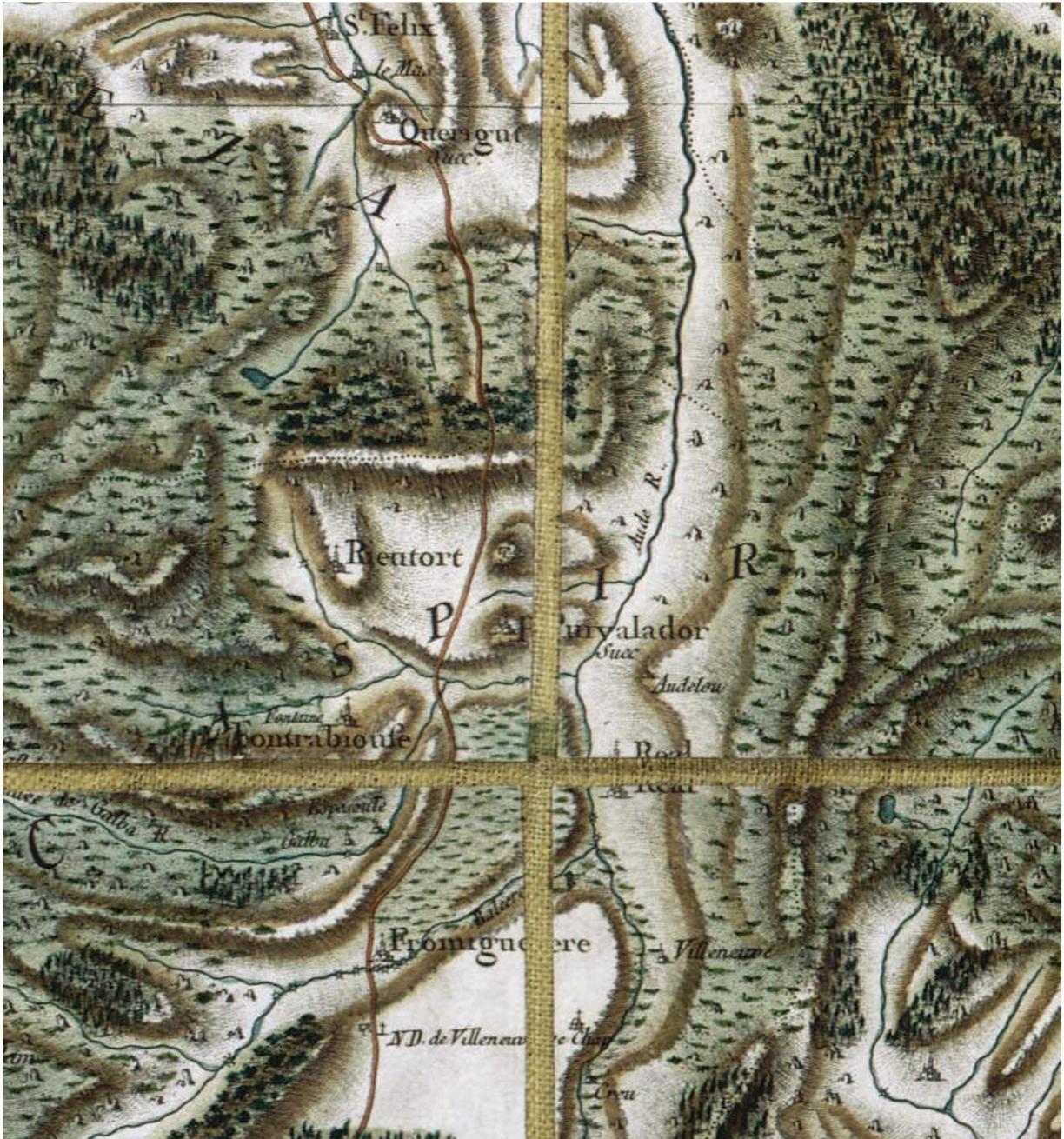
Documentation écrite :

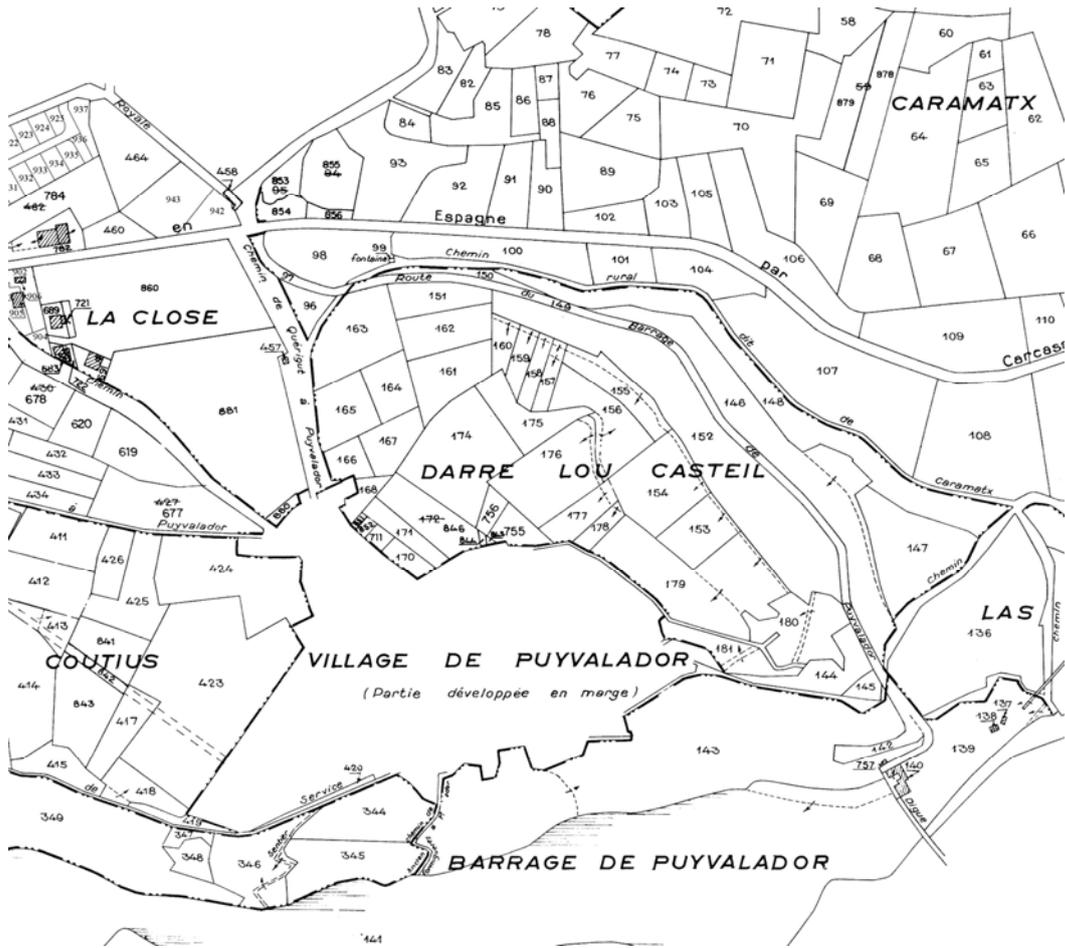
Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1192	<i>...castrum illud quod vocatur Mons Regalis, situm in Podio Balados...</i>	Original perdu Archives de la Couronne d'Aragon, L.F.M., fol. 69c-d, fin 12 ^{ème} siècle. Archives de la Couronne d'Aragon, L.F.C., doc. 101, début du 13 ^{ème} siècle. AD66, B7, fin du 13 ^{ème} siècle.	ALART (B.) - <i>Privèges et titres relatifs aux institutions, franchises et propriétés communales du Roussillon et de la Cerdagne, depuis le X^{ème} siècle jusqu'à l'an 1660</i> , Perpignan, 1874, p. 74. MIQUEL - <i>Liber feudorum maior</i> . Barcelone, 1945-47, vol. 2, doc. 623, p. 138-139. BONNERY (A.). <i>Le château de Puyvalador</i> . Barcelona, Gran Enciclopedia catalana, 1996, Catalunya Romanica, vol. XXV, p. 252.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	Carte n° 2249ET Font-Romeu - Capcir	
Carte de Cassini	N°20 – Mosset, 1780-1781	









VILLAGE DE PUYVALADOR
Développement à l'échelle de 1/1250

B



CHATEAU :**Coordonnées Lambert II étendu – coordonnées en projection :**

X= 582,126 Y= 1738,076 Altitude : 1497 m

1^{ère} mention : 1192**Terminologie :** *castrum illud quod vocatur Mons Regalis, situm in Podio Balados***Dernière mention :** inconnue, abandon progressif de la forteresse après le Traité des Pyrénées, peut-être définitivement abandonnée sous l'Empire.**Seigneur :** le roi d'Aragon**Type topographique :** situé au sommet d'un « serrat », petite colline non empierrée.

Vue d'ensemble du village, vers le nord-est (Cl. P. TILLET)

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : le Capcir possède un habitat qui s'est mis en place autour de villages en partie casaliers. La fortification se situe au nord du Capcir dont elle contrôle l'accès et est à vue de presque tous les villages du Capcir. Un peuplement en contrebas du site est attesté dès le 14^{ème} siècle, mais on ne peut pas dire que la construction de la forteresse soit un cas d'*incastellamento* volontaire. Il semble bien que l'*incastellamento* se soit tout de même réalisé, le cadastre ancien met en évidence une multitude de petites parcelles de tailles à peu près identiques à l'intérieur de l'enceinte supposée ainsi que vers le sud, dans ce qui semble être un faubourg, peut-être celui mentionné dès le 14^{ème} siècle. Le texte de 1192 accorde des exemptions à tous ceux qui

viendraient s'y installer : « Homines autem nostri proprii venientes ad castrum illud populare, non teneantur tibi vel successoribus tuis aliquid facere aut prestare servicium » ; mais l'acte de donation du château à Pons de Lillet n'est pas une charte de peuplement, mais ce peuplement a bien eu lieu. La voie de communication principale est un axe nord-sud venant du Donezan au nord, par le col des Ares (actuellement Hares) traversant le Capcir en direction du sud, passant à Formiguères (consécration de l'église Saint-Marie en 873), Matemale, Creu puis montant au sud vers le col de la Quillane. L'itinéraire connu en 1680 de cette route passe au pied du château mais l'évite d'environ 500 mètres.

Situation dans le paysage : position dominante sur toute la vallée du Capcir qui est fermée à l'est et à l'ouest par des crêtes de montagne, au sud et au nord par des cols à faibles dénivelés facilement franchissables en l'absence de neige.

Description des vestiges : il ne reste que très peu de vestiges, quelques portions de l'enceinte ainsi qu'une petite salle tardive identifiée comme les « prisons » (17^{ème} siècle).

Formes générales : irrégulières mais difficiles à définir vu le niveau d'arasement.

Enceinte : enceinte irrégulière, unique au nord, peut-être doublée vers le sud. La surface totale approximative de la fortification est d'1 ha.



Vestiges de l'enceinte au sud (Cl. P. TILLET)



Élévation la plus importante au sud (Cl. P. TILLET).

Tour maîtresse : les vestiges visibles laissent penser qu'elle était de plan carré.

Autres bâtiments : petite salle tardive (17^{ème} siècle) accolée contre l'enceinte, donnée comme étant une prison. Base d'une tour circulaire au nord-ouest.



La « prison » (Cl. P. TILLET)

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : le roi d'Aragon puis celui d'Espagne.

Seigneur(s) immédiat(s) ⁸²:

1240 ou 1260 ? : Guillem de *So*, châtelain de Puyvalador.

1265 : Bernard *Squillat*

1345 : Domenec de *Puig Molto*

1347 : Arnaud de *Saint Marsal*

vers 1360 : Pierre de *Guardia*

vers 1363 : Guillaume *Sexa*

1374 : Antoine *Paschal*, lieutenant de Guillaume *Sexa*

1387 : Pons de *Gurb*

1393 : Bernard *Oms* ; Pierre *Oltzina*, la châtelainie devient héréditaire

Encadrement seigneurial : longtemps siège de la châtelainie du Capcir puis présence concomitante d'un châtelain et d'un bayle à partir de l'annexion du Roussillon au royaume de France.

⁸² La liste est incomplète, celle qui est donnée ici est tirée de : BADIE (E.) – Histoire du Capcir et des capcinois. Prades, Terra Nostra, 1986, n^{os} 53 à 56 ; p. 56.

LE VILLAGE/HABITAT :

Situation et voies : au pied de la fortification pour le village moderne, mêmes remarques que pour le château concernant les voies de communication. L'habitat médiéval semble s'être développé dans l'enceinte castrale ainsi que dans un faubourg, au sud de l'ensemble fortifié.

Toponyme⁸³ :

- 13^{ème} : *P. Balados*
- 14^{ème} : *Podio Valedors, Baledors, Balados*
- 15^{ème} : *Puig Valedor*
- 17^{ème} : *Puig Valador, Valedor, Valedors*

Signification⁸⁴ :

Puig : latin *Podium* = sommet arrondi, support d'un château.

Balados jusqu'au XIII^{ème} siècle puis *Baladors et Valador*.

- Dérivé de *vallis* : vallée qui a donné avec le suff. *-ate* l'occitan *Valade* : un fossé. Catalan : *Vallados*. Lieu caractérisé par des vallons ou par des fossés.
- Lat. *Ballatorium* : Lieu où l'on danse (verbe *ballare*), grand espace plat et découvert. Mais ce toponyme concerne des montagnes ou des pentes écartées et sauvages.
- Radical pré-latin *blad -eu -ea* à l'origine du fr. balai, de l'occ. *blach, balatge, balaja, balajo* qui s'applique au genêt. Adjectif *balados, balladosa*, avec les suff. lat. *-osum -osa*, qui détermine un lieu abondant en genêts. Nombreux toponymes *balados, baladosa* concernent des montagnes en Cerdagne et ailleurs. Prat de la *Baladosa*, mentionné au XIV^e s. à Espousouille. Au 14^{ème} siècle, on passe de *baladós* au cat. *valedor* : valeureux, protecteur, du bas lat. *valatore*.

1^{ère} mention : XIV^{ème} siècle dans un « fogatge » catalan.

(Dernière mention) : village existant aujourd'hui.

Superficie de l'habitat : habitat actuel réparti sur environ 2 ou 2,5 ha.

Organisation topographique et évolution de l'habitat : semble s'être développé vers le sud et le sud-ouest à l'époque moderne, autour d'un faubourg primitif, peut-être après un abandon volontaire ou obligatoire de l'habitat concentré à l'intérieur de l'enceinte castrale.

Fortifications et faubourgs : probablement faubourg non fortifié au sud de l'ensemble castral.

⁸³ BASSEDA (L.) – Toponymie historique de Catalunya nord. 1990, Prades, *Terra Nostra* n° 73 à 80 § 862, p. 617-618.

⁸⁴ Idem

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) : centre du pouvoir militaire régalien en Capcir, forge tardive à Puyvalador, au nord du village (milieu du XVII^{ème} siècle) ; pas de consulat, un marché au sud ouest du village commun aux villages du Capcir au lieu dit le Mercadal.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : de type néo-roman tardif... reconstruite au XVII^{ème} siècle sur l'ancien édifice. De nombreux blocs bien équarri en réemploi notamment dans les angles, orientée est-ouest, porte la date de 1826 sur la clef de voute du portail ; des travaux de restauration ont été faits à cette époque.

Vocable : saint Sauveur

1^{ère} mention : 1357

(Dernière mention) : existe actuellement

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : non, dépend avec celle de Rieutort de l'église paroissiale de Fontrabieuse.

Bâtiment : rectangulaire avec transept et chevet plat.

Cimetière : hors du village.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : haute vallée de montagne encadrée à l'est par le massif de Madres et à l'ouest par le massif du Peric/Pedrous/Carlit. Orientée nord-sud, soumise à des vents dominant du nord, froids et violents en hiver. Altitude moyenne des villages situés entre 1400 et 1500 mètres, hivers froids et fortement enneigés.

Contexte économique du terroir : économie de subsistance de type agro-pastorale de montagne, cultures tardives de seigle, orge et avoine, jardins domestiques, fourrages ; élevage des « grosses bêtes à cornes » qui montent en estive dans les massifs périphériques en été, quelques porcs et chèvres. Les productions sont suffisamment importantes pour pouvoir alimenter en partie en fourrage la garnison proche de Mont Louis.

Parcelle autour du ou des habitats : on retrouve comme dans beaucoup de ces habitats de montagne, la proximité d'une cour souvent lieu où va s'effectuer la « battut », les jardins potagers occupent le premier cercle autour du village puis ce sont les terres labourables et enfin les prés fauchés et les estives. Parcelles de toutes dimensions mais le plus souvent modestes.

Autres sites à noter à proximité :

Eglise Sainte-Marie de Formiguères, mentionnée en 873. Un château y est construit dans le courant du XIV^{ème} siècle, il n'en reste presque rien aujourd'hui. Le roi de Majorque Sanç 1^{er} y a résidé et y est mort.

Eglise des Angles, mentionnée à la fin du X^{ème} siècle, un château est construit dans le courant du XIII^{ème} siècle.

Château de Quérigut : le site est mentionné pour la première fois en 1208.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur : Puyvalador et Quérigut (à 10 km au nord, département de l'Ariège) semblent appartenir à une même phase et à un même type.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : Le Capcir a été évangélisé dès la fin du IX^{ème} siècle par les abbés de Joucou (vallée du Rébenty, au nord du Donezan, entre les deux plateaux du Pays de Sault) qui contrôlaient toute la haute vallée de l'Aude. Le pouvoir civil semble s'être mis en place vers la même époque, le Capcir appartenant, comme le Donezan, au comté de Cerdagne.

Il est très probable que le château de Quérigut, qui apparaît dans la documentation en 1208 mais qui existait déjà ait été créé vers la même période que Puyvalador. Le Donezan possède depuis au moins 1035 une fortification au nord peut-être résultant du partage à la fin du X^{ème} siècle du comté de Razès entre le comte de Cerdagne et celui de Carcassonne. Il faut en effet ajouter que le Donezan appartient aux comtes de Cerdagne depuis au moins 1035 et qu'il passe donc à la couronne d'Aragon puis à celle d'Espagne, même si après 1356 il n'y a plus aucun acte d'hommage des comtes de Foix envers les héritiers du comté de Cerdagne (cas de délaissement féodal). Le Capcir n'a aucune fortification connue avant la construction du château de Puyvalador ; Le comte de Cerdagne puis les rois d'Aragon (y compris l'intermède du royaume de Majorque) ont dès le début de leur prise en main du territoire, établi une gestion directe sans qu'il puisse s'y développer des seigneuries plus ou moins indépendantes.

Il est attesté que la construction du château de Puyvalador est bien une construction royale que l'on doit à Alphonse II, roi d'Aragon (1157-1196) et en tant que comte de Barcelone, Roussillon et Provence ; il est le premier à intégrer par filiation le comté de Cerdagne dont dépend le Capcir. Il fait fortifier le nord de la Catalogne, améliore Puigcerdá, construit Puyvalador et Salses. Dans ce cadre particulier de fortification et de réorganisation du pouvoir dans les comtés catalans, les fortifications ont été défensives et/ou la marque bien visible du pouvoir royal sur les communautés villageoises peut-être un peu plus rebelles dans les secteurs de montagne.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Note : Il y a très peu de travaux historiques qui ont été réalisés sur le Capcir, la bibliographie est donc très mince... Le site n'a pas été fouillé. Le château des Angles a fait l'objet d'une fouille et celui de Formiguères d'une évaluation archéologique lors de travaux à la mairie.

BADIE (E.) – Histoire du Capcir et des Capcinois. Prades, *Terra Nostra*, 1986, n^{os} 53 à 56.

- BONNERY (A.) – *Le Capcir*. Barcelona, Gran Enciclopedia catalana. Catalunya Romanica : Capcir, Donezan, Vallespir, Fenouillèdes vol. XXV, p. 209-217 et 252-253.
- BASSEDA (L.) – Toponymie historique de Catalunya nord. 1990, Prades, *Terra Nostra* n° 73 à 80 § 862, p. 617-618.

3.2. Fiches de sites : castelnaux, bastides, nouvelles fortifications de la fin du Moyen Âge (créations et extensions)

Un second groupe de sites a été étudié : ce sont des fortifications plus tardives (de la fin du Moyen Âge) dont les premières apparaissent au milieu du XIIIe siècle. On en rencontre différents types et cette typologie n'est pas toujours évidente car elle connaît des intersections, des mélanges, des cas limites ou isolés.

On trouvera donc ci-dessous des études de structures fortifiées liées à l'habitat (château dominant et/ou fortifications villageoises, avortés ou pas) dont l'origine est d'essence et de volonté seigneuriale. Les fortifications de la fin du Moyen Âge bâties par les communautés sous autorisation n'ont pas encore été traitées et il est prévu qu'elles le soient début 2011 et seulement en complément du PCR « Forts villageois » en cours sur notre région.

La réalité des différents termes typologiques employés ci-dessous –tels bastide, castelnau, ect.- a été discutée et précisée dans nos travaux de synthèse qui sont présentés ci-dessous au chapitre suivant.

Introduction globale concernant les bastides commingeoises

Thibaut Lasnier

Carte des bastides créées *ex nihilo*¹ dans le Comminges (voir la carte insérée dans le chapitre synthèse, plus bas dans ce rapport).

Tableau récapitulatif sur les bastides créées *ex nihilo* en Comminges (dans l'ordre chronologique de fondation) :

NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHÂTEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Carbonne 1256	Paréage entre Alphonse de Poitiers et l'abbé de Bonnefont	A.D.H.G., E 503	- DECAP (J.), Notes pour servir à la monographie de Fustignac, prieur de Lézat en Comminges, <i>Revue de Comminges</i> , t. XL, 1926, p. 70. - DEDIEU (J.), <i>Carbonne, les institutions communales sous l'Ancien Régime</i> , Carbonne, 1953	Quadrangulaire, forme régulière	Probablement	oui oui	pleine réussite
La-Bastide-Du-Salat <1257	Seigneur Raimond Athon d'Aspet et probablement Bernard VI de Comminges		- OUSSET (P.-E.), Les vicissitudes de la baronnie d'Aspet avant son rattachement à la couronne, <i>Revue Historique de Toulouse</i> , t. XXIV, 1937 et t. XXV, 1938, et tirage à part, Toulouse, 1937, in-8° - CANTE (M.), <i>Saleich, promenade dans le passé</i> , Saleich, p. 6 n. 8	Quadrangulaire plus ou moins régulier	Probablement	non ?	Resté au stade de modeste village

¹ Sauf dans le cas d'un château seigneurial préexistant qui n'a pas regroupé d'habitat

NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHÂTEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Montjoie entre 1256 et 1295	Paréage : Alphonse de Poitiers ou après 1271 Eustache de Beaumarchais, et l'évêque de Couserans		- <i>Gallia Christiana</i> , t. I, instr., pp. 186-187 - SAMIAC (F.), <i>Rapports Féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges</i> , B.S.A., 1910, pp. 297-299 - DUPUY (N.), <i>Montjoie</i> , rapport de PCR 2009, pp. 124-139 - AUDABRAM (P.), <i>Recherches et analyses des fortifications collectives bas médiévales en Couserans</i> , master 2, UTM, 2010, vol. 1, pp. 59-62	Quadrangulaire, forme régulière	oui	Probablement ?	Resté au stade de modeste village
Lavernose 8 juin 1259	Paréage entre le comte de Comminges Bernard VI et le prieur de Lavernose	Arch. Municip. de Toulouse, Territ., n°60, pp. 39-50, copie de 1572	HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 131.	Quartiers en lanières axé sur une rue axiale	non	Probablement ?	Resté au stade de modeste village
Mondilhan 2 oct. 1264	Paréage entre le comte de Comminges Bernard VI et l'abbé de Nizors	- A.D. du Gers, I 922, 2 oct. 1264 (orig.) - A.D.H.G, H, Nizors, Inv., p. 118-119 (anal.)	<i>Idem</i> , p. 131	Adaptation au relief, forme irrégulière	Probablement	? non	échec

NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHATEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Boussens 1269	Paréage entre le comte de Comminges Bernard VI et l'abbé de Bonnefont	A.D.H.G, I A 2, t. IV, fol. 34 r°, ind.	<i>Idem</i>	Quadrangulaire, forme régulière	oui	non non	Resté au stade de modeste village
Anan 19 sept 1270	Paréage entre le Comte de Comminges Bernard VI et l'abbé de Fabas	A.N., Q ¹ 250, copie de 1670	<i>Idem</i>	Quadrangulaire plus ou moins régulier	oui	Probablement non	Resté au stade de modeste village
Rimont Mars 1272	Paréage entre Eustache de Beaumarchais et l'abbé de Comelongue		- <i>Correspondances Administratives d'Alphonse de Poitiers</i> , n° 1.367, t. II, p. 105. -HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 175 n. 52	Quadrangulaire, forme régulière	oui	Probablement ?	réussite
Montréjeau 1^{er} oct. 1272	Paréage entre Eustache de Beaumarchais et Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans		-LASSUS, Le couvent des Augustins à Montréjeau, <i>Revue de Comminges</i> , 1891, pp. 22-26 et statuts et coutumes de Montréal-de-Rivière, <i>ibid.</i> , 1896, pp. 50-53 -HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 173. - FLOUS (B.), <i>Les sources de l'histoire de Montréjeau, inventaire et premier essai de synthèse</i> , maîtrise d'histoire, UTM, sous la dir. de CURSENTE, 1997	Quadrangulaire, forme régulière	non	non (mais résidence pour le seigneur) oui	pleine réussite

NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHÂTEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Lacave 11 sept 1273	Paréage entre Bernard VI et les seigneurs Guillaume de Seilh et Roger de Francazal		-SAMIAC (F.), La Bastide de Lacave en Couserans, fondation, seigneurs, <i>B.S.A.</i> , t. XVI, 1925, p. 280-296. -HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 131. - AUDABRAM (P.), DUPUY (N.), <i>Lacave</i> , Rapport de PCR 2009, pp. 242-244	Quartiers en lanières et rue axiale	non	oui ?	Resté au stade de modeste village
Saint-Lys 26 mai 1280	Paréage entre Eustache de Beaumarchais et l'abbé de Gimont	Arch. Municip. de Toulouse, ms, 637, p. 42	-DULAUX (P.) et LIBEROS (F.), <i>Histoire de la bastide de Saint-Lys</i> , Toulouse, 1904, in-8° -HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 173.	Quadrangulaire, forme régulière	oui	non ?	pleine réussite
Blajan nov. 1283	Paréage entre Roger-Bernard III, comte de Foix et l'abbé de Nizors	A.D.H.G., H, Nizors, invent. XVIIIe s., p. 47	BOURDETTE (J.), Notice du Nébouzan, <i>Revue de Comminges</i> , 1900, t. XV, p. 79. HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 176	Quadrangulaire plus ou moins régulier	Probablement	? ?	Resté au stade de modeste village
Boulogne-sur-Gesse déc. 1283	Paréage entre Eustache de Beaumarchais et l'abbé de Nizors	- A.D.H.G., H, Nizors, invent XVIIIe siècle, pp. 91-92. - Arch. Municip. de Toulouse, ms 637, pp. 45-47	-DECAP (J.), Précisions historiques sur la fondation de Boulogne-sur-Gesse, <i>Revue de Gascogne</i> , 1899, p. 280 -HIGOUNET, <i>op. cit.</i> , p. 173	Forme polygonale et allotissement intérieur régulier	oui	? oui	pleine réussite
Villeneuve-de-Rivière (< 1285)	Comte de Foix		HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 288.	Quadrangulaire, forme régulière	non	Probablement non	Resté au stade de modeste village
Valentine janv. 1287	Paréage entre le roi Philippe Le Bel et le seigneur Guilhem	- A.D.H.G., I A 2, t. 4, fol. 276 v°. - A.D. de	CURIE-SIEMBRES (A.), <i>op. cit.</i> , p. 351-352	Radio concentrique	oui	non	réussite

	Hunaut	l'Hérault, B2, pp. 320-321		régulier		oui	
NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHÂTEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Beaufort <i>5 oct. 1291</i>	Paréage entre le roi Philippe le Bel et le syndic du monastère de Feuillant	A.N., Q ¹ 247	HIGOUNET, op. cit., p. 174	Quadrangulaire, forme régulière	oui	oui non	Resté au stade de modeste village
Labastidette <i><1292</i>	Raymond de Castillon		LAPORTE (P.), Coutumes de Labastidette, <i>Revue de Comminges</i> , 1912, pp. 235-234	Forme irrégulière	oui	non non	échec
Peysnies <i>15 janv 1301</i>	Paréage entre Hugues Gautier, juge royal de Rieux, et l'abbé de Feuillant	- A.D.H.G, I A 2, t. 3, fol. 44 r° - A.N., Q ¹ 247, ind.	HIGOUNET (C.), <i>idem.</i>	Quadrangulaire plus ou moins régulier	oui	non non	échec
Plagne <i>18 fév 1303</i>	Paréage entre Raimond d'Aspet seigneur de Bérat et le commandeur de Montsaunès	A.D.H.G., H, Malte, Plagne, I, 1, copie de 1523	- <i>Idem</i> , p. 252-253 -HIGOUNET (C.), Une bastide de colonisation dans les Pré-Pyrénées, <i>Plagne, Revue du Comminges</i> , 1949, pp. 81-97. - Cf. DUPUY Nathalie dans le présent rapport	Quadrangulaire, forme régulière	Probablement	non ?	échec
Montmaurin <i>5 juin 1317</i>	Paréage entre la comtesse de Comminges, Marguerite, et le seigneur local		BOURDETTE (J.), <i>op. cit.</i> , p. 128	Quadrangulaire, forme régulière	oui	oui non	Resté au stade de modeste village
Longages <i>8 juin 1322</i>	Etienne Albert, juge ordinaire de la sénéchaussée de Toulouse, et le procureur du prieur de Fontevrault	Archives municipales de Toulouse, ms. 637, pp. 35-36	HIGOUNET (C.), <i>op. cit.</i> , p. 175	Quadrangulaire, forme régulière	non	Probablement ?	réussite

NOM ET DATE DE FONDATION	FONDATEUR(S)	SOURCE	EDITION	FORME TOPOGRAPHIQUE DE L'HABITAT	ASSOCIATION D'UNE EGLISE LORS DE LA CREATION ?	ASSOCIATION D'UN CHÂTEAU SEIGNEURIAL ? ENCEINTE CONCUE A L'ORIGINE ?	REUSSITE ou ECHEC
Beauchalot (8 mars 1325)	Paréage entre Raoul Chaillot, réformateur dans le midi pour le roi, et l'abbé de Bonnefont	A.N., J 398, n° 32, et JJ 65, fol. 51-52.	- <i>H.G.L.</i> , t. IX, p. 446 n. 6. - <i>CURIE-SIEMBRES, op. cit.</i> , pp. 356-358. - <i>HIGOUNET (C.), op. cit.</i> , p. 175 - Cf. DUPUY Nathalie dans le présent rapport.	Quadrangulaire, forme régulier	non	non oui	échec

Le recensement exhaustif des bastides effectué par Charles Higounet dans sa thèse² a ouvert la voie aux recherches actuelles sur ce secteur. La carte et le tableau permettent de faire une mise au point sur ces bastides. La carte montre la distribution géographique des 22 bastides fondées *a novo* dans l'aire d'influence commingeoise. Sont exclues les bastides créées sur un habitat préexistant, qu'il s'agisse des superpositions directes³ ou des déplacements de population sur une faible distance⁴. Cette carte prouve, comme dans les autres secteurs étudiés, que le phénomène de création des bastides touche exclusivement les zones de plaine et dans une moindre mesure les piémonts. Cette constatation montre que le peuplement est toujours mal défini sur ces territoires au milieu du XIIIe siècle. Les habitats devaient encore se présenter sous forme dispersée. Quatre zones de fondation de bastides *ex nihilo* se distinguent, la première autour de Muret et notamment le long de la Garonne, la deuxième en amont de la Garonne entre Saint-Gaudens et Salies-du-Salat, la troisième sur les balcons du Savès et la quatrième en Couserans, dans le bas Salat et à l'est de Saint-Girons.

Les représentants du roi ont trouvé dans la création des bastides un moyen d'exercer une pression pour altérer le pouvoir de la maison commingeoise. Le phénomène des bastides est tardif en Comminges puisqu'il s'amorce à partir de 1256 avec Carbonne et finit en 1325 avec Beauchalot. Les comtes de Foix ont utilisé les bastides dès 1240 pour asseoir leur pouvoir dans les territoires aux peuplements dispersés. Leur dynamisme leur a peut-être prévalu de se mettre à l'abri de prétentions royales. En revanche, le comte de Comminges n'ayant pas suivi la dynamique de création de bastides, commence à subir deux décennies plus tard une course au peuplement effrénée à l'initiative de la royauté. Bénéficiant de moyens économiques plus importants, les représentants du roi fondent une fois et demi plus de bastides que le comte de Comminges (11 bastides royales contre 7 commingeoises). De plus, sur les 7 bastides *a novo* qui ont connu une réussite, toutes étaient royales, alors que toutes celles où le comte de Comminges était en paréage ont stagné voire périclité. Ces éléments d'analyse font reconsidérer le rôle de la royauté dans l'émiettement du pouvoir des comtes de Comminges dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Ceci marque une étape décisive dans le processus d'assimilation du comté de Comminges dans les domaines royaux et fuxéens.

Le tableau combiné à la carte permet de reporter les bastides et d'en synthétiser les données qui nous intéressent. Le tableau regroupe certains critères ayant été pour partie déterminants dans la réussite ou l'échec des bastides : s'il y avait à l'origine de la fondation une association avec une église, un château seigneurial ou encore une enceinte villageoise. Ces critères permettent de donner un aperçu des moyens mis en œuvre par les paragiens. Au regard des données du tableau, la réussite ou l'échec des bastides paraît dépendre, dans une part non négligeable, des moyens mis en œuvre par les fondateurs dans les constructions destinées à la collectivité : édifice religieux, enceinte villageoise pour protéger les habitants, château seigneurial en tant que moyen de défense et lieu pour rendre la justice. C'est notamment ces critères qui paraissent avoir fait la différence entre les bastides royales et comtales. Ainsi, plus les bastides furent dotées de ces structures, plus il semble

² *Op. cit.*, pp. 171-177 et pp. 415-417.

³ Le Fousseret et Sénarens (26 janvier 1226), Sainte-Foy-de-Peyrolière (22 juin 1255), Salles (<1271), Palaminy (<1271), Alan (2 octobre 1272), Nénigan (~1282), Rieumes (1317).

⁴ Lavelanet-de-Comminges (<1271), Labastide de Feuillant (~1300).

probable qu'elles aient connu une réussite et donc un développement. Ceci peut se résumer de la façon suivante :

- Les 7 bastides ayant connu une réussite (développement de l'habitat sous forme d'adjonction de nouveaux quartiers, jusqu'à devenir bourg dans 4 cas) étaient dotées à l'origine de 2 à 3 de ces structures destinées à la collectivité sur les 3 définies.
- Les 10 bastides restées au stade de modeste village (sans développement) étaient dotées à l'origine de 1 à 2 de ces structures destinées à la collectivité sur les 3 définies.
- Les 5 bastides ayant échoué (réduction rapide de l'habitat ou non construction de l'ensemble des parcelles prévues lors de la création) n'étaient dotées que d'une seule de ces structures destinées à la collectivité sur les 3 définies.

Les causes des échecs sont difficiles à appréhender mais il est intéressant de souligner que sur les 3 cas de paréage de petits seigneurs avec des ecclésiastiques, 2 se traduisent par un échec (Labastidette et Plagne). Ceci est peut-être le résultat d'un manque de moyen de mise en œuvre.

Les données obtenues pour le Comminges, en croisant les textes de paréage avec les cadastres napoléoniens, mettent en évidence des éléments d'interprétation qu'il serait intéressant d'approfondir vu la richesse des quelques résultats qu'elles laissent entrepercevoir.

Fiches

Habitat et fortification : bastide de Beauchalot

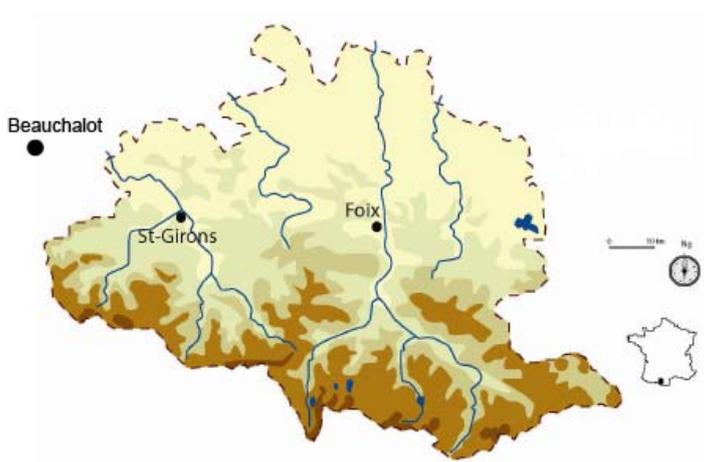
Types : Bastide

COMMUNE : Beauchalot

CANTON : de Saint-Martory **N° I.N.S.E.E. :** 31050

Nathalie Dupuy

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : recherche de fondation de bastide en comté de Comminges qui n'a pas répondu aux espérances de ses fondateurs. Ici le cas d'un paréage entre l'abbaye de Bonnefont et le roi de France. L'échec de population a pu avoir une influence sur la taille de la fortification.



Documentation écrite :

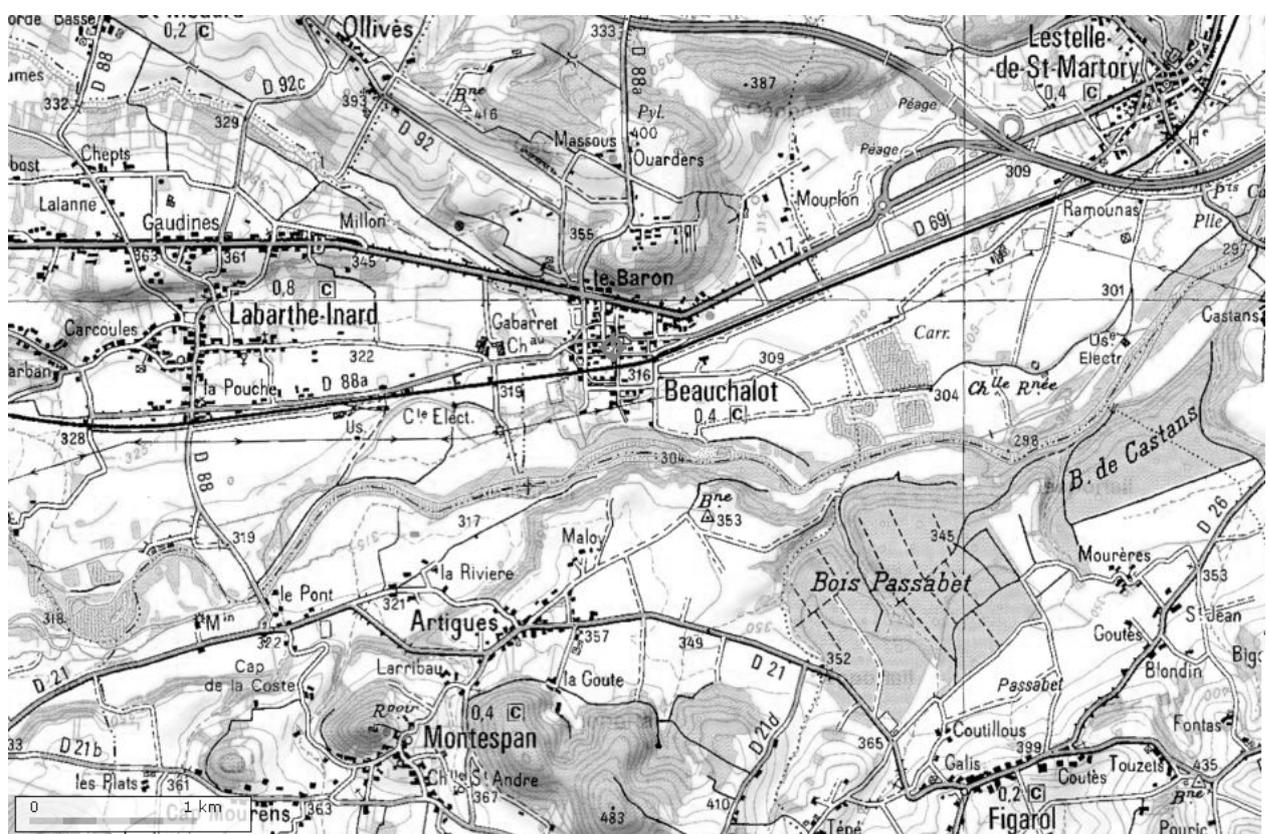
Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1325 8 mars Bonnesfont	<p><i>...videlicet a flumine Garone ascendendo per rivum vocatum Rivoletum usque ad fundum vinee vocate Vinea prioris dicti monasterii et ad dicta vinea prout se extendit guta de Falconario longo ascendendo usque ad furcas de Finibus et a dictis furcis usque ad territorium de Lumberiis, incluso ibidem territorio de Burnali, et ex inde a dicto territorio de Lomberiis totum territorio pertinens dicto monasterio versus Endortam et a dicto territorio descendendo usque ad territorium de Barta Ernardi et exinde usque ad flumen Garone versus Montem Espanum. Item quod infra dictum territorium et limitaciones predictos nos tenibur ad electionem gencium regiarum tradere et assedere octingenta arpenta terre ad mesuram Tholose in loco magis ydoneo pro constructione unius bastide et totam tonsuram nostre nemoris vel forest evocate de Jol pro fundacione et populatione dicte bastide...</i></p> <p>Traité de paréage conclu entre l'abbé Guilhem de Saint-Paul et Raoul Chaillot conseiller du roi.</p>	<p>A.N. JJ65A, n°61, f°51-52.</p> <p>Copie du vidimus confirmatif de Philippe de Valois de mars 1328. (acte n° 489)</p>	<p>Samaran (Ch.) et Higounet (Ch.), Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnesfont en Comminges, Paris, 1970. acte n°484, p. 203-207.</p>
1327 6 octobre Paris	<p><i>Charles par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, a noz amez et feaux Rauol Chaillon et au seneschal de Carcassonne, noz chevaliers, salut et dilection. Comme autre foiz par noz amez et feaux les gens de noz comptes vous eus testé mandé que vous procedisiez au pariaige que l'abbé de Bonnesfont vouloit a nous actroier pour faire bastide en certain lieu, lequel pariaige et bastide vous avez retardé et delayé a faire a grand prejudice de nous et de damage de noz subgiez pour une opposition que nostre amé et feal le conte de Cominges se disoit avoir</i></p>	<p>A.N. JJ65A, n°61, f°52.</p> <p>Copie du vidimus par Raoul Chaillot du 22 novembre 1327 inséré dans le confirmatif de Philippe de Valois (acte n° 489).</p>	<p>Id. acte n°486, p. 207-208.</p>

	<i>fait ou vouloir faire...</i> Mandement de Charles IV ordonnant a Raoul Chaillot d' « accomplir » la bastide projetée en 1325.		
1327 nov. donné a la dite bastide le vint et deusieme jour	<i>...et ladite bastide avons assise au lieu appellé Val Chaillon et a icelle bastide avons octroié tieux privileges comme audit pariaige est contenu a trois ans....</i> Lettre de Raoul Chaillot constatant l'implantation de la bastide de Beauchalot.	Id.	Id. acte n°487, p.208-209.
1328 mars Paris	Confirmation par Philippe de Valois du traité de paréage conclu entre l'abbé de Bonnefont et Raoul Chaillot et de l'implantation de la bastide.	Id.	Id. acte n° 489, p. 209.
1329 8 juin Toulouse	<i>...nove bastide vallis, regalis chaloti, prope Bonum Fontem...</i> Coutumes des bastides de Solomiac et de Trie accordées au nom du roi par Bertrand de Solomiac, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois à la nouvelle bastide de Beauchalot.	A.N. JJ 66, n°1028, f°429.	Id. acte n°490, p.210. GARY (L. et H.), Revue de Comminges, 1948, T LXI, 2 ^{ème} trim.
1330	Bail à fief par Bertrand d'Aulon à Jean Blondel, prêtre de Beauchalot, d'un arpent de terre à Beauchalot.	Analyse XVIIIe s. AD32 I545, n°11 [Bonnefont], f°5 r°.	Bonnefont. Acte n° 611.
1332 mars	Confirmation par Philippe VI, roi de France, des coutumes de la bastide.	Id.	Id. acte n° 493, p. 212.
1337	Le commandeur de Montsaunès inféode l'exploitation d'une partie du bois du Vernet aux habitants de Beauchalot, mais interdit de défricher, chasser ou faire paître le bétail.	AD31, H Malte, Montsaunès II, 2.	Higounet (Ch.), Le comté de Comminges, 1949. p.457.
1342 7-11 janv. Beauchalot	Procès verbal d'exécution par Michel Limousi, procureur du sénéchal, d'un mandement de la cour pour inféoder, arpenter et remettre 800 arpents de terre aux consuls et habitants de Beauchalot. 250 parcelles sont limitées et inféodées, une semaine est employée à l'arpentage, la mesure de référence est la perche	Original AD32 I545.	Bonnefont acte n°495. p.212.
1348	Testament de Guilhem de Saint-Julien, damoiseau habitant de Beauchalot en faveur de Jean son fils.	Analyse XVIIIe s. AD32 I545, n°11 [Bonnefont], f°5 v°. (Beauchalot 3, t. 1°)	Id. Acte n° 615.

1387- 1388	Le recteur de Beauchalot ne touche qu'une partie de sa pension à cause de la disette.	<i>Censuale</i> du diocèse de Comminges	Higounet (Ch.), Le comté de Comminges,...p.541.
1576 3 avril	Règlement par le Parlement de Toulouse de contestations survenues entre le procureur général agissant au nom du roi et l'abbé de Bonnefont au sujet de la juridiction haute, moyenne et basse de divers lieux dont Beauchalot.	AD31 B73, f°350	Bonnefont acte n° 550. p.230.
1664	Mentions de maisons dites <i>dans la ville</i> avec pour confronts des portes, des fossés ou <i>le fort</i> .	Livre terrier	GARY (L. et H.), Revue de Comminges, 1949, T LXII, 2 ^{ème} sem.
1667 4 avril	<i>Plus dict estre en paréage avec le roy du lieu de Bauchalot d'où il tire la moytié des fiefs, baillie et four banié, revenant en tout à quinze livres pour la part dud. Seigneur abbé qui est obligé de les employer pour la reparation du four, ou la justice haute, moyenne et basse est entre sa Majesté ledict seigneur abbé jouye par indivis et exercée par le juge de Comenge ou son lieutenant au siège royal de la ville d'Aurignac où elle est exercée pour le dict lieu de Beauchalot, Castillon et Saint Medard.</i> Dénombrement des biens nobles et rentes de l'abbaye.	Copie contemporaine Arch. communales de Toulouse II113, p.41-51.	Bonnefont acte n°554. p.233.
[1667]	<i>Led. Seigneur abbé dénombre encore estre conseigneur haut, moyen et bas avec le roy de huit cens arpens de terre du lieu et consulat de Beauchalot où sa majesté a esté appelé en paréage soubz et en ceste contenance par les antiens abbés syndics et religieux dud. Monastère...</i> Dénombrement des biens, titres seigneuriaux, rentes et revenus de l'abbaye.	Original Arch. Communales de Toulouse, II136, p.887-896.	Id. acte n°558.p.237.
1751 14-28 mars Bonnefont	Déclaration des biens, revenus et charges de l'abbaye.	Copie AD31, H Bonnefont, I, 2-4.	Id. acte n°568 p.
1768	Jean Joseph Bernard d'Ustou d'Huos, baron de Murlon est coseigneur de Beauchalot. En 1780 il est dit seigneur de Beauchalot et de Lestelle.	Extrait de la « minute du rôle des vingtièmes » AD31.	Revue de Comminges, 1948, T.LXI, 2 ^{ème} trim., p.89.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N°19460 – St-Gaudens	Le Baron Massous (les maçons) Ouarders (Garderam) Chapelle ruinée dans la plaine vers la Garonne (territoire de Lestelle)
Carte de Cassini	N° 75 - Tarbes	Village sans mention particulière de fortification.
Cadastre napoléonien	Début XIXème s.	L'habitat est mentionné comme 2 ^{ème} moulon dit « du Village ».



Carte IGN

CHATEAU :

1^{ère} mention : 1329, projet de fortification.

Terminologie : murs, tours, forteresse, chemin de ronde, clôture de la bastide.

Description : Projet contenu dans la charte des coutumes.⁵

⁵ Article 18 : *les consuls, la communauté et les particuliers pourront en toute liberté entourer la ville et toutes ses dépendances de murs, de tours avec combles et des fossés, élever toute construction ou fermeture défensive chaque fois que cela leur paraîtra nécessaire. Les consuls tiendront et garderont même hors le temps de guerre les clefs des portes de la forteresse, des chemins de rondes ou de toute autre clôture de la bastide, au nom de la communauté.* Traduction du chanoine Contrasty milieu XXème siècle.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : le roi de France et l'abbé de Bonnefont.

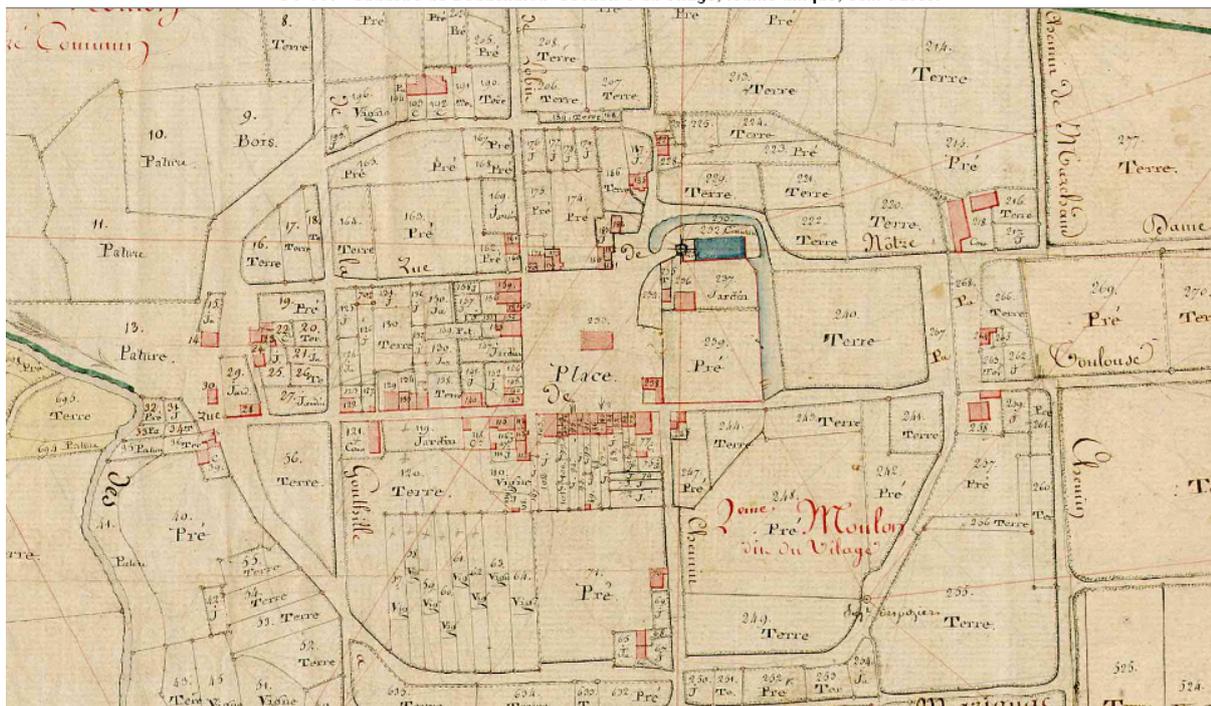
Seigneur(s) immédiat(s) : Raoul Chaillot, conseiller du roi au moment de la fondation.

Au XVIII^e s. famille d'Ustou par acquisition des biens de Mademoiselle Dhunard de Polastron.

Encadrement seigneurial :

D'après l'acte de fondation les consuls sont désignés annuellement à la Toussaint, un seul bayle est nommé pour les deux seigneurs.

3 P 914 - Cadastre de Beauchalot.- Section C du Village, feuille unique, éch. 1/2500.



Plan cadastral XIX^e siècle (date indéterminée)⁶.

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : L'habitat principal est probablement créé ex-nihilo dans la plaine. La grange d'Aspas que se réservent les abbés dans le paréage est aujourd'hui sur le territoire de Castillon. Ouarders (Garderam), La Brune (Burnali), Les Assivets (du nom du donateur Assieu de Linars⁷) sont des habitats présents au XIII^e siècle.

Situation et voies : L'abbaye de Bonnefont se situe quelques kilomètres au nord de la bastide qui sera établie sous le confluent de la Garonne et du ruisseau du Soumès. Le tracé d'une ancienne voie allant de Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges et les hautes vallées pyrénéennes sert de ligne conductrice au plan. Depuis les hauteurs de Beauchalot on pouvait aussi prendre le chemin des Serres pour atteindre Lannemezan et éviter Saint-Gaudens pour qui voyageait vers la Bigorre ou le Béarn.

⁶ Pour les communes voisines : Labarthe Inard (1828), Savarhès (1829), Estancarbon (1828), Pointis Inard (1829), Montespan (1825), Montsaunès (1825).

⁷ Souverville (G.P.), *Bonnefont abbaye cistercienne de Comminges, De Benoit de Nursie à Robert de Molesme, les réformes de l'ordre de saint Benoît*, Revue de Comminges, tome CXXVI, 2010, p57.

C'est donc un positionnement qui devait assurer une bonne fréquentation de cette nouvelle fondation.

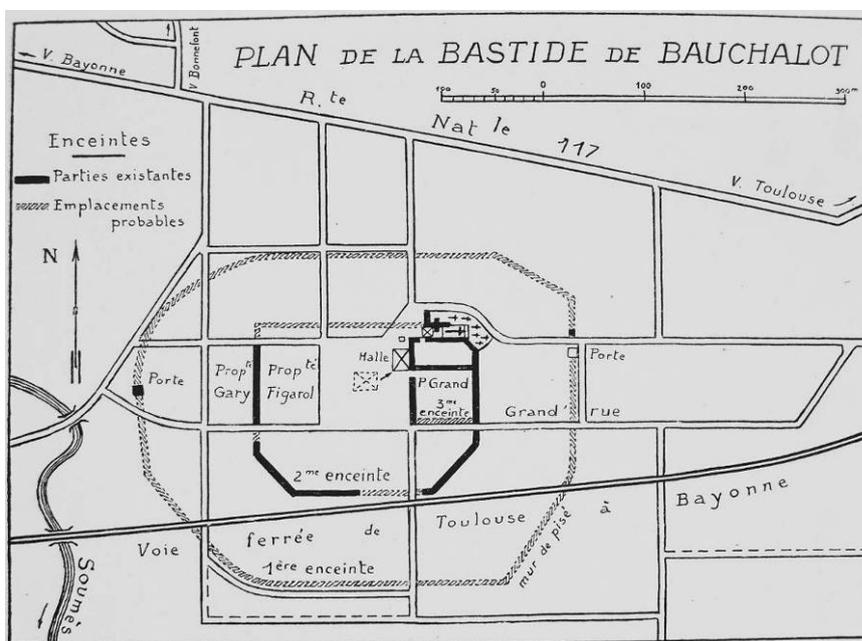
En 1331⁸ on trouve une mention d'un pont à Beauchalot, mais pas de précision sur le cours d'eau qu'il enjambe. Mais c'est à Lestelle avec un bac, partagé entre l'abbaye de Bonnefont et la commanderie de Montsaunès, que l'on traversait la Garonne pour atteindre la vallée du Salat et le Couserans.

Alt : 318m.

Toponyme : Beauchalot

1^{ère} mention (mention et date) : *bastide vallis regalis chaloti, 1329.*

Superficie de l'habitat (moulon fortifié + moulon de l'église) : le moulon de l'église et la fortification comprise dans les fossés est estimé à plus de 9000m². La couronne inscrite dans la trame où devaient s'implanter les maisons est ceinte aujourd'hui par le tracé des rues en périphérie, elle est estimée à environ 90 000 m².



Croquis par GARY (L. et H.) dans la Revue de Comminges de 1949.

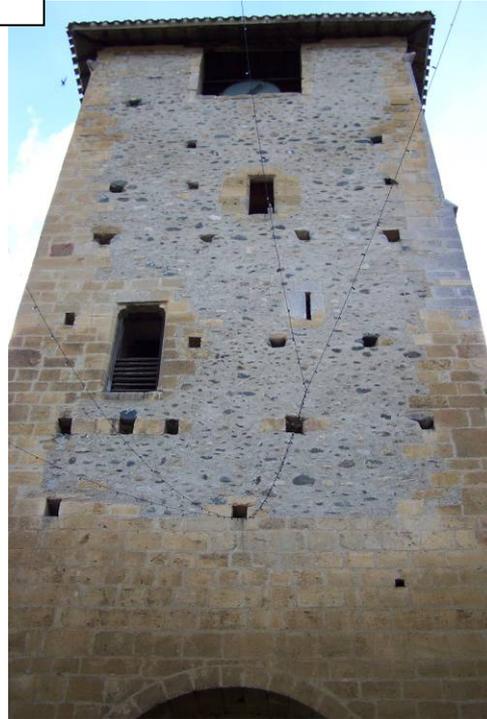
Organisation et évolution de l'habitat : l'espace réservé à l'habitat est de forme ovoïde traversé par une trame de deux rues d'axe est-ouest perpendiculaire à trois rues orientées nord-sud. Le pôle ecclésial avec son fossé se trouve légèrement excentré vers le nord-est. Les constructions se sont agglomérées à l'ouest du vaste espace carré central de la place occupée autrefois par une halle qui est remplacée aujourd'hui par un bâtiment abritant la mairie et l'école. Le plan napoléonien nous instruit sur la proportion très faible d'occupation des parcelles par l'habitat⁹.

⁸ Higounet (Ch.), *Le comté de Comminges...*, p. 485, note 76. Larcher, *Cartul. de Comminges*, p. 375 (1331).

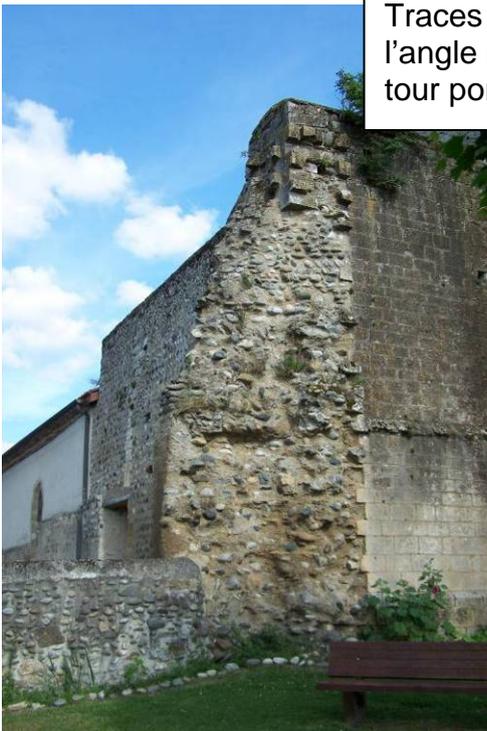
⁹ Higounet (Ch.), *Le comté de Comminges...*, p.417. « A Beauchalot même, création du *XIV^e* siècle ; le lotissement n'a pas été entièrement construit, les habitants ne sont pas venus. »

Fortifications et faubourgs : les fortifications sont concentriques. La tour porte et les quelques vestiges de murailles accolés sont les derniers témoignages de la fortification autour de l'église. En 1949 Louis Gary dessine le contour d'une enceinte intermédiaire lisible dans les murs de différentes propriétés. On notera que la partie sud-ouest de cet espace, visible sur le cadastre du XIXème siècle, a cédé la place à un parcellaire en lanière dédié à la vigne.

La tour-porte, façades ouest et est



Traces de murs accolés à l'angle nord-ouest de la tour porte.



Portion de mur d'enceinte dans l'angle sud-est de la place du village

Economie :

La charte de coutumes fait référence à des réglementations sur les foires et les marchés, mais il est difficile de dire s'il y eut des raisons effectives de les appliquer.

Il y a le moulin d'Apas, mais les abbés se sont réservés cette grange avec toutes ses dépendances lors du paréage.

Un *furni den Ademar* sert de repère aux limites de Lestelle en 1256.

L'agriculture paraît être le seul revenu.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :**Eglise :**

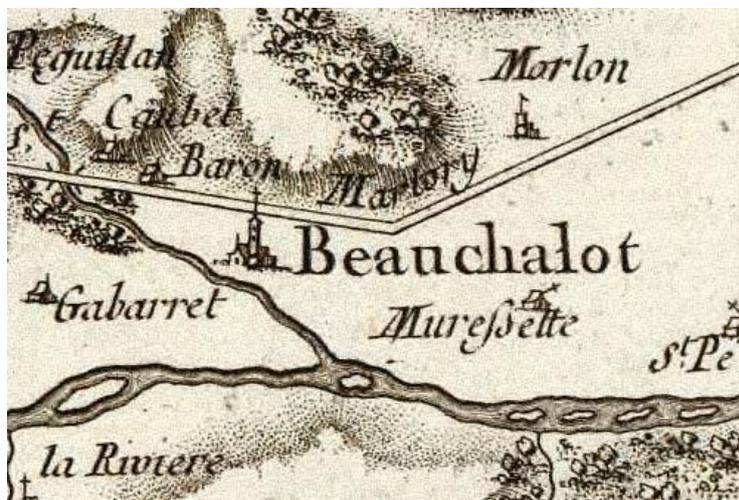
Vocabulaire : de la Nativité de la sainte Vierge, Notre-Dame, dédiée à la Vierge comme l'abbaye de Bonnefont.

1^{ère} mention : 1325, projet de construction d'une église.

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : oui, dans le pouillé du diocèse de Comminges de 1387¹⁰.

Bâtiment : l'église du XIV^{ème} a été sévèrement remaniée au XIX^{ème} siècle. On y pénètre après avoir franchi une tour porte et traversé une cour de petite proportion.

Cimetière : il forme une enveloppe au nord-est de l'église, entre les murs de celle-ci et un fossé en eau comme on peut le voir sur le cadastre napoléonien.

LE TERROIR :

Extrait carte de Cassini, vers 1750.

Contexte géographique du terroir :

Le terroir se répartit en deux zones : plaine en rive gauche de la vallée de la Garonne au sud et relief de coteaux au nord.

¹⁰ Higounet (Ch.), *Le comté de Comminges...*p.335. Sepx, Lestelle et Beauchalot sont les seules paroisses sur lesquelles Bonnefont a le droit de patronage et de prélèvement des dimes.

Au-delà du terroir c'est la notion de son étendue qui devient un peu plus complexe à la lecture des textes.

En 1256, l'abbaye de Bonnefont et le comte de Comminges Bernard VI¹¹ à la suite de différents conflits¹² trouvent un compromis dans la fondation d'un peuplement autour du château de *Stella* et d'un moulin. Le paréage de Lestelle s'accompagne d'un descriptif des limites de son terroir. La *bozola illa Garonna* démarre une liste de repères donnés en suivant une rotation est-nord-ouest-sud autour du pôle château/habitat existant. D'autres bornes tracent des lignes sur la Serrade, un chemin, le ruisseau du Jo au nord à un millier de mètres de l'abbaye. Le tracé ouest descend suivant un chemin passant par l'actuel Ouarders, on poursuit le long du ruisseau du Soumès qui se jette dans la Garonne¹³ puis la portion de plaine *ultra garonam* de Castans¹⁴ ferme l'ensemble.

Quelques décennies plus tard, l'abbé de Bonnefont interpelle le roi afin d'établir avec lui une bastide. La charte de 1325 ne la nomme pas, mais l'espace sur lequel elle doit s'organiser nous est donné suivant le même principe qui décrit le parcours d'une limite d'est vers le nord puis ouest et enfin sud. Ici la zone comprise dans ces *termes* correspondrait approximativement aux territoires actuels de Castillon de Saint Martory et de Beauchalot réunis¹⁵.

La superposition des cartes nous interroge sur plusieurs points.

Le territoire initial de Lestelle semble complètement absorbé, le texte de 1325 reste muet sur le confront avec Lestelle qui pourtant occupe toute la frange sud-est. Mais on devine que ceci a pu être l'objet des revendications de Bernard VIII qui va freiner l'accomplissement du projet pendant plusieurs années. En 1256, son aïeul s'engageait à ne pas bâtir de nouvelles bastides sur les terres comprises entre Aurignac et la Garonne, comprenant Saint-Martory, Castillon, *Aulon et Turre*.

L'intention des abbés de Bonnefont est ici évidente, et l'ampleur du territoire concédé pour cette bastide prouve que le projet est plus ambitieux qu'il n'y paraît. Et c'est aux portes de

¹¹ Son petit fils Bernard VIII rend hommage à l'abbé le 17 avril 1313 et en 1321¹¹ pour le château de Lestelle. Il meurt en 1336, et entre ces dates nous n'avons aucune trace d'un nouvel hommage.

¹² Ce château fait l'objet de discussions entre les deux parties, il fut bâti par Bernard IV contre l'avis de l'abbaye, puis aurait été détruit par les troupes de Simon de Montfort vers 1212-1216.

¹³ Bonnefont, acte n°385, Lestelle, paréage de 1256 entre Bonnefont et le comte de Comminges, p.167-171. « ... *carregium recte vadit usque ad Cascarram et sicut dicta cascarram vadit ascedendo usque ad illum rivum que dicitur Somes, dividendo per bozolas nemus de Castanis a territorio illo quod dicitur lana de Castanis, et sicut recte intrat Somes in Garonam et sicut recte vadit ultra Garonam usque ad terminos illos que dividunt territorium Montis Yspanis ab honore de Castanis et sicut recte vadit de dictis terminis usque ad terminos illos que dividunt territorium de Labena et territorium de Castanis et de dictis terminis usque ad primam bozolan.* »

¹⁴ Le Bois de Castans fait aujourd'hui partie de la commune de Figarol.

¹⁵ On ne sait s'il faut y inclure le territoire de Saint-Médard.

HIGOUNET (Ch.), le comté de Comminges..., p.335, n.94 : l'église Sainte-Marie de Castilione de Guillemo Arnaldi existait avant la fondation de l'abbaye de Bonnefont en 1125, H.G.L., t.V, col. 915. Le lieu de Saint-Médard est donné à Bonnefont par Arnaud Roger évêque de Comminges en septembre 1255. Castillon et Saint-Médard n'apparaissent pas dans le pouillé de 1387.

leur monastère qu'ils voulaient l'établir, à quelques centaines de mètres dans la forêt de *Jol* (Hajole)¹⁶.

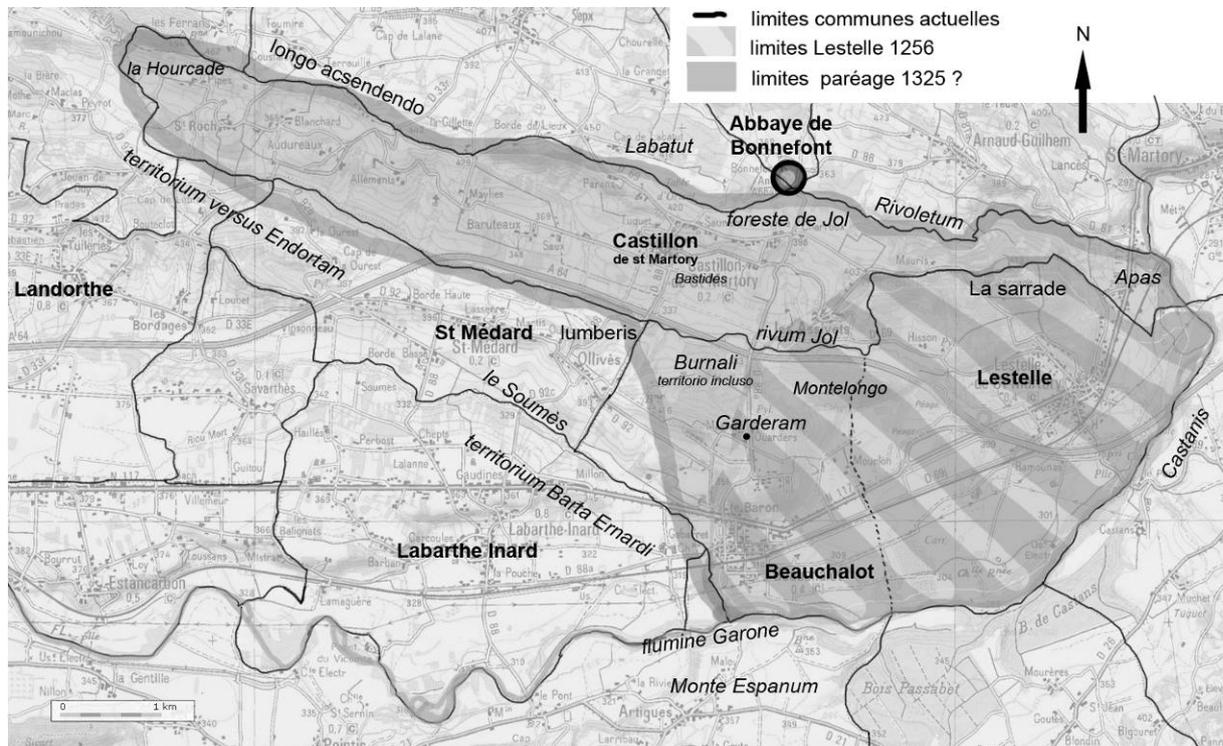


Schéma des limites des paréages de 1256 et 1325.

La mention de Beauchalot n'apparaît que dans la charte de coutumes. La bastide et le terroir que l'on connaît actuellement ne représentent pas le contenu de la charte de 1325. La bastide prend le nom du conseiller du roi, mais la motivation reste obscure. Raoul Chaillot a-t-il pris la décision d'un nouvel emplacement poussé par les ordres du roi de mettre un terme aux différends avec le comte de Comminges. Cet emplacement est plus adapté que les versants nord de la vallée du Jo et il est aussi sur une voie de communication de bonne fréquentation. Le projet de marché ou de foire, qui est le marqueur d'une activité économique florissante y serait conforté.

Est-ce que l'arpentage de 1342 correspond au lotissement des places d'un nouvel emplacement pour la bastide et des terres qui y sont associées ?

«*Bien que certaines de ces possessions ne puissent être aujourd'hui localisées, ce texte [arpentage 1342] montre que les 800 arpents concédés aux habitants de la bastide ne correspondent pas à un espace d'un seul tenant mais bien à une mosaïque d'espaces répartis dans un rayon d'environ 7 à 8 kilomètres autour de la bastide*¹⁷ ».

¹⁶ A noter -plus à l'ouest- le microtoponyme *Labattut*, qui évoque un défrichement, mais peut être lié à la fondation de l'abbaye elle-même.

¹⁷ Lavigne (C.), *La contribution de l'étude des parcellaires médiévaux de colonisation à la modélisation des formes planifiées historiques*, Actualités de la recherche en histoire et Archéologie agraire, Actes du colloque international AGER V, septembre 2000, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2003, pp 13-23.

Contexte économique du terroir : La plaine est propice aux cultures mais l'emplacement des arpentés réservés aux *poblants* n'a pas contribué à favoriser une bonne exploitation¹⁸. Deux cents ans plus tôt sur les territoires voisins, les premiers cisterciens fondateurs de Bonnefont avaient d'ailleurs amorcé un repli vers d'autres contrées car les lieux étaient particulièrement hostiles¹⁹.

La section cadastrale *Bastides* sous le village de Castillon et le parcellaire régulier qui quadrille la vallée du Jo indique qu'une planification a bien été réalisée²⁰. S'agit-il pour autant du résultat de l'arpentage de 1342 ?

Autres sites à noter à proximité :

Lestelle de Saint-Martory à environ 4 km, *Castera* sur la colline dominant la bastide mentionné depuis le début du XIII^eme.

Le château de Montspan à 3 km, dominant la plaine sur la rive opposée de la Garonne.

La commanderie de Montsaunès à 7 km vers l'est.

Salies du Salat, une des résidences privilégiées de Bernard VI de Comminges qui règne de 1241 à 1295 à 9 km vers l'est.

Castillon de Saint-Martory à 4.5 km au nord.

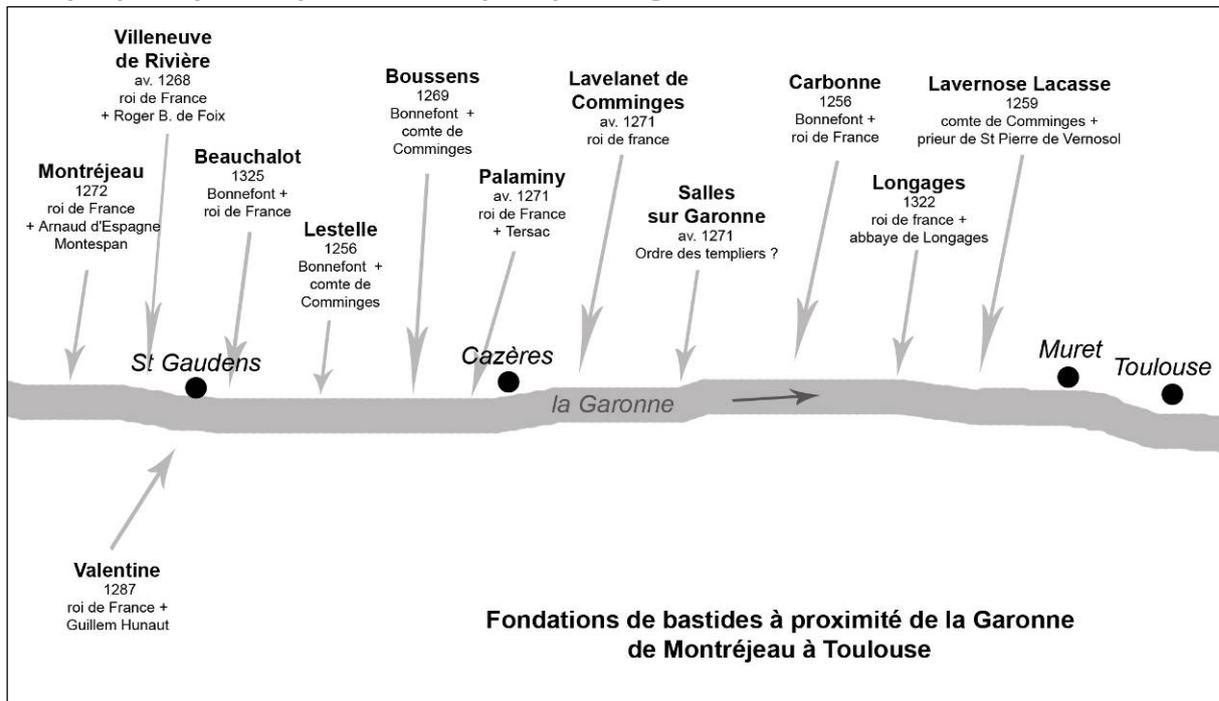
L'abbaye de Bonnefont à 6 km au nord

¹⁸ - Lavigne (C.), *Essai de planification agraire au Moyen Âge, Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIIIe-XIVe siècle)*, Ausonius, Bordeaux, 2002, p.98. « La lecture du plan montre que la planification n'a été que partiellement réalisée à en juger par le nombre de parcelles irrégulières, souvent de grandes tailles. Le relief très accidenté sur le versant nord de la colline, en est sans doute la cause ».

¹⁹ Latour (P. de), La Peyrère, grange cistercienne de l'abbaye de Bonnefont en Comminges : la question des origines, *Revue de Comminges*, tome CXXVI, 2010, pp .242-252. « Conduits par l'abbé Basin, les moines partis de Morimond fin 1137 arrivent dans le courant de l'année 1138 et, déçus par l'étroitesse et la pauvreté des lieux, repartent chercher ailleurs. Ils reviennent finalement peu de temps après sur l'insistance de l'évêque Roger de Noé. »

²⁰ Lavigne (C.), *Essai*p.65, remarque que le village de Castillon de Saint-Martory est « en nette discordance avec les axes du réseau, comme enkysté dans un tissu qui lui est étranger. On suppose donc, que le parcellaire rural est, selon toute vraisemblance, postérieur au village, sans qu'il soit possible d'en préciser la datation ».

Analyse plus synthétique sur une espace plus large :



Mise à part la bastide de Valentine, les fondations riveraines de la Garonne sont toutes en rive gauche, sur l'axe ancien de la voie menant de Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges. En amont de la portion étudiée, Saint-Gaudens vit au XIII^{ème} siècle une extension remarquable, en 1202 une charte de coutumes est accordée à ses habitants. Lestelle et Beauchalot sont respectivement première et dernière fondations du secteur. Saint-Gaudens continue de séduire de nouveaux habitants malgré les volontés royales et seigneuriales locales d'endiguer son essor par la création de fondations aux alentours. Mais il est difficile de désigner ce pôle d'attraction comme seule cause d'échec au peuplement des bastides voisines.

Conclusion :

La bastide projetée sur le territoire décrit en 1325 n'a plus rien à voir avec le territoire finalement retenu pour constituer tous les éléments fondateurs de Beauchalot. Si l'on perçoit bien que l'intention était de l'implanter aux portes de l'abbaye dans la forêt de Jol, comment se retrouve-t-on avec un habitat dans la plaine ? Le texte de 1325 concerne-t-il vraiment l'histoire de la fondation de Beauchalot ? Ou bien celle d'une fondation autour de Castillon et de l'abbaye ? A la qualification de projet de bastide ayant échoué pour Beauchalot, devons-nous rajouter Castillon de Saint-Martory en tant que bastide oubliée ? Le grand mouvement « bastidaire » entame déjà son déclin à l'heure de cette dernière fondation royale de 1325. Le projet de Beauchalot n'a pas séduit. Pourtant de nombreux moyens ont été mis en œuvre pour le rendre attractif. Une fortification a été construite autour de l'église. L'appareillage soigné de la tour-porte et les restes de murailles prouvent que l'on a engagé des financements considérables pour les exécuter. L'échec de population a impliqué sans doute que l'on réduise les proportions ambitieuses d'un premier projet d'enceinte que Gary désigne avec le mur périphérique en pisé.

Voici quelques-uns des éléments visibles dans les textes et sur le terrain pour estimer l'échec de cette bastide en son temps. Clin d'œil de l'histoire, au XX^{ème} s. le *Pré Commun* au nord-

ouest de l'habitat initial est divisé en plusieurs lots qui se sont densément construits de pavillons individuels.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE:

- GARY (L. et H.), *Monographie de Beauchalot*, Revue de Comminges, 1948, tome LXI, 1949, tome LXII.
- HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges, des origines à son annexion à la couronne*, L'Adret, St-Gaudens, 1981, (réimpression de l'édition Privat, Toulouse-Paris, 1949.)
- SAMARAN (Ch.) et HIGOUNET(Ch.), *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges*, Paris, 1970.

Habitat et fortification : Lacave

Type : Bastide

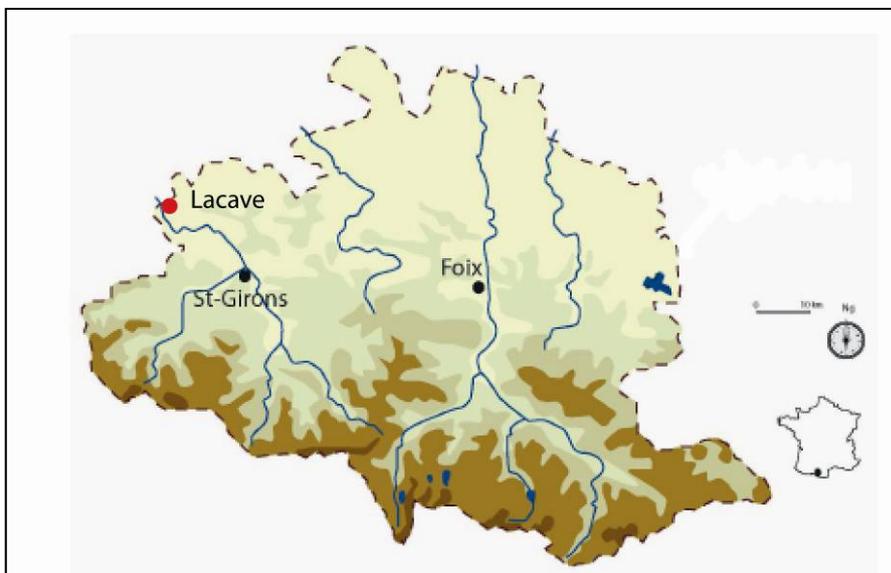
COMMUNE : Lacave

CANTON : Saint-Lizier N° I.N.S.E.E. : 09148

Pascal Audabram

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

Bastide fondée dans le dernier quart du XIII^e siècle en paréage entre le comte de Comminges et deux seigneurs locaux. Un château est également édifié. Cette nouvelle agglomération semble avoir eu un impact moyen sur l'attraction de la population. La bastide ne semble pas s'être réellement développée, malgré un parcellaire tracé qui pouvait accueillir plus d'habitants.



Lacave

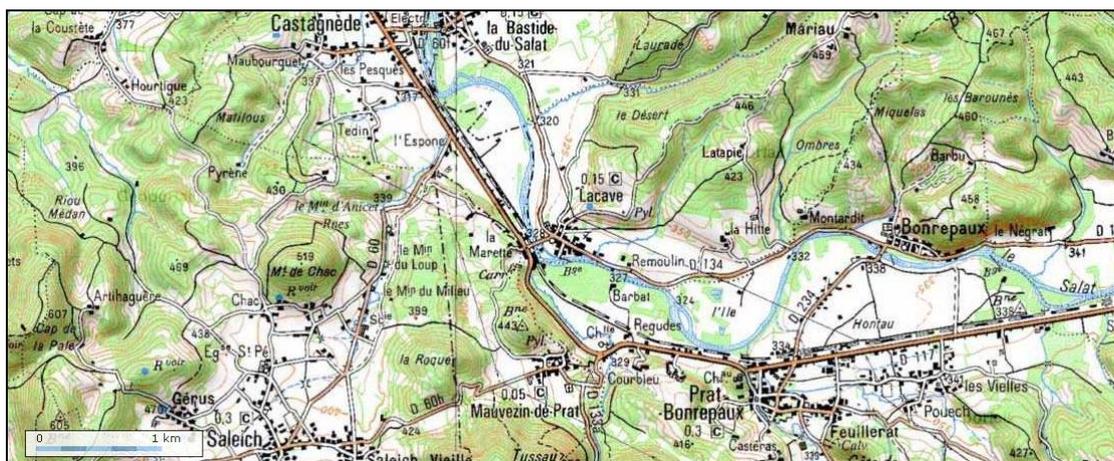
Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
11 septembre 1273	« Et le susd. seigneur comte a promis dans lesd. lieu de la Cave et de la Fite, batir et faire une bastide ensemble et de moitié avec lesd. seigneurs Guillaume et Roger ».	Copie retrouvée dans les archives du château de Prat.	SAMIAC (Abbé), Acte de paréage pour la fondation de La Bastide de Lacave, BSA 1925.
Idem.	« A promis encore led. Seigneur comte construire esd. lieux un castrum de palissade et avec fossés à ses propres frais, et au dit château faire portail de maçonnerie et une bistour, et établir moulin et payselle sur la	Idem.	Idem.

	<i>rivière du Salat à ses propres dépens ».</i>		
1339			SAMIAC (Abbé), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, BSA 1917-1922.
1382	« <i>Ecclesia et scholaris Bastite et Cave...</i> »	Comptes de décime, 1382.	FONT-REULX ET PERRIN, <i>Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, comtes de décime de 1382,1972.</i>
1464	Reconnaissance de la bastide par le seigneur de Mauléon	AD Ariège	Reconnaissances par le seigneur de Mauléon, côte 5J3, 1464.
1572, 1573	Destruction du château		LESTRADE (J.), <i>Les huguenots en Couserans</i> , Champion éditeur, Paris, 1933.

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2047OT, 1 :
Carte de Cassini		N° 39
Cadastre napoléonien		Exercice 18..



Lacave Extrait Carte IGN, Géoportail, 2010.



Lacave, cadastre napoléonien, section B, feuille 2, partie 2.

CHATEAU :

1^{ère} mention :

1273

Terminologie :

« *promisit et [iam] dictus dominus comes construere in dictis locis castrum de palo et cum fossatis, at suas proprias missiones, et facere in dicto castro portalle de muro cum una bisture... ».*

Description :

Il ne reste aujourd'hui que trop peu d'éléments bâtis pour donner une idée précise de la morphologie du site castral. Aujourd'hui, résidence privée. Mur d'enceinte en élévation cotés sud et est, en galets. Restes de la base d'une tour ronde, en pierre équarrie. Le château fut rasé durant les guerres de Religion, le 6 janvier 1573²¹.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

Coseigneurie : comte de Comminges / Guillaume de Seilh et Roger de Francasal.

Seigneur(s) immédiat(s) :

Idem.

Encadrement seigneurial :

Idem, sauf pour les lots de terres distribués contigus à la bastide, et dont les revenus reviennent à Guillaume de Seilh et Roger de Francasal²².

²¹ LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933.

²² SAMIAC (Abbé), Acte de paréage pour la fondation de La Bastide de Lacave, 11 septembre 1273, BSA, 1925. Détruit sur ordre du roi pour dissuader les troupes protestantes de reprendre le château.

LE VILLAGE/HABITAT :

La bastide est créée sur les territoires de la Cave et de la Fite qui existaient déjà en tant qu'hameaux. Il semblerait que le hameau de la Fite perdit de sa force au profit, d'un point de vue démographique, de la bastide de Lacave. Ce regroupement de la population à la Cave fut certainement conditionné par l'attrait que représentait une nouvelle agglomération, protégée par un château.

Situation et voies :

La bastide est placée sur une voie de communication importante à l'époque médiévale, puisqu'elle reliait, en étroite zone de plaine, le Comminges et le Couserans. De là, on gagne les principaux ports de cette partie des Pyrénées, et, plus à l'ouest, l'ancien comté de Foix.

Coordonnées Lambert :

X= 490,830

Y= 3083,268

Z= 333

Toponyme :

Lacave. L'agglomération a perdu, dans son appellation, le terme de bastide.

1^{ère} mention (mention et date) :

« *Et predictus dominus comes promisit, in dictis locis de Cava et de Fita, bastire et facere bastida una cum dictis dominis Guihermo et Rogerio per medium* », 1273.

Superficie de l'habitat (moulon fortifié + moulon de l'église) :

L'enceinte castrale englobe une surface approximative de 2000m².

La partie la plus longue de la bastide (qui correspond à la longueur de la rue principale) mesure 300 mètres. La plus large mesure 180 mètres.

Organisation et évolution de l'habitat :

Le village possède un plan régulier, en forme de village-rue qui s'étale le long du Salat. La rue principale partage l'agglomération dans le sens de la longueur. Quelques rues plus étroites la coupent perpendiculairement, soit en direction de la rivière, soit vers le nord, plus précisément vers la plaine et les champs. Une place sur le côté ouest est visible sur le cadastre napoléonien. On constate également un îlot d'habitations soudées au château et à la pente qui permet d'y accéder. Il est possible que les premiers habitats venus composer cette nouvelle agglomération se soient constitués en ce point.

L'habitat se concentre essentiellement le long de la rue principale.

Fortifications et faubourgs :

Seul le château semble avoir été fortifié.

Economie :

Les activités agricoles de Lacave au XIII^e siècle sont mal connues. Mais les seigneurs ont du tirer profit de la proximité de la rivière du Salat : « *Davantage ont concédé et donné aud. Seigneur comte et aux siens faculté de fonder et dresser une payselle de moulin sur la rivière du Salat, allant d'un bord à l'autre vers Prat* » nous apprend l'acte de fondation.

A l'époque moderne, Lacave est spécialisée dans la construction de navires, avec le bois issu des forêts de Betchat.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :**Eglise :**

Vocabulaire : Saint-Michel

1^{ère} mention : première mention de l'établissement ecclésiastique : 1382²³.

L'édifice religieux le plus ancien de la commune semble être l'église de la Hitte, petit hameau situé à 1,5 kilomètre à l'est du village. Elle est citée dans l'acte de fondation de la bastide de Lacave en 1273. Après la création de ce nouveau centre de peuplement, cette église n'est plus mentionnée dans aucun document, ni même dans le terrier de 1620. Le hameau de La Hitte (*la Fita* dans le texte) est cité dans un document daté de 1449²⁴, en tant que domaine, et l'église n'est pas mentionnée. Ce hameau de la Hitte fut sans doute supplanté par la création de la nouvelle bastide. Il ne reste aujourd'hui aucune trace de cet édifice religieux.

A proximité de l'église, une chapelle Saint-Roch.

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) :

L'église n'est plus paroissiale à partir de 1753, et devient une annexe de l'église de La Bastide du Salat²⁵.

Bâtiment :

Totalement remaniée dans les années 1950 par l'architecte Jean Bordes, l'église actuelle fut édifiée postérieurement à la création de la bastide. Dans tous les cas, elle n'apparaît pas dans l'acte de fondation. On retrouve sur sa face nord l'ancien portail en arc brisé, surmonté de deux ressauts en pierres de taille, clavés.

Cimetière :

Au début du XIX^e siècle, le cimetière est situé à côté de l'église. Il fut déplacé à l'extrémité nord du village.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir :

L'altitude de la commune varie de 318 à 466 mètres. Le paysage est caractéristique du piémont pyrénéen des montagnes couserannaises. Il est constitué de plaines limoneuses, sises sur l'ancien lit du Salat, et de massifs rocheux, le plus souvent très boisés.

Contexte économique du terroir :

Pas de renseignement précis sur l'activité économique majeure sur le terroir à l'époque médiévale. Nous savons seulement qu'à l'époque moderne, les bois des environs sont utilisés dans la fabrication de bateaux.

Autres sites à noter à proximité :

Château de Prat, situé à environ deux kilomètres au sud-est de Lacave. Rive gauche du Salat.

La bastide du Salat, à deux kilomètres au nord. Rive droite du Salat.

On notera la présence rapprochée de deux bastides situées toutes deux aux « limites » du Couserans médiéval. Situées sur la rive droite du Salat.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

A la Bastide-du-Salat, présence d'un château qui défendait la bastide, et qui semble-t-il est contemporain de celui de Lacave²⁶.

²³ FONT-REULX ET PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, comtes de décime de 1382,1972.*

²⁴ SAMIAC (Abbé), *Donation de Mathieu de Foix, comte de Comminges et seigneur de Serrières, à noble Manaud de Sus, 15 septembre 1449, BSA 1925.*

²⁵ SAMIAC (Abbé), *Le Couserans paroissial, Bulletin historique du diocèse de Pamiers, 1931.*

Analyse plus synthétique sur une espace plus large :

Lacave est l'une des 5 bastides créées en Couserans. Les autres sont : la Bastide-du-Salat (qui à sa création se nommait la Bastide d'en Raymond At, du nom de son fondateur), la bastide de Montjoie, la bastide de Rimont et la Bastide-de-Sérou. Toutes furent créées dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

Conclusion

La création de la bastide de Lacave peut, dans une moindre mesure, être considérée comme une réussite. Le « déplacement » de l'église de la Hitte vers Lacave, peut être synonyme d'une hausse de la démographie de la ville neuve, ou du moins une volonté affichée de peuplement.

La nouvelle agglomération ne semble pas s'être considérablement développée. Dans ce cas, cette implantation semble un tant soit peu avortée. Il est vrai que la présence du village de Prat, à proximité, a pu faire ombrage à la nouvelle bastide et à son développement.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE:**Sources éditées :**

AD Ariège, Charte de coutumes de Cazavet, 1301, côte 5 J 2.

AD Ariège, reconnaissances par le seigneur de Mauléon, côte 5J3, 1464.

FONT-REAULX ET PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, comtes de décime de 1382, 1972.*

SAMIAC (Abbé), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, BSA 1917-1922.

SAMIAC (Abbé), Donation de Mathieu de Foix, comte de Comminges et seigneur de Serrières, à noble Manaud de Sus, 15 septembre 1449, BSA 1925.

SAMIAC (Abbé), Acte de paréage pour la fondation de La Bastide de Lacave, 11 septembre 1273, BSA 1925.

Bibliographie :

AMIEL (M.C), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.) et PRADALIE (G.), Toulouse, UTM, 1999.

AUDABRAM (P.), *Inventaire des fortifications médiévales en bas Couserans*, mémoire de master 1 histoire et archéologie, sous la direction de N. POUSTHOMIS et H.DEBAX, UTM, 2008.

HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

²⁶ SAMIAC (Abbé), Acte de paréage..., *op.cit.*

Habitat et fortification : Taurignan-Castet

Type : exemple d'extension d'un nouvel habitat fortifié au-delà d'un *castrum*

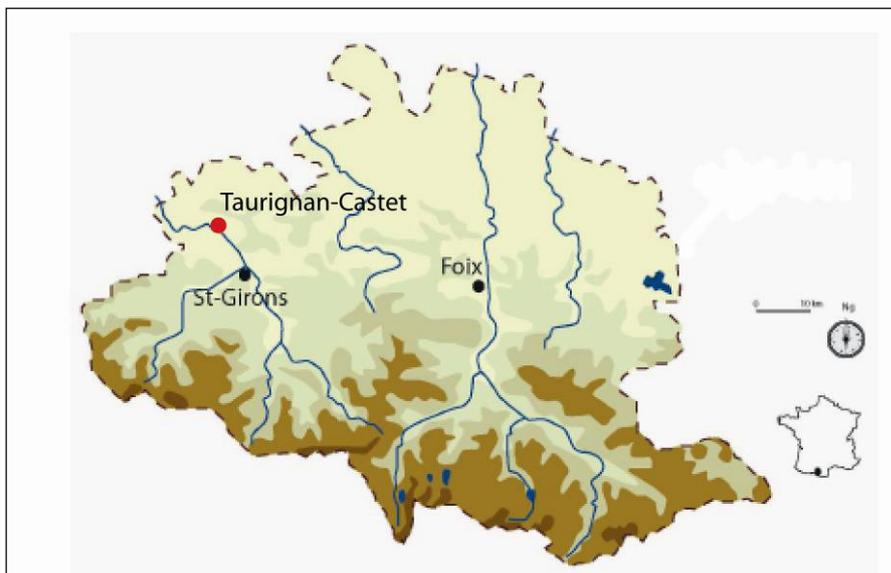
COMMUNE : Taurignan-Castet

CANTON : Saint-Lizier N° I.N.S.E.E. : 09307

Pascal Audabram

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

Castrum nouvellement subordonné et fortifié. En effet, une nouvelle agglomération fortifiée s'est visiblement groupée au pied de l'ancien *castrum*.



Taurignan-Castet

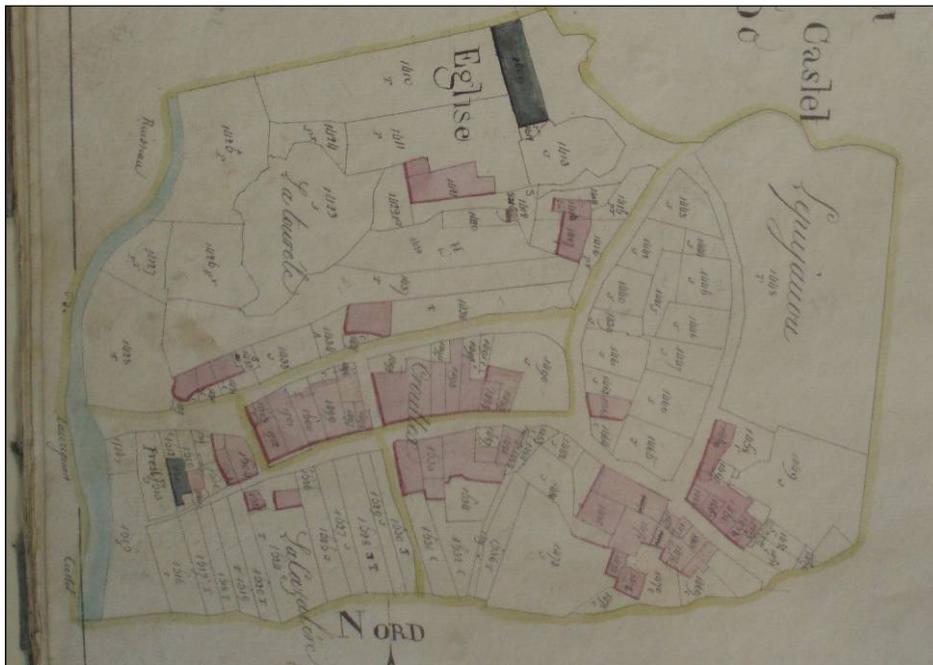
Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1191	Cérébrun et Sourd de Taurignan cités dans un acte.	AD Hte-Garonne	HIGOUNET (Ch.), <i>Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne</i> , Toulouse, éd. Privat, 1949
1195	L'église de Taurignan, avec ses dîmes, est citée.	Bulle papale de Célestin III	SAMIAC (Abbé), <i>Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges</i> , BSA 1909-1911.
1257	Vital de Taurignan, seigneur de Taurignan		DEVIC (D.) et VAISSETTE (D.), <i>Histoire générale du</i>

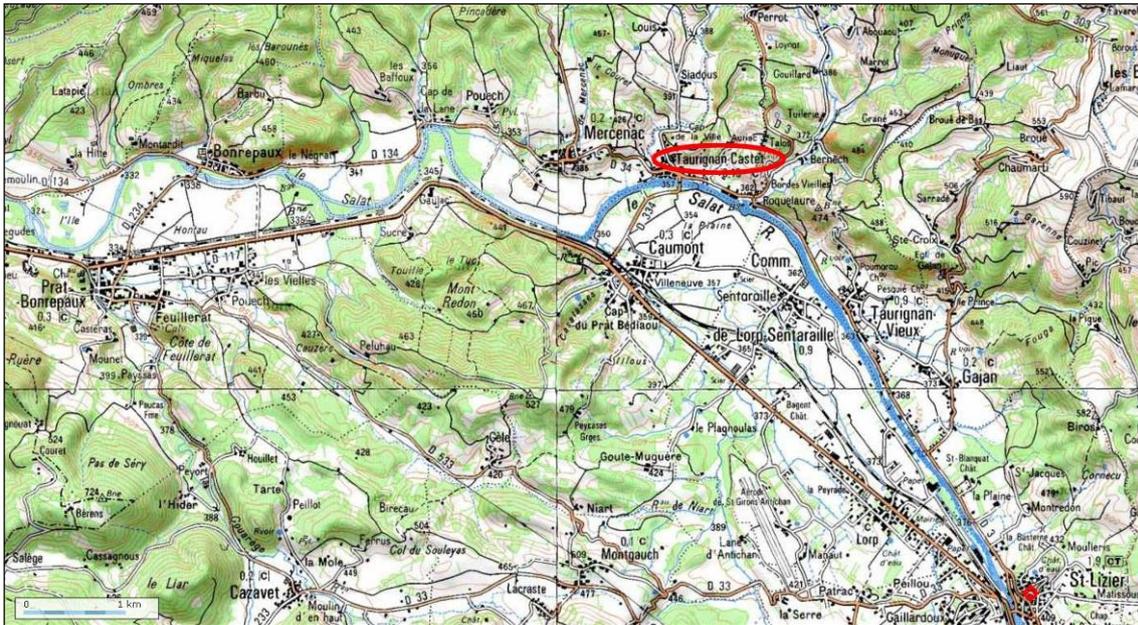
			Languedoc, éd. Privat, 1879, 6 novembre 1257.
XVIe siècle	« ...murs,... fossés de la ville,...murs de la ville... ».	AD Ariège, Côte 252 EDT/CC1, Terrier XVIe.	

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2047 OT	
Carte de Cassini		N° 39	
Cadastre napoléonien		Exercice 1839	Section C, Feuille 2



Cadastre napoléonien, section C, feuille 2, partie 2



Carte IGN, 2047 OT

CHATEAU : de Taurignan-Castet. Parcellaire appelé *La Tourelle* sur le cadastre napoléonien.

1^{ère} mention : le château est cité indirectement en 1191. Le document concerne des vassaux du comte de Comminges, Cérébrun et Sourd de Taurignan²⁷.

Terminologie :

Description : une partie encore visible de bâti sur la partie sommitale du site possède le même type d'appareil que la chapelle romane. Les techniques de construction évoquent celles en cours au XIII^e siècle. L'accès à la plateforme supérieure, d'une taille relativement exiguë, n'est pas encore autorisé par le propriétaire.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : les premiers seigneurs semblent être Cérébrun et Sourd de Taurignan.

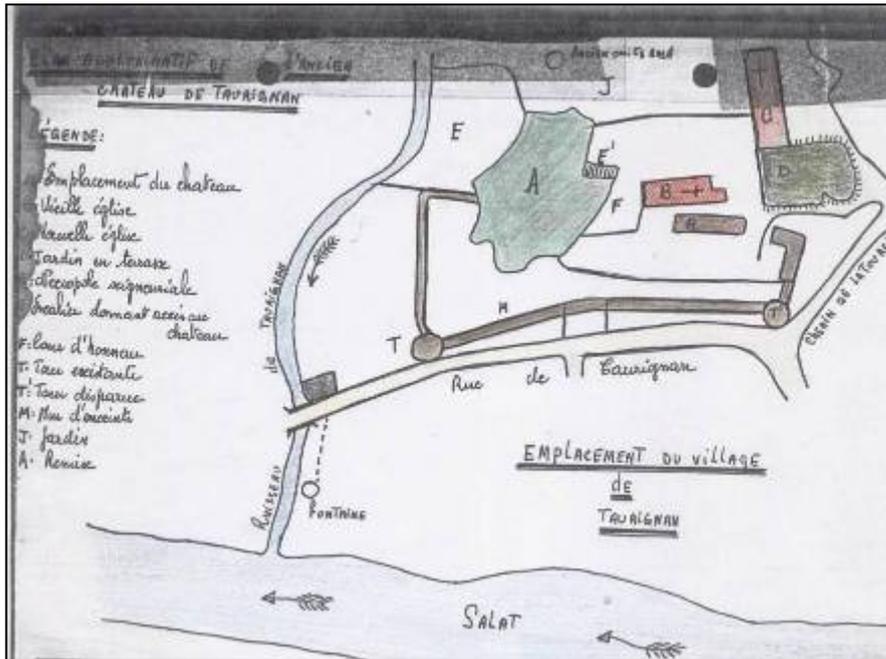
Seigneur(s) immédiat(s) : comte de Comminges

Encadrement seigneurial : au XIII^e siècle, des bayles sont signalés pour Taurignan²⁸.

Aux XIV^e et XV^e siècles, Taurignan dépend de la châtelainie de Salies.

²⁷ HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949, p.328. Sources recueillies aux AD Haute-Garonne, H, Malte, Gabre, I, 1 mars 1191.

²⁸ *Ibid.*, p. 214.

LE VILLAGE/HABITAT :

Plan réalisé en 1907 (J.M Duroux)

Le village apparaît groupé, blotti entre la rivière au sud, et la fortification castrale, perchée sur un promontoire rocheux, au nord.

Situation et voies :

Rive droite du Salat. Placé sur un axe est-ouest, qui suit le cours de la rivière. Vers l'est, direction comté de Foix et portsouserannais. Vers l'ouest, comté de Comminges. Vers le nord, direction le Volvestre commingeois.

Alt : 356 m.

Toponyme :

Le *caput castris* est désigné par le terme de *La Tourelle* sur le cadastre napoléonien. La parcelle où est située la fortification dans son ensemble (castrum + enceinte villageoise) est appelée *Village de Taurignan-Castet*, sur le cadastre du XIXe siècle et sur l'actuel.

1ère mention (mention et date) :

Dans le cadastre terrier du XVIIe siècle, un nommé Paris « possède une maison [...] qui confronte avec le fossé de la ville... »²⁹.

Organisation et évolution de l'habitat :

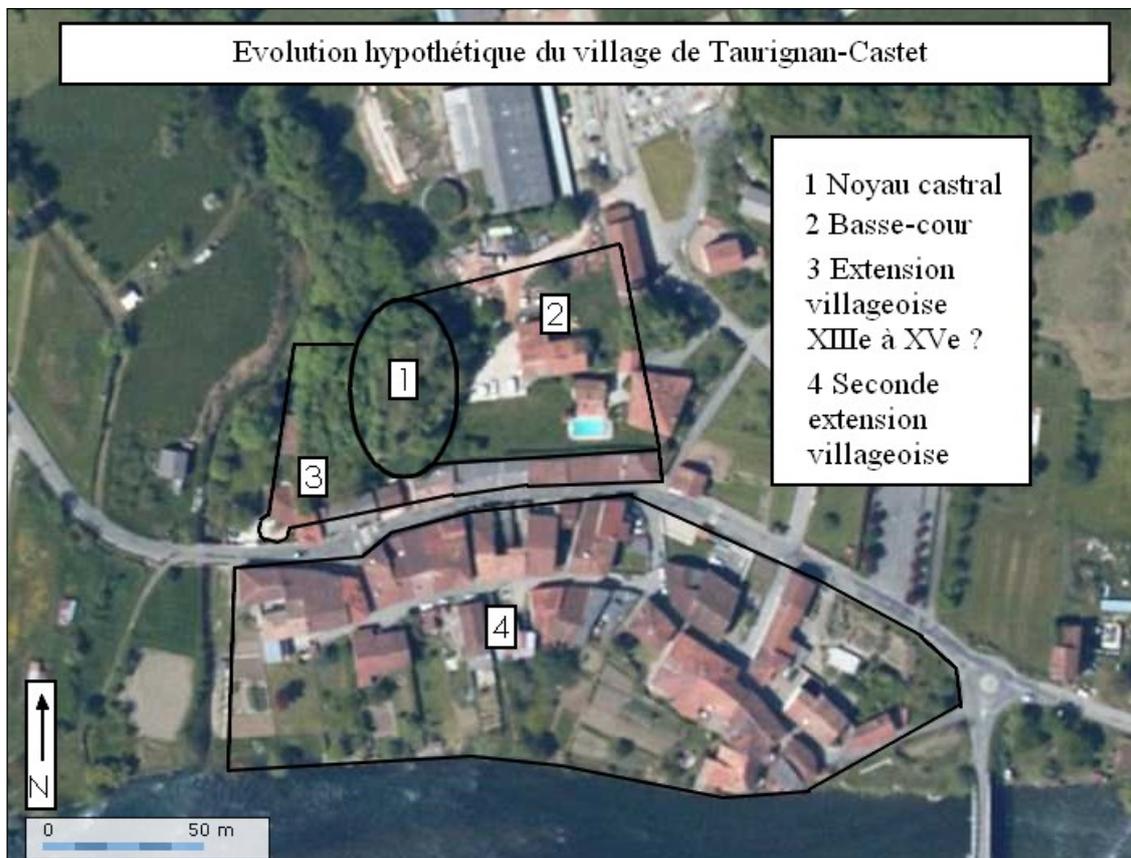
Le village initial pourrait être d'origine castrale. La superficie des terrasses en demi-cercles et de l'ancienne basse-cour (le plus vaste espace de la fortification castrale, qui accueille l'église castrale) étaient capables d'accueillir une population en ses murs. Dans un second temps, un village subordonné s'est développé au pied du château, sur ses côtés sud et ouest.

Fortifications et faubourgs :

Une muraille, flanquée de tours rondes dont une seule, à l'ouest, subsiste, est venue clôturer cette extension villageoise. On retrouve ce type de tours sur les extensions castrales de Caumont, Montesquieu-Avantès, dans la partie fortifiée de la bastide de Montjoie ou encore dans la fortification qui surplombait la bastide de Lacave.

²⁹ AD Ariège, Côte 252 EDT/CC1, Terrier XVIe.

Une extension s'est développée au sud du village fortifié, sur les berges du Salat, à une époque indéterminée.



Economie :

Aucune activité économique majeure reconnue.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise



Détail de la chapelle

Vocable : saint Jacques

1^{ère} mention : trouvée dans la bulle papale de 1195. Encore en place le 24 avril 1676³⁰.

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) :

Déclarée paroisse en :

1552 : rôle des impositions ecclésiastiques,

1591 : rôle des impositions ecclésiastiques,

1694 : projet d'un nouveau département des décimes ,

1730 : procès-verbal des visites pastorales faites par Monseigneur de Verceil. A cette date, Taurignan-Castet devient annexe de Mercenac³¹.

Bâtiment : assise romane en place sur une hauteur de 2 mètres et sur une longueur d'une quinzaine de mètres. Baie romane à linteau semi-circulaire encore en place côté est. Le bâtiment sert actuellement de dépôt.

Autres sites à noter à proximité :

Château de Caumont sur la rive opposée.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

On retrouve ce type d'extension d'un habitat castral dans certains sites couserannais, comme Montesquieu-Avantès ou encore Cazavet.

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Conclusion

Le village fut fortifié ultérieurement, dans son ensemble (l'espace castral et l'extension sud), et entouré de fossés. Une tour d'enceinte, est encore visible à l'ouest de la fortification. Les tours rondes sont caractéristiques de la période bas médiévale. On retrouve ce type nouveau de tour, à l'appareil irrégulier, sur d'autres sites en Couserans, qu'ils aient été créés ex-nihilo (l'enceinte de Montjoie par exemple) ou lors de l'extension et le réaménagement d'une fortification plus ancienne (Montesquieu-Avantès par exemple). L'enceinte est postérieure au premier château seigneurial. Elle fut un renforcement défensif de la population. Une étude plus précise permettrait de définir si le site joua un rôle de fortification collective temporaire ou bien si nous sommes en présence d'un village subordonné au château.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE

AMIEL (M.C), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen-Âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.) et PRADALIE (G.), Toulouse, UTM, 1999.

HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

SAMIAC (Abbé), Le Couserans paroissial, *Bulletin Historique du diocèse de Pamiers*, 1931.

³⁰ Différend entre le prêtre Bernard Legardeur et Jean de Vendomois, seigneur de Taurignan. L'église étant renfermée dans l'enceinte des murailles du château, il menace de faire enfoncer les portes pour y pénétrer.

³¹ SAMIAC (Abbé), Le Couserans paroissial, *Bulletin Historique du diocèse de Pamiers*, 1931.

Habitat et fortification : de Plagne

Type : bastide

COMMUNE : Plagne

CANTON : de Cazères N° I.N.S.E.E. : 31422

Nathalie Dupuy

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : recherche de fondation de bastide en comté de Comminges qui pourraient ne pas avoir répondu aux espérances de ses fondateurs, ici le cas d'un paréage entre le Commandeur de Montsaunès et Raymond d'Aspet seigneur de Berat. Avec ses ambitions modestes, la question de l'échec de population de Plagne pourrait ne pas se poser. On note aussi une absence de fortification dans le projet.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
?	Fondation et acte de paréage entre Raymond d'Aspet et Cérebrun de Pins précepteur de Montsaunès	?	?
1303 18 fev.	<i>Item dicti domini dederunt dex, pertinencias et terminos in dicta bastida usque ad fontem vocatum de Talha Pa et sicut ille fons vergit ad rivum Volvet vocatum et sicut dictus rivus et protenditur usque ad terras et territoria que tenentur a dominis de Palaminico et ex inde pro ut terre illorum que fuerunt de Galgast que tenentur de dominis de Palaminico protenduntur usque ad jurisdictionem de Maurano ex inde usque ad rivum Coder et sicut rivus descendit usque ad fontem de Forment et ex inde usque ad somitatem terre ex inde usque ad fontem de Talha Pa.</i> Délimitations du territoire de Plagne. Charte de franchises.	AD31, 1E891 (ancienne côte H, Malte, Montsaunès, liasse 15, Plagne I, 1) (copie du 28 février 1522)	HIGOUNET (Ch.) <i>Une bastide de colonisation des Templiers dans les Pré-Pyrénées : Plagne.</i> Revue de Comminges, T. LXII, 1949, 2 ^{ème} trim. p.84, note 13.

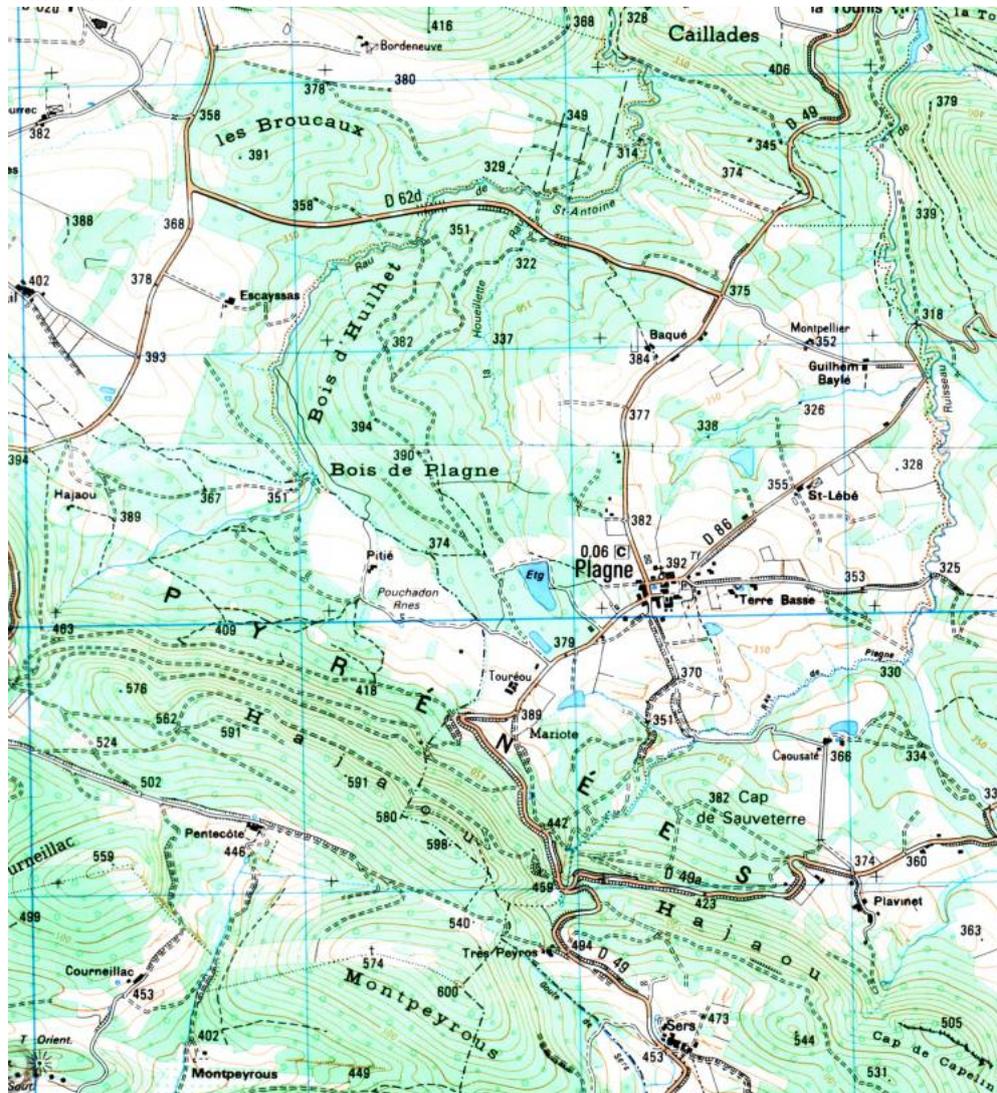
1315	<p>« <i>olim fuit factum pariagium inter dictum fratrem Cerebrunum preceptorem condam dicte domus Montis Saunerii... ex una parte et nobilem virum dominum Bernardum de Aspello, militem, ex altera sub modis, formis, pactis et conventionibus in dicto pariagio contentis super facienda et construenda nova bastita in loco et territorio vocate de Planhe...Dicta bastida sive populatio fuit facta in terris propriis dicte domus Montis Saunerii et dicti domini de Aspello...In qua populatio sive bastia dictus frater Cerebrunus preceptor habebat, tenebat et possidebat pacifice et quiete nomine dicte domus medietatem dicte bastide et emolumentorum omnium eiusdem pro indiviso et duas partes territorii extra dictam bastidam, et dictus Bernardus aliam medietatem infra bastidam et terciam partem territorii dicti loci extra, dictam bastitam pacifice et quiete.</i> »</p> <p>Extrait du procès entre sénéchaussée de Toulouse, jugerie de Rieux et les coseigneurs de Plagne : Benoit de Caussade précepteur de la maison de Saint-Jean de Jérusalem (ex Commanderie de Montsaunès) et Bernard d'Aspet.</p>	Pièce n°10	Id. pp.89-90, note 24
1506	Procès verbal de la sentence du Sénéchal de Toulouse par laquelle Jean de Cabanes le Commandeur de Montsaunès est maintenu contre Gailhard et Antoine de Lisle en possession de la moitié de la juridiction de <i>Plaigne</i> et des droits de directe au-dedans de la bastide et des deux tiers des droits au dehors de la bastide.	AD31, 2Mi180 Analyse (Malte, Montsaunès, Plagne, liasse 1, n°13)	
1518	Reconnaisances de <i>Plaigne</i> accordées par Gailhard de Lisle et Jean de Salomom, Commandeur.	Id. Analyse (Malte, Montsaunès, Plagne, liasse 1, n°8)	
1669 18 ^{9bre}	Procès verbal de visitation de la Réformation forestière. Arnaud d'Ornolac, Commandeur de Montsaunès et le Seigneur de Montberaud et Couladère, coseigneurs.	AD31, 8B11	

Cartes et plans :

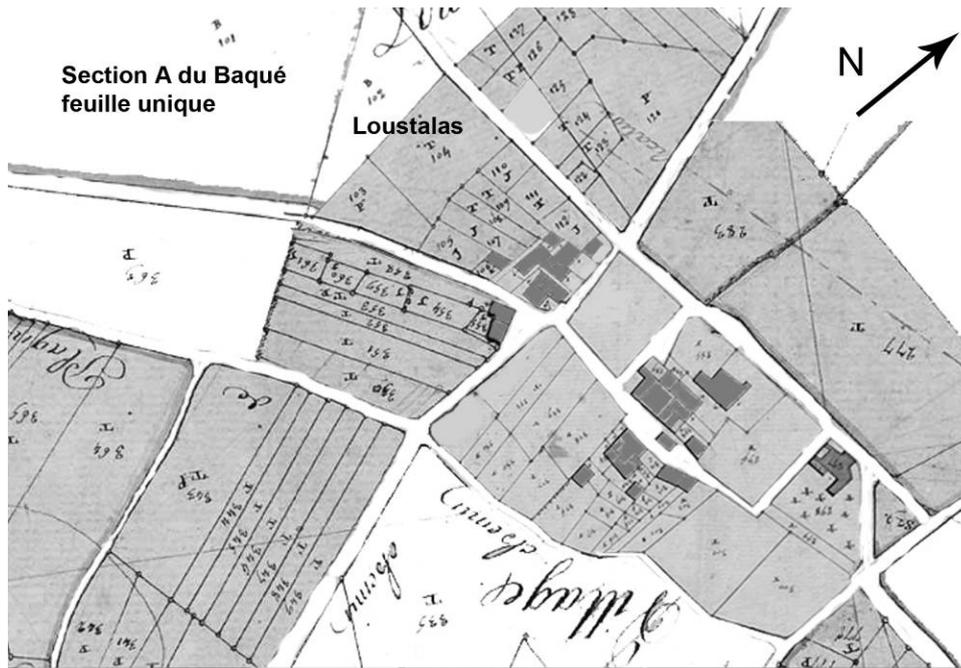
Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 1946E Salies du Salat	Toponymes : -Tourèou au sud-ouest du village
-------------------------------------	-----------------------------	---

		<ul style="list-style-type: none"> - St-Lébé au nord-est. - Terrebase, habitat à la sortie est du village. - Cap de Sauveterre au sud
Carte de Cassini	N° 39- St Lizier	Pas de mention de fortification
Cadastre napoléonien	1825	

Carte IGN et cadastre



Carte IGN



3 P 3940 - Cadastre de Plagne.- Section B du Village, feuille unique, éch. 1/2500.

Montage section A et B d'après plan cadastral 182

CHATEAU : absence de fortification.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

Raymond d'Aspet, seigneur de Bérat et ses successeurs en coseigneurie avec Cérebrun de Pins commandeur de Montsaunès lors de la fondation de la bastide, puis l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem après la dissolution du Temple.

Encadrement seigneurial : dans la charte de franchise : 1 bayle, 4 consuls et 4 conseillers.

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : l'habitat principal se situe sur un promontoire assez centralisé par rapport à la dizaine de hameaux et maisons isolées qui se répartissent sur le territoire : 2 portent des hagiotoponymes de Saint-Lebé et Saint-Gaudens, Toureau et Loustalas évoquent des bâtiments, un personnage Guilhem Bayle ou des animaux Baqué.

Situation et voies : excepté quelques voies de service tous les chemins convergent vers le village de Plagne.

Alt : 392 m

Toponyme : Plagne

1^{ère} mention : *in nova bastide de Planha*, 1303 (charte de franchises)

Organisation et évolution de l'habitat : « s'ils ont voulu [les fondateurs] réaliser un lotissement régulier de colonisation, ils ne se sont guère préoccupés de dessiner le village lui-même. Les *localia ad opus domorum* ont été tout simplement réparties,.., au sommet du plateau de part et d'autre d'un petit chemin orienté est-ouest ; se sont leurs limites externes qui ont ensuite donné naissance à des sentiers enveloppants »³².

³² HIGOUNET (Ch.), *Une bastide de colonisation des Templiers dans les Pré-Pyrénées : Plagne*. Revue de Comminges, T. LXII, 1949, 2^{ème} trim. pp. 80-97.

Les 18 *localia* forment le noyau principal. L'église et le cimetière occupaient 2 emplacements à l'est.

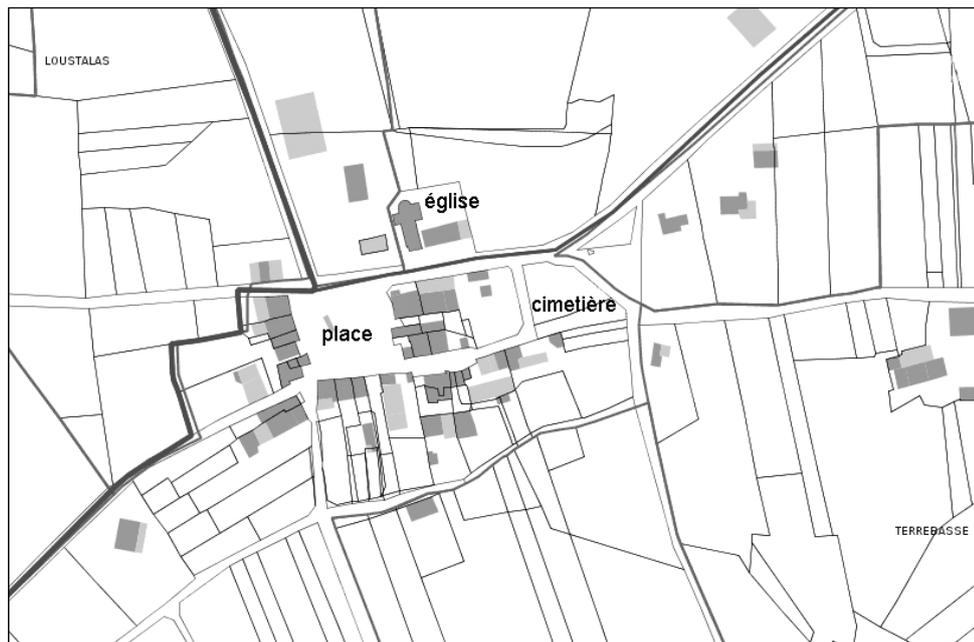
A partir du XVI^{ème} siècle, le village va se transformer, l'activité liée au travail de la terre et de la poterie va modeler l'habitat, le four va devenir un point central de l'agencement³³ et conditionner la circulation autour de lui.



Schéma de lotissement de Plagne d'après Ch. Higounet et le plan cadastral de 1825

Aujourd'hui l'habitat se répartit autour d'un espace vert, suivant une organisation plus ordonnée et ressemble à l'agencement bastidaire idéalisé par notre vision contemporaine d'une place centrale entourée de maisons.

³³ PIQUES (St.), *De Plagne au vallon de Pouèges, sur les traces des potiers d'autrefois*, www.volvestre-patrimoine.info.



Cadastre XXIème siècle.

Fortifications et faubourgs : il n'y a apparemment pas eu de fortification, mais les coseigneurs se répartissent les droits sur le dedans et le dehors de la bastide³⁴.

Economie : initialement tourné vers l'agropastoralisme, Plagne va connaître un fort développement de ses activités autour de l'industrie potière.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : dédiée à la Nativité de la Vierge

1^{ère} mention :

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) :

Bâtiment : visitée en 1630 par l'évêque « *les murailles sont des paroies de tap [terre]* » et elle possède deux cloches³⁵. L'église primitive positionnée à l'est du village est détruite en 1895. Un nouveau bâtiment est construit au nord du noyau primitif de l'habitat, avec certains des matériaux de l'ancienne église

Cimetière : à l'est du village. Il conserve son emplacement contrairement à l'église.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : sur le versant nord du massif dit des Petites Pyrénées. Limitrophe des terroirs de Mauran, Palaminy au nord, Saint-Michel de Montsabaath à l'est, Belbèze et Cérizols au sud ; Ausseing ferme la portion ouest.

³⁴ AD31, 2Mi 180, Procès-verbal de la sentence du Sénéchal de Toulouse par laquelle Jean de Cabanes le Commandeur de Montsaunès est maintenu contre Gailhard et Antoine de Lisle dans ses droits sur la bastide, 1506.

³⁵ MENARD (H.), *Eglises perdues de l'ancien diocèse de Rieux*, 1983. p.276.



Carte de Cassini vers 1750

Contexte économique du terroir :

Autres sites à noter à proximité :

Château de Saint-Michel de *Montsabaath* : 2 km à l'ouest

Tour d'Auseing : 3 km à l'est.

Cerizols : 3 km au sud

BIBLIOGRAPHIE DU SITE:

- HIGOUNET (Ch.), *Une bastide de colonisation des Templiers dans les Pré-Pyrénées : Plaigne*. Revue de Comminges, T. LXII, 1949, 2^{ème} trim. pp. 80-97.
- PIQUES (St.), *De Plaigne au vallon de Pouèges, sur les traces des potiers d'autrefois*, www.volvestre-patrimoine.info.

Habitat et fortification :

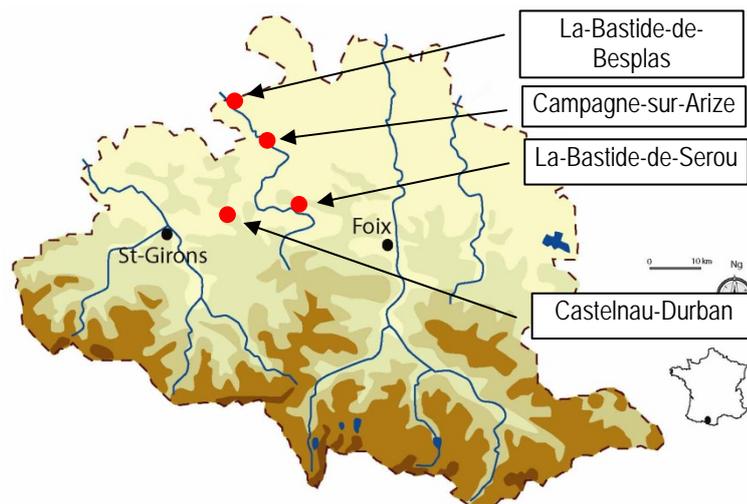
Bastide d'Antusan/Bastide de Sérrou

Bastide de Fauro/Campagne

Bastide de BelPech/Bastide de Besplas

Castelnau-Durban

Denis Mirouse



Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Ces quatre cas ont en commun d'avoir été fondés dans la même décennie (1243-1254) dans la même vallée, sous la même impulsion comtale fuxéenne, et avec un même phénomène de déperchement plus ou moins précoce.

La bastide d'Antusan et La bastide de *Fauros* (fiches détaillées à la suite), sont des fondations mentionnées au cours de la même année (1243), prenant le même qualificatif de bastide, mais conçues sur le mode du *castrum*. Elles sont fortifiées et perchées sur un promontoire, en position stratégique (surplombant routes, confluence et passage de rivière...) avec l'intention de regrouper l'habitat autour de la fortification. Toutes deux ne semblent pas avoir connu de réel peuplement, car concurrencées presque aussitôt par une fondation plus proche de l'axe routier et sur un terrain plus plat par le comte de Foix lui-même : pour Antusan, La Bastide de Sérrou en 1250, pour Fauros la ville de Campagne en 1254. De plus, La Bastide de Sérrou a bénéficié d'une charte de coutume (1252), comprenant allotissement de terre et libertés nouvelles et il est probable que Campagne bénéficia de telles libéralités, sans que la preuve textuelle ne nous en soit parvenue.

Sur la même vallée de l'Arize, et dans la même chronologie, deux autres fondations fuxéennes peuvent être comparées à ces 2 premiers cas, La bastide du Pech de Malesherbes, entre Thouars et Méras (commune de La-Bastide-de-Besplas), et Castelnau-Durban (fiches succinctes à la suite).

La première fut fondée en 1247 et sera appelée ensuite Bastide de Belpech car elle surplombe la rive droite de l'Arize à l'entrée du comté de Foix. Au XIV^{ème} siècle, elle se déplacera en plaine au débouché rive gauche du passage de l'Arize, en direction de Montbrun pour s'appeler au final Bastide de Besplas (Bel Plas).

Castelnau-Durban se trouve pareillement à l'entrée du comté de Foix mais sur la route de Saint-Girons. Elle est mentionnée pour la première fois en 1246. Apparemment conçue à l'origine sur le mode du *castrum* (agglomération fortifiée), l'habitat a bénéficié d'une charte de coutume calquée sur celle de La Bastide de Sérou (selon Claudine Pailhès) et s'est, au final, développée en plaine le long de l'axe routier. Reste dans ce cas à bien cerner la chronologie du déplacement. Fut-il aussi précoce qu'à la Bastide de Sérou, et à Campagne-sur-Arize, ou plus tardif comme à La-Bastide-de-Besplas (XIV-XVème siècles) ? L'étude historique et archéologique de l'agglomération d'en bas reste à faire (analyse de la charte de coutume, étude archéologique de l'habitat aggloméré...).

Habitat et fortification : Castelnau Durban

Type : *castrum/bastide*

COMMUNE : Castelnau-Durban

CANTON : Saint-Girons N° I.N.S.E.E. : 09082

Denis Mirouse

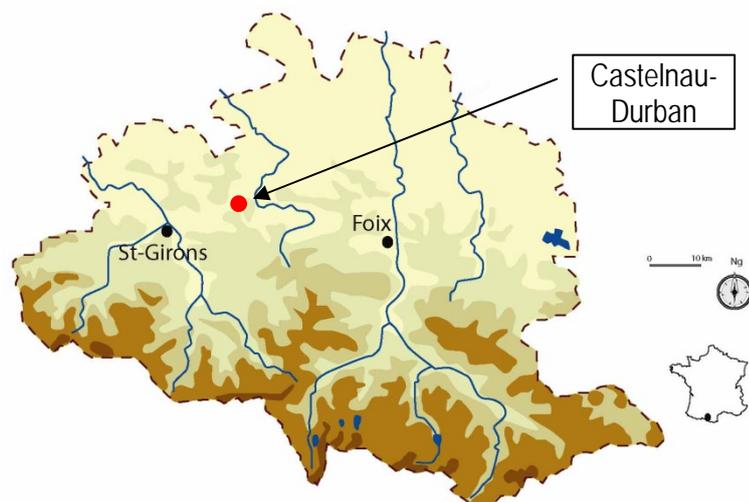


Fig. 1 : Situation de Castelnau-Durban

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1246	<i>Le comte de Foix Roger IV reçoit la moitié de la justice et des revenus sur la seigneurie de l'abbaye du Mas d'Azil (paréage). ...Videlicet, in villis et castris et locis nominatis de Rocabruna, et Estelhed, et de Albed et de sancta Columba et de Rofiaco et de Alherris et Artegonac et Antuzan et de Cotas et de Aaron et de Malhad et Bastide de Antuzan et de Durban et de Escalerio et de Castro novo et Cerd et de Planis et de Larbont...</i>	ADAH14 ADPA E392	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996 p.105
1246	<i>que mossen Lop de Foix cavalher reconoguet et confesset de mossen Rogier per la gracia de Diu comte de Foix et vescomte de castelbon que tena de luy en fiu honorat tot so que tena a Las Bordas et a forgest de montsero del carlar entro al fluvi Arisa et genralment tot so que tena en lo castelnau de sero et li en fec homenatge.</i>	Inventaire Foix par M. de Vernis XV°s ADPA E392, ADA 1 Mi 5 R2 (f° CCCVI)	
1250	Suite à la prise de la Bastide d'Antusan et du rapt de Roger Isarn, fils de Loup de Foix, par Bernard et Pierre de Durban, le comte de Foix arbitre leur différend et rend à chacun leur part de seigneurie, dans les châteaux de Durban, Castelnau, Roquebrune et Bastide	Doat 171 f° 36	

	d'Antusan « <i>quod pariagia castrorum suorum dictae bastidae, et Castrinovi et Rocabrunae fideliter teneant, et observent</i> »		
1257	Charte de coutumes de Castelnau	ADA36J	Mentionnée dans le Guide des ADAR, p.260
1277 19 fev	Déguerpissement fait par Loup de Foix et Roger Isarn son fils chevalier et Roger Isarni , son petit-fils, damoiseau, en faveur de Roger Bernard, comte de Foix, de la 8^{eme} partie du château de Roquebrune et la 4^{eme} partie de castelnau de Ceron	Cartulaire de Boulbonne (ADA E8 2Mi 1 R2) copie dans Doat 170 f° 205	
1299 10 août	Reconnaissance et hommage rendu par Bernard et Ramond de Durban, frères, à Roger Bernard, comte de Foix, pour le château et Puech de Montegut avec toutes ses appartenances et terroirs de Rousau, Rivière, lafite, Monesple, Lacassagne, Aigues juntes, Bordette, Bugnas, Castelnau de Sérou , terroir, maison et <i>caselages</i> dans la vallée de Valguillère	inv. Arch. Foix caisse10 n°45	
1313 27 avril	Hommage rendu par Fortanier de Durban damoiseau à Gaston, comte de Foix, pour la portion le competant sur les lieux et seigneurie de Montegut Bugnas et castelnau de Serou Lafite près Pamiers et dans la vallée de Valguillère dans le Dalmazan et appartenances des dits lieux	Inv. arch. Foix css 10 n°48	
	<i>...Fortanier de Durban donzel fils de mossen Ramon de durban recognoquet... tota aquella part ... en los castels vilas et locs de Montagut de Bunhas de castel Nau de sero de La Fita prop Pamias en Valh Agulheras et en Dalmazanes...</i>	Inventaire Foix par M. de vernis XV°s ADPA E392, ADA 1 Mi 5 R2 (f° CCIXV)	
1325 8 dec	Hommage rendu par Fortanier de Durban , damoiseau, coseigneur de Montégut , à Jeanne d'Artois, comtesse de Foix, pour les lieux et seigneurie de Montégut, Aigues Junte, la Fitte, Bordette, Dupus, Cazaux, Loubaut, val de Grace, Roquebrune dans le Dalmazan, castelnau de Serou, Bugnas, Fourniols, Bajou Monseron, Scales, Las Fites pres le château de Durban et autres lieux appartenant au dit Fortanier a la charge qu'après le décès de la dite dame le dit hommage ne sera rendu qu'au comte de Foix.	inventaire de la tour ronde (caisse10 n°52, p180) (E6 2Mi 1R2)	
	<i>Homenatge per lo castel et loc de montagut de Aygas juntas de La Fita de Bordeg deu pey de caseras de Lobaut valh Gatiera de Rocabruna et d'autres locs en la dita carta contengutz</i>	Inventaire Foix par M. de vernis XV°s ADPA E392, ADA 1 Mi 5 R2 (f° CCIXI)	

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2047ET	La Bastide-de-Sérou Massat Pic des Trois Seigneurs
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier

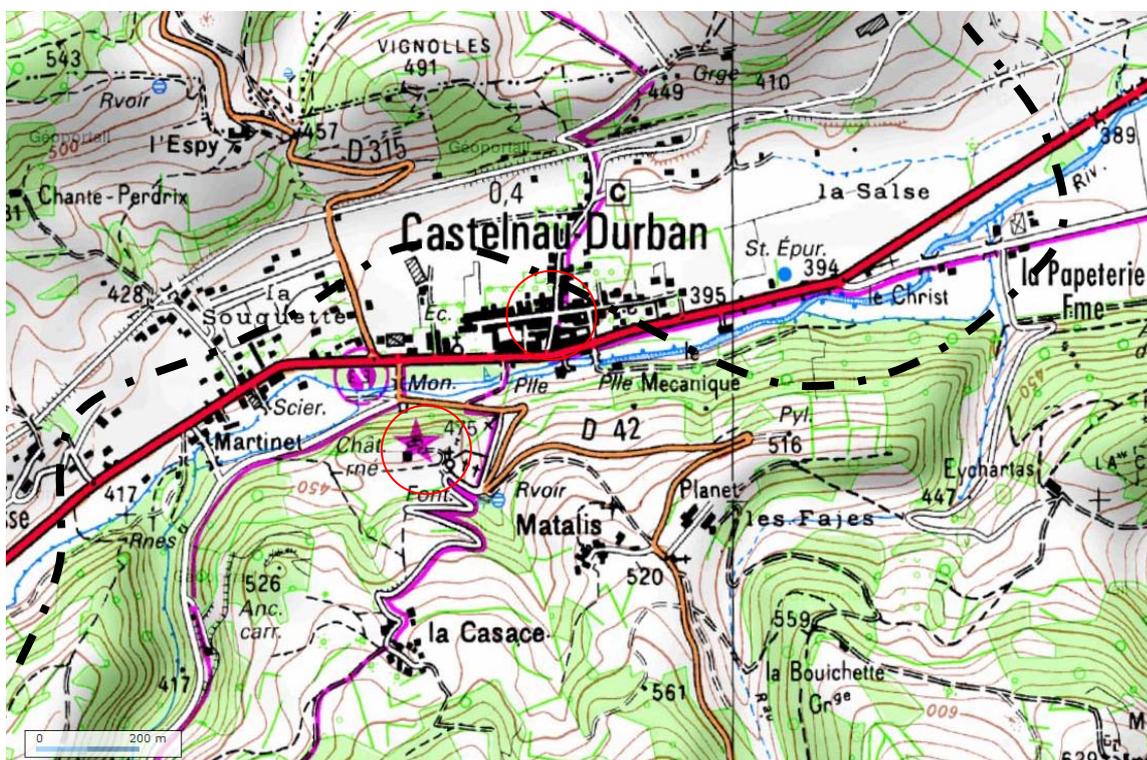


Fig. 2 : situation sur carte IGN N°2047ET (La Bastide de Sérou)



Fig. 3 : la partie résidentielle du château en 1698 (plan de la seigneurie de Castelnaud-Durban, ADA36J)

CHATEAU : *castrum novum, castel nau de Sero*

1^{ère} mention : 1246

Terminologie : *castrum*

cf. description dans Thibaut Lasnier, *Les fortifications médiévales en Couserans, rapport de prospection thématique*, volume 1, 2008, p.98 et suivantes

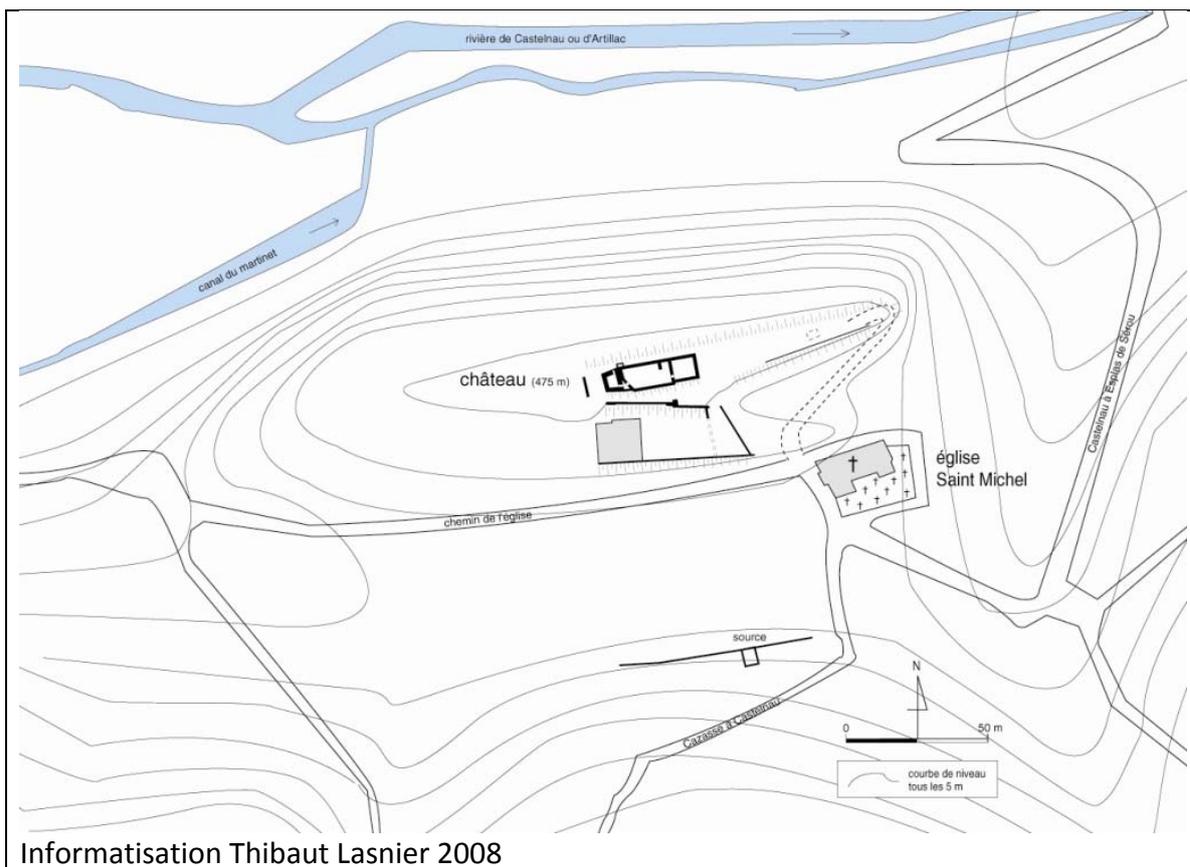


Fig. 4 : le château dans son contexte topographique (relevé schématique par Thibaut Lasnier).



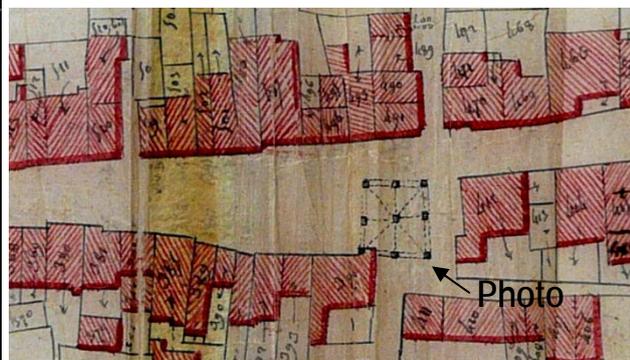
Fig. 5 : le château et l'église Saint-Michel vers 1910 (photo H.Janson pour ed. Labouche).

SEIGNEURIE du château :**En 1246**

Seigneur(s) éminent(s) : abbé du Mas-d'Azil + comte de Foix

Seigneur(s) immédiat(s) : Loup de Foix et ses descendants (Roger Isarn...)

En coseigneurie, avec les descendants de Pierre de Durban (Bernard et Pierre)

LE VILLAGE/HABITAT :**Village/habitat :****Situation et voies :** le long de la route de Foix à Saint-Girons, en rive gauche de l'Artillac**Organisation et évolution de l'habitat :** urbanisation planifiée**Fortifications et faubourgs :** l'étude archéologique de l'habitat reste à faire.**Fig. 6 : agglomération villageoise sur cadastre napoléonien****Fig. 7 : ancienne halle aujourd'hui détruite (photo H.Janson pour ed. Labouche)****SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :****Eglise : Vocable :** Saint-Michel

Construite à proximité immédiate du castrum.

Aucune mention médiévale connue.

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur et analyse plus synthétique sur un espace plus large : Cf. texte sur les bastides de l'Arize**BIBLIOGRAPHIE DU SITE:**M.T. Blanc-Rouquette, *Une châtelaine à Castelnau-Durban au XVIIIème siècle*, BSA 1983

Habitat et fortification : Antuzan

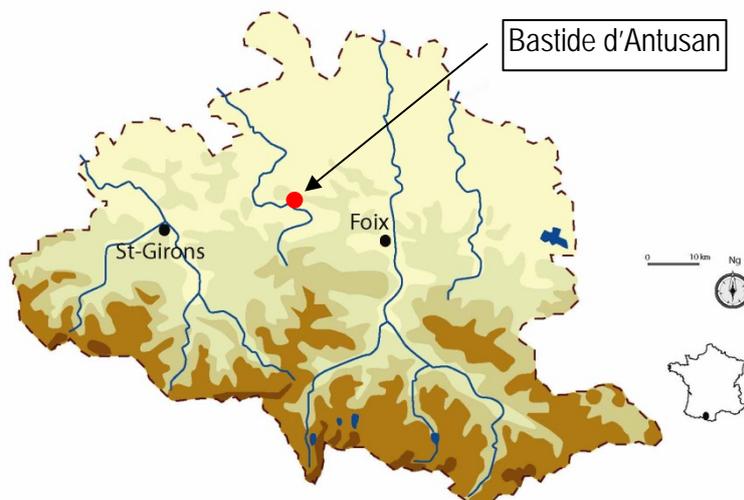
Type : bastide

COMMUNE : La Bastide-de-Sérou

CANTON : La Bastide-de-Sérou N° I.N.S.E.E. : 09042

Denis Mirouse

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :
Cas d'une bastide précoce dont l'échec est manifeste.



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1238	Saint-Vincent d'Antuzan apparaît au nombre des églises couserannaises de l'abbaye du Mas-d'Azil.	Cartulaire Mas d'Azil n°42	Cau-Durban
1243 1 fev.	Loup de Foix et les seigneurs de Durban reconnaissent tenir du comte Roger les lieux et <i>forcia</i> d'Antusan. Ils en reçoivent (l'autorisation ?) d'y construire un <i>castrum</i> . <i>« quod ego Lupus de Fuxo... et domini Duribanhni, et predecessores nostri debemus tenere a vobis et a praedecessoribus vestris[domino Rogerio dei gratia comiti Fuxi] locum et fortiam de Antusan, qui est in serone... et a vobis recipio ad construendum ibidem castrum, et aedificandum</i>	Doat 170 f°203	
1246	Le comte de Foix Roger IV reçoit la moitié de la justice et des revenus sur la seigneurie de l'abbaye du Mas-d'Azil (paréage). Antusan et Bastide d'Antusan, lieux distincts sont compris dans le paréage. <i>...Videlicet, in villis et castris et locis nominatis de Rocabruna, et Estelhed, et de Albed et de sancta Columba et de Rofiaco</i>	ADAH14	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour

		<i>et de Alherris et Artegonac et Antuzan et de Cotas et de Aaron et de Malhad et Bastide de Antuzan et de Durban et de Escalerio et de Castro novo et Cerd et de Planis et de Larbont.</i>		, Nimes, 1996 p.105
1250		Suite à la prise de la Bastide d'Antusan et du rapt de Roger Isarn, fils de Loup de Foix, par Bernard et Pierre de Durban, le comte de Foix arbitre leur différend et rend à chacun leur part de seigneurie, dans les châteaux de Durban, Castelnaud, Roquebrune et Bastide d'Antusan. <i>Noverint universi praesentem paginam inspecturi seu etiam audituri quod cum quaestiones multae, et diversae essent inter Lupum de Fuxo, et filios suos Rogerium Isarni, et Bertrandum ex una parte et Bernardum de Durbanno, et P. fratres ex altera super dampnis sibi datis ad in vicem, et terrae suae, et hominibus suis, et injurijs dictis, et factis et specialiter super raptiones Rogerij Isarni et Bastida de Antuzano, et super castro de Rocabruna et super pignore honoris et reddituum de Durbanno, et molendini quos ibi debent habere praedicti fratres, B et P. de Durbanno... Tertiam vero extra forciam, et barrios Bastidae de Antuzano, et iura et dominationes per totum seronem, et in castris de Durbanno et de monte Acuto habeant Lupus, et sui et B. et P. de Durbanno et sui, secundum quod ipsi et praedecessores eorum olim habuerunt, et in eorum instrumentis plenius continetur... Remittunt etiam, et donant eisdem fratribus B. et P. de Durbanno expensas omnes quas Lupus, et sui fecerunt in aedificatione praedictae bastidae, et Molendinorum de Antuzano, et in reaedificatione castris, et forciae de Rocabruna, et in opera molendini de Durbanno.</i>	Doat 171 f° 36	
1252 juin	24	Charte de coutumes accordée aux habitants de la Bastide-de-Sérou, Sont mentionnés <i>Petro Gamberti, Arnaldo Maurini et Bertrando de Vico consuls</i> Précise les tailles des parcelles de maisons, jardins...	ADA36J Doat 95 f°2	Edité par R.Rumeau, <i>monographie de La Bastide de Sérou</i> , reed.Lacour ,Nimes, 1997
1272		Mention des châteaux de la bastide de Montesquieu (de Sérou) et d'Antusan <i>Castris bastidae de Monte Esquivo et de Antusan domini lupi de Fuxo</i>		HGL T VIII c. ??

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N. N° 2047ET	La Bastide-de-Sérou Massat Pic des Trois Seigneurs
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier
Cadastre napoléonien	18	

Carte IGN et cadastre

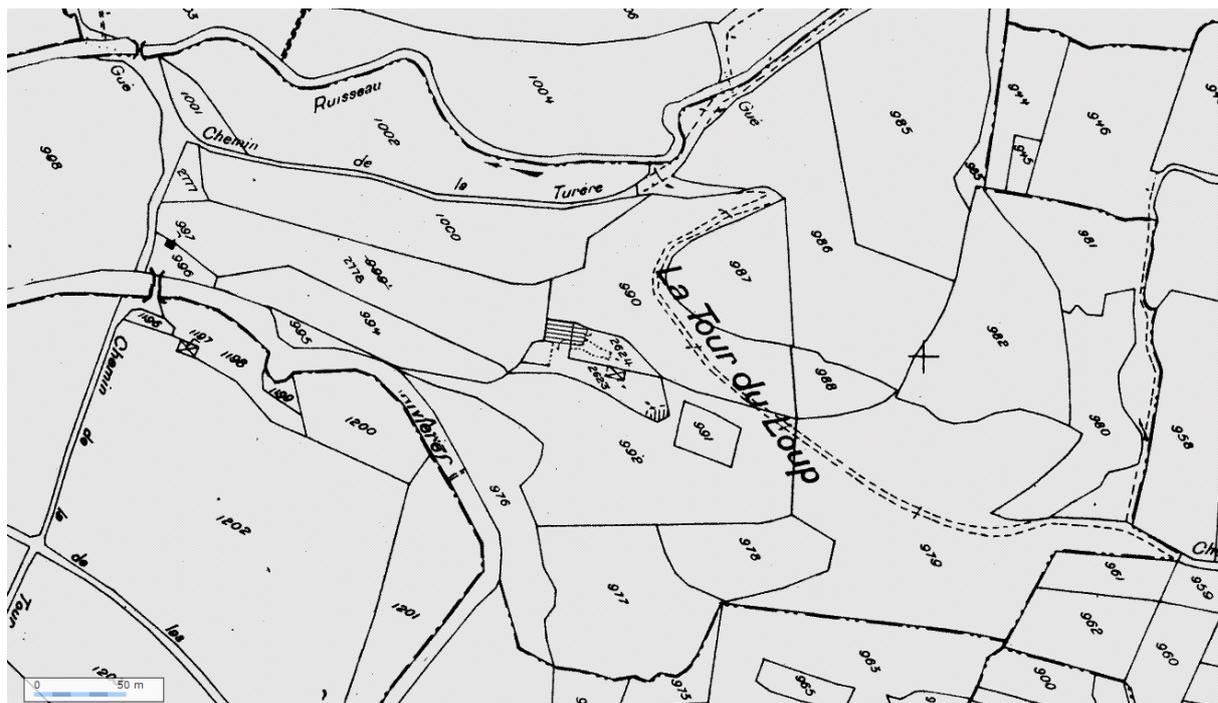
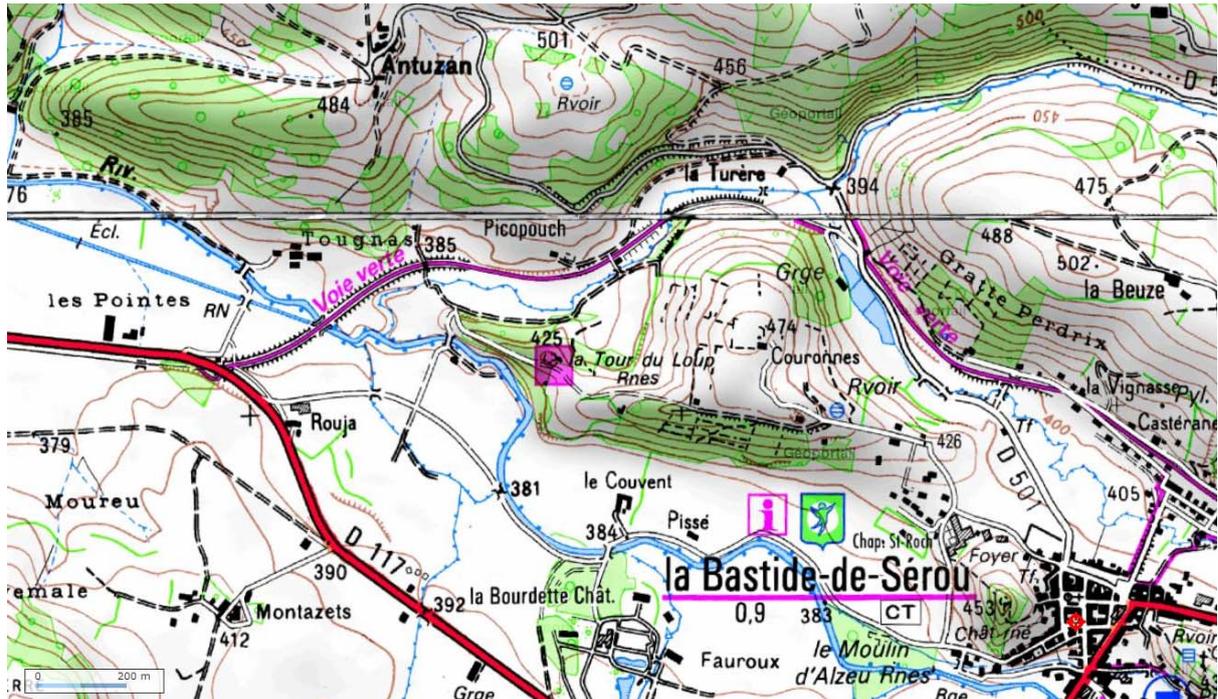




Fig. 1 : la ville et le réseau routier vers 1730 (SHAT, J10C 1331 f° 2, carte du comté de Foix et du Couserans, de la vallée d'Arran....)

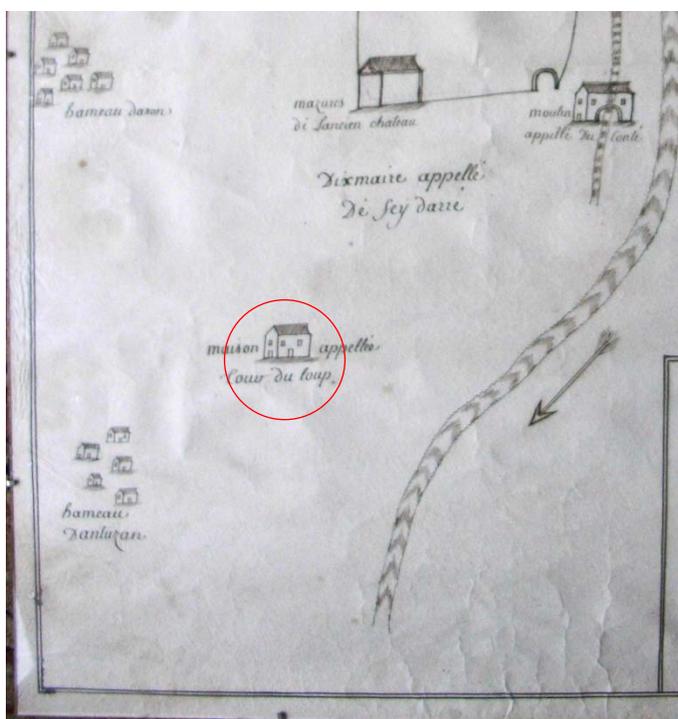


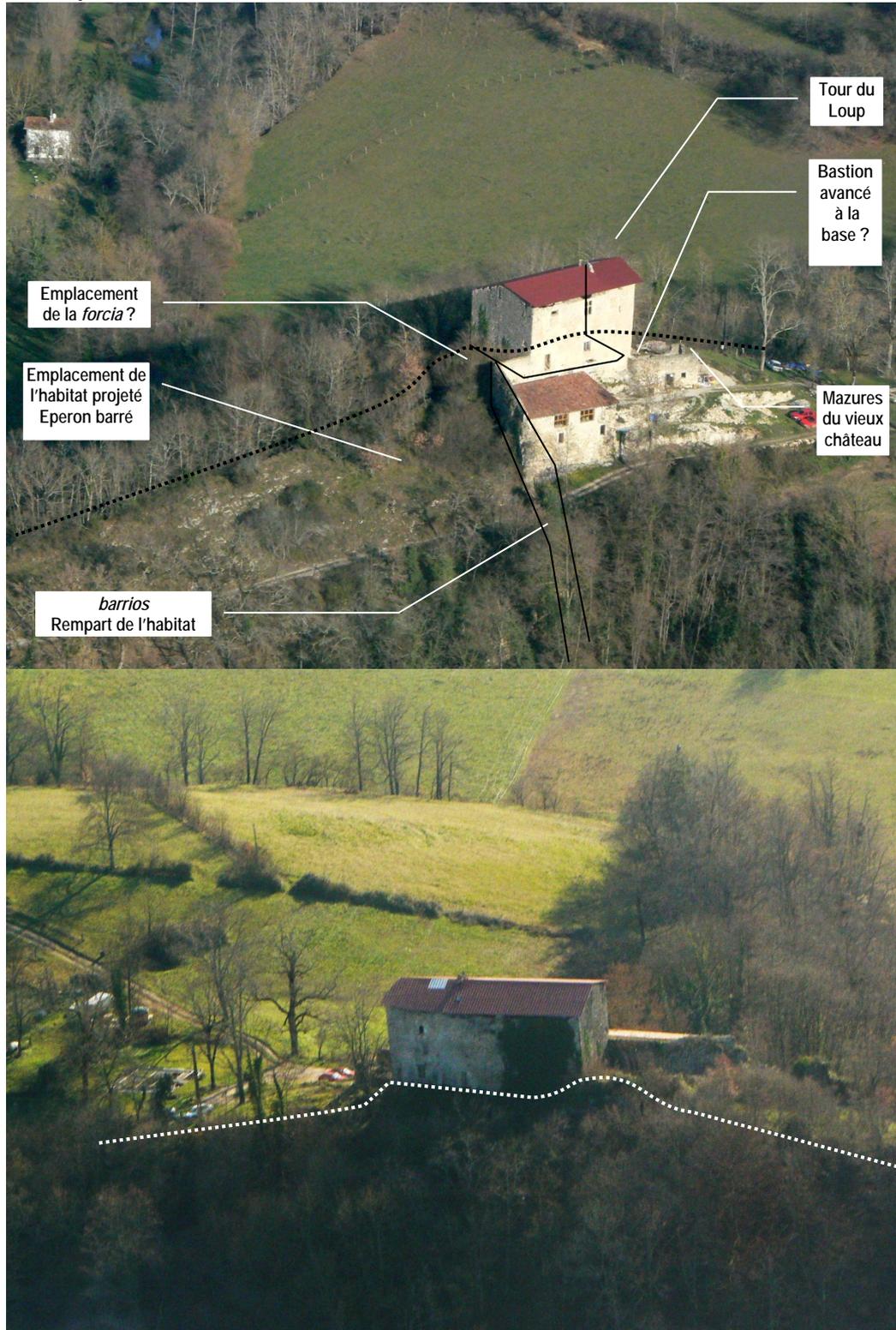
Fig. 2 : carte ancienne issue d'un fond privé « plan visuel de la ville de La Bastide-de-Serou et ses environs »

CHATEAU : de Antusan

1^{ère} mention : 1243

Terminologie : *forcia* (avant 1243), puis *castrum* (après 1243) puis bastide (1246), *forcia+barrios* (1250), puis *castrum* (1272)

Description :





SEIGNEURIE du château en 1246 :

Seigneur(s) éminent(s) : abbé du Mas d'Azil + comte de Foix

Seigneur(s) immédiat(s) : Loup de Foix, et autres seigneurs de Durban

Encadrement seigneurial : bayle de La Bastide-de-Sérou ?

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : *villa* d'Antusan

Toponyme : Antusan

1^{ère} mention (mention et date) : 1238

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : saint Vincent

1^{ère} mention : 1238

LE TERROIR :

Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Cf. texte sur les bastides précoces de l'Arize

Habitat et fortification : Bastide-de-Besplas

Type : *bastide*

COMMUNE : La Bastide-de-Besplas

CANTON : Mas d’Azil N° I.N.S.E.E. : 09038

Denis Mirouse

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

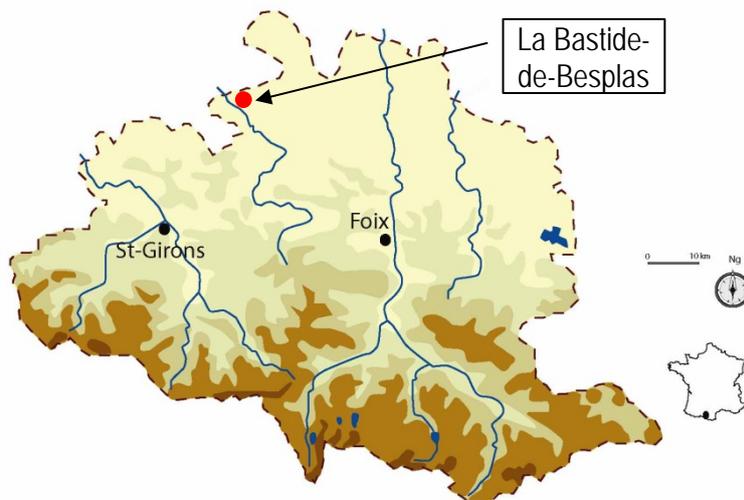


Fig. 3 : Situation de La Bastide-de-Besplas

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1247	Convention faite entre Roger comte de Foix et les seigneurs de Thouars et deournex de jouir conjointement de la Bastide du pech de Malesherbes près de Méras . Le comte a la moitié et les autres le reste dont ils lui feront hommage. Cette bastide doit donc se trouver sur un promontoire (pech) en Ariège (en comté de Foix) entre Thouars et Méras.	Inventaire de la tour ronde caisse XX n°46	
1294	Confirmation du paréage de la Bastide de Besplas par la famille ou l'abbé (?) de Saint-Victor (?)	Inventaire de la tour ronde caisse XIX n°32	
1263	Le comte de Foix dénombre ses droits supérieurs sur la force ou <i>castrum</i> de Belpech <i>Item, terram Dalmazanesii, scilicet : Dalmazanum, Villam-novam, et Gardelam, et Tesents, et Bategas, et forciam et castrum de Meras, et de Lupo-alto, et de Siuranis, et de Bello-podio, de Furnellis, de Toarcio et d'Albiacho. ...</i>	Dénombrement comté de Foix	H.G.L. t.VIII c.1512
1318	<i>Ecclesie... de pulchris planis</i>	Lettres	Font-Réaux

		constitutives du	p.817
1385	<i>Capellanus de pulchris planis et bastide bellipodii.</i>	Comptes de	Font-Réaux p.819
		décimes	

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2046E (Le Mas d'Azil)	
Carte de Cassini		N° 39	Saint-Lizier
Cadastre napoléonien			

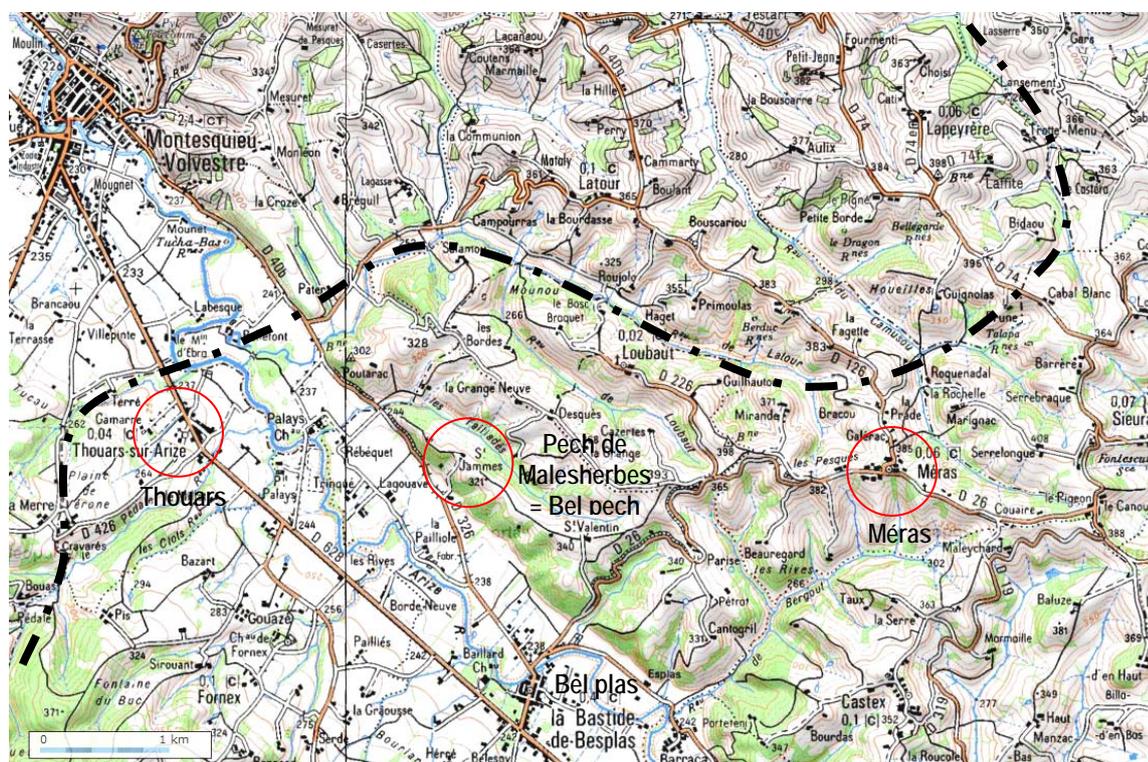


Fig. 4 : Situation sur carte IGN , la bastide du Pech de Malesherbes en comté de Foix, en paréage avec les seigneurs de Thouars et près de Mèras ne peut être que la bastide de Belpesch

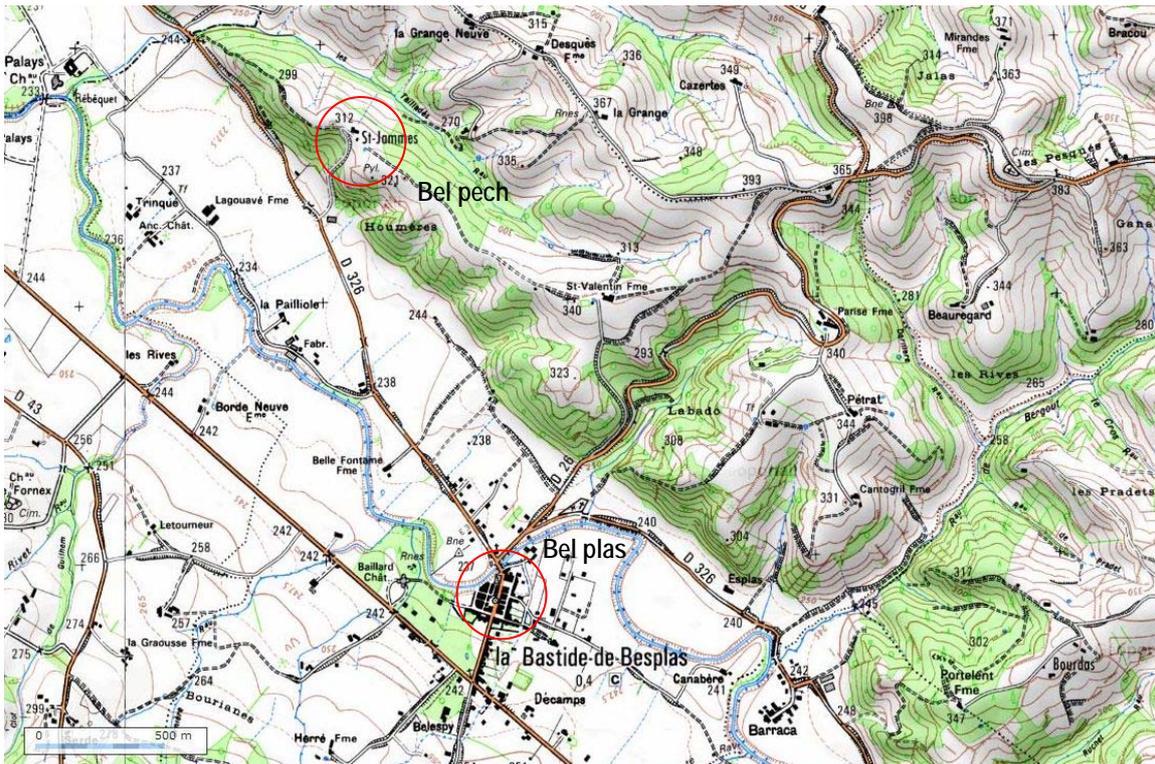


Fig. 5 : situation sur carte IGN N°2046E (Le Mas d’Azil)

CHATEAU : *bastide* ou *castrum* ou *forcia* de Bel Pech ou Pech de Malesherbes

1^{ère} mention : 1247

Terminologie : *bastide* (1247), *forcia* ou *castrum* (1263)

SEIGNEURIE :

Avant 1247

Seigneur(s) éminent(s) : ?,

Seigneur(s) immédiat(s) : seigneurs de Thouars.

Après 1247

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Foix,

Seigneur(s) immédiat(s) : comte de Foix + seigneurs de Thouars.



LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : Bastide-de-Besplas

Situation et voies : en rive gauche de l'Arize touchant à un passage de l'Arize le long de la route de Montbrun.

Organisation et évolution de l'habitat : urbanisation planifiée

Fortifications et faubourgs : semble avoir été fortifié.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : saint André

Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Cf. texte sur les bastides de l'Arize

Habitat et fortification : La Bastide-de-Sérou

Type : villages et bourgs castraux des XI-milieu XIIIe siècles ?
et bastide

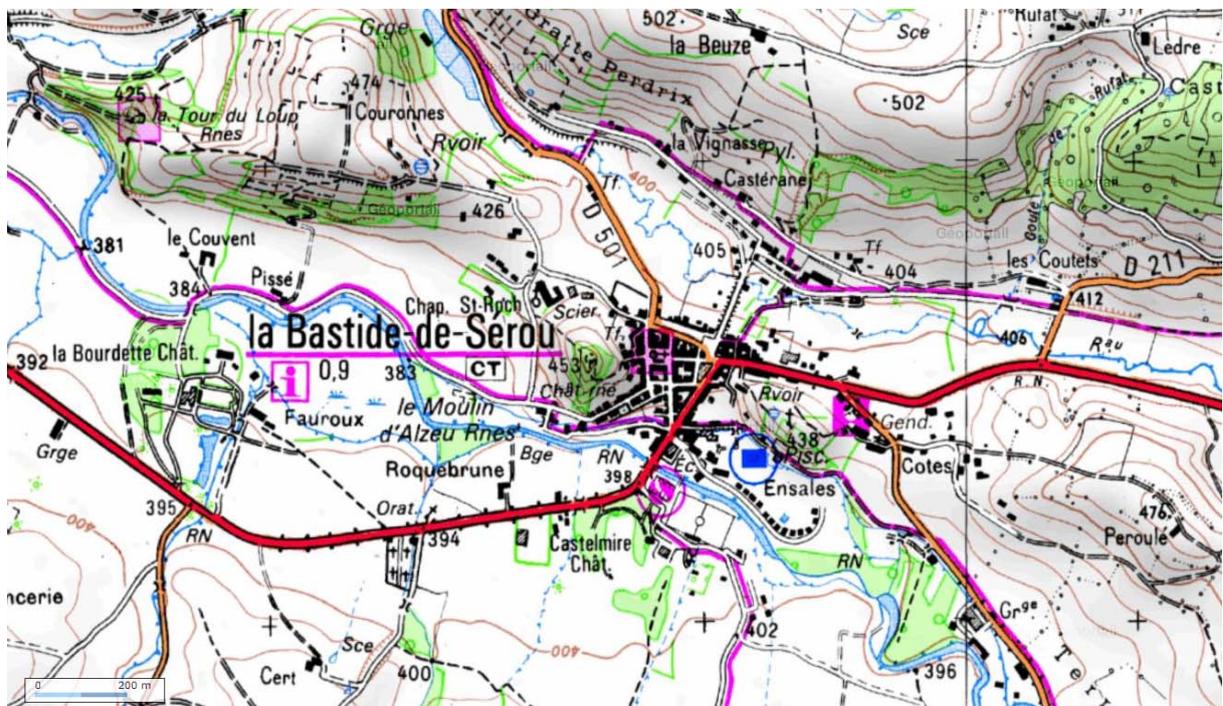
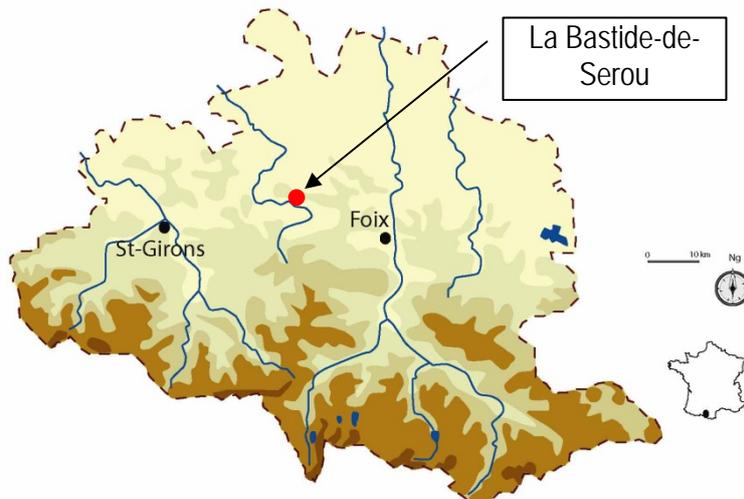
COMMUNE : LA BASTIDE-DE-SEROU

CANTON : LA BASTIDE-DE-SEROU N° I.N.S.E.E. : 09042

Yannick Ledig, Denis Mirouse

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

C'est un village neuf du XIIIème siècle, alloti (planifié) surplombé d'une fortification



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1060 ?	Guillaume Aton de Faiola « restitué » à l'abbaye du Mas d'Azil le tiers de l'église Saint-Eusèbe de Nant, qu'il tient en fief de Guillaume Aton et Arnaud Tardieu	Azil n°6	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996
1085	Raymond Bernard de <i>Faiola</i> restitue sa part de l'église Saint-Eusèbe de Nant à l'abbaye du Mas d'Azil <i>Raimundus Bernardi de Fayola et Ugo frater meus Rogerius et Arnaldus nec non et Oddo</i>	Azil n°26	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996
1246	Le comte de Foix Roger IV reçoit la moitié de la justice et des revenus sur la seigneurie de l'abbaye du Mas d'Azil (paréage). Nant ne fait pas partie du lot.	ADAH14	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996 p.105
1247	<i>Sti Eusebi de Nant</i> est confirmé par le pape Innocent IV comme bien de l'abbaye du Mas d'Azil	ADA H14	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996 p.114
1252 24 juin	Charte de coutumes accordée aux habitants de la ville <i>Montis esquivi de Serone</i> , Sont mentionnés <i>Petro Gamberti, Arnaldo Maurini et Bertrando de Vico consuls</i> Précise les tailles des parcelles de maisons, jardins...	ADA36J Doat 95 f°2	Edité par R.Rumeau, <i>monographie de La Bastide de Sérou</i> , reed.Lacour, Nimes, 1997
1254 20 nov	Reconnaissance et hommage à l'abbé du Mas d'Azil par RogerIV « <i>du château de La Bastide, appelé Montesquieu-de-Sérou, et de toute la montagne, où il est assis de haut en bas dans le comté de Foix, et de la moitié, par indivis, de toute la ville bâtie ou à bâtir alentour dudit château, ou aux environs, dans le dîmaire de Saint-Eusèbe de Nant ... en signe de reconnaissance, le comte élira le baille qui prêtera serment audit abbé...et les moulins bâtis au dessous dudit château appartiendront en entier audit comte</i> »	ADA??	Analyse mentionnée par R.Rumeau <i>monographie de La Bastide de Sérou</i> , reed.Lacour, Nimes, 1997
1254 12 dec.	Inféodation de la moitié des revenus du comte de Foix à l'abbaye de Combelongue, sur la base des droits que le dit monastère tenait auparavant en fief de l'abbé du Mas d'Azil <i>...Bastide seu ville Montis-Esquivi de Nant quod est in Sero...innitentes antiquo iuri quod habebatis ibi et tenebatis feualiter a monasterio Mansi Azilis... totum castrum predictae ville cum situ suo ab abisso usque ad celum</i>	Azil n°41	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed.Lacour, Nimes, 1996

1268	<i>Ecclesiam sti Eusebii de nant cum capella de Montagagno... villam et castro Montesquivo de Nant</i> sont confirmés par le pape Clément IV comme bien de l'abbaye du Mas d'Azil	ADA H14	D. Cau-Durban, <i>abbaye du Mas d'Azil</i> , reed. Lacour, Nîmes, 1996 p.118
1272	Mention des châteaux de la bastide de Montesquieu (de Sérou) et d'Antusan (a priori plus une bastide) <i>Castris bastidae de Monte Esquivo et de Antusan domini lupi de Fuxo</i>		HGL T VIII c. ??

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2047ET	La Bastide-de-Sérou Massat Pic des Trois Seigneurs
Carte de Cassini		N° 39	Saint-Lizier



Fig. 6 : sceau et armoiries de la ville (archive privé) représentant le château comtal



Fig. 7 : représentation de La Bastide-de-Sérou et du château d'Alzen sur une carte de la seigneurie de Castelnau-Durban (1698 ADA36J)

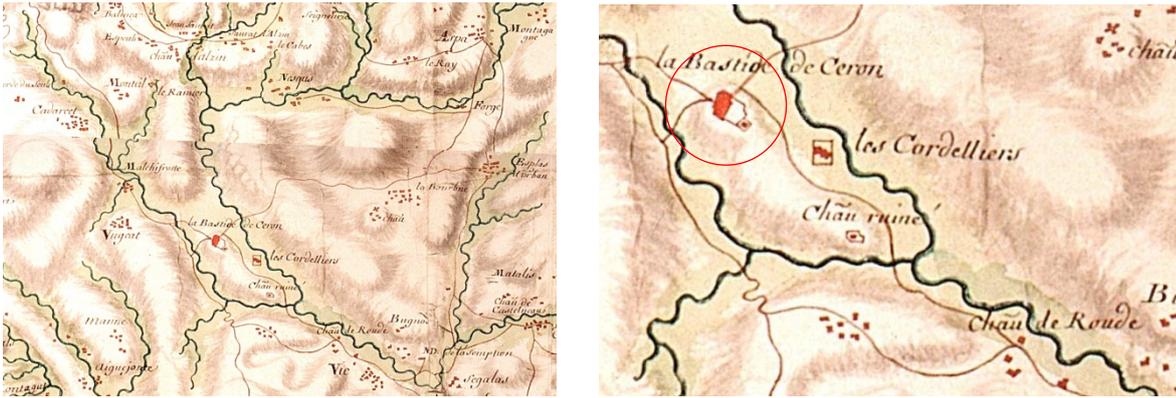


Fig. 8 : la ville et le réseau routier vers 1730 (SHAT, J10C 1331 f° 2, Carte du comté de Foix et du Conserans de la vallée d'Arran....)



Fig. 9 : vue d'ensemble depuis l'autre rive de l'Arize (sud)



Fig. 10 : plateforme du *caput castri*



Fig. 11 : vue sur la ville depuis la colline du *castrum*



Fig. 12 : tour ronde de l'angle sud-ouest de l'enceinte



Fig. 13 : tour ronde centrale du mur ouest de l'enceinte



Fig. 14 : vue sur la jonction *castrum*-enceinte depuis la tour ronde centrale du mur ouest

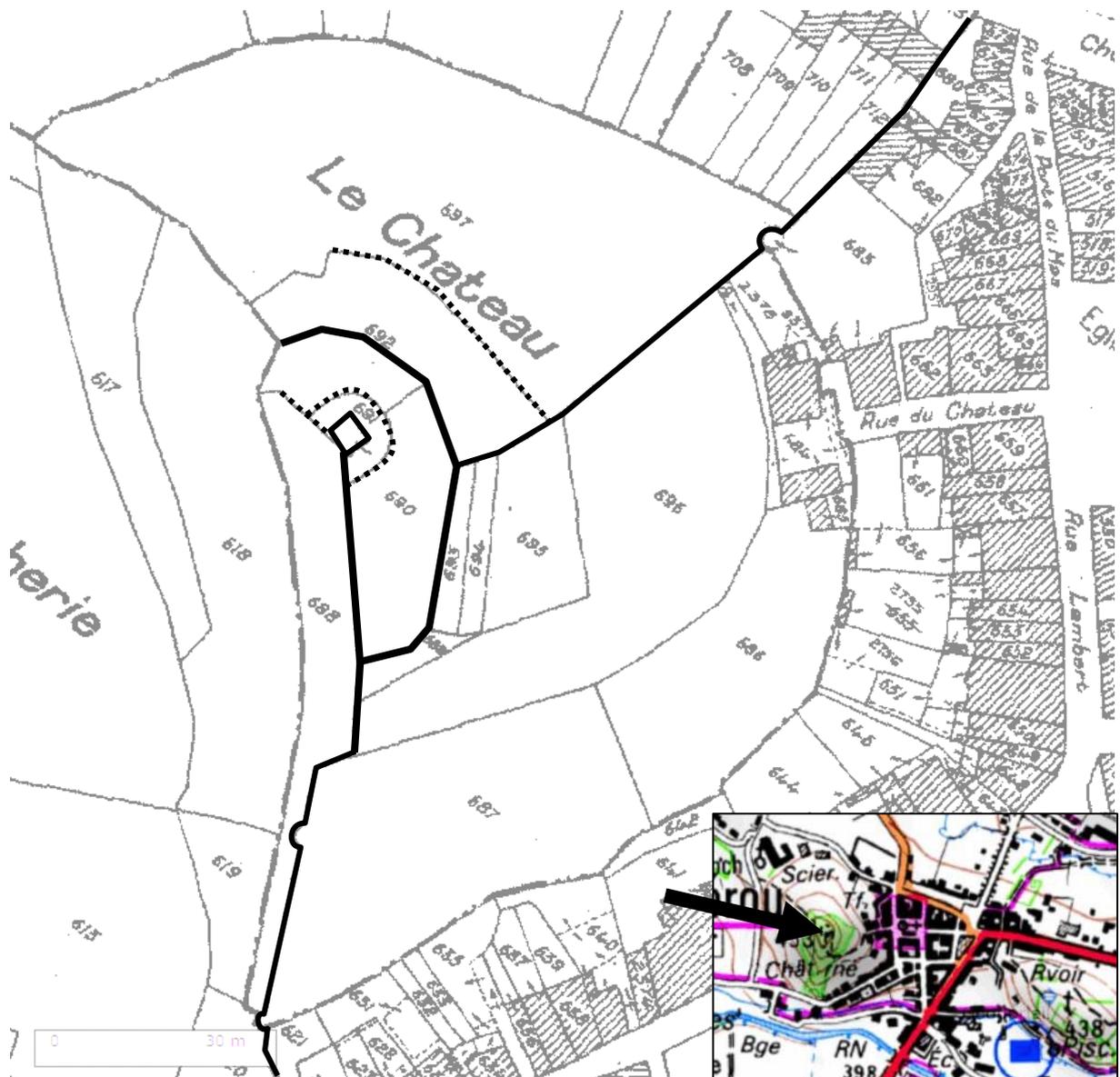


Fig. 15 : plan schématique du castrum sur cadastre révisé

CHATEAU :

1^{ère} mention : 1254. Mais la mention du nom même *Montis esquivi* en 1252 laisse entendre, que le promontoire où est construit le *castrum* est déjà le point focal de l'agglomération (*ville*)...L'absence de mention de la villa de Nant (dans laquelle est construite la bastide) dans le paréage de 1246 avec l'abbé du Mas d'Azil révèle un statut particulier au lieu. Cette exception est due non pas à une présence comtale, mais à une inféodation par l'abbé du Mas d'Azil d'une partie de la *villa* à l'abbaye de Combelongue. Cet état de fait implique sans doute un accord de Combelongue pour que Nant puisse être partagé avec le comte de Foix. Cet accord interviendra en 1254, au cours d'un règlement global qui implique aussi le reste du Séronais (Montseron, Saint-Félix/Feillet à Castelnau, Terrac à Rimont), mais aussi Campagne.

Ainsi la logique de progression vers l'ouest de la domination comtale est-elle respectée.

Dès 1167, le comte de Foix obtient des droits à l'ouest du pays de Foix en prenant en fief le castrum d'Alzen (incluant Montels et Unjat) du comte de Toulouse, et en 1170, celui de Montégut-Plantaurel. Mais pour Alzen, la domination fuxéenne ne semble pas très solide car une partie des seigneurs des lieux, la branche Pailhès de la famille Amelius, y reste rebelle. Le domaine comtal vient tout de même confronter celui des abbés du Mas d'Azil à Nant, comme il confronte la seigneurie commingeoise de Montagagne, et le reste des terres de Bernard Amiel de Pailhès, vers Gabre. Le domaine bénédictin est sous la protection de Dieu (et des Durban), mais les terres au nord et au sud ne le sont pas. C'est alors qu'est fondée sur les terres de Bernard Amiel de Pailhès (Gabre-Aron-Suzan) une commanderie hospitalière, à laquelle Pons de Francasal, successeur d'Arnaud d'Aspet et avec l'accord de Vital de Montégut, s'empresse de donner la partie de Montagagne qui touche à Alzen (casal de Castanès en 1191).

Les relations Foix-Pailhès semblent se normaliser au tout début du XIII^{ème} siècle¹, bien que toujours conflictuelles². Elles se consolident sans doute dans le contexte de la coalition occitane contre les croisés et le comte de Toulouse renouvelle l'inféodation d'Alzen à Foix en 1230. C'est sans doute dans ce contexte, que le comte de Foix va pouvoir investir le domaine bénédictin. Mais c'est surtout la crise de 1242-1243, où Roger IV, nouveau comte prend le parti du roi de France, contre le comte de Toulouse, et où Bernard Amiel de Pailhès comme Pierre de Durban, ne reconnaissent plus la suzeraineté de Foix, qui a pu déclencher la poussée comtale en Séronais (en même temps que la perte d'Alzen-Montels et Larbont). C'est ainsi qu'il demande aux seigneurs de Durban, dont son oncle Loup est devenu le principal, et sans consulter l'abbé du Mas d'Azil, de construire la Bastide d'Antusan sur un endroit qu'ils avaient déjà fortifié (une *fortia*). Nous supposons alors que c'est à la suite ou dans le même temps, qu'il fait de même à Nant, forçant les bénédictins à lui inféoder le lieu.

Terminologie : castrum, (*bastide* ?)

Dernière mention :

Seigneur : comte de Foix pour l'abbé du Mas d'Azil

Type topographique : colline aménagée avec un versant abrupt côté ouest

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Rapport à l'habitat, probablement pas d'habitat aggloméré avant le château.

Ainsi l'église Saint-Eusèbe mentionnée au XI^{ème} siècle semble bien être à l'emplacement de l'actuelle, si bien intégrée à l'urbanisation du XIII^{ème} siècle (*bastide*). Alors, cela suppose

¹ 1194 : « Accord entre Raymond Roger comte de Foix et Bernard Amiel de Palers, par lequel le comte lui donne le château, justices et lieu de Baulou et Cadarcet avec ses appartenances, censives, questes, leudes et généralement tout ce qu'il peut avoir au dit lieu et le dit Amiel lui donne tout ce qu'il a depuis le château de Labarre jusqu'*al casse d'Amelii*,... », A.D.A. E6 css19 n°33 p.266.

² 1200 : Ramond de Perelhe et Jourdain de Perelhe vendent à Ramond Roger, comte de Foix... ce qu'ils ont au château de Pailhès, A.D.P.A. E392. Cette donation semble à l'origine de la seigneurie et commune de Montnesple, dont les contours dès 1256, sont déjà extraits de la vaste seigneurie de Pailhès. Montnesple constituera une enclave (fuxéenne) dans l'enclave royale en pays de Foix.

1202 : « ...am Bertrand de Durban se fet home de mossen Ramon Rogier comte de Foix et sos homes et li feran ad iutory de Bernat Amielh de Palhes et de tots homes del mon. En marge : am Bertrand de Durban se fec home de Mossen Ramon Rogier contra lo senhor de Palhes », A.D.P.A. E392, f°XXXV.

que cette église n'avait auparavant pas aggloméré d'habitat puisque l'espace était resté libre pour l'allotissement.

Peut-être un village castral aggloméré au castrum a-t-il pu précéder la bastide (hypothèse soulevé par P. Weiss dans son mémoire de maîtrise), mais aucun texte n'y fait référence et aucun vestige caractéristique d'une occupation villageoise n'est visible sur les flancs de la colline. Bien au contraire, les seules traces de fortifications enrobant l'emplacement du soi-disant village castral sont caractéristiques du XIV^{ème} s, et à l'intention de la fortification de la bastide.

De plus, nous n'avons pu trouver dans la bibliographie aucun argument en cette faveur si ce n'est la convergence d'opinion constatée par P. Weiss. Il semble donc bien que cette convergence d'opinion sur une fondation au XII^{ème} s s'alimente elle-même. Ainsi, si Jeanne Bayle est de l'avis de R. Rumeau, c'est apparemment qu'elle n'est pas plus archéologue que lui et qu'elle préfère le suivre. Et si O. de Saint-Blanquat dans son étude sur les bastides reprend cette hypothèse, c'est qu'il s'appuie sur la bibliographie plus que sur les sources.

Rapport aux voies, la confluence effective entre Arize et Aujolle (axe vers Foix) se situe au pied de la tour du Loup (Bastide d'Antusan, 1243) mais en réalité, la première vraie jonction (distance la plus courte entre les deux rivières) est en amont, à Nant.

Situation dans le paysage : sur une colline présentant un côté ouest abrupt

Description des vestiges :

L'enceinte bâtie du castrum occupe une surface de 1160m²

Voici la description qu'en fait P.Weiss :

« Le château occupe le sommet d'un monticule situé à l'extrémité ouest de la Bastide. On y accédait jadis directement depuis le village, par la rue du château.

Une fois arrivé sur la plateforme sommitale, on est surpris par l'ampleur des fortifications :

Une première enceinte entoure le sommet de la colline en épousant sa forme. Elle forme un polygone à 6 côtés, s'étendant sur un périmètre de 137 mètres.

Les murs qui ont « plaqués » sur le rocher affleurant au sommet de la colline sont encore en élévation par endroits, sur une hauteur de 6 mètres.

Sur le côté est, la muraille s'élève encore de 7 mètres. Du côté ouest, le château était protégé par un à-pic et il ne reste pratiquement plus rien de l'enceinte qui s'est effondrée.

A l'extrémité sud, on rencontre les restes d'une sorte de bastion (3,50 m sur 2m) probablement rajouté pour renforcer les défenses.

L'épaisseur des murs n'excède pas les 60 cm ; les pierres sont assez grossières, reliées entre elles par un liant.

Cependant, la mesure étant rendue difficile par la végétation et le fait que beaucoup de segments sont plus ou moins enterrés, il n'est pas impossible que cette épaisseur ait été plus importante.

A l'intérieur de cette vaste enceinte se trouve une plateforme rectangulaire de 11m sur 8 surélevée de 1 mètre. Accolés au côté ouest de la plateforme, on distingue encore les restes d'une tour carrée qui a probablement été le donjon du château.

Les restes du mur sud s'élèvent encore sur 3 mètres alors que les trois autres côtés ne sont plus visibles que sur un mètre. Chaque côté mesure 5 mètres. L'épaisseur des murs est de 1 mètre.

Un mur joint l'angle sud-ouest du donjon à l'extrémité sud de la première enceinte décrite plus haut. Son épaisseur est la même que celle de la tour. »

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : abbé du Mas d'Azil

Seigneur(s) immédiat(s) : comte de Foix

Encadrement seigneurial : bayle comtal



Fig. 16 : vue générale vers 1910 (photo H. Janson pour éditions Labouche, Toulouse)

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat : dite bastide de Montesquieu

Situation et voies : au pied du château, intégrant l'église

Toponyme : *Bastide seu ville Montis-Esqivi de Nant*

1^{ère} mention (mention et date) : 1252

Organisation topographique et évolution de l'habitat :

Un « carré » central (110mx90m) aux parcelles régulièrement réparties s'isole facilement de l'ensemble et trahit un habitat planifié, un parcellaire de fondation (10500m²). Il faut y voir le noyau de peuplement voulu par le comte en 1252 dans la charte de coutume, allotissant une taille fixe aux parcelles d'habitat comme de jardins.

Ce quartier originel englobe l'église Saint-Eusèbe (aujourd'hui Saint-Jean-Baptiste) dont rien ni personne ne semble dire qu'elle ait changé de place. Ainsi, l'église (et son cimetière ?) vient occuper l'angle nord-ouest de la bastide.

Des quartiers se sont développés le long de l'axe vers l'ouest appelé « la Faurie »

Une grande enceinte (tardive) englobait la bastide, la Faurie et le château comtal en s'adaptant aux courbes de niveau (en parallèle, ou orthogonal) (37550m²)

Fortifications et faubourgs :

Difficile de dire si le noyau central alloti était fortifié (apparemment non), mais il constituait un ensemble compact dont les ouvertures extérieures pouvaient être fermées à l'occasion (cf. fortification du Mas d'Azil en 1303).

De ce point de vue, l'habitat appelé « la Faurie » qui s'est développé le long de la route vers Antuzan (au pied du château comtal) peut apparaître comme un faubourg. Plutôt qu'une extension, P.Weiss en fait le village castral primitif qui se serait développé au pied du présumé château du XIIIème siècle. Rien selon nous ne vient appuyer cette thèse, y compris ses arguments morphologiques, son hypothèse reposant avant tout sur le présupposé de l'ancienneté du *castrum*.

Le parcours dans la ville ne nous a pas permis de mettre en évidence des restes de fortifications urbaines hormis une tour située à l'extérieur de l'angle sud-ouest du noyau alloti. Cette tour qui semble être désignée « tour de l'Arize » venait donc s'insérer ou flanquer le milieu d'un grand rempart sud. Jouxant à la fois la rue du « raz du mur » et un passage couvert, il est bien possible que se trouvait là une poterne, voire même la porte d'Arize.

L'analyse du parcellaire confronté à une ancienne carte du XVIIème siècle (« Plan visuel de la ville de Labastide de Sérou et ses environs », fond privé) nous permettent de restituer l'enceinte englobant à la fois, la bastide, la Faurie et le château comtal. On y reconnaît tous les éléments décrits par la carte et on peut ainsi associer à cette clôture de la ville, un morceau de rempart à l'ouest qui grimpe vers le château.

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) :

Des consuls sont mentionnés dès 1252 dans la charte de coutume.

Un moulin comtal (dont les revenus ne seront pas partagés) est mentionné dès 1254. Il correspond sans peu de doute au « moulin appelé du comte » mentionné sur la carte ancienne.

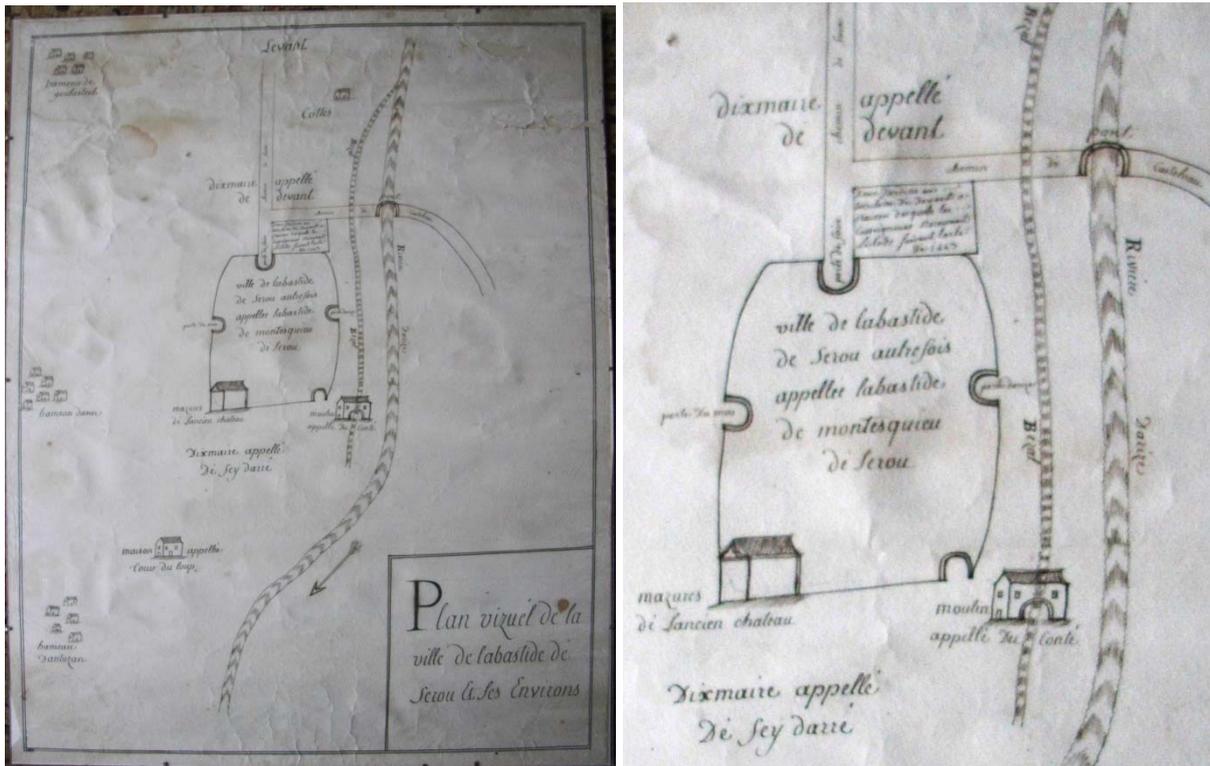


Fig. 17 : carte ancienne issue d'un fond privé « plan vizuel de la ville de labastide de Serou et ses environs »

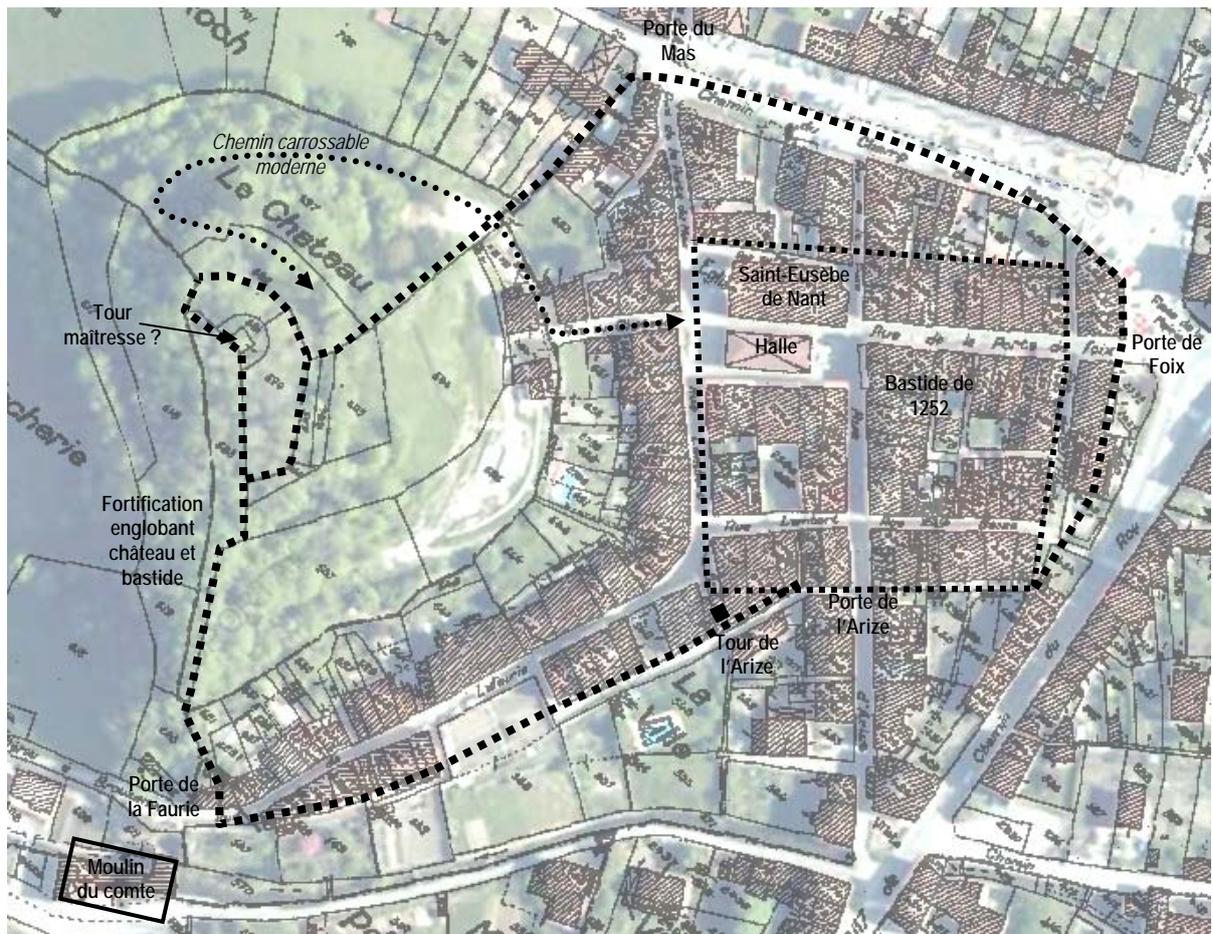


Fig. 18 : cadastre révisé



Fig. 19 : tour de l'Arize

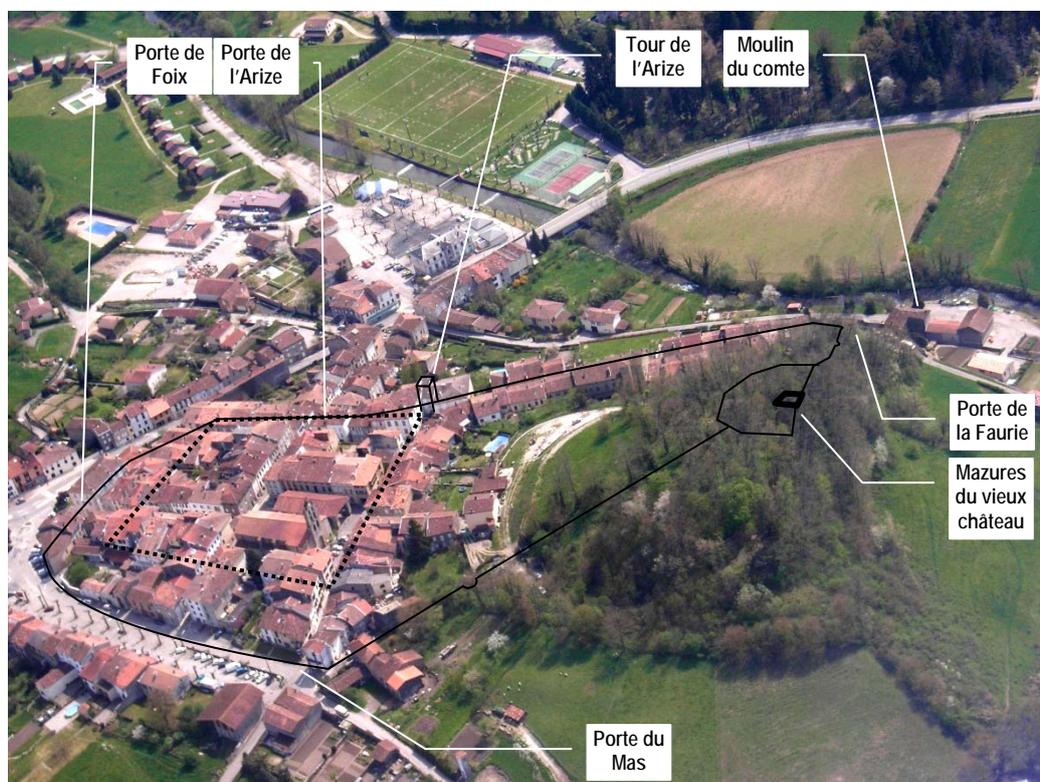


Fig. 20 : vue aérienne

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire : saint Eusèbe puis saint Jean-Baptiste

1^{ère} mention : 1085 (ou vers 1060 ?)

Paroissiale ou non : paroissiale

Bâtiment : moderne

Cimetière : à l'origine prob. autour de l'église, aujourd'hui à l'extérieur de la ville

LE TERROIR : *villa* de Nant, dîmaire de Saint-Eusèbe de Nant, proche du dîmaire de Cottes

Contexte géographique du terroir :

S'étend entre Arize et Aujolle, et probablement au-delà (au sud en rive gauche de l'Arize jusqu'à Larbont, au nord en rive droite de l'Aujolle jusqu'à Suzan), jouté à l'est par Antusan, et à l'ouest par Cottes qui sont dans une configuration identique.

Contexte économique du terroir :

Parcellaire autour du ou des habitats :

Autres sites à noter à proximité :

Bastide d'Antusan (Tour du Loup), dans la villa d'Antusan

Castrum de Montels

Réurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Cf. texte sur les bastides de l'Arize

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

D. Cau-Durban, *abbaye du Mas d'Azil*, 1896, reed. Lacour, Nîmes, 1996

R. Rumeau, *monographie de La Bastide de Sérou*, 1887, reed. Lacour, Nîmes, 1997

J. Baylé, *Art et archéologie dans le canton de la Bastide de Sérou*, BSA 1976

P. Weiss, *Inventaire archéologique des villages castraux dans le pays de Foix (Ariège) : cantons de Foix et de La Bastide de Sérou*, sous la dir. de Maurice Berthe, Gérard Pradalié, 1990

Habitat et fortification : Campagne-Fauro

Type : *bastide/populatio*

COMMUNE : Campagne-sur-Arize

CANTON : Mas d’Azil N° I.N.S.E.E. : 09075

Denis Mirouse

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

La bastide construite en 1246 par Aton de *Benavias* dans le *casal de Fabro* a longtemps été identifiée au quartier alloti sis au pied de l’église et de la motte féodale du Fossat. Or une simple analyse du texte qui la mentionne permet d’écartier catégoriquement cette hypothèse et amène plutôt à rechercher un établissement neuf du XIIIème siècle très tôt disparu. Il fallait donc aller plus loin dans l’analyse pour retrouver ce site, avant de « le passer à la moulinette du PCR ». Et essayer ainsi de comprendre les raisons de l’échec de cette fondation médiévale.

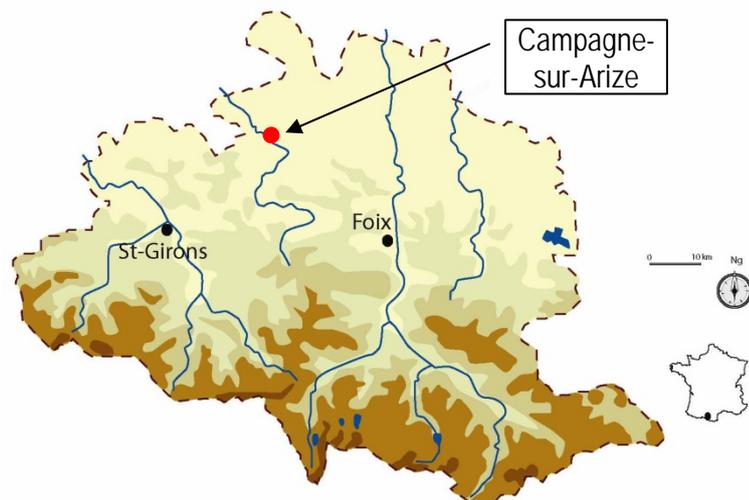


Fig. 21 : Situation de Campagne-sur-Arize

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
997-1031	Vital et Pierre, son fils, donnent à Saint-Pierre de Lézat <i>ipsa vinea que vocant ad ipsa maceria cum ipsa terra qui ad ipso adherente, in pago tholosano, in terminio Dalmazianense, in villa que dicitur a MonteBonengs</i>	Lézat n°205	Ourliac-Magnou
XIème s	A l’occasion de l’élection de son fils Raymond comme abbé du Mas d’Azil, <i>Amelius</i> donne à l’abbaye un certain nombre de biens dont l’église Saint-Martin de <i>Bonencs</i> . Ce texte selon G. Pradalié a toutes les apparences d’un faux. <i>hoc est ecclesia de Monte-Bonense qui est in honore sancti martini fundata cum ipsum ecclesiasticum, cum primitiis et decimis, cum</i>	Azil n°5	Cau-Durban

	<i>ciminteriis et oblationes, cum ipsas vineas et cum ipsas commaninas et cum ipso molendino et cum ipso alode de Campania</i>		
1161	<i>Ato de benaugis et uxor mea Rixendis</i> donnent le quart des parts qu'ils ont dans le <i>casale Arnaldi de Bonenx</i>	ADA 36J chartrier de Combelongue n°6	
1162	<i>W. de Beneauges</i> témoin d'une donation de biens sur Campagne à Combelongue par <i>W. Sachet</i>	ADA 36J chartrier de Combelongue n°8	
1184	<i>Frater Stephanus de Fauros</i> témoin d'une donation de biens sur Campagne à Combelongue par <i>Bernardus de Bordis</i>	ADA 36J chartrier de Combelongue n°12	
1190	<i>Frater Stephanus de Fauros</i> témoin d'une donation de biens sur Campagne à Combelongue par <i>Willelmus Lupi de Faiola</i>	ADA 36J chartrier de Combelongue n°19	
1246, 31 mars	<i>Aton de Benavias [Benaugis], miles filius quondam domini Wi de Benavias [Benaugis] et domine Ricsendis de Savarad, uxoris ejus,...</i> reconnaît et concède qu'il tient en fief de Lézat ses territoires et honneurs <i>qui dicuntur casalis de Fabro et castellum Pediculi et quicquid infra decimaria de Baione, de Artigato, et de Sancto Medardo...</i> il reconnaît aussi <i>quod bastida quam fecerat erat in feudo et de feudo supradicto et sita in casali de Fabro supradicto. 2 milites témoins, Bernardus Attonis de Fauros et Arnaldus Corbati.</i>	Lézat n°624	Ourliac-Magnou
1254	L'abbé de Combelongue transmet la terre de Campagne pour y construire <i>castrum</i> et <i>populatio</i> (bref un village aggloméré et fortifié). La seigneurie en paréage s'étend de Fauro à Bategas (tous deux exclus). <i>tradimus terram de Campanha dicto Domino Comiti, et suis quod ibi faciat castrum, et populationem ...</i> <i>Item volumus et concedimus quod omnes terras quae sunt in Bonencz in Campanha, in Curtelanis in Subripis, et in Ram,</i> <i>et quicquid habemus de Fauro usque ad Bategas, et de fonte ferrata usque ad rivum de monte fano, et de rivo argent usque ad ecclesiam de Romengos, et de Guta sorda usque ad rivum argent et de cruce mansi usque ad Bategas, et de superiis usque ad ecclesiam de Romengos et quicquid istis affrontationibus includitur in circuitu nos, et dictus comes habeamus per medium exceptis terra Portecluse, et terris constitutis</i>	Doat vol.97, f°148-154	
1263	Le comte de Foix dénombre ses droits supérieurs sur les granges de l'abbaye de Combelongue, Portecluse et Brugidor, ainsi que sur la ville de		H.G.L. t.VIII c.1512

	<p>Campagne, le <i>castrum</i> de Bordes-sur-Arize, et la <i>forcia</i> de Fauros <i>Item, superdominationem grangearum domùs Combae-Longae , de Portae-Cluse, de Burgidor, et villa de Campania; castrum de Bordis et forciam de Fauros....</i></p>		
--	---	--	--

La bastide de Fabro

Elle est mentionnée pour la seule et unique fois dans une charte de Lézat en 1246. Elle venait d’être construite par Aton de Benavias dans le « casal de Fabro », et citée dans une inféodation comprenant aussi *castellum pediculum* (castel Pouzoul, commune du Fossat) ainsi que des biens dans les dîmaires de Bajou, Artigat et Saint-Médard (commune du Fossat, rive droite de la Lèze). Cette proximité dans le texte avait fait assimiler cette bastide au quartier neuf et alloti du Fossat, joint à la motte féodale du même nom. Cette interprétation ne résiste pas à l’analyse, car le toponyme du Fossat (fossé en occitan) désigne le lieu depuis au moins le XIIème siècle (1114-1126, Lézat n°700) et apparait tenu en 1246 par la famille de Saint-Médard. Il est difficile d’imaginer qu’un quartier si étroitement collé à un castrum existant puisse à la fois échapper au nom et au seigneur des lieux alors même que l’église Saint-André distante de 1 km est dite « du Fossat ». Ainsi le mystère reste entier, car ni Fabro, ni Bénavias ne sont encore identifiés, ni même mentionné dans aucune autre charte connue.

La *forcia* de Fauros

Lors de cette reconnaissance, Aton de Benavias prend pour témoin un *miles* (chevalier) nommé Bernard Aton de Fauros. Ce nom fait porter le regard sur un lieu nommé Fauros ou Fauro qui est une graphie équivalente à Favro ou Fabro. Fauros est identifiable à Fauroux sur la commune des Bordes-sur-Arize, lieu d’origine d’un moine de l’abbaye de Combelongue, Stéphane de Fauros en 1184 et 1190. Combelongue est cette partie de l’Avantès en Couserans qui fut confiée à l’ordre des Prémontrés dans la première partie du XIIème siècle pour y fonder une abbaye. La famille comtale de Comminges tenait alors tout le Couserans hormis les domaines ecclésiastiques de l’abbaye du Mas d’Azil (partie centrale du Séronais) et de l’évêque du Couserans (au nord de Saint-Lizier). Cette fondation était donc de l’initiative du comte de Comminges et a donné lieu à un bornage divisant Combelongue, Lescure et Montesquieu-Contraazy. Son intérêt visait sans doute à stabiliser la frontière avec Mas d’Azil et Foix en la mettant sous la protection de Dieu. Mais les seigneurs commingeois détenaient alors aussi toute la basse Arize en aval des Bordes et de Saint-Félix (des Salenques qui dépendait du Mas d’Azil). Une même stratégie est alors décelable autour de Campagne où toute une série de biens sont donnés aux Prémontrés sous la bienveillance d’un certain Bernard d’Eycheil qui en confie aussi la seigneurie complète. En 1254, le comte de Foix signe un paréage avec l’abbé et récupère ainsi la seigneurie directe sur ce territoire homogène qui comprend les villae de Bonencs, Campania, Curtolas, Brugidor et Ram mais qui exclut Fauro/Fauroux situé en limite. Son projet est entre autres d’y construire un castrum, mais en 1263 il n’y dénombre aucune autre fortification que celle de Fauro (*fortia* de Fauros). Il faut comprendre alors qu’il a annexé cette zone limitrophe et qu’il y dispose d’une fortification qui suffit pour établir

l'autorité comtale à Campagne. La *forcia* de Fauro ne sera plus jamais mentionnée car remplacée dans sa fonction par la ville haute de Campagne, dite « fort de ferrières » en 1730. Cette fortification d'un type plus tardif (XIV^{ème} s) se situe sur le territoire de Bonencs, au contact direct de la ville de Campania et du gué qui mène. Les vestiges de la fortia de Fauro doivent être cherchés plus en amont mais distincts de la ferme de Fauroux qui est restée extérieure à la commune de Campagne. Un sommet aménagé à la cote 306, montrant au sol des vestiges de constructions maçonnées, est le candidat idéal et unique à cette identification. Il se situe idéalement en surplomb de la vallée de l'Arize, et sur cette serre marquée par l'extraction et la transformation du minerai de fer (fort de Ferrières, Fauro, source et chapelle de Fonte Ferrata).

La Bastide de Fabro est-elle la *forcia* de Fauro ?

De fait ce lieu se trouve aussi comme un candidat très sérieux, car le seul connu, à l'identification de la bastide de *Fabro*.

Une série de textes permettent de confirmer ce lien supposé entre vallées de la Lèze et de l'Arize, entre Lézat/*Benavias* et Combelongue/*Fauro*.

Il faudrait alors que Lézat possède le *casal* de Fauro.

Ce fait semble établi car aux débuts du XI^{ème} siècle les bénédictins avaient reçu des terres dans la villa de Monte Bonencs, c'est-à-dire la partie montagneuse de ce domaine au nom wisigothique Bonencs et établi autour de l'église Saint-Martin. Il est très vraisemblable que ce *casal* était encore dans les mains de Lézat au moment où la charte de donation fut recopiée dans le cartulaire de l'abbaye. Or le terroir autour de Fauroux et de Montagne, aujourd'hui rattaché aux Bordes-sur-Arize n'appartient au XIII^{ème}, ni à Saint-Félix, ni à Fonte Ferrata, ni à Bonencs. Il échappe donc à la domination du Mas d'Azil (Saint-Félix et Fonte Ferrata) et à la domination de Combelongue (Bonencs). De plus, l'usage quasi systématique des cours d'eau pour délimiter les *villae*, désigne Fauros comme une partie de Bonencs, et en fait le seul identifiable à ces terres données à Lézat au début du XI^{ème} siècle.

Il faudrait aussi qu'Aton de Benavias fils de Guillaume et de Ricsende soit le seigneur direct de Fauros.

Cela est tout à fait vraisemblable car Guillaume de *Benavias*, père d'Aton est identifiable à un Guillaume de *Benaugis* dont le frère Aton avait épousé Ricsende de Sabarat. *Benaugis* au contraire de *Benavias* est un lieu connu qui se situe sur la commune de Montégut-Plantaurel, en limite de Montnesple et Pailhès. Et en 1162 Aton de Benaugis, avec l'accord de sa femme, donne un quart du *casal* d'Arnaud de Bonencs à Combelongue en présence de Stéphane de Fauros. Ce *casal* bien que probablement différent de Fauros (puisqu'en partie à Combelongue) ne pouvait en être bien loin.

Voici donc l'histoire que supposent tous ces constats :

Au début du XI^{ème} siècle, Lézat reçoit sur les hauteurs de Bonencs, des terres, vignes et vestiges (*maceria*).

Ces terres mises en valeur (ainsi que peut-être le sous-sol riche en minerai de fer comme le suppose la toponymie) et sous la domination de l'abbé sont alors extraites de la villa de Bonencs sous l'appellation de *casal* de *Fauro* ou *Fauros*.

Dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle, Aton de Benaugis (lieu situé à Montaigut-Plantaurel, en limite de Pailhès et Montnesple) épouse Ricsende de Sabarat et obtient ainsi le fief de *Fauros*. Le mariage ne semble pas fructueux, peut-être en raison du décès

prématuré d'Aton, et c'est son frère (cadet ?) Guillaume qui aura un fils de Ricsende, appelé Aton, comme sans doute tous les aînés de la famille. Aton II, un peu avant 1246 avait construit une bastide à Fauro, avec l'accord de l'abbé de Lézat et «avec pour contexte une fermentation générale des seigneurs locaux qui ne trouvent pas leur compte dans la façon dont se déploie leur domination sur les terres et les hommes », comme le constate Benoit Cursente. « L'encellulement restait à faire ». Mais dès 1254, le paréage de Campagne et la création de la ville en rive gauche de l'autre côté du gué, ruinent les espoirs de peuplement de *Fauro*. Le comte de Foix, qui en 1241 avait conclu le paréage de Saint-Ybars avec l'abbé de Lézat, récupère le bâtiment et l'utilise pour assoir son autorité en rive droite de l'Arize, ainsi que l'accord avec l'abbé de Combelongue le prévoyait. Cette bastide devenue caserne ou simple résidence du bayle (*forcia*) perd très vite de son utilité avec la fortification de la ville haute au surplomb du gué.

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2046E (Le Mas d'Azil)	
Carte de Cassini		N°	
Cadastre napoléonien			

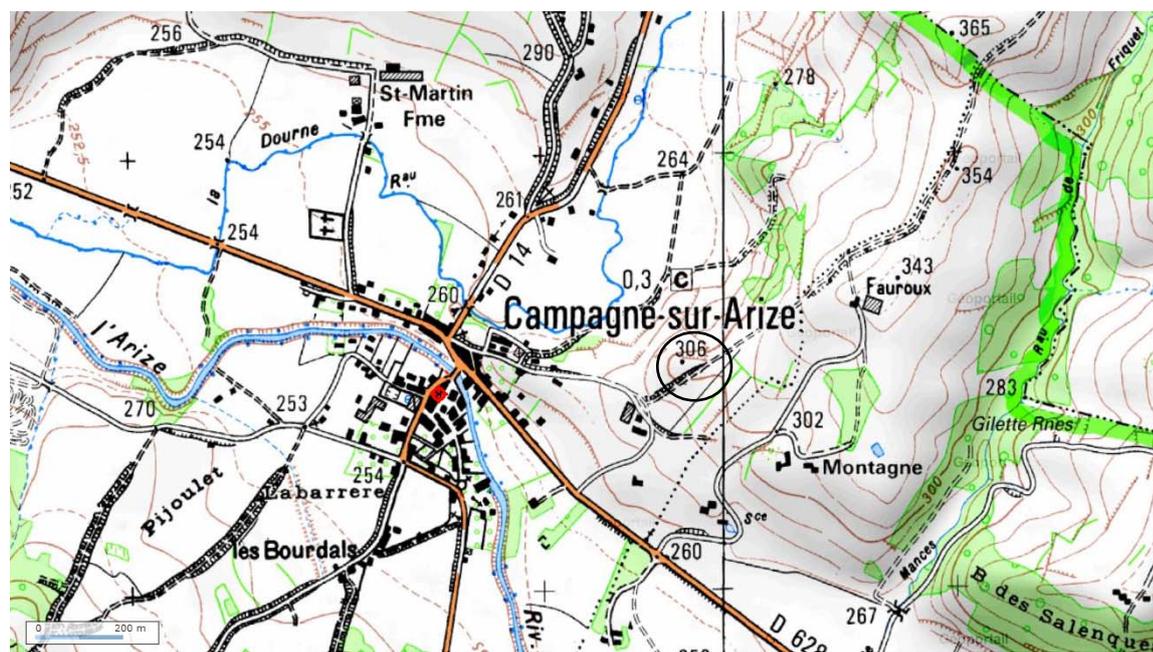


Fig. 22 : situation sur carte IGN N°2046E (Le Mas d'Azil)

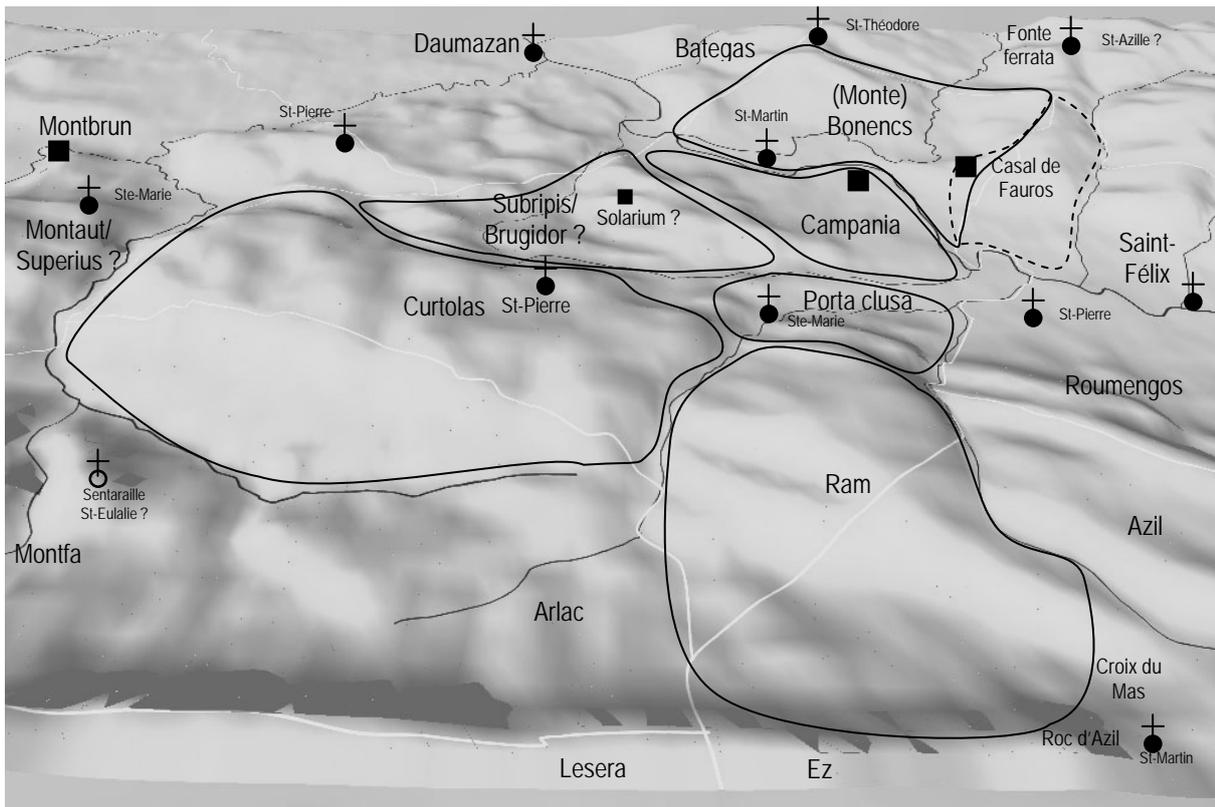


Fig. 25 : Campagne-sur-Arize au XIIIème siècle



Fig. 26 : carte dressée sous les ordres du Marquis de Bonac vers 1730 (SHAT J10B 282)



Fig. 27 : Carte dressée par l'ingénieur Vuillier sous les ordres de La Blottières vers 1720 (SHAT J10C 1330)

CHATEAU : Fauro

1^{ère} mention : 1246

Terminologie : bastide (1246), forcia (1263)

Description : sommet aménagé au surplomb des vallées de l'Arize et de la Dourne.

Il présente une terrasse construite (maçonnée ?) sur une surface de 20 m sur 70 (approx. 1 000m²).

SEIGNEURIE du château :

Avant 1254

Seigneur(s) éminent(s) : abbé de Lézat depuis le début du XI^{ème} siècle

Seigneur(s) immédiat(s) : prob. famille de Sabarat puis famille de Benaugis vers 1161

Après 1254 (1263)

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Foix (+ abbé de Lézat ?)

Seigneur(s) immédiat(s) : famille de Sabarat puis famille de Benaugis



Fig. 28 : sommet aménagé en éperon barré entre ville haute et Fauroux.

LE VILLAGE/HABITAT :

SEIGNEURIE de l'habitat (vaut pour *Bonenx, Campagne, Curtolas, Portaclusa* et Ram) :

Courant XIIème siècle... avant 1176

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Comminges

Seigneur(s) immédiat(s) : Bernard de Eycheil/*Exil* ?

Entre 1176 et 1254 :

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Comminges

Seigneur(s) immédiat(s) : abbé de Combelongue

Après 1254 :

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Foix + abbé de Combelongue

Seigneur(s) immédiat(s) : ...

Village/habitat : *Bonencs* ou *Mont-Bonencs*

Situation et voies : en rive droite de l'Arize autour de la confluence avec la Dournes

Alt : 250 m

Toponyme : *Bonencs, Bonenx, Bonens...*

1ère mention (mention et date) : début XIème siècle

Superficie de l'habitat : non aggloméré (4 km²), aggloméré (2140 m²)

Organisation et évolution de l'habitat :

Fortifications et faubourgs : un ensemble fortifié appelé « ville haute » (cadastre), « le fort » (carte de Vuillier vers 1720), ou « château de Ferrières » (carte du marquis de Bonnac, vers 1730) surplombe le passage de l'Arize. De forme parallépipédique, il est ouvert par une porte en ogive, que l'on pourrait dater, fin XIIIème ou XIVème siècle.

Economie : L'appellation « château de Ferrières » est à rapprocher de Fauroux/Fauro qui se trouve plus haut sur le même chemin, amenant plus loin à Fonte Ferrata. Une activité d'extraction du fer a pu au Moyen Âge générer une filière de transformation (forges), d'abord à Fauroux puis à la ville haute. Elle peut même avoir été à l'origine de la bastide/*forcia* de Fauro.



Fig. 29 : La « ville haute » de Campagne-sur-Arize dite « fort » ou « château de Ferrières »



Fig. 30 : Le fort vers 1910 (photo H.Janson pour ed. Labouche)

Village/habitat : Campagne

Situation et voies : en rive gauche de l'Arize à côté d'un gué mentionné en 1190 (*iuxta vadum campanie*) la ville.

Alt : 250 m

Toponyme : *Campania*

1^{ère} mention (mention et date) : XI^{ème} siècle (charte Mas-d'Azil n°5)

Superficie de l'habitat : aggloméré (*ville de Campania*) 1 Ha, enceinte-fossés (3Ha), villa (2 km²)

Organisation et évolution de l'habitat : plan parallépipédique, semblant conscrit entre l'Arize et trois chemins morphogènes.

Fortifications et faubourgs : pas de fortifications visibles, mais possibilité d'un ancien fossé en eau ceinturant la ville sur 3 Ha

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable : Saint-Martin de Bonencs

1^{ère} mention : XI^{ème} siècle (charte Mas d'Azil n°5)

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) : paroissiale

Bâtiment : détruit

Cimetière : oui

L'église Saint-Martin se trouve sur l'emplacement d'un habitat gallo-romain

Analyse plus synthétique sur un espace plus large :

Cf. texte sur les bastides précoces de l'Arize

Habitat et fortification : Bastide de Rotger de Montlaur

Type : bastide, échec

COMMUNE : L'Herm

CANTON : Foix rural N° I.N.S.E.E. : 09138

Florence Guillot

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification : exemple d'une bastide seigneuriale (et non comtale) en comté de Foix et d'un échec de fondation. Il s'agit d'un exemple qui sort de l'ordinaire selon ces deux critères.

Documentation écrite :

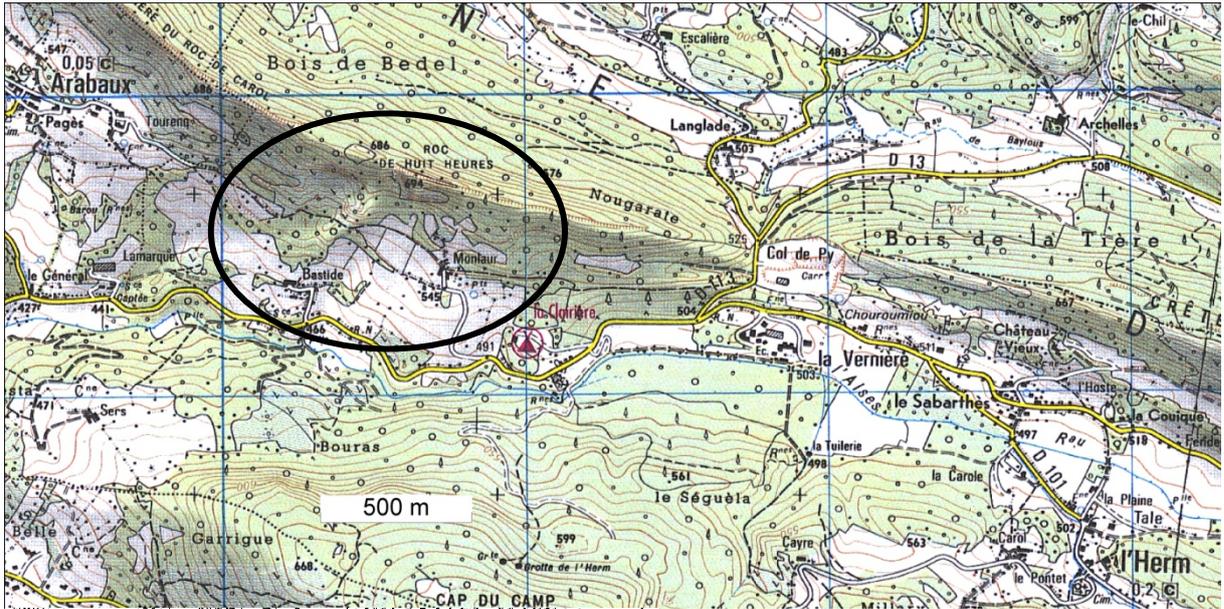
Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1217, avril 2	Acte des seigneurs d'Aure, confirmation de donations de droits sur les montagnes à l'abbaye de Boulbonne. Parmi les témoins : B. de Montlaur, <i>milites</i> R. de Montlaur, moine	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 83, f°181r - 184r.	
Vers 1210,	R. de Montlaur, frère de l'abbé de Pamiers, entend Agnès, sœur de l'abbé de Foix et épouse du co-seigneur de Château-Verdun, dire en sa présence qu'il n'y a de salut que dans l'hérésie.	O.P. Cop. Doat, 24, f°255a.	Roquebert, I, appendice, p. 529 et tome II, p.69.
1232, non. déc.	Bertran seigneur de Belpech et Peire abbé de Boulbonne passent un accord. Parmi les témoins : R. de <i>Montelauro</i> .	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 84, f°79.	-
1239, 9 kal. mai	Sentence du comte de Foix sur le différend à propos du <i>castrum</i> de Durfort. Parmi les témoins : Ramon de <i>Montelauro</i> .	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 170, f° 93 et 96. Analyse : A.D.A., 2 Mi1/R2, caisse n° 20, acte n° 4, f° 279.	-
1243, déc. 6	Trois serments au comte de Foix en présence de : Bernat de <i>Montelauro</i> .	O.P. Cop. P. : C.C.F Cop. Doat, 170, f°194r-200v.	-
1243, déc.	Deux serments au comte de Foix en présence de Ramon de <i>Montelauro</i> .	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 170, f° 198-9.	-
1249, 9 janv.	Différend entre les abbés de Pamiers et de Boulbonne. Mise en	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 84,	

	place d'un arbitrage. Parmi les témoins : Ramon de <i>Montelauro</i> .	f°249. Analyse dans H.G.L., VIII, col. 1905.	
1263, juin 18	Le comte de Foix dénombre ce qu'il tient en fief du roi de France dont la bastide de Rotger de <i>Montelauro</i> proche de L'Herm.	O.P. Cop. Doat, 172, f°60r - 64v. Cop. B.N., ms lat. 9996, f°123. H.G.L., VIII, acte 505, col. 1510 - 1514.	
1266, avril, 8	Confirmation de franchises du comte de Foix à Tarascon. Parmi les témoins : Roger de <i>Montelauro</i> .	O.P. : C.C.F. Cop. Moderne : A.D.A., 1 J 285. H.G.L., VIII, acte 190 - II, col. 691- 692.	
1281, 2 kal. juil.	Guilhem et Peire de St-Sernin, co-seigneurs de la <i>villa</i> St-Bauzeil accordent aux habitants du lieu des privilèges et franchises. Parmi les témoins : Roger de <i>Montelauro, milites</i> .	O. P. Cop. Moderne vue par Pasquier. PASQUIER F., <i>Revue historique du Droit Français</i> , 1881, Paris. PASQUIER F., <i>Coutumes de St- Bauzeil</i> , Foix, 1881.	
1300, mars 7	Jugement de Roger-Bernat, comte de Foix, vicomte de Castelbon, ³ à propos de faux-monnayeurs. Présents : le comte de Foix est ses seigneurs dont Ramon de <i>Montelauro</i> .	O.P. : C.C.F Cop. Doat, 177, f°63. H.G.L., X, acte 103, col. 362-365.	
1375-90	7 feux fiscaux, tous seigneuriaux dont 4 de <i>mossen Equieu</i>		DUFAU DE MALUQUIER, <i>Rôle des feux du comté de Foix...</i>
1449, 15 janvier	La bastide de Montlaur est désertée.	O. A.D.P.A., E 392. Cop. BN Ms fr. 5404. Nombreuses copies y compris dans Doat, 165, du f°89 v au 152 r.	PASQUIER F., COURTEAULT H., <i>Chroniques romanes des comtes de Foix</i> , Nîmes, 1999, réed. DUFAU DE MALUQUIER, <i>Documents sur le comté de Foix</i> , BSA, 1897, p.246.

³ Ce jugement est exceptionnel puisque normalement cette affaire relevait du représentant du roi de France, le sénéchal de Carcassonne. Ce dernier fit arrêter les officiers du comte qui s'en plaignit au roi de France. Une enquête fut ouverte à ce sujet : HGL, X, col. 367.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000e	N° 2147 E	Roc de huit heures, Bastide (ferme), Montlaur (ferme)
Carte de Cassini	N° 39	Montlaur, église ruinée + bastide ferme
Cadastre XIXes.	1830	Bastide et Montlaur, fermes.



Carte de Cassini 39

CHATEAU : ?

SEIGNEURIE de la bastide : Montlaur

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Foix au moins dès le début du XIIIe siècle

Seigneur(s) immédiat(s) : Montlaur, fondateurs

Encadrement seigneurial : châellenie comtale de Montgailhard

LE VILLAGE/HABITAT :

Bastide, échec

Situation et voies : vallée affluente de l'Ariège moyenne en piémont au pied du Plantaurel versant sud.

La bastide aurait été située au lieu-dit bastide tandis que l'habitat antérieur aurait été au lieu-dit Montlaur tout proche et peut-être doté d'une église. **Alt :** 480 m

Toponyme : bastide + anthroponyme seigneurial

1^{ère} mention: 1263,

Le seigneur qui donne son nom à la bastide est mentionné en 1266 et 1281 ; en 1249 et 1300 les membres de cette famille portent d'autres prénoms. On peut donc proposer une fondation antérieure à 1263, mais postérieure à 1249.

Organisation topographique et évolution de l'habitat : disparu en 1449. Très petit habitat à la fin du XIV^e siècle.

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) : consulat de Foix.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable : ?

1^{ère} mention : aucune

L'église de l'Herm, toute proche, est mentionnée à la fin du XIV^e siècle mais la carte de Cassini suggère qu'il en existait une autre à Montlaur.

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir : piémont, Plantaurel

Contexte économique du terroir : proche grand axe vallée de l'Ariège, proche d'un col permettant de passer du nord au sud à travers le Plantaurel (rare), donc chemin à vocation régionale.

Autres sites à noter à proximité : château (au-dessus de la tour d'Opio) non daté, car non mentionné, à 3,5 km sur la même ligne de crête à l'ouest. Ce château domine directement la vallée de l'Ariège au niveau d'une cluse : situation hautement stratégique.

Château de Roquefort-les-Cascades sur la même ligne de crête à l'est à 6,5 km : seigneurie dans la seconde moitié du XIII^e siècle des Lévis (seigneurs du nord implantés en Mirepoix et Pays d'Olmes par la Croisade).

Analyse plus synthétique sur un espace plus large : la proximité de la nouvelle frontière créée par la Croisade justifie cette érection comme celle du château de Caraybat plus au sud sur une autre barre est-ouest du Plantaurel et en face de la bastide royale de Roquefixade.

La Bastide de Montlaur fut créée par un fidèle du comte de Foix pour ancrer le comté face au château de Roquefort qui semble avoir été entièrement rebâti par les Lévis lors ou après de leur prise en main du Pays d'Olmes (second tiers XIII^e siècle). Cette bastide est donc une réponse) à Roquefort, mais on doit souligner la faiblesse de cette réponse.

Il en va de même au château de Caraybat⁴, aussi fondé par un fidèle du comte de Foix, juste en face de la nouvelle seigneurie royale et Lévis. A Caraybat, l'investissement est de meilleure qualité car il perdure, mais il reste largement inférieur à celui qui fut fait en face avec la création de la bastide de Roquefixade et la reconstruction du château qui la domine.

⁴ Voir l'étude d'Yves Krettly, le *castrum* de Caraybat, in *châteaux pyrénéens au Moyen Âge, naissance, évolution et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges*.

On ne peut pas comparer ces fondations à celles qui sont réalisées par les comtes et des abbayes en paréages sur d'autres zones de peuplement mal définies qui deviennent des frontières, par exemple au nord du comté de Foix à St-Ybars ou à l'ouest, à Castelnau-Durban ou La Bastide-de-Sérou. Ces dernières sont des réussites exceptionnelles et on peut être étonné de la faiblesse de l'investissement sur ce secteur, laissé à un seigneur local seul. Même si on sait que rapidement les relations Lévis/comtes de Foix furent très bonnes car les Lévis s'intégrèrent bien au réseau de fidélité de la région, ces relations ne peuvent justifier qu'au départ l'investissement fut faible.

En tout cas, soulignons que la seule bastide à laquelle le comte de Foix ne participe pas directement est un échec rapide.

4. SYNTHÈSE : TRAVAIL EN COMMUN RÉALISÉ EN RÉUNION À PARTIR DES FICHES CI-DESSUS

Réunion du 24 janvier

Participants : **Denis Mirouse, Mélanie Savès, Nathalie Dupuy, Pascal Audabram, Hélène Teisseire, Thibaud Lasnier, Christiane et Jean-Marie Miramont, Cécilia Choppo, Jean-François Ayrault, Florence Guillot.**

Réunion du 28 mars

Participants : **Patrice Tillet, Yves Krettly, Sylvie Favre, Yann Ledig, Pascal Audabram, Denis Mirouse, Christiane Miramont, Christiane Kirche, Jean-François Ayrault, Thibaut Lasnier, Nathalie Dupuy, Stéphane Bourdoncle, Florence Guillot.**

Réunion du 6 juin :

Participants : **Christiane Kirche, Patrice Tillet, Nathalie Dupuy, Thibaut Lasnier, Denis Mirouse, Florence Guillot, Yann Ledig.**

Réunion du 10 octobre :

Participants : **Pascal Audabram, Stéphane Bourdoncle, Jean-François Ayrault, Yves Krettly, Sylvie Favre, Patrice Tillet, Nathalie Dupuy, Thibaut Lasnier, Denis Mirouse, Florence Guillot, Yann Ledig.**

Comptes-rendus : **Florence Guillot.**

Villages castraux des XI-XIIIe siècles

En montagne, que l'on soit en haut Couserans ou en haute Ariège, il semble que l'on ait parmi les villages groupés une majorité de villages à maisons ou villages casaliers.

Ceux-ci sont antérieurs aux regroupements d'habitats villageois sous les châteaux, ce sont les premières formes de regroupement en zone de montagne (fin du haut Moyen Âge).

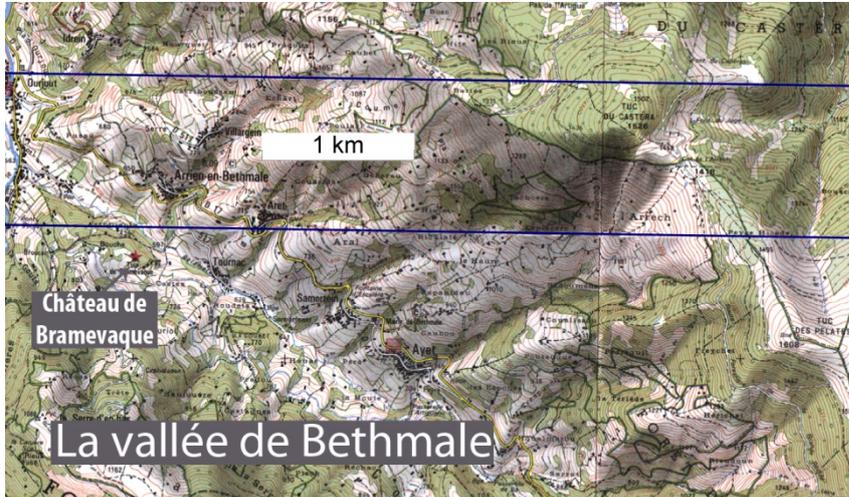
Ils sont parfois dotés d'églises avant que le seigneur local ne construise un château (assez souvent en Sabartès, plus difficile à mettre en évidence en haut Couserans vu la faiblesse des sources écrites et donc des mentions d'églises même durant la Réforme Grégorienne).

Dans de très nombreux cas, en zone de montagne, les châteaux construits au XIe siècle ou plus souvent aux XIIe et XIIIe siècles sont construits à proximité de ces regroupements villageois préexistants. Attirant des maisons et un quartier subordonnés, ils forment souvent des villages bipolaires entre ancien village avec église et village castral.

Le château n'est pas toujours le seul point de regroupement des habitats villageois quand il l'est. Existence de situations particulières et complexes, mais on rencontre souvent aussi un regroupement autour du pôle ecclésial villageois, chapelle ou église. En montagne, là où les habitats groupés préexistent souvent au château (développement des villages casaliers), nombre de villages prennent une forme bipolaire. Mais on rencontre aussi, par exemple à Alzen en Séronais, à Bramevaque en haut Couserans (voir carte ci-dessous) ou à Miglos en Sabartès, des châteaux isolés, avec des villages regroupés seulement à proximité ou autour de l'église mais à quelques distances du château. Là encore, les cas sont divers. À Miglos, il est clair que le château n'a jamais polarisé d'habitat et que les villageois sont restés sur 4 sites de villages de type casaliers en amont dans la vallée, dont le plus important comporte

l'église antérieure au château. La situation de ce château est avant tout stratégique : il barre la vallée et domine la confluence ; les habitats villageois ont des situations différentes car les objectifs sont différents et ils n'étaient pas nécessaire de les rassembler pour dominer cette vallée : là où est situé le château, à son entrée, la domination est effective et suffisante.

A Alzen, l'habitat ne paraît pas véritablement rassemblé même sur les plans de cadastres



napoléoniens. Il est dispersé sur le plateau agricole, terroir culturel principal de la communauté. Mais la pente entre ce plateau et le château comporte encore de nombreuses anomalies topographiques qui pourraient être les vestiges d'un habitat subordonné au *castrum*,

on ne peut donc être certain qu'il n'est pas existé. Et c'est souvent le cas, car nous nous

heurtons à la difficulté de vraiment définir l'emplacement des habitats médiévaux avec le peu de moyens dont nous disposons et dans un contexte de quasi-absence de travaux agricoles actuels, ce qui limite beaucoup le rendement des prospections. De façon identique sur des dizaines d'autres sites, par exemple Bramevaque en haut Couserans (seul château de la vallée de Bethmale qui est parsemée de villages casaliers), quelques anomalies suggèrent un habitat disparu et subordonné, dont nous ne pouvons apporter la preuve.

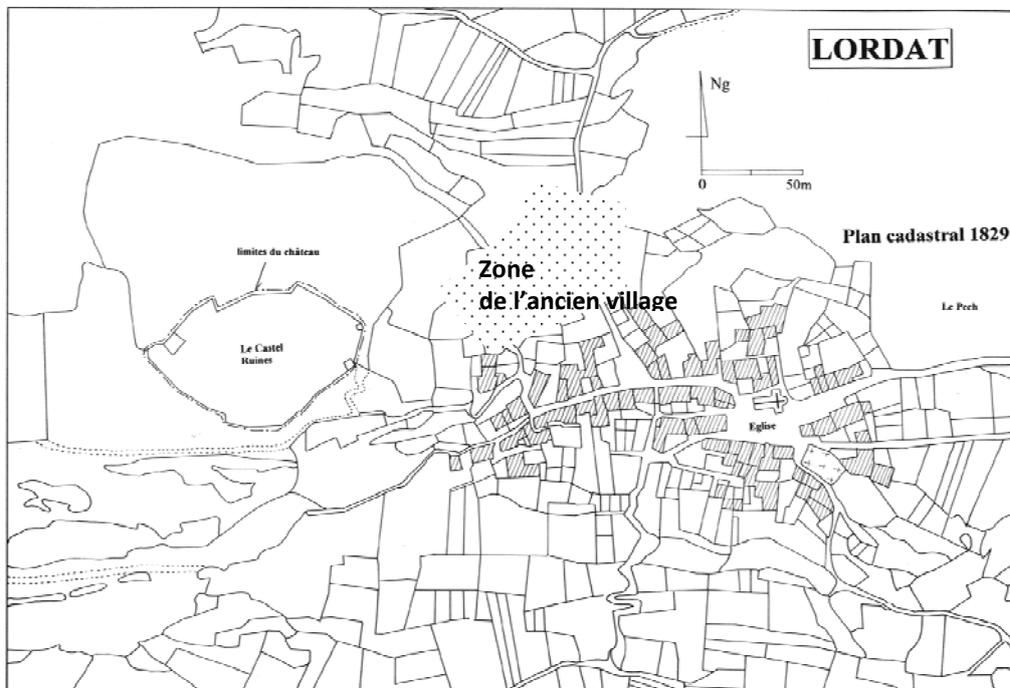
Les habitats dont on est certain qu'ils soient subordonnés au château sont souvent les bourgs castraux ou les bastides de la fin du Moyen Âge. Les habitats du Moyen Âge central étant beaucoup plus difficiles à mettre en valeur d'abord parce que justement les bourgs des XIIe-XIVe siècles les ont vidés ou se sont installés sur les mêmes sites. L'acte de fondation



Lordat, le village vu du château. Notez la situation de l'église. Elle est mentionnée au Moyen Âge central. Photo F. Guillot.

(paréage) de la bastide de Saint-Ybars indique que la fondation prend la succession d'une motte, mais nous sommes incapables de savoir si un habitat existait autour de cette motte car les actes sont muets et parce que la réussite du bourg bastidaire masque tout habitat antérieur.

Les cas de villages bipolaires sûrs sont tout de même assez nombreux notamment en Sabartès. A Lordat (voir photo et plan ci-dessus et ci-dessous), par exemple, même si l'habitat s'est un peu déperché on peut encore l'observer, d'autant que l'on est certain que le flanc –côté église- du château était fourni de maisons.



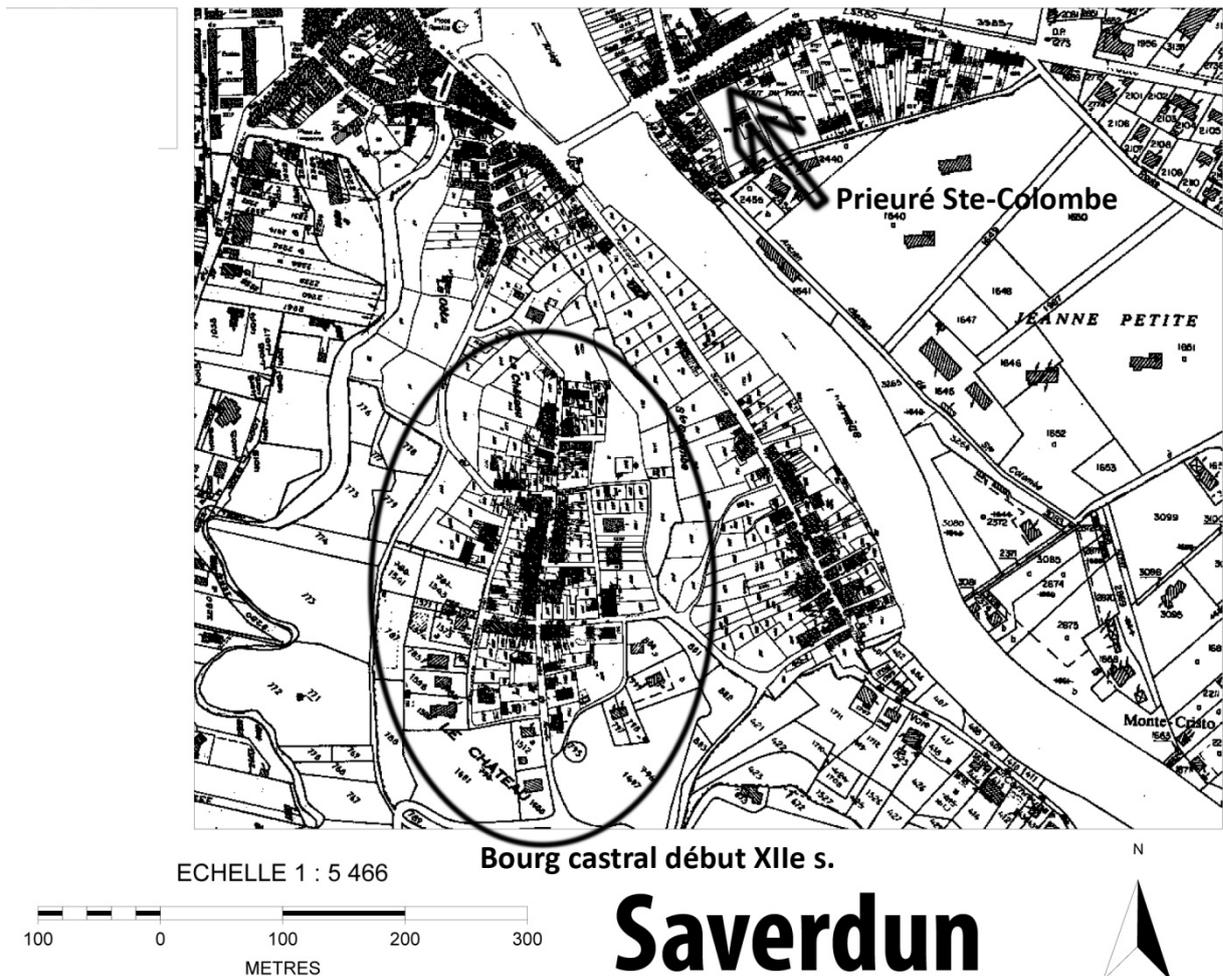
On note des phénomènes identiques dans d'autres types de préexistence de l'habitat, démontrant qu'il s'agit bien d'une des principale cause de bipolarité : les bourgs monastiques ou de prieurés se dédoublent, comme à Pamiers ou Saverdun (voir plan ci-dessous) en vallée de l'Ariège.

En synthétisant, existent trois cas sur notre propre secteur d'étude.

Dans le piémont –et notamment en Séronais- *l'incastellamento* du Moyen Âge central est rarement vigoureux et l'habitat ne se regroupe au pied et dans des fortifications que tardivement au cœur du XIIIe siècle, à travers de bastides et des castelnaux.

En zones de montagne, Donezan, Sabartès et haut Couserans, un habitat polarisé assez dense préexiste aux châteaux et l'habitat bipolaire est souvent remarquable, ou alors les châteaux sont isolés sauf dans les zones les plus stratégiques, les confluences majeures où un effort de regroupement a clairement été fait, effort dont il n'est pas certain qu'il soit très important avant le XIIIe siècle et qui pourrait avoir réussi grâce au mouvement des franchises à partir du XIIIe siècle.

Existent aussi des territoires finalement assez peu étendus, plutôt en plaine et plutôt en aval –comme au nord de Saverdun– où on dénombre un *incastellamento* assez classique et *a priori* démarrant dès la fin du Xe siècle (Voir notamment les fiches de Roudeille et Cintegabelle). Celui-ci a souvent réussi à grouper un habitat pérenne.



Les causes politiques sont primordiales dans le devenir des habitats au Moyen Âge : on a vu qu'en montagne, les secteurs stratégiques avaient connus la réussite de bourgs castraux alors que le château était très peu présent dans le reste des peuplements ; en piémont, aussi on note des différences. Alors qu'au XIIe siècle en Séronais, l'habitat groupé pourrait avoir été une exception, il est nettement plus présent au nord de Saint-Girons, autour de Tourtouse, Cérizols, Montardit : nous sommes dans la seigneurie de l'évêché de Saint-Lizier et les évêques construisirent des ouvrages dans ces endroits dès le XIIe siècle, permettant (ou privilégiant ?) le groupement de petits habitats à l'intérieur des fortifications. Nous en gardons la trace à Lescure, ils ont subsisté à Tourtouse ou Montardit. Dans ces cas, l'église et

le château sont de plus des éléments du pouvoir de la même personne. Il n'y a pas d'antagonisme.

En dehors de ces causes politiques à la situation de l'habitat, il faudrait, bien sûr, aussi tenir compte des motifs socio-économiques que nous connaissons mal. Nous ne connaissons pas les liens intra-communautaires, ceux des villages, leurs fonctionnements et c'est un obstacle réel à la recherche, car nous nous focalisons sur les rapports et les actions du pouvoir, ceux des seigneurs seulement... Nous connaissons assez mal les différences d'activités entre les différents terroirs, quelle est la part réelle du pastoralisme –par exemple- et cette part est probablement différente selon les secteurs. C'est aussi une limite importante à l'étude de la structure des habitats villageois groupés car on peut penser que certaines activités, tel le pastoralisme d'estive, ont pu prédisposer au regroupement puisqu'elles nécessitaient un minimum d'organisation commune qui devait se traduire par un rapprochement et une organisation topographiques, pas uniquement des zones mises en valeur mais aussi des habitats, car il y avait communauté d'intérêt entre les personnes. La montée d'un certain nombre d'habitat éparpillés, sur des zones intercalaires difficiles (les dernières à mettre en valeur dans un contexte de pression démographique fin XIIIe siècle) a pu modifier grandement ces paramètres : en plus de méconnaître ces éléments nous n'en connaissons pas non plus les évolutions même dans les grandes lignes.

Nous devons donc garder à l'esprit que notre discours, s'il propose des causes aux phénomènes de groupements, n'en propose que certaines et en omet sans doute de nombreuses.

Une autre question nous taraude et nous sommes très mal équipés pour y répondre. Qui sont les habitants de ces habitats subordonnés aux châteaux et il y a-t-il des évolutions ?

Quelques fouilles archéologiques ont étudié l'habitat du *castrum*, mais pas en Ariège. A Montailou, quelques m² à peine d'habitat subordonné ont été fouillés et il y a avait un bas fourneau. Montségur, n'est pas à proprement parler un village subordonné, ou plutôt il est un habitat tellement particulier et exceptionnel que ses résultats sont difficilement exploitables. A Montréal-de-Sos, la fouille ne traite pas pour l'instant de l'habitat, pas plus qu'à Castel Maou où il n'a probablement simplement pas existé. La question reste ouverte et elle est d'intérêt, tout particulièrement en montagne car les deux types de villages connus : bourgs castraux franchisés sur les confluences et villages casaliers partout ailleurs pourraient aussi révéler une partition socio-économique entre monde bourgeois –marchands, commerçants et artisans- et monde agro-sylvo-pastoral dans les villages à maisons. Cette partition, si elle est vérifiée, expliquerait l'absence de village subordonné important ou l'absence totale dans nombre de cas comme à Alzen, Miglos, Bramevaque, etc. Mais c'est une hypothèse de travail et en l'absence de documentation elle ne pourra être abordée que par la fouille.

Soulignons d'ailleurs que la particularité des habitants des villages casaliers au Moyen Âge central qui a été révélée par Benoît Cursente¹ est qu'ils sont peuplés de questaux, ce qui reste souvent le cas jusqu'à la fin du Moyen Âge dans une relation favorisée avec le pouvoir public supérieur, comtes ou vicomtes et pour des personnes qui peuvent être de vrais et puissants *boni homines*, sortes de coqs de village.

Benoît Cursente cite aussi le cas de personnes achetant des parcelles dans les bastides sans y vivre : ce phénomène s'explique par la situation avantageuse qu'il y a d'être un habitant du

¹ *Des maisons et des hommes*, PUM, 1998, Toulouse.

castrum, bastide ou bourg castral franchisé et ceci peut aussi justifier des différences importantes avec les populations des villages casaliers : car comment ne pas penser à la fouille sous Lastour d'un habitat des XIIe-XIIIe siècle², qui est loin d'être uniquement paysan puisqu'il comporte 7 forges...

Rares et peu marquées sont les créations de villages au pied d'un château *ex nihilo*. Ces dernières n'apparaissent pas être de véritables et complètes créations de terroirs : ici point de *saltus* à défricher ou à mettre en valeur, quand le château seigneurial apparaît, le monde agricole est presque plein. On compte tout de même des villages subordonnés à des châteaux qui ont été construits en dehors des habitats préexistants et ont donc généré de nouveaux villages. En Sabartès, c'est le cas de Quié et de Château-Verdun, qui correspondent aux deux châteaux des deux plus importantes seigneuries du Sabartès et aussi à deux châteaux dont on sait qu'ils existent au XIe siècle, alors que la majorité des châteaux seigneuriaux semblent avoir été bâtis au XIIe siècle, voire pour quelques-uns même au début du XIIIe siècle. Ces deux sites ont donc beaucoup de particularités communes. Ces deux villages aussi se ressemblent. Les châteaux sont sur de petits verrous aux flancs raides que l'on ne pouvait aménager. Les villages sont construits au pied sur des plats ou des terrasses planes. Ils ne sont pas dotés d'églises, même tardivement et ces habitats s'adaptent donc à un réseau paroissial préexistant et pérenne. Ils sont quadrangulaires, étaient entourés d'un mur d'enceinte et semblent avoir été lotis : en l'absence d'habitat préexistant, on a organisé l'habitat pour qu'il se développe au mieux, mais quand ? L'utilisation du terme *castrum* dans les textes jusqu'à la fin du XIIIe siècle ne permet pas la différenciation documentaire entre le village subordonné et le château proprement dit : là est toute la difficulté. A Quié, au XIIe siècle, le marché est cité, le village existe donc.

En haut Couserans, par exemple à Castillon, le toponyme et la morphologie villageoise indiquent aussi une création *ex nihilo* mais à proximité d'un habitat de confluence plus ancien (Audressein). Comme à Quié ou à Château-Verdun, il y a tout de même fondation d'un nouveau pôle villageois, mais à Castillon, l'habitat a ensuite trop évolué pour pouvoir jauger de l'habitat initial, si ce n'est qu'il semble être sur le sommet et à côté du château et non pas au pied comme à Quié et Château-Verdun et que le sommet est plus imposant ici que ceux du Sabartès. Il est intéressant de souligner d'autres différences entre ces deux zones de montagne, Couserans et Sabartès, comme la position de l'église dans les villages à maisons (en haut en vallée de la Bellongue, mais presque toujours au-dessous du village en Sabartès³), ou l'existence en Couserans d'une bonne dizaine de sites qui pourraient être des sites castraux désertés (les « castéra », mais aussi Durefort en Bellongue, Bramevaque en Bethmale) alors qu'ils sont forts rares en haut Sabartès. Même si les secteurs de montagne comportent de remarquables similitudes quand on étudie les villages castraux des XIe-XIIIe siècles, ils n'en comportent pas moins des divergences qui restent -dans l'état actuel de la recherche- difficiles à expliquer.

² Marie-Elise Gardel (dir.), *Cabaret, histoire et archéologie d'un castrum. Les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude)*, Carcassonne, C.V.P.M., 1999.

³ Guillot (F.), « La mise en place des habitats agglomérés en Sabartès (haute Ariège) au Moyen Âge central », in Sénac (P.) et Barraqué (J.-P.), *travaux du groupe Resopyr, Habitats et peuplement dans les Pyrénées au Moyen Âge et à l'époque Moderne*, PU Mirail, collection, méridiennes, 2009,



Le village « à maisons » d'Orus. Seigneurie de Quié au XIIe siècle. Notez l'église (Saint-Germain) en contrebas et l'absence de château. Photo F. Guillot.

Tous les châteaux sont uniquement construits proches de secteurs stratégiques : confluences, dominations de routes, proximité de mines, etc. et jamais sur un banal versant ou en fond de vallée secondaire. On soulignera que le rapprochement voie de communication/château est tout aussi important en zone de piémont ou en plaine qu'en montagne.

Les villages castraux qui réussirent à la fin du Moyen Âge sont presque toujours ceux qui sont situés aux endroits les plus stratégiques (confluences majeures). En moyenne, tous les villages castraux des XI-XIIIe siècles de la montagne réussirent mieux (du point de vue de leur pérennisation et de leur population) que les villages casaliers, sauf peut-être quelques gros bourgs des fonds des vallées affluentes (Orlu, Siguer, Goulter).

En montagne, en haut Couserans et en Sabartès, la seigneurie n'est pas absente, loin de là, mais le château peine à s'implanter dans le paysage et s'adapte le plus souvent à un réseau villageois préexistant et aux voies de communication.

La limite géographique de la supériorité numérique et paysagère des villages casaliers est celle de la montagne, avec quelques nuances. Ainsi, la Barguillère juste au-dessus de Foix et ouverte vers la plaine au nord mais conserve ce faciès (faiblesse de l'incastellamento, importance des villages casaliers), mais ce n'est pas le cas, en rive droite de l'Ariège, des secteurs situés juste en face de la Barguillère entre Foix et Lavelanet. Foix est donc une limite, tout comme Saint-Girons en Couserans avec d'autres restrictions, notamment un grand nombre d'habitats subordonnés à des châteaux dans un secteur restreint juste au sud de Saint-Girons autour de Lacourt, Chunaut, Encourtiech, Rivèrenert, etc. mais ils semblent être mis en place tardivement (fin du Moyen Âge) du fait de l'implantation d'une vicomté en Couserans.

Au nord, en piémont et en plaine, le faciès des paysages et du peuplement est radicalement différent de la zone de montagne car les villages à maisons sont absents ou quasiment absents. Evidemment le casal des Xe-XIe siècles ne l'est pas, un cartulaire comme celui de

Lézat regorge de mentions de casals dès le Xe siècle⁴. Cependant les villages à maisons ne se sont pas développés en piémont, tandis que les villages castraux restent présents bien que dans des densités très diverses, certaines zones en étant très peu pourvues (ex : Séronais) et les villages ecclésiiaux existent mais ne sont pas non plus très nombreux. Les formes d'agglomération de l'habitat au Moyen Âge central sont donc peu développées en piémont (c'est là qu'elles le sont le moins de tout notre secteur d'étude) et il semble que l'on ait conservé parfois jusqu'au cœur du XIIIe siècle des habitats relativement dispersés parmi lesquels l'église peut parfois avoir servi de pôle de fixation (cimetières habités ou plus souvent habitats plus lâches disséminés autour de l'église) mais le plus souvent sous une forme peu concentrée.

Dans ces secteurs existent quelques châteaux et des villages castraux, par exemple à Labatut dès la fin du Xe siècle. Les créations *ex nihilo* paraissent alors majoritaires sauf dans des cas très particuliers comme d'anciens grands pôles comme le site de Durban. Il semble qu'une grande majorité de châteaux aient été dotés d'habitats au plus tôt, en tout cas au XIIIe siècle sur ces secteurs. Il peut s'agir de petits ensembles villageois insérés dans une enceinte au pied du château comme cela semble être le cas à Lescure, Tourtouse, Varilhes, Cintegabelle, etc. Il peut aussi s'agir d'emblée de gros villages et c'est clairement l'autorité seigneuriale qui le veut et sa puissance qui le rend possible, comme à Pamiers ou à Saverdun, où il s'agit pour les comtes de Foix de concurrencer des bourgs abbatiaux ou un prieuré, donc des seigneuries ecclésiastiques. Ces concurrences ont lieu dans le contexte de la Réforme Grégorienne (début XIIe siècle) qui ne semble pas les limiter : elles sont comme une réponse à la poussée réformiste et à l'expansion de la puissance de la seigneurie des grandes abbayes. Sur ces secteurs de piémont et de plaine, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, il peut y avoir aussi des habitats agglomérés au pied des châteaux mais sans enceinte, sous forme ouverte, et beaucoup plus rarement : on retiendra tout de même l'exemple de Labatut en basse Ariège (cette ouverture vient-elle du fait que le village n'est pas une réussite ?).

En piémont et en plaine, on soulignera, comme en montagne, que les châteaux ne sont pas répartis au hasard ni selon une proportionnalité en regard à l'habitat préexistant. Les voies de communications et les carrefours d'importance les attirent, mais aussi ici les peuplements à effectuer pour dominer dans des secteurs de dominations politiques complexes et mal définies.

C'est par exemple le cas des évêques de Saint-Lizier qui semblent peupler une bande « frontière » située au nord de l'évêché au XIIe siècle avec des ouvrages de belle allure subordonnant des villages à Cérizols (voir photo ci-dessous), Tourtouse, Bèdeille et Montardit. Cette limite se fixe contre celles des comtés de Foix et de Comminges et tout particulièrement à un moment où la pression des comtes de Comminges et de leurs fidèles Montégut est particulièrement agressive contre l'évêché dans les années 1170. La mise en place des châteaux s'est peut-être effectuée dès les années 1120-1130 suite à l'expansion commingéoise au nord sur les seigneuries de Muret et Samatan (au sud de Toulouse). Les évêques de Saint-Lizier sont pris en tenaille et dotent leurs seigneuries de châteaux puissants regroupant des habitats avec également l'objectif de marquer leur possession, d'en amplifier le poids. Car le village castral augmente la force du château dès lors qu'il

⁴ Benoît Cursente, « Autour de Lézat, emboîtements, cospatialités, territoires (milieu Xe-milieu XIIIe siècles), in *territoire du médiéviste*, ss la dir. de Benoît Cursente et Mireille Mousnier, PU Rennes, 2005.

Ourliac Paul –Magnou Anne-Marie, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, 1984 – 1987.

regroupe une bonne partie des habitants du terroir : il fixe ces habitants dans une dépendance au seigneur du château. Dans ce cadre, au XIIe siècle, les évêques cherchent aussi des alliés parmi les puissants et s'appuient sur les seigneurs de Tersac (Volvestre).

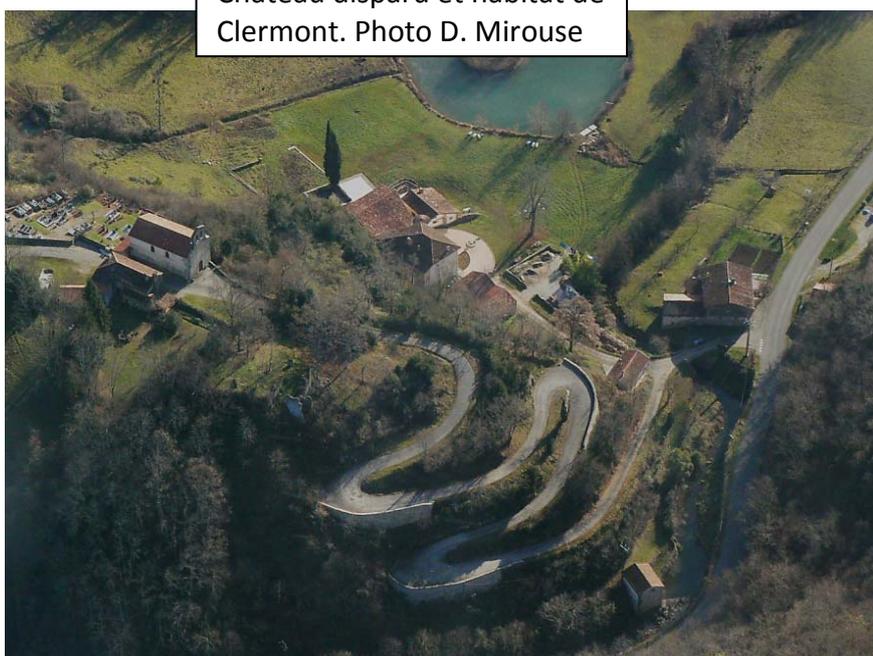
Dans ce secteur de piémont, la seule fortification qui a pu être construite à proximité d'une église préexistante (et d'un habitat ?) est celle de Mérigon, mais la faiblesse de la documentation n'apporte aucune certitude.



Château de Cérizols
tour-salle XIIe siècle.
Photo T. Lasnier.

Dans ce secteur, au nord de Saint-Girons, on a donc au XIIe siècle de nouveaux châteaux avec de nouveaux habitats, mais ceux-ci sont loin de couvrir et de quadriller tout le territoire et il reste de la place pour de futurs peuplements groupés qui prendront la forme de bastides au XIIIe siècle.

Il en va de même en basse Arize, au nord du Mas d'Azil. Là aussi existent quelques villages castraux anciens, proches des routes et des carrefours, tels celui de Camarade, émanation des Comminges parce qu'en aval de Campagne, les Comminges s'étendent au XIIe siècle contre les droits théoriques des comtes de Foix. Il en va de même à Lescure, village castral et château existant au moins au XIIe siècle et dépendant des Comminges. Au XIIIe siècle,



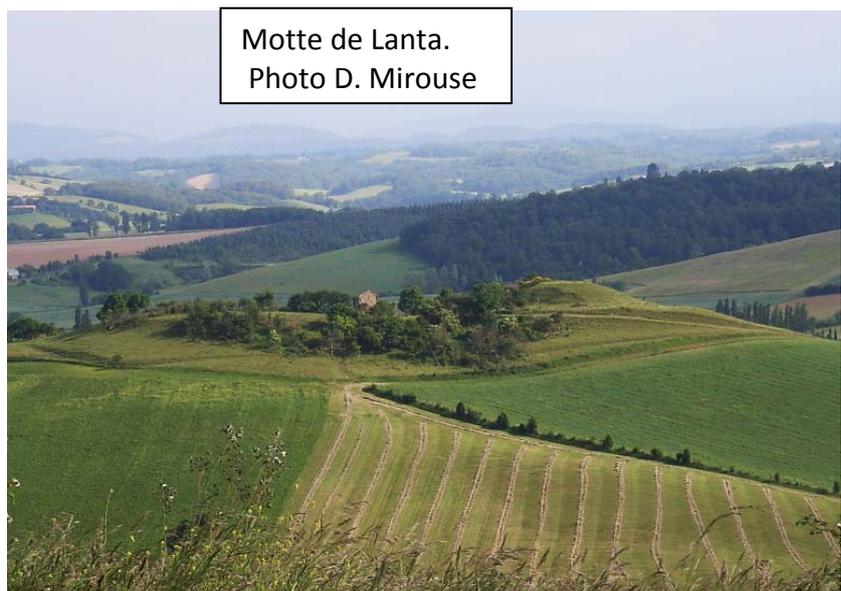
Château disparu et habitat de
Clermont. Photo D. Mirouse

la conjoncture se retourne et se sont les fuxéens qui s'étendent vers le Daumazan. Camarade n'est pas choisi par hasard, toute la crête entre Volp et Arize étant le site d'une ancienne voie (voir le toponyme de Camarade « chemin frontière », forme gascone d'un terme celtique. Camarade est une fondation *ex nihilo* avec son village. Mais cet *incastellamento* classique reste minoritaire aux XIe et au XIIe siècles dans ce secteur et uniquement du fait de conditions stratégiques bien particulières et de besoins politiques réels, ce qui expliquent aussi le phénomène des bastides et des castelnaux au XIIIe siècle (Montfa, Castelnau-Durban, Clermont (photo ci-dessus) sont des castelnaux du XIIIe siècle dotés d'une église lors de leur création). Sur ces secteurs de piémont du Couserans et du Daumazan, l'effort de groupement villageois fut donc globalement assez tardif, en tout cas bien plus tardif que sur les secteurs de montagne abordés ci-dessus.

Ce regroupement tardif des habitats à l'ombre de murs d'enceinte pourrait aussi -en Couserans surtout- avoir des causes événementielles : la guerre inter commingeoise du tournant XIIIe-XIVe siècles et la guerre de Cent Ans, le pouvoir en Couserans étant moins puissant qu'en vallée de l'Ariège et ayant moins les moyens d'éviter la pénétration des violences. Notons que se pose aussi la question des répercussions du passage de Simon de Montfort au début du XIIIe siècle sur le Couserans, événement dont on connaît peu de choses, alors que l'on connaît mieux les violences en vallée de l'Ariège qui sont restées très ponctuelles dans le temps (1210-1212) et strictement limitées au nord du pays de Foix, malgré ce que les érudits locaux ont pu écrire.

En plaine d'Ariège, les villages castraux antérieurs au XIIIe siècle sont plus nombreux qu'ailleurs. On peut l'expliquer par la plus grande facilité de pénétration et donc la plus grande confrontation à la violence de tout temps, mais aussi -et c'est un corolaire- par la plus grande importance stratégique des axes de communications de cette vallée qui relie Toulouse à Barcelone au plus direct. Autour de cette vallée, dans les piémonts en rives droite et gauche et en vallées de la Lèze et du Douctouyre, on rencontre un *incastellamento* classique au XIIe siècle (au moins), avec regroupement villageois subordonné au château sur des sites nouveaux ou presque nouveaux, qui n'étaient pas les sites d'anciens habitats groupés ni dotés d'églises préexistantes. On connaît par exemple le très beau village castral sur le flanc sud du château de Roquefort-les-Cascades, utilisé aux XIIe et XIIIe siècles puis abandonné au XIVe siècle lorsqu'un changement de seigneur impliqua un déplacement probablement imposé par celui-ci vers la plaine dans un nouveau village à plan carré⁵.

On notera une



Motte de Lanta.
Photo D. Mirouse

⁵ Etude et fiche dans le rapport 2009.

remarquable similitude de sites. Existents en vallée de la Lèze et au nord de la vallée de l'Ariège des mottes érigées sur des sommets naturels : à Labatut, à Roudeille, à Lanta (photo ci-dessus), à Montferrand, à Saint-Ybars (le Pech *d'Arbolhac*), à Villeneuve-du-Latou, etc... on les dénombre juste en bord de plateau dominant la plaine et utilisant un relief en éperon. Cette similitude de situation n'est pas un hasard et révèle ici encore une similitude d'objectifs dans la domination des voies de communication. Ces sites sont souvent des échecs du point de vue du peuplement, même lorsqu'on les dote d'une église comme à Roudeille. Les prieurés de Lézat n'ont pas plus groupé d'habitats et ce sont les quelques grandes bastides et paréages du XIIIe siècle qui l'ont fait.

Finalement les quelques rares villages castraux situés un peu à l'écart des grands axes valléens ont mieux groupés l'habitat, sans pour autant être de grandes réussites, comme à Durfort, au Carla, à Castex, Sieurac. Peut-être aussi ont-ils été créés dans une optique plus proche de l'habitat et moins stratégique, ce qui expliquerait leur meilleure réussite.

Enfin, quelques *castra* construits au XIIe siècle directement au fond des vallées ou très proches du fond des vallées comme celui de Pailhès (et aux Bordes-sur-Arize ?) ont généralement vu les habitats associés se pérenniser. Ils sont somme toute peu nombreux.

Dans ces secteurs et quand on peut en jauger, les premiers villages castraux, ceux du XIIe siècle, paraissent assez petits sauf peut-être à Saverdun ou à Pamiers qui sont des habitats très anciens et déjà structurés quand on bâtit le château (début XIIIe siècle). La majorité des villages castraux du XIIe siècle de la plaine d'Ariège et de celle du Salat semblent avoir été bâtis directement contre le château (sauf en montagne, notamment à Quié ou à Château-Verdun mais la géomorphologie des verrous l'interdisait) comme à Prat-Bonrepaux⁶, où l'on retrace la première enceinte d'après le cadastre, ou à Lescure, Montaillou, etc. Ces espaces « villageois » dépassent peu ou pas les 5000 m². Quand il y a déperchement sur ces sites, il est souvent postérieur au Moyen Âge mais pas toujours, comme à Montaillou où le changement de seigneur pousse le village vers le bas. On retrouve ici le schéma déjà mentionné de Roquefort-les-Cascades : c'est souvent le changement de seigneur qui implique un changement dans la politique architecturale du château mais aussi dans celle du village.

Au XIIIe siècle, les villages couvrent parfois plus facilement les flancs des sommets où sont bâtis les châteaux : ils sont aussi plus vastes (voir par exemple le village de Seix ou les extensions du village de Castillon-en-Couserans).

Ces extensions qui sortent de la muraille puis sont englobées quand le quartier est devenu suffisamment puissant pour gagner son appartenance au bourg sont parfois mentionnées dans les textes, comme à Foix (fin XIIIe siècle) ou à Tarascon (plan ci-dessous)(début XIIIe siècle)⁷. Dans ce dernier cas, il s'agit de limiter l'expansion : probablement gêne-t-elle la défense du *castrum* comtal alors que l'on se situe en pleine Croisade albigeoise. Dans le

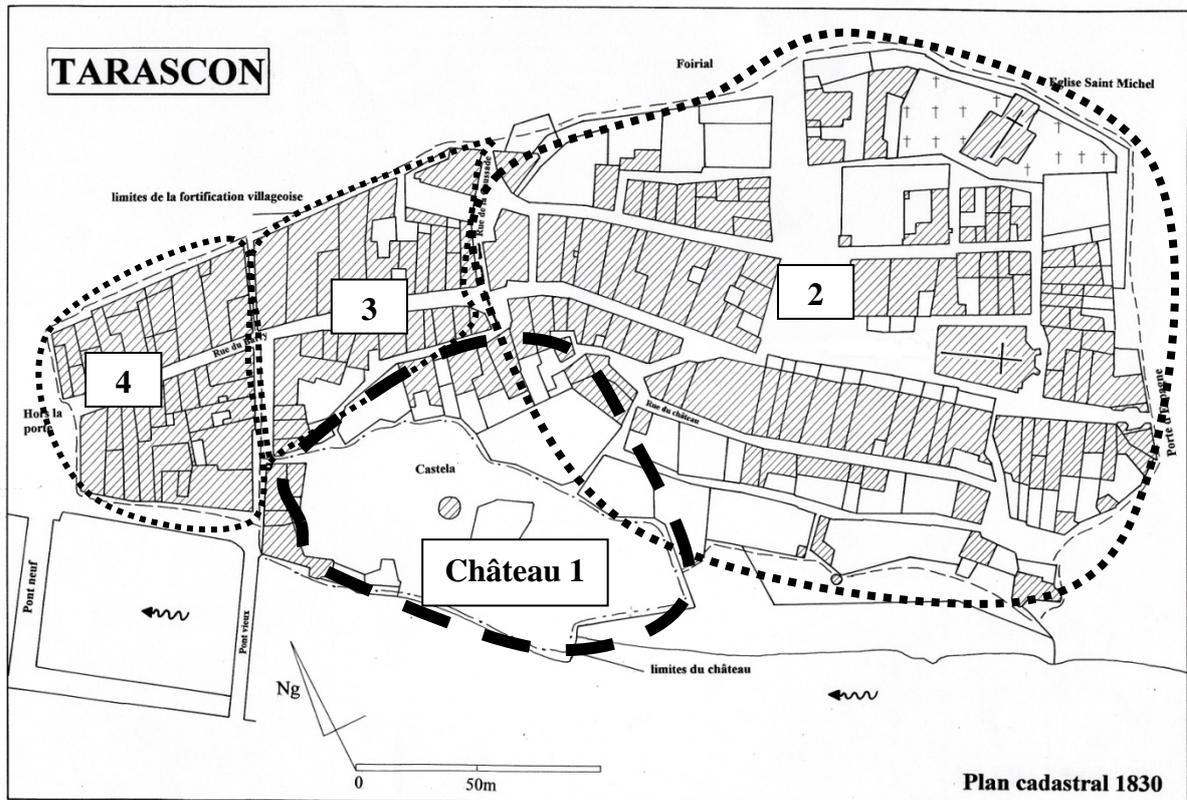
⁶ Fiche dans le rapport 2009.

⁷ Foix : *Barri presenti et futuri*. Ce faubourg est décrit près du pont sur l'Ariège qui correspond à l'actuel vieux pont de Foix. 1168, avril. Volume 96, f°257v - 258v. 1168, août, volume 96, f°258v - 260r. Copie XVIIIe, Archives Départementales de l'Ariège, 1^E/AA11.

Tarascon : 1216, Franchises confirmées à la ville par le comte de Foix Raimond-Roger. Les premières auraient été accordées par Roger-Bernard, comte de Foix. Cop. Moderne : A.D.A. 1 J 285. Cop. XIVe s : A.D.P.A., E 483. H.G.L., VIII, acte 190 - I, col. 688-691.

premier cas, on ne cherche pas à la limiter, mais on la prévoit : la ville est alors probablement en pleine croissance et c'est peut-être nouveau car le phénomène urbain ne paraît pas très ancien sur notre secteur.

Dans ces villages castraux, les plans des cadastres napoléoniens révèlent souvent encore une certaine régularité qui suggère un lotissement organisé même dans les expansions.



Evidemment reste ouverte la question des habitants de ces *castra* : sont-ce des paysans comme ceux des autres villages et notamment des villages casaliers ? Peut-être pas, si on en juge par la comparaison avec d'autres régions ou des villages castraux ont été fouillés (ex : Lastours dans l'Aude) et si l'on prend en compte que le *castrum* est mal adapté aux paysans d'activités sylvo-agro-pastorales alors que les villages « à maisons » sont mieux situés, au sein même des terroirs entre les étages pastoraux d'été et les terres agricoles des versants et proche des forêts qui subsistent tant bien que mal.

Cette question reste totalement ouverte et très intéressante, les textes ne pouvant nous renseigner sur les habitants des *castra* avant la fin du XIV^e siècle et en basse Ariège seulement.

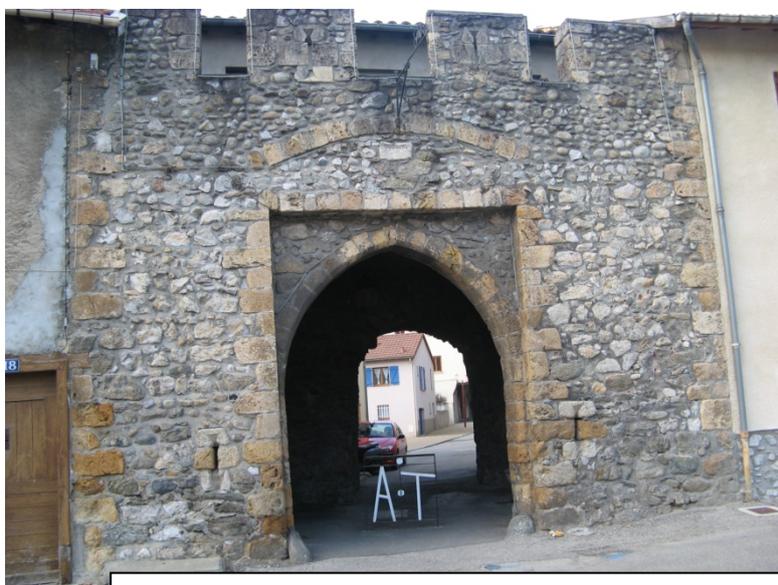
De façon analogue, la morphologie de ces habitats n'est pas plus évidente à décrire. Ils existent en contexte de pente forte jusqu'à 30-35° (Castillon, Montailou, très nombreux exemples) et dans ces cas ils semblent correspondre à des maisons -telles que décrites à Montailou dans les registres d'Inquisition début XIV^e siècle- à deux étages avec un rez-de-chaussée plus petit et excavé et un solier au-dessus. A Tarascon-sur-Ariège ou à Ax-les-Thermes, les recherches ont montré que les maisons sont construites sur le rocher et que des caves y sont creusées. On retrouve une architecture excavée, en symbiose avec le rocher

et typiquement médiévale. Faute de fouilles ou d'études, les autres villages castraux ne sont pas connus.

La question de l'ancienneté des enceintes villageoises quand elles existent est évidemment délicate, dès lors qu'elles ont disparues ou ont été remplacées ? par de belles enceintes matérialisant les limites des franchises dès le XIIIe siècle.

Notons que l'on peut souvent être certain de l'existence d'enceintes soit concomitantes des ouvrages castraux soit qui les suivent de près, à Durban en Arize par exemple mais aussi à Quié en Sabartès, à Foix, à Pamiers, à Saverdun en vallée de l'Ariège ou encore à Castillon, la Malède en haut Couserans. Ces résultats sont acquis soit par la prospection archéologique et l'analyse des cadastres, soit par la documentation écrite (une porte est mentionnée au village de Quié à la fin du XIIIe siècle, mais surtout on recense des descriptions de maisons *in castro* à Tarascon ou Quié dès les premières années du XIIIe siècle et de nombreuses mentions à Foix)⁸. En outre des actes des XIIe (à Foix) et début XIIIe siècles (à Tarascon) mentionnent déjà des barris, quartiers en extension au pied du rempart et en dehors de la ville murée. A Foix, l'acte accompagne son extension (1168⁹) mais à Tarascon il cherche à la minimiser et le contraindre (1216¹⁰). Il est vrai qu'entre ces deux dates les conditions géopolitiques ne sont pas les mêmes et qu'on a pu chercher à être prudent en 1216, dans le contexte de la croisade à peine 3 ans après les dernières incursions de Montfort jusqu'à Foix et Montgrenier, donc seulement à une quinzaine de km de Tarascon. On connaît aussi une mention de porte de ville au Mas d'Azil au XIIe siècle et dans bien d'autres habitats. Dès lors que les textes sont susceptibles de mentionner les enceintes villageoises ou des portions de celles-ci, elles le sont : l'impression que ces enceintes sont anciennes semble donc bien corroborée par la documentation.

Mais que sont-elles vraiment ? La question est plus difficile car elles ont souvent été reconstruites et modifiées ensuite, conservées autant que les franchises donc jusqu'à la Révolution, puis détruites... en tout ou partie ou récupérées pour construire des maisons. Par contre, sous quelle forme ? Difficile à dire vu les modifications postérieures car souvent les belles enceintes villageoises datent de l'époque consulaire et servent au consulat.



Porte d'Espagne, XIVe s. Bourg castral consulaire de Tarascon/Ariège. Photo F. Guillot.

⁸ Voir par exemple : DUVERNOY, *Jacques Fournier*, N° 57, p. 679. Cop., Doat, 83, f° 181 - 184.

⁹ Cop. Doat, 96, f°257v - 258v.

¹⁰ Cop. moderne : A.D.A. 1 J 285. Original : A.D.P.A., E 483. H.G.L., VIII, acte 190 - I, col. 688-691.

Quand on peut jauger de leur qualité, ce sont celles du bas Moyen Âge que nous observons et elles sont alors en pierres et maçonneries, suivant les capacités locales (souvent en galets car proches des rivières). Néanmoins on ne peut écarter l'hypothèse qu'elles aient été de simples palissades, ou simplement constituées des murs jointifs des maisons du village.

C'est seulement sur des secteurs bien particuliers (nord et sud du comté de Foix -et non pas au cœur et Couserans)- que le bas Moyen Âge semble avoir été violent et que ces enceintes ont servi défensivement à cette époque.

L'étude du bâti des enceintes est souvent limitée même quand elles subsistent car les éléments datant (tours, portes, archères, etc.) ont tous été bâtis à la fin du Moyen Âge quand on a perfectionné ces enceintes parce que soit elles étaient utiles défensivement, soit elles matérialisaient la nouvelle limite consulat/franchises.

Existent aussi en Couserans des enceintes tardives au pied de châteaux, dont on ne connaît pas la raison d'être à cause du contexte documentaire difficile de ce secteur (ex : Chunaut et Encourtiech, XIVe siècle ?). Ces ouvrages tardifs prennent des formes différentes selon qu'il s'agit de villages subordonnés à un château ou de fortifications villageoises qui peuvent être dépourvues d'ouvrage castral.



Enceinte villageoise de Roquefort-les-Cascades. Photo F. Guillot

On connaît une enceinte villageoise rurale de village castral des XII-XIIIe siècles à Roquefort-les-Cascades¹¹ : elle est épaisse de 2 m et en pierres sèches.

S'ajoute à ces difficultés l'absence d'opérations archéologiques dans les villes et les villages de l'Ariège, même récemment. Les opérations de sauvetages sont inexistantes.

A l'opposé, on doit rappeler que la politique des comtes de Foix au XIIIe siècle tend plutôt à disposer

d'un réseau d'ouvrages fortifiés (grottes et châteaux) délibérément isolés du monde civil.

Castelnaux, bastides¹² et autres nouveaux villages fortifiés du XIIIe siècle et du début du XIVe siècle

Les fondations nouvelles du XIIIe et du XIVe siècles prennent dans les actes des noms très divers : *populatio*, *villa*, *castelnovo*, *bastida*, etc. Le terme bastide est le plus courant et surtout, il a tendance à se diffuser à partir du milieu du XIVe siècle. Rien n'indique que ces différents termes aient pu recouvrir des réalités différentes du point de vue topographique ou socio-économique.

¹¹ Fiche de site dans le rapport 2009.

¹² Voir Claudine Pailhès, Les sources d'histoire des bastides en Pays de Foix et sur ses limites, *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, 2009, p. 57-66.

L'étymologie de bastide est associée au terme bâtir et il s'agit bien de bâtir pour peupler¹³. C'est un terme nouveau au XIIIe siècle dans notre documentation qui a réussi donc qui s'est métamorphosé et élargit.

Un seul village portant le toponyme Castelnau est présent sur notre secteur d'étude : il s'agit de Castelnau-Durban, fondé au XIIIe siècle.

Se pose la question de la définition exacte de ce type et de son particularisme : étudiés par Benoît Cursente en Gascogne, les castelnaux ne sont peut-être que des toponymes pour des fondations du XIIIe siècle dans l'aire occitane gasconne : c'est ce que suggère leur raréfaction au fur et à mesure que l'on s'approche de l'aire linguistique occitane languedocienne et c'est ce qui expliquerait leur quasi-absence sur notre secteur d'études.

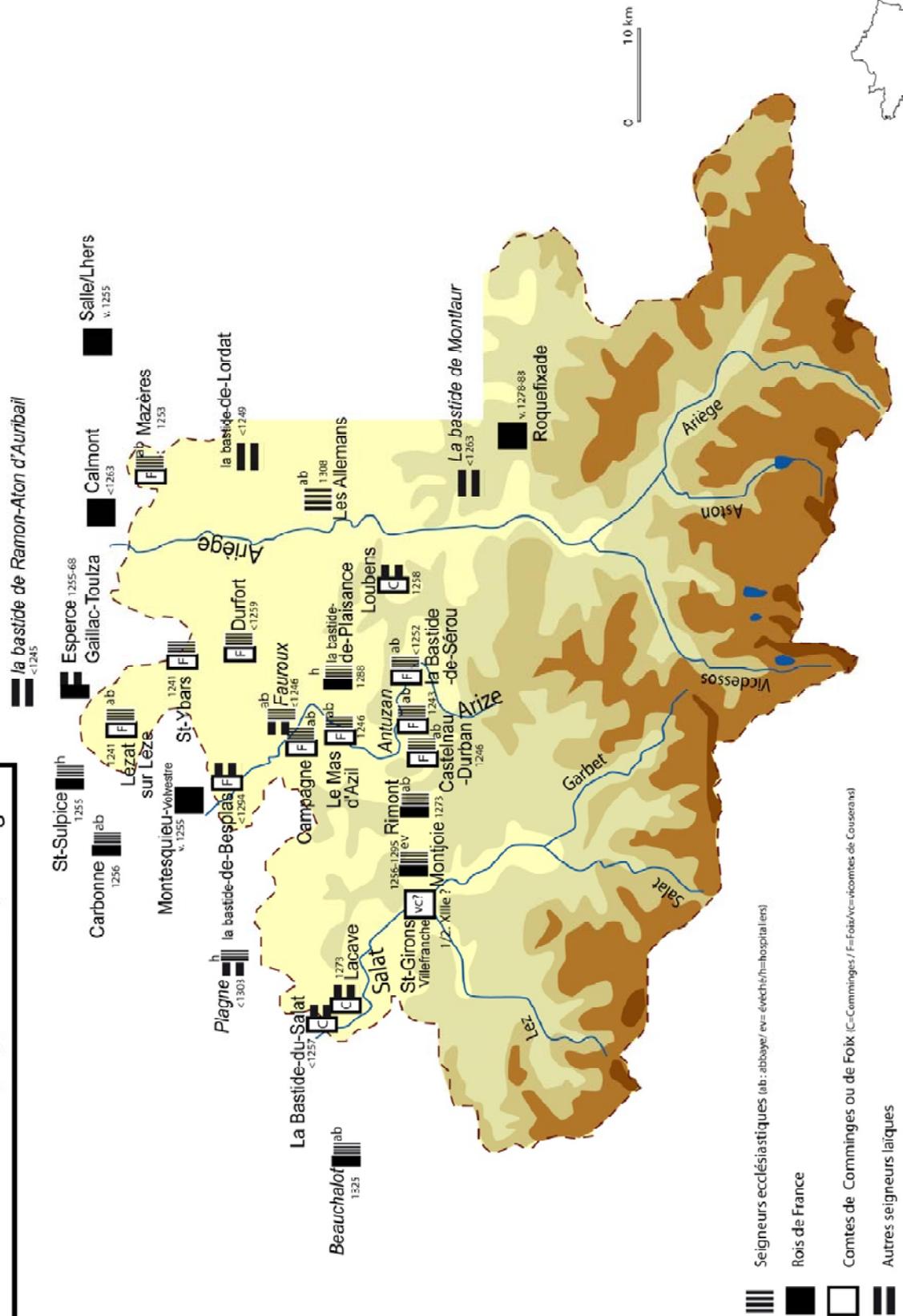
De façon analogique, se pose la question du terme bastide qui peut être présent soit dans la toponymie soit dans les chartes de fondations. Qu'ont-elles de différents et de communs avec les castelnaux ?

Il semble que ce soit toujours des fondations du XIIIe siècle ou début XIVe siècle : ce sont dans les deux cas des villages neufs entourés d'une muraille dans cette chronologie. La seule différence est que les bastides sont situées dans des secteurs de « frontières » ou limites politique, alors que les castelnaux ne le sont pas. Dans la forme villageoise et dans la méthode de fondation, les caractères semblent être les mêmes.

Dans les deux cas, ces opérations de peuplement et de groupement de l'habitat apparaissent dans des secteurs où l'habitat préexistant est mal ou peu regroupé, donc dans des secteurs de faiblesse de l'*incastellamento* classique.

¹³ Les bastides étudiées fonctionnent suivant ce que décrivait Berthe (M.) dans « Les territoires des bastides », *Cadres de vie et société dans le Midi Médiéval, Hommage à Charles Higounet*, 1990, p. 100. Voir aussi (Maurice) Berthe, « Naissance d'un mythe : la bastide du Sud-Ouest », *Bastides méridionales, Archives vivantes, Mémoire des Pays d'Oc*, Amis des Archives de Toulouse, 1988, p. 7.

Bastides, Castelnaux, fondations des XIIIe et début XIVe siècles en comté de Foix et à l'est du comté de Comminges



- ▬▬▬ Seigneurs ecclésiastiques (ab: abbaye/ ev: évêché/h=hospitaliers)
 - Rois de France
 - Comtes de Comminges ou de Foix (C=Comminges/ F=Foix/VC=vicomtes de Couserans)
 - ▬▬▬ Autres seigneurs laïques
- En italique les échecs du peuplement*

Bastides et créations/annexe à la carte

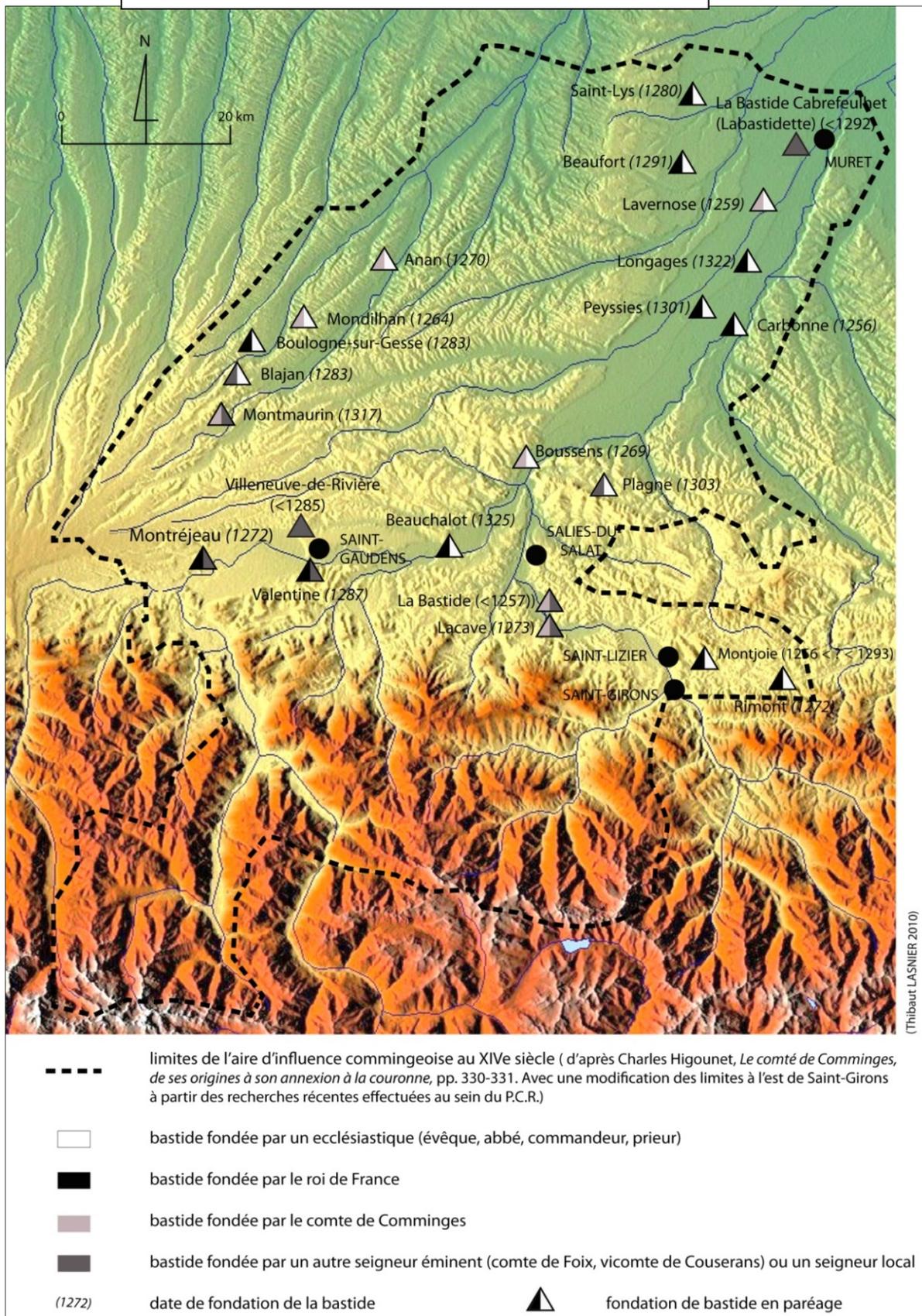
Nom	Type contrat	Contrat	Construction	Seigneur d'origine	Investisseur ¹⁴	Remarque
Lézat sur Lèze	Paréage	1241		Abb.Lézat	Foix (Roger IV)	
St-Ybars	Paréage	1241		Abb.Lézat	Foix (Roger IV)	
Bastide de Ramon-At d'Auribail	Fief		<1245	Ramon-Aton d'Auribail	Lézat	Peut-être Lézat récupère-t-elle l'autorité après la construction de la bastide ?
Bastide d'Antuzan	Fief Paréage	1243 1246		Foix (Roger IV) Abb.Mas d'Azil	Seign. de Durban Foix (Roger IV)	La Bastide d'Antuzan est décidée dès 1243 sous le terme de castrum d'Antuzan sans l'accord de l'abbé du Mas d'Azil
Castelnaud-Durban	Paréage	1246	<1257 ?	Abb.Mas d'Azil	Foix (Roger IV)	Existe déjà au moment du paréage. cas similaire à Antuzan ?
Fauroux (Campagne-sur-Arize)	Fief	1246	<1246	Abb.Lézat	Aton de Bénaugis	Bastide de Favro : peuplement concurrencé par Campagne => elle devient la forcia de Fauros en 1263
Le Mas d'Azil	Paréage	1246	<1285	Abb.Mas d'Azil		
La Bastide-de-Besplas	Paréage	1247		Saint-Victor	Foix (Roger IV)	Bastide de Malesherbes , puis de Belpech , puis de Besplas en se déplaçant en plaine au passage de l'Arize
La-Bastide-de-Lordat	Fief ?		<1249	Evêque Toulouse	Seign. de Belpech	Selon Cl. Pailhès
La Bastide-de-Sérou	Fief	<1252		Abb.Mas d'Azil	Foix (Roger IV)	Montesquieu de Nant , puis de Sérou : Nant où elle se situe, n'est pas compris dans le paréage avec l'abbé. Le comte de Foix le tient en fief.
Mazères	Paréage	1253		Abb.Boulbonne	Foix (Roger IV)	
Campagne-sur-Arize	Paréage	1254		Abb.Combelongue	Foix (Roger IV)	
St-Sulpice	Paréage	1255		Hospitaliers	Roi (Alph.Poitiers)	
Montesquieu-Volvestre			<1255	Roi (Alph.Poitiers)		
Salle/Lhers			v. 1255	Roi (Alph.Poitiers)		
Esperce	paréage	1255	1268	Sicart de Montaut	Roi (Alph.Poitiers)	Un habitat préexiste avec son église St-Pierre dépendante de l'abb. de Lézat.
Carbonne	paréage	1256		Bonnefont	Roi (Alph.Poitiers)	
Montjoie	Paréage	1256	<1295	Evêque Couserans	Roi (Alph.Poitiers)	
La-Bastide-du-Salat	Fief ?	<1257		Comminges ?	Ramon-At d'Aspet	Raimond At d'Aspet est le fils du comte de Comminges
Loubens	Paréage	1258		Bernard d'Arnavé	Foix (Roger IV)	
Durfort	Fief et Paréage		<1259	Famille de Roudelle	Foix (Roger IV)	Auparavant un <i>castrum</i> (fin XIIe s.) et le futur comte Roger Bernard II y résida en 1205.

¹⁴ Dans le cadre des paréages, un nouveau seigneur s'associe au seigneur usuel du terroir.

	probable					
Calmont			<1263	Roi (Alph.Poitiers)		
Nom	Type contrat	Contrat	Construction	Seigneur d'origine	Investisseur ¹⁵	Remarque
La Bastide-de-Montlaur	Fief		<1263	Seigneur éminent : Foix Seigneur direct : Montlaur	Roger de Montlaur	
Roquefixade			1288	Roi (Simon Briseteste)		Bastide de Montfort
Rimont	Paréage	1273		Abb.Combelongue	Roi (Beaumarchais)	
Lacave	Paréage	1273		Roger de Francazal, Gillaume d'Eycheil	Comminges	
La Bastide-de-Plaisance	Paréage	1288		Hospitaliers de Gabre	Roi(Beaumarchais)	
Villefranche-de-Saint-Girons			v.1300 ?	Arnaud d'Espagne ?		Villefranche est sur la juridiction de Saint-Girons => pas de paréage
Plagne			<1303	Templiers Montsaunès	Raymond d'Aspet	
Villeneuve-du-Paréage / Les Allemans ?			1308	Abb.Pamiers-Fredelas	Roi	Y a-t-il vraiment eu une création nouvelle en 1308 ? Les Allemans et Villeneuve existait déjà !...
Beauchalot	Paréage	1325		Bonnefont	Roi (Raoul Chaillot)	

¹⁵ Dans le cadre des paréages, un nouveau seigneur s'associé au seigneur usuel du terroir.

Carte des bastides créées *ex nihilo* dans le Comminges



Carte T. Lasnier¹⁶

¹⁶ Voir aussi le tableau ci-dessus dans ce rapport (introduction aux bastides du Comminges).

Peut-être tous, en tout cas la grande majorité, des nouveaux villages groupés de la fin du Moyen Âge sur notre secteur sont entourés d'une fortification et dotés d'une charte de coutume ou d'une charte de fondation qui énumère des coutumes et franchises.

Les nouveaux villages groupés dans cette chronologie sont peu nombreux par rapport à l'existant. Ils sont mis en place sur certaines zones seulement et sont caractéristiques d'un état de l'habitat particulier (dispersé). Ils sont tous le fait d'une volonté seigneuriale et les seigneurs qui les planifient sont toujours de grands seigneurs (Durban, Foix, abbayes, évêques, etc.). L'importance des seigneuries ecclésiastiques parmi ces fondations provient du fait que ceux-ci sont mieux dotés dans ces zones politiquement mal définies, parce qu'ils y ont perçu plus de donations qu'ailleurs et parce qu'ils y ont subi moins d'usurpations. Les plus petits seigneurs locaux ne fondent pas de nouveaux villages à cette époque, pas plus que les populations elles-mêmes. On connaît donc des bastides d'origine ecclésiastique ; soit comme dans le comté de Foix en paréage avec le comte (abbaye de Lézat notamment ou du Mas d'Azil), soit dans le Couserans en réaction : par exemple celle de Rimont (fondée par l'abbaye de Combelongue) est faite à quelques kilomètres du Castelnau de Durban qui est fondé par le comte de Foix. Cette réaction est exprimée clairement dans les actes, elle est donc bien perçue par les ecclésiastiques qui tentent de limiter l'expansion très marquée des comtes de Foix depuis le Séronais et qui a lieu vers l'ouest. Cette réaction typique de la zone de piémont couserannaise peut prendre une forme différente des bastides du comté de Foix notamment quand il s'agit d'une fondation comtale. Les comtes de Comminges, dans les zones d'attributions politiques mal définies effectuent des donations à des établissements ecclésiastiques qui sont leurs alliés, tels les Hospitaliers de la commanderie de Montsaunès. Ainsi dès que l'évêque de Saint-Lizier demande à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et frère du roi de France, de l'aider dans la fondation de bastides (1256, suit la fondation de Montjoie), le comte de Comminges échange des biens au nord de Montjoie à Audinac ou autour d'Audinac et à Belloc. Cette stratégie de donation à des ecclésiastiques pour garantir un bien est connue en comté de Foix dès le XI^e siècle, avec la donation sans lendemain de Lordat et du Lordadais à l'abbaye de Cluny par le comte de Foix.

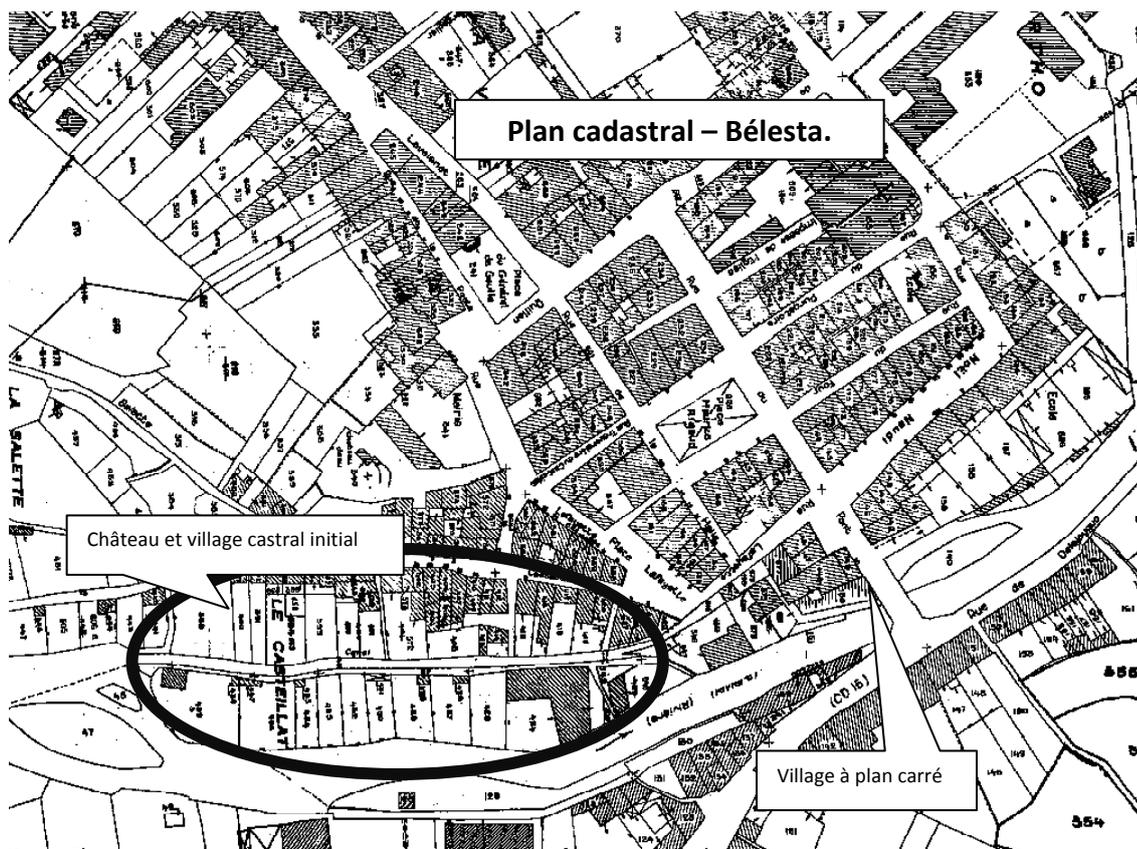
En comté de Foix, les grands domaines ecclésiastiques sont peu réactifs et au contraire servent les intérêts des comtes dont la puissance les subjuguent sauf à Pamiers où la Croisade est l'occasion pour l'abbaye de Saint-Antonin de tout faire pour s'affranchir de la mainmise comtale qui s'applique au moins depuis le début du XII^e siècle et la construction d'un château en ville en face du bourg monastique de *Fredelas*. Les abbés se donnèrent en paréage à Montfort, père et fils, puis au roi de France qui finalement redonna ces droits au comte de Foix ... mais sous suzeraineté royale.

Finalement, d'origine publique et parmi les plus grands seigneurs, les fondateurs de bastides agissent le plus souvent en paréage et leur qualité dépend avant tout des situations politiques : on observe donc une plus grande diversité des seigneurs en Couserans qu'en pays fuxéen, où seul le comte de Foix est présent réellement partout, ainsi qu'une plus grande présence de la seigneurie ecclésiastique en Couserans qu'en pays fuxéen mais aussi dans le cas des fondations ecclésiastiques couserannaises une plus grande diversité des seigneuries entre abbayes et évêques de Saint-Lizier.

En outre, les paréages sont rarement de vrais partages, dans la pratique ils sont favorables au seigneur laïc, surtout dans le cas des comtes de Foix et ce malgré que les abbayes se plaignent des usurpations de façon régulière. Les paréages sont aussi des méthodes pour les comtes de capter une partie des droits des abbayes sur les zones des fondations, comme si les abbayes étaient encore totalement dépendantes de leur pouvoir publiques et laïques et étaient des outils dans les mains des familles seigneuriales. Cette relation très inégalitaire est bien visible en comté de Foix et existe partout, même en dehors des bastides, par exemple à Foix où l'abbaye de Saint-Volusien est totalement assujettie à la politique comtale même au XIII^e siècle¹⁷.

Finalement ces paréages sont des formes de vassalisation non dites des abbayes et de leur patrimoine sur les secteurs de fondations.

La réussite des comtes de Comminges est nettement moins nette que celle des comtes de Foix car face aux évêques de Saint-Lizier, ils rencontrent une certaine résistance, peut-être parce que l'évêché est mieux à même de résister puisqu'il possède des *castra* (à commencer par Saint-Lizier) et gère une véritable seigneurie féodale en piémont couserannais mais probablement aussi parce que le comté de Comminges est au XIII^e siècle globalement bien moins puissant que le comté de Foix.



Dans notre secteur d'étude tous ces nouveaux villages sont dans des secteurs où le peuplement est encore dispersé : ce qui n'est pas forcément le cas des secteurs limitrophes

¹⁷ Guillot, *art. cit.*

à notre étude. Dans le cas de changements politiques seigneuriaux et de la mainmise de nouveaux seigneurs du nord de la France suite aux conquêtes de la Croisade dans la première moitié du XIII^e siècle, on rencontre des créations de villages groupés dans des contextes où un habitat préexistant groupé existe.

En fait, les nouveaux seigneurs réorganisent les territoires : mais ceci ne fonctionne qu'avec les nouveaux seigneurs du nord de la France. Dans la seigneurie de Mirepoix et le Pays d'Olmes, qui devient la seigneurie des Lévis après la Croisade, nombre de villages subordonnés à d'anciens châteaux, comme Bélesta (plan ci-dessus) ou Roquefort¹⁸, sont déplacés le plus souvent de quelques dizaines de mètres, au maximum de quelques centaines de mètres et on bâtit des villages à plan carré issus d'un lotissement organisé, coordonné et réalisé dans un temps court (ce qui explique le plan de ces nouveaux villages)¹⁹.

Dans ces exemples, il semble que ces nouveaux villages ne soient pas plus grands que les anciens, ce qui suggère que ces déplacements n'ont pas été effectués pour les agrandir, mais qu'il y a bien une volonté politique de changer les rapports de l'habitat au château : car les châteaux se retrouvent donc isolés du monde civil suite à ces déplacements. Différemment, sur le plateau de Sault, des seigneuries de plus petites tailles changent de main et de nombreux villages sont abandonnés alors que d'autres sont bâtis²⁰.

Sur notre secteur d'étude, qui est presque entièrement en dehors de la zone où a eu lieu des évolutions dues à la Croisade, les changements de seigneurs existent mais sont des glissements entre familles locales ou régionales. De tels glissements ne semblent pas provoquer de modifications de la localisation des villages.

¹⁸ Fiche dans le rapport PCR 2008.

¹⁹ Voir :

VIDAL Christine, *Les villages à plan régulier de la seigneurie de Mirepoix aux XIII^e et XIV^e siècles*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, juin 1988.

VIDAL C., *L'habitat précastral et castral dans le canton de Mirepoix*, mémoire de D.E.A., Université Toulouse-le-Mirail, Juin 1989.

²⁰ RAYNAUD Claude, Villages disparus dans les Pyrénées audoises : les mutations médiévales de l'habitat, *Annales du Midi*, tome 98, n° 176, octobre - décembre 1986, pp. 433 - 467.



Château et village de Quérigut en Donezan. Photo P. Tillet.

Les bastides de notre secteur d'étude sont clairement situées en zones « frontières » : c'est-à-dire dans des secteurs politiquement mal définis tout particulièrement au nord du comté de Foix, donc au sud du comté de Toulouse et dès lors que le frère du roi de France prend possession du comté de Toulouse. On n'en rencontre pas en domaine de montagne, là où les villages casaliers structurent depuis longtemps le paysage. Il faut donc qu'il y ait la place pour créer une bastide. Néanmoins, il est intéressant de souligner qu'en Donezan-Capcir, pays de villages casaliers, existent des fondations du XIII^e siècle (ex : Quérigut –photo ci-dessus, Puyvalador) : elles ne prennent pas le nom de bastides ou de castelnaux mais sont des villages nouveaux subordonnés à des châteaux nouveaux et *a priori* dotés de chartes de franchises, donc des bourgs castraux. Ces deux bourgs se font face et c'est aussi une zone de contact politique : il peut donc s'agir exactement du même phénomène de réaction.

Rappelons que dans notre région, la première opération type bastide est celle de Cordes, fondée par le comte de Toulouse en 1222. Cette fondation dut servir d'exemple.

On peut aussi souligner le rapprochement des sites de bastides avec les voies commerciales : c'est à la fois un signe stratégique et un signe de recherche d'efficacité commerciale dans le but de développer le bourg.

On notera qu'en Couserans les bastides sont plus souvent situées dans la zone de transition piémont/montagne, alors qu'elles sont, plus au nord, en comté de Foix dans la zone de transition plaine/piémont. Il ne s'agit évidemment pas de considérations géographiques mais bien de limites politiques situées sur des secteurs différents : on notera tout de même que ces zones de transitions politiques sont aussi des zones de transitions des paysages naturels.

Les fondations de bastides dans notre secteur datent essentiellement des années 1240.

Dans les chartes de franchises de ces bastides on rencontre les mêmes éléments que dans les chartes de franchises qui sont données aux villages castraux : ces dernières durent donc servir d'exemples. La première charte de franchises écrite connue pour un village castral sur notre secteur date de 1216 et est donnée par le comte de Foix à la bourgade de Tarascon qu'il veut élargir pour concurrencer le village castral seigneurial de Quié bâti en face sur la même confluence : elle a donc une raison stratégique et l'objectif est aussi de peupler davantage pour dominer. On connaît aussi la mention d'un accord oral des franchises fin XIIe siècle ou début XIIIe siècle à Vicdessos (sous Ramon Roger, comte de Foix)²¹. Cet accord a lieu dans le cadre de la mainmise nouvellement hégémonique du comte de Foix sur la vallée de Sos, haut Vicdessos : son but est donc seulement de garantir les usages à la communauté pour qu'elle accepte le pouvoir comtal et de formaliser les relations entre la communauté et le comte.

Ensuite les chartes de franchises des gros villages castraux qui deviennent des bourgs sont souvent assez tardives : Foix en 1245 seulement, Ax en 1272, Seix en 1280²², etc²³. Le mouvement de ces chartes précède donc celui des bastides mais a aussi globalement lieu en même temps : il est donc logique que les chartes et l'organisation qu'elles proposent se ressemblent²⁴. Elles prévoient des exemptions d'impôts (souvent les banalités disparaissent) et une organisation prémunicipale avec des consuls. Des confirmations les complètent régulièrement, normalement à chaque changement de seigneurs. Ce sont souvent ces confirmations qui mettent en place une ou plusieurs foires : ces foires deviennent -dès le XIIIe siècle- indispensables au développement des bourgs.

Dans les chartes des bastides, il y a évidemment aussi le lotissement des terrains et emplacements des maisons, puisque ce sont des villages neufs. Ces opérations de lotissement sont souvent très précisément décrites : les nouveaux habitants achètent les lots et doivent aussi plus construire une maison dessus : il faut donc un certain apport pour s'installer dans ces nouveaux villages, ce qui implique qu'ils sont initialement peuplés par des habitants plutôt riches.

Ces bastides sont souvent des réussites : les abbés de Saint-Volusien (de Foix) se plaignent d'ailleurs que tous leurs hommes vont aux bastides des comtes de Foix...²⁵.

Nul doute que les franchises sont attractives d'autant que le contexte de la crise à partir du XIVe siècle permet aux hommes d'occuper les places libres quand elles sont meilleures.

Il peut aussi y avoir un phénomène d'attraction issu d'une considération de vie meilleure. La bastide est à la mode : nouvelle, moderne, peuplée d'artisanats et de commerçants, un

²¹ Mentionné dans la première charte écrite en 1273.

²² Cas d'un changement de seigneur. Le nouveau seigneur, le roi de France cherche clairement à développer ce village pour augmenter son pouvoir dans ce secteur de montagne. La charte est donc avant tout le moyen de développer sa seigneurie.

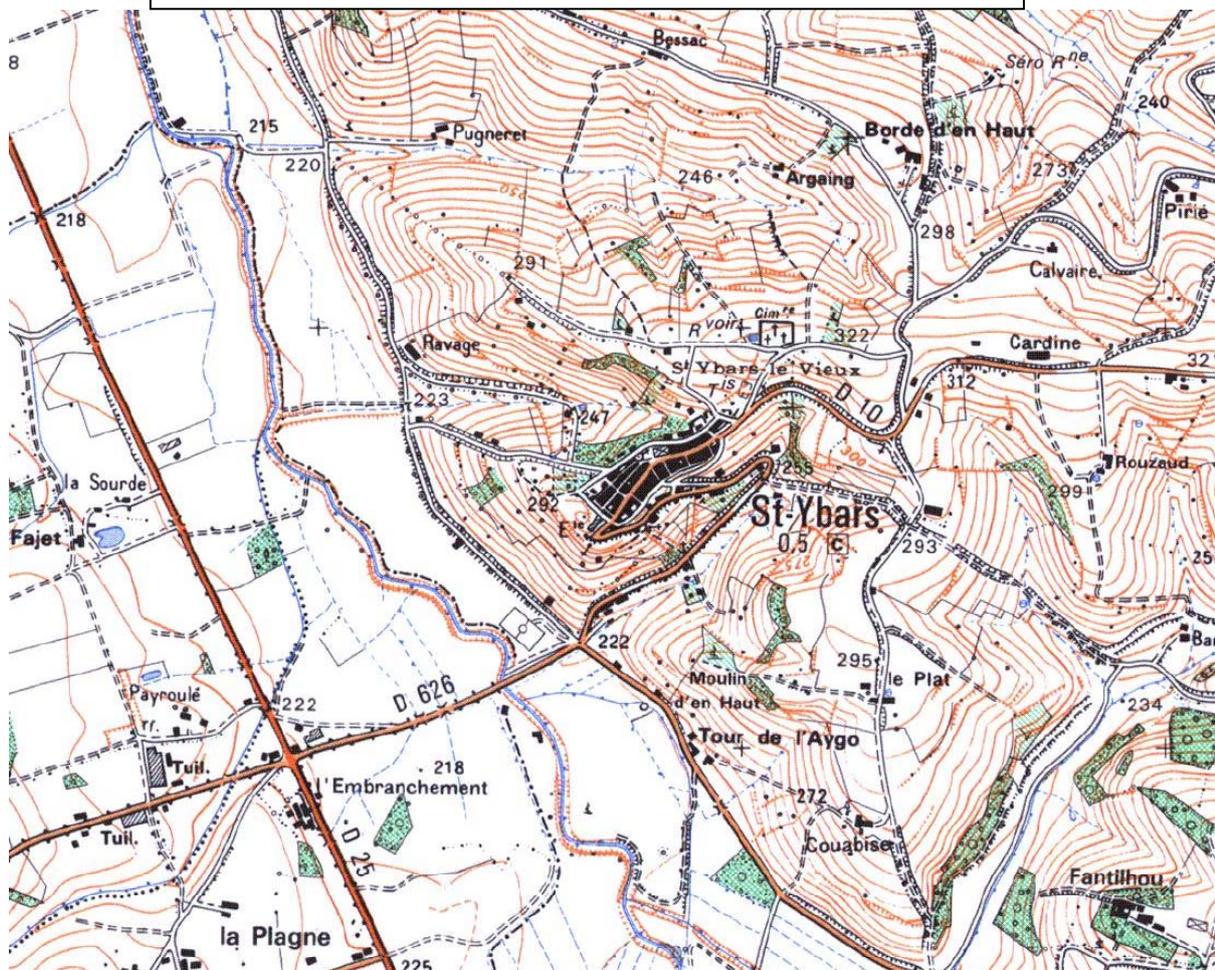
²³ Voir l'étude de Pailhès (Claudine), « Chartes de coutumes du pays de Foix » in *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, 2009, p. 151-172.

²⁴ On peut se demander si les *incastellamenti* anciens avaient -comme à Vicdessos- des accords oraux du type franchises. En tout cas, la « mode » de l'écrit n'existe pas avant le XIIIe siècle et il est possible que nombre de franchises écrites à cette époque ne soient que la mise par écrit d'accords oraux plus anciens.

²⁵ Florence Guillot, L'abbaye de Saint-Volusien au Moyen Âge, *Revue du Comminges* 2009-1, p. 95-130..

endroit où l'on peut faire fortune ; les vieux villages casaliers proposent des vies de dur labeur, dans un contexte de crise. On va à la bastide ou au bourg castral doté d'une charte de franchises comme on a pu aller à la ville au XXe siècle : la vie peut y être meilleure.

St-Ybars au-dessus de la Lèze. Notez le toponyme St-Ybars le vieux et le cimetière proche de l'ancienne église.



La bastide de Saint-Ybars en vallée de la Lèze est créée au milieu du XIIIe siècle par paréage entre l'abbé de Lézat et le comte de Foix (figure ci-dessus). C'est une réussite exceptionnelle puisqu'en pleine crise, à la fin du XIVe siècle, elle compte 259 feux fiscaux²⁶, c'est-à-dire autant qu'Ax-les-Thermes²⁷, ancien bourg castral de montagne -le plus important du comté de Foix en montagne-, plus que Tarascon/Ariège, plus que Lézat²⁸, bourg monastique et elle a 1/3 des feux de la ville de Foix. Saint-Ybars semble pourtant être une création ex-nihilo ou

²⁶ Dufau de Maluquer, *Rôles des feux du comté de Foix*, rééd. Lacour, Nîmes. Nombreux noms d'hommes avec des noms de villages de la montagne parmi les feux de Saint-Ybars, montrant le flux migratoire défavorable à la montagne.

²⁷ Voir études récentes de Teisseire (H.), *Rapport de prospection sur Ax-les-Thermes*, dactyl, 2007, téléchargeable sur www.chateaux09.fr

²⁸ Voir Tlemsani (S.), « L'abbaye de Lézat reconstituée » in *Histoire de comprendre*, n°1, 2006, pp. 1-29.

quasiment ex-nihilo, car une motte préexiste mais nulle part il n'est fait mention d'un habitat subordonné à cette motte et l'habitat paysan semble être resté très dispersé sur ce terroirs et aux alentours jusqu'au milieu du XIIIe siècle. La réussite de cette bastide vida ses multiples hameaux et écarts, isolant les anciennes églises. Souvent parce que l'occupation du sol a été très modifiée par la mise en place de la bastide, il est difficile de savoir si un habitat préexistait ou pas. Globalement, on a souvent le sentiment ou la mention de quelque chose d'antérieur à la bastide, comme à Saint-Ybars ou à Montjoie (photo ci-dessous), mais ces éléments ne semblent pas très importants : ils sont peu ou pas mentionnés au point qu'il est parfois difficile d'être certain que le château ait préexisté à la bastide ou pas (par exemple à La-Bastide-de-Sérou dite aussi Montesquieu de Nant).

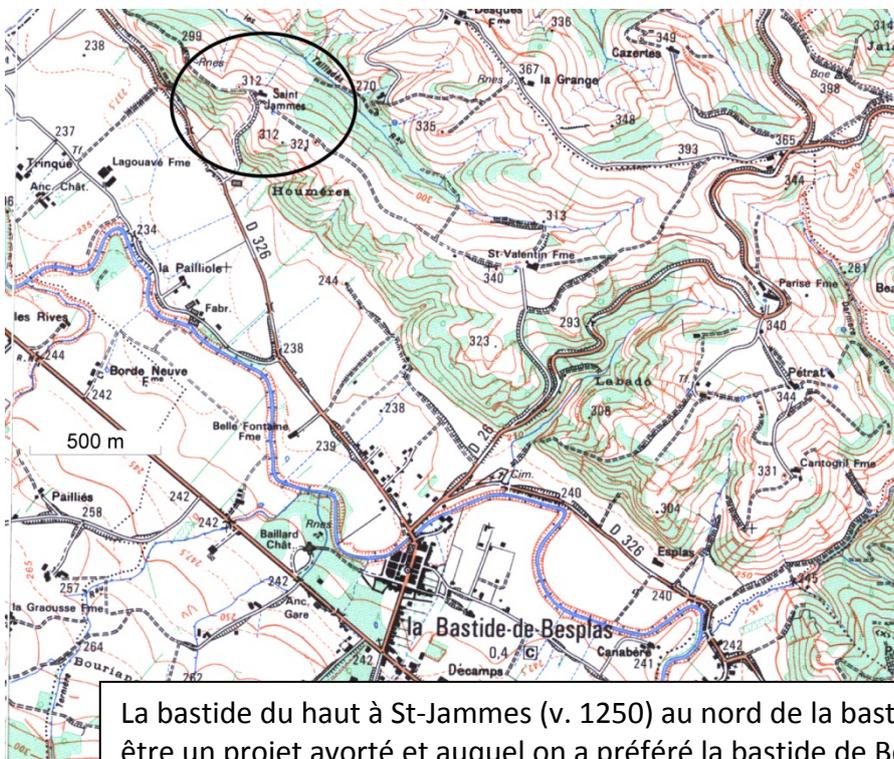
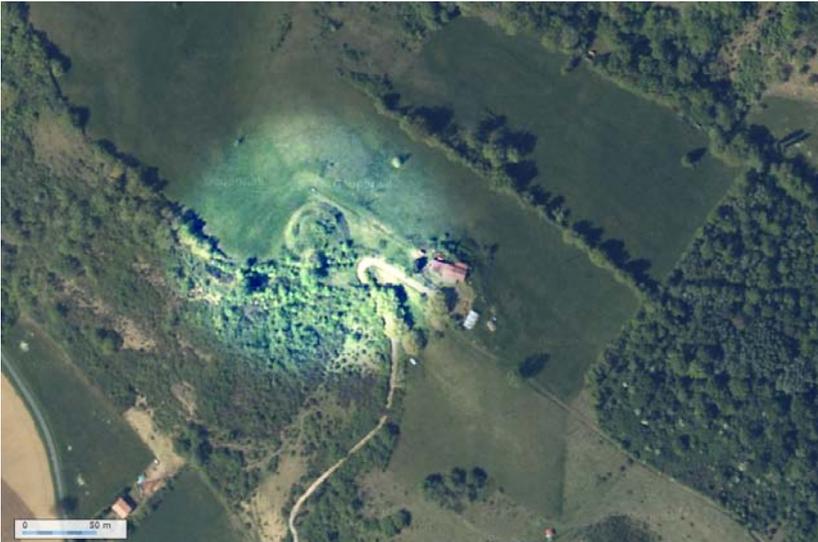


Montjoie-en-Couserans.
Photo J.-P. Métaillé.

En face des bastides, la concurrence des autres villages est donc souvent faible sauf pour quelques bourgs castraux qui sont souvent aussi des chefs-lieux de châtelainies comtales (ex Castillon-en-Couserans, Ax-les-Thermes, etc.).

Néanmoins, parmi les nouvelles fondations et malgré leur réussite globale, existent des ratés (par exemple la bastide d'Antuzan, celle de Montlaur, etc.).

Ces échecs (dans le sens d'échec du peuplement et de la pérennisation de l'habitat) ne sont pas le propre d'un secteur plus que d'un autre. On peut remarquer que les fondations comtales ou celles des grandes abbayes ne sont jamais des échecs : ceux-ci sont le plus souvent de fondations de plus petits seigneurs (par exemple la famille de Montlaur) mais aussi dans quelques cas de fondations de seigneurs plus importants (famille des Lévis de Mirepoix et famille des Loup de Foix).



La bastide du haut à St-Jammes (v. 1250) au nord de la bastide de Besplas, pourrait être un projet avorté et auquel on a préféré la bastide de Besplas en plaine. Etude Denis Mirouse, image Géoportail.

Les causes de ces échecs sont bien évidemment difficiles à préciser : peut-être y a-t-il simplement des différences dans les moyens mis en œuvre par les seigneurs pour fonder les habitats ? Les projets sont parfois peu ambitieux dès le départ, comme à Plagne, où il s'agit de coloniser un coin de bois. A Feuillant (La Bastide-Clermont), il n'y a pas de volonté de créer un nouveau village, mais juste un quartier alloti neuf car préexiste un habitat. L'étude des différents documents montre que les échecs sont souvent rapides et que peut-être simplement ces habitats ne se sont même jamais développés.

On observe aussi des phénomènes réactifs à la concurrence des nouveaux habitats dans les anciens habitats. Ces réactions sont menées par les seigneurs, comme à Feuillant vers 1300, où l'on prévoit la création d'un nouveau quartier. Elles ont lieu le plus souvent dans un second temps, après la période « classique » de fondation des bastides et castelnaux (« 1240-1280 »).

Enfin, le rythme des fondations est différent suivant les secteurs et les seigneurs qui les mettent en œuvre. On les observe plus tôt au nord du comté de Foix (dès le début des années 1240), par exemple à Lézat ou Saint-Ybars. Elles se poursuivent dans les années 1245-1255 en séronais (Castelnaud-Durban, la Bastide-de-Sérou) et au Mas d'Azil. Le comte de Foix est un précurseur sur notre secteur car ces premières fondations sont réalisées par lui ou sous son influence. La dernière fondation du comté de Foix (en paréage avec l'abbaye cistercienne de Boulbonne) est celle de la ville de Mazères en 1252 : ce sera une réussite exceptionnelle.

Les autres fondations de ces secteurs mais qui sont réalisées par des seigneurs locaux (ex : Ramon d'Auribail à Auribail, ou encore famille de *Benaugis* et Sabarat à Campagne) entrent dans la même chronologie mais sont des échecs complets.

En bas Couserans, seule la Bastide-de-Salat entre dans cette chronologie (1256) : elle est fondée par un grand seigneur commingeois, Arnaud Ramon d'Aspet.

Dans les années 70 du XIII^e siècle, c'est le Comminges couserannais (autour des fondations de Montjoie, Rimont et Lacave) qui est touché.

Dans les secteurs où il y a peu ou pas de villages castraux (ex : vallée de l'Arize), il y a une véritable envie des seigneurs locaux de « profiter » économiquement de ces secteurs et de réaliser des regroupements pour agrandir une seigneurie contributive ancienne et qui leur convient mal. Alors que les objectifs des comtes de Foix sont aussi politiques : il s'agit de peupler des zones politiquement mal définies face à l'agressivité de l'administration efficace d'Alphonse de Poitiers, nouveau comte de Toulouse et frère du roi de France. Dans ce cadre, il s'agit de la fixation d'une frontière politique.

A l'est, les Lévis de Mirepoix fondent des bastides sans avenir dans les années 1265-71 alors que la reconstruction de Mirepoix, suite à sa destruction par une inondation à la fin du XIII^e siècle, qui fut faite sous la forme d'une fondation des Lévis avec charte de franchises et lotissement d'un espace quadrangulaire, fut une très belle réussite. Mais il s'agit d'une reconstruction, donc la population antérieure sert de fond à la fondation et Mirepoix était déjà un gros bourg castral.

Ensuite, les villages à plan carré (autour de Mirepoix et dans tout le pays d'Olmes à l'est de notre étude) des seigneurs de Lévis qui sont en fait des extensions ou des déplacements d'habitats préexistants²⁹ ont lieu au début du XIV^e siècle.

En Comminges, les fondations sont plus tardives et semblent s'agglomérer autour du tournant XIII^e-XIV^e siècles.

Les formes topographiques des fondations de bastide sont très diverses, mais on peut d'emblée souligner le peu de plans vraiment réguliers. Quelques grandes bastides construites en terrain plat le sont (par exemple Montjoie, Mazères (voir plan ci-dessous), Mirepoix, la Bastide-de-Sérou, Carbonne, Longages ou encore Saint-Lys et Montréjeau), mais

²⁹ Voir ci-dessus l'exemple du village castral de Bélesta ou la fiche descriptive de Roquefort-les-Cascades dans le rapport 2008.

d'autres du même type et réalisées par les mêmes seigneurs ne le sont pas, comme à Saint-Ybars où simplement on s'adapte au relief sur lequel est construit le bourg et parce que ce relief interdit un plan quadrangulaire : il s'agit d'un éperon allongé et barré. Les villages à plans carré sont par contre nombreux au début du XIVe siècle parce que les nouvelles implantations sont surtout des nouveaux quartiers construits sur un terrain plat au pied des anciens villages castraux qui occupent déjà le relief (cas de la seigneurie des Lévis de Mirepoix). Plus rare sont ceux polygonaux (Boulogne-sur-Gesse) ou radio concentrique (Valentine).

Mais globalement l'allotissement n'oblige pas au plan rectangulaire : il peut y avoir des quartiers en lanières axés sur une rue axiale (Lacave, Lavernose) ou des quartiers plus désordonnés autour de d'un carrefour (Mondilhan).

Les villages à plans carré sont par contre nombreux au début du XIVe siècle parce que les nouvelles implantations sont surtout des nouveaux quartiers construits sur le plat au pied des anciens villages castraux qui occupent déjà le relief (cas de la seigneurie des Lévis de Mirepoix).

Mais globalement l'allotissement n'oblige pas au plan quadrangulaire : il peut y avoir des quartiers en lanières axés sur une rue axiale ou des quartiers plus désordonnés autour d'un carrefour.

Même si le développement n'est pas anarchique, il peut être de plans très diversifiés en étant organisé. En outre, on peut investir ou s'installer sur une ou plusieurs parcelles ce qui rend les plans plus irréguliers.

A Plagne et à Beauchalot, nous avons la chance d'avoir dans la documentation une description des lots, mais c'est un cas isolé.

A Beauchalot, cas tardif puisqu'il date de 1342, 800 arpents de terre sont partagés en 250 parcelles. Ces dernières ne sont pas regroupées mais forment plusieurs secteurs sur le terroir de cet habitat qui préexistait et n'est donc pas une création totale.

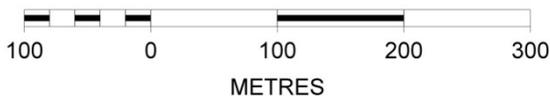
En 1300, à Plagne, on prévoit plusieurs types de parcelles :

- celles des maisons décrites *localia ad opus domorum*,
- celles des *casaleras*, qui suivant Charles Higounet ne pourraient être des jardins car ils sont mentionnés différemment dans l'acte,
- des arpents pour diverses cultures, donc une zone agricole,
- en outre, les habitants peuvent construire des *bordalia* (bordes ? dans le sens de granges ?).

A Saint-Ybars en 1242, seules sont prévues des parcelles de maisons –celles qui sont dans les murs- (plus des jardins ou cour attenants ?), mais on peut en acheter plusieurs et il semble que l'on ne soit pas obligé de construire : on peut ainsi acheter une parcelle sous la forme d'un investissement pour faire partie du bourg et donc pouvoir profiter des franchises et du dynamisme économique. Ce cas pose le problème de l'origine socio-économique des populations de ces bourgs. Quelques exemples³⁰ qui ont pu être traités malgré une documentation assez chétive tendent à montrer que les gros bourgs à la fin du Moyen Âge sont déjà peuplés d'artisans et de commerçants et sont désertés par les paysans et il est possible que nous soyons dans le même cas de figure qu'à Vicdessos ou à Foix.



ECHELLE 1 : 6 630



Mazères, bastide du milieu du XIIIe siècle en paréage entre abbaye de Boulbonne et comtes de Foix. Au XIVe siècle, elle fut le site d'un château du comte de Foix *Febus* très moderne dans lequel il reçut le roi de France.



³⁰ Etude sur Foix, Llobet (Gabriel de), Recherches d'histoire urbaine : Foix médiéval, *Bulletins de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1973 et 1974.

Etude sur Vicdessos, Guillot (Florence), La vallée de Sos à la fin du Moyen Âge, *Revue des amis des archives de l'Ariège*, tome 3, 2011, à paraître. Et pour l'époque Moderne, Ruffié (Jean-Louis), Thèse de Doctorat de l'EHESS ss la dir. d'E. Le Roy Ladurie, 2009, Etude de familles dans la paroisse de Vicdessos, une microsociété villageoise dans les Pyrénées de Foix 1680-1730.

Le comte de Foix notamment semble vraiment créer un phénomène d'urbanisation au sens propre et moderne du terme (commerçants, artisans), mais à Lacave, bastide d'Arnaud Ramon d'Aspet -vassal du comte de Comminges- la nouvelle agglomération vide les anciens hameaux paysans aux alentours, il est donc probable qu'elle ait été habitée par une majorité de paysans.

Ce phénomène d'urbanisation est lisible dans la terminologie car beaucoup de gros bourgs (castraux ou fondations nouvelles) commencent à être décrits comme *castrum seu villa* ou *bastida seu villa* dans les actes à partir des années 1270, puis simplement comme *villa* (même s'ils sont entourés d'une enceinte) à partir du XIV^e siècle.

Souignons, que sur notre secteur d'étude, les XIII^e et XIV^e siècles sont les véritables premiers siècles d'urbanisation (au sens propre, c'est-à-dire économiquement), que ce soit par le biais de nouvelles fondations ou par le biais du gonflement de certains villages castraux qui deviennent des bourgs castraux sous l'effet de chartes de franchises. Même à Foix, on n'observe le premier vrai gonflement de l'agglomération qu'à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle et c'est au cours de ce siècle que l'agglomération va doubler de superficie et atteindre des limites qui resteront les siennes pour quelques siècles.

Les fortifications (mur d'enceinte) de ces nouveaux habitats semblent être faites dès l'apparition de la bastide (par exemple Antuzan, St-Ybars au moins pour le mur barrant l'éperon). On observe même des mentions documentaires décrivant la fondation comme *castrum* ou *forcia*, par exemple à Antuzan³¹. Ces termes les rapprochent dans la forme des autres villages et bourgs castraux. Le contexte géopolitique d'Antuzan est particulier (comme à Fauroux) car c'est un secteur d'expansion des droits comtaux fuxéens, expansion par le biais de ces créations qui occupent le terrain militairement (véritable besoin de fortification) et qui peuplent (en même temps) : le militaire et le peuplement sont des objectifs communs à ces fondations.

A Saint-Ybars³², la nécessité de fortifications au milieu du XIII^e siècle est clairement nettement moins évident car le contexte est calme³³ et pourtant la bastide est fermée d'un mur d'enceinte très épais et très bien aménagé (archères régulières), bien réalisé, précédé d'un large fossé. En outre, un château est bâti (remplacé par une église au cours du XIV^e siècle). Le mur d'enceinte semble être uniquement symbolique dans ce cas ainsi que dans les autres cas de la vallée de la Lèze. Il a par contre été utile à partir du milieu du XIV^e siècle, dans le cadre de la violence initiée par les « chevauchées du Prince Noir ». Il a alors été perfectionné : ajout d'archères de tir innovantes type Plantagenêt, construction d'une porte

³¹ Ce site est particulier puisque la bastide initiale, échec du point de vue du peuplement, a été remplacée par une maison forte. La Bastide est un éperon barré d'un mur d'enceinte, dont on peut encore observer les vestiges. Voir fiche ci-dessus.

³² Il est possible, qu'au départ, il n'y ait eu qu'un seul côté fortifié, celui qui barrait l'éperon à l'est du village.

³³ C'est ce qui ressort d'une documentation seigneuriale et comtale assez dense et probablement bien renseignée dans cette chronologie. Néanmoins, il peut y avoir eu des conflits mais de faible ampleur comme cette guerre entre seigneur de Marquefave et comte de Foix qui eut lieu dans les années 1220-1230.

principale doublée d'une enceinte cantonnée de deux tours rondes, déménagement de l'église dans le village fortifié (pour la protéger), etc³⁴.

A Lacave, par contre, il semble ne jamais y avoir eu d'enceinte villageoise. L'habitat est dominé par un château qui lui, bien sûr, est doté d'une enceinte mais elle n'englobe pas les habitats subordonnés.

A La Bastide-de-Sérou, la présence d'une enceinte villageoise n'est pas prouvée au XIIIe siècle lors de la création de cette bastide, peut-être celle-ci ne date-elle que du XIVe siècle, donc d'une époque où les violences contre les paysans, commerçants et artisans augmentent nettement, l'insécurité réelle débutant dans les années 1300³⁵ et perdurant jusqu'à la fin des années 1410³⁶.

Les murs d'enceinte pourraient donc être souvent ajoutés pour de vrais besoins défensifs, même si ce n'est pas toujours le cas. On sait que les bourgs castraux de la haute Ariège sont entourés de murailles bien entretenues lorsqu'ils sont dotés de franchises et parce que le mur marque les limites de la communauté. Le mur d'enceinte de la ville de Foix a d'ailleurs été entretenu jusqu'à l'abolition des franchises par la Révolution Française.

C'est pourquoi, dans certain cas, ceux des fondations les plus riches, comme à Saint-Ybars, on peut trouver un mur avant qu'il n'y ait de besoin défensif. Dans ces cas, il sera tout de même réaménagé lorsqu'il devra devenir défensif car ces murs très symboliques n'étaient pas forcément très efficaces. On peut aussi supposer que la richesse des habitants implique une protection de meilleure qualité.

Au cœur de ces nouvelles fondations (Saint-Ybars) ou plus souvent -suivant la topographie- en périphérie (Castelnau-Durban, Lacave, la Bastide-De-Sérou, Mazères, etc.), on peut être certain de la présence d'un château (dans le sens d'une résidence aristocratique, *caput castris*) dès l'origine de la bastide. Du point de vue des pouvoirs, c'est logique, puisque ces fondations sont celles des seigneurs à la différence de que qu'ont été les réduits fortifiés communautaires du siècle suivant (dit forts villageois) qui sont bâtis par les populations, à leur demande et sous autorisation seigneuriale.

On connaît bien sûr quelques contre-exemples mais qui s'expliquent aisément.

Ainsi, Mirepoix, ville reconstruite parce que détruite, sans château (bien que rien ne prouve que le seigneur n'ait pas eu une résidence du type maison en ville). Dans ce cas le château, résidence seigneuriale ancienne, situé sur un sommet n'a pas été détruit : il n'est donc pas reconstruit.

A Montlaur, bastide avortée, il semble aussi que l'on ait conservé l'ancien château (*castrum* de Montlaur) qui était situé à quelques centaines de mètres.

On peut aussi conserver un château plus loin et il suffit au territoire, tel à la bastide de Rimont en Couserans où la « Tour du Baup » est située à 3 km de l'implantation nouvelle. Elle sert de résidence au représentant du roi de France et est dénombrée en tant que *casa deu senius*.

³⁴ D'après l'analyse de Salem Tlemsani, Rapport PCR 2006, p. 18.

³⁵ Guerre Comminges-Foix.

³⁶ La présence de murs au château permet des comparaisons avec les vestiges de murs de la ville. L'étude de ce mur d'enceinte villageoise (voir fiche ci-dessus) indique que le mur semble bien postérieur à la fondation du château et de la bastide.

Evidemment dans le cas des fondations limitées à un quartier (par exemple dans celui des villages à plan carré de la seigneurie des Lévis), on ne reconstruit pas de château et l'ancien perdure, même lorsqu'on déplace le village de quelques centaines de mètres comme à Roquefort.

Plus encore que la résidence aristocratique, une nouvelle église n'est pas nécessaire au peuplement d'une nouvelle agglomération. On conserve le plus souvent l'ancienne église, comme à Saint-Ybars où l'on ne déplaça l'église (prieuré important de la grande abbaye de Lézat) que lorsque les violences l'imposèrent pour la sécurité des biens ecclésiastiques. Il est clair qu'il aurait été difficile de concurrencer une église aussi importante, ancienne et probablement très fréquentée.

A Plagne, deux parcelles sont utilisées par l'église et le cimetière, mais on ne sait si cela date de la fondation.

A Montjoie, et comme c'est parfois le cas dans les fondations en paréage avec un ecclésiastique, il y a une église nouvelle. Mais souvent aussi dans ce cas (par exemple à Lézat ou à la Bastide-de-Sérou) l'église préexiste et c'est autour de ce bâtiment que ce fait la fondation.

Toujours, à Quérigut et Puyvalador (Donezan et Capcir), les églises paroissiales sont anciennes et à quelques distances des fondations du XIII^e siècle et il ne semble pas y avoir de nouvelle église avant la fin du Moyen Âge (dans ces cas même phénomène qu'à Plagne, c'est-à-dire deux parcelles). Comme à Saint-Ybars, ces deux églises sont très anciennes et importantes avec un territoire et une assise économique structurée au moment de la fondation de l'agglomération. A Quérigut, il s'agit d'une église dédiée à saint Félix et mentionnée comme *baschea*³⁷ dès 844.

C'est souvent au XIV^e siècle que les choses changent, d'abord dans un contexte de violences qui imposent la protection de l'église³⁸, mais pas toujours par exemple à Puyvalador, où c'est parce que la fortification s'est peuplée que l'on construit une église au pied de l'enceinte au XIV^e siècle, cependant elle est construite hors les murs. On note aussi un phénomène général de réduction du nombre des bâtiments ecclésiastiques au XIV^e siècle dans le cadre d'économies à réaliser sur la gestion des paroisses et ce phénomène dépasse largement le cadre des nouvelles fondations.

³⁷ Basilique. En 844, elle est donnée comme l'église de la *villa* de Donezan, par le comte de Razès à son fils. Edition Devic et Vaissette, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1877, tome II, c. 260.

³⁸ Le cas est peut-être le même à Campagne (Bastide de Fauroux). Voir fiche dans ce rapport. L'église est incluse dans une enceinte, mais celle-ci n'est pas datée. L'église paraît tardive (pas concomitante avec la fondation de la bastide).

5. LA DEFINITION D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR 2011**5.1 LE CADRE GEOGRAPHIQUE**

Le cadre géographique étudié cette année convient bien à notre recherche, tant du point de vue des cadres historiques que de celui des moyens dont nous disposons. Il n'est donc pas prévu de changement de cadre.

5.2. PROBLEMATIQUES COMMUNES, COHERENCE DE LA RECHERCHE**Florence Guillot**

La recherche sur les comtés de Foix, Couserans, Comminges est cohérente d'abord grâce à la cohérence de l'histoire politique de cet ensemble, mais aussi de son histoire sociale.

Les recherches sur la géopolitique menées par le P.C.R. en 2004-2006, mais aussi les recherches personnelles des membres du P.C.R., montrent cette unité notamment :

- Une genèse politique commune liée au renforcement du pouvoir franc du début au milieu du IXe siècle : les élites publiques jusqu'au moins au XIIIe siècle sont constituées essentiellement de quelques familles comtales ou vicomtales d'origines franques. Même après la territorialisation des pouvoirs aux XIe-XIIe siècle, il n'y a pas de véritable rupture dans l'espace entre deux groupes -qui se seraient constitués entre montagne et piémont- car certains seigneurs (ex : la grande famille Marqufave) restent possessionnés en vallée de l'Ariège (haute et basse) mais aussi en vallée de la Garonne, donc du comté de Foix au comté de Comminges.
- Evidemment, cette unité de pouvoir se retrouve dans le pouvoir comtal, réunis avant la fin du Xe siècle dans le grand pagus de Toulouse mais dépendant à la fin du Xe siècle du comte de Carcassonne, Rotger-le-Vieux (Couserans, Comminges, Foix et Sabartès).
- S'ajoutent les situations parallèles de ces secteurs et comtés au regard des événements politiques et militaires des XIIe-XVe siècles : absence pratique de ces territoires des conflits armés de la Grande Guerre méridionale ; impact politique de la Croisade mais éloignement des zones de conflits ; impact politique et militaire de la guerre de Cent Ans surtout au moment de la chevauchée du Prince Noir et dans la seconde moitié du XIVe siècle ; mais pas dans la première moitié XVe siècle et moins violemment que dans le sud du Massif Central ; impact politique et multiplications des « petites » guerres comtales aux XIIIe et XIVe siècles (comte de Foix en Andorre et Urgell / vicomte de Couserans en Palhars) ; faiblesse du pouvoir ecclésiastique en montagne et présence abbatiale due au pouvoir carolingien ou à ses cadres avec une structure (abbaye ou évêché) par vallée ; etc.
- Les études menées actuellement montrent aussi une certaine unité de paysage et notamment dans les habitats : on retrouve les mêmes proportions d'habitats de type caselier en Couserans, Comminges et comté de Foix, avec la même minoration des villages ou bourgs castraux. Les zones de piémont, en vallée du Salat ou de l'Ariège, semblent tout à fait comparables, avec une plus grande fréquence d'un habitat dispersé qui peut être le reliquat d'une situation ancienne³⁹ et un accroissement de

³⁹ Autour de Lézat, le cartulaire de l'abbaye, permet de se rendre compte de ce fait.

la fréquence des habitats subordonnés à un château. Il n'y a d'ailleurs pas de transition entre les deux vallées. Dans tout le secteur étudié, à la différence du versant sud des Pyrénées, le phénomène urbain est tardif, surtout consulaire et le gonflement urbain ne semble être perceptible qu'à partir du XIII^e siècle. L'occupation du sol encadrant le phénomène castral semble donc être suffisamment comparable dans ce secteur pour permettre de travailler sur des situations qui soient comparables et dont la comparaison soit profitable.

Cette cohérence historique et occupationnelle est suffisante pour pouvoir constituer un terrain d'études et de comparaisons valables. Elle ne doit pas non plus masquer les disparités politiques, qui croissent avec le temps et semblent effectivement plus marquées à la fin du Moyen Âge ou les disparités de l'occupation du sol, comme par exemple la plus grande fréquence de l'habitat dispersé vers l'ouest, ou encore celles liées à la langue⁴⁰.

Sur ces comtés, les fortifications sont globalement bien conservées car le milieu est resté très rural jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi elles ont été l'objet d'études récentes de la part de chercheurs très divers. Surtout, elles constituent des éléments médiévaux que l'on peut encore étudier et qui furent structurant dans le paysage ainsi qu'utilisés comme outil de domination politique.

A l'habitat, s'applique aussi les mêmes remarques, si ce n'est que l'évolution du bâti des habitats a évidemment été plus importante que celle des vestiges de châteaux parce que ceux-ci ont été abandonnés. En outre, les habitats anciens abandonnés sont difficiles à préciser en dehors de la documentation car l'occupation paysanne fut très dense et active jusqu'au milieu du XIX^e siècle et a beaucoup remémbré le paysage agricole, mais aussi parce que les travaux de labourage sont quasiment absents aujourd'hui ce qui ne permet pas des prospections fructueuses. Si l'habitat paraît être sur ce secteur une question d'intérêt, il nous a semblé qu'il valait mieux s'intéresser en premier lieu aux fortifications pour des questions de rentabilité de la recherche, quitte à envisager dans un second temps d'étudier les habitats médiévaux mais en s'appuyant sur une recherche plus structurée par l'expérience.

Les problématiques communes liées à la question castrale sur ce secteur ont été définies pour conduire une recherche pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité permettait de réaliser une enquête plus globale et notamment de ne pas couper le bâtiment de son contexte.

La démarche s'envisage donc de façon élargie : nous avons choisi de commencer par traiter du cadre historique, pour ensuite étudier les bâtiments, mais pour finalement les replacer dans leur contexte historique et d'occupation du sol.

Il fallait d'abord « évacuer » une question, celle du lien entre les bâtiments et l'histoire politique du secteur. En effet, il nous a semblé que l'on ne pouvait étudier ces bâtiments sans en avoir cerné le contexte historique auparavant (au mieux de nos possibilités, selon nos sources) ; nous avons donc mené une vaste étude du contexte géopolitique en la replaçant dans une ébauche d'évolution des types et des morphologies castrales ainsi que

⁴⁰ L'occitan est languedocien en vallée de l'Ariège, gascon en Couserans et Comminges. Parallèlement les patois sont plus mêlés de catalan en montagne.

du bâti des ouvrages fortifiés. Cette étude a permis de déceler des évolutions qui demandent à être confirmées sur certains secteurs par des études des bâtiments (études du bâti ou archéologie) comme par exemple la relation entre l'implantation du pouvoir royal français par le biais de ses administrateurs et la diffusion des ouvrages fortifiés de type philippin. En effet, l'étude géopolitique tend à montrer que la rupture entre un style architectural que nous appellerons languedocien⁴¹ et un style architectural français s'est réalisée à différentes époques entre le XIVe siècle (peut-être en Couserans) et le XVe siècle en comté de Foix mais suivant la progression de la francisation des élites. Cette étape est très importante puisqu'elle modifie radicalement le plan et la perception des ouvrages fortifiés. Elle n'est pas la conséquence d'une volonté de rendre plus confortables les ouvrages fortifiés, puisque l'on note cette volonté dans des ouvrages de type languedocien dès le XIVe siècle.

D'autres problématiques d'intérêt on pu être définies lors de cette étude géopolitique qui en fait a permis de mettre en place le rythme et les sujets de la recherche actuelle.

Très classique, le premier questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des mouvements, celui de la diffusion du château comme celui des fortifications villageoises. Or, cette chronologie est mal fixée par une documentation écrite parfois chétive souvent partielle⁴² et pourrait être éclairée de meilleure façon par des recherches de terrains, prospections, études de sites, etc... Car la question n'a de réponse jusqu'à maintenant que pour les grands sites publics et dans les secteurs bien éclairés par la documentation. L'analyse 14C d'un échantillon prélevé dans la motte de Labatut (Ch. Dieulafait) a bien démontré que même dans un secteur bien illustré par la documentation, il pouvait y exister des bâtiments (et donc un pouvoir seigneurial correspondant) des siècles avant son apparition dans les textes. Il nous semble donc qu'il faut tenir compte de ce problème et, tout en précisant ces rythmes chronologiques, préciser les formes des évolutions, c'est-à-dire s'intéresser aux modifications des bâtiments sur notre temps d'étude qui est long (Xe-XVe siècles).

Un autre questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des évolutions architecturales (qu'il faut d'abord observer) dans ces ouvrages. Cette problématique est déjà illustrée dans l'exemple cité ci-dessus concernant la diffusion de la fortification de type philippin dont il reste à préciser les rythmes en dehors du comté de Foix. Mais l'observation des ouvrages et leur description plus affinée (ex : diffusion des mottes, diffusion des enceintes multiples, diffusion des citernes, plans quadrangulaires ou non, etc.) peut permettre d'étudier d'éventuelles évolutions antérieures à ce mouvement philippin. Ce questionnement est d'autant plus intéressant que la majeure partie des ouvrages ont été érigés dans un style non-philippin et que cela représente donc la majeure partie des vestiges que nous pouvons étudier. Ces évolutions, si elles sont mises en évidence,

⁴¹ Ouvrage de montagne, moellons « rustiques », plan adapté au relief, absence de tours rondes flanquantes et de régularité du flanquement, faiblesse du nombre des ouvertures de tirs, etc... : ce type d'ouvrage paraît ancien sur le secteur, antérieur au Moyen Âge central, moment où il ne s'enrichit finalement que de la tour centrale.

⁴² Une étude de l'apport réel de la documentation est nécessaire à la recherche pour en cerner au mieux les limites et en comprendre les apports possibles. C'est ce qui a été esquissé dans ce rapport.

permettront de mieux cerner le milieu aristocratique sur notre secteur d'étude et de mieux cerner les fonctions (résidence aristocratique ? caserne ?, etc..) des fortifications.

Ensuite, l'ouvrage castral ou la fortification villageoise pose le problème de leur rapport aux autres éléments de l'occupation du sol. Par exemple, dans un contexte de large diffusion du village de type casalier, il est fondamental de bien jauger des rapports entre habitats et premiers châteaux. Les dernières recherches menées sur l'habitat ont décrit une situation qui pourrait être contradictoire : entre un paysage occupationnel finalement peu marqué en montagne par les *castra* et un contexte politique pourtant très hiérarchisé et structuré par les grandes familles publiques dans un style féodal presque « classique ». L'étude des relations détaillées entre les *castra* et les habitats dans ce contexte particulier pourra peut-être permettre d'éclairer cette contradiction en montrant comment elle a pu être résolue sur le terrain. Autre question d'intérêt, le contexte ecclésiastique des *castra* (chapelle castrale nouvelle, positionnement près des pôles ecclésiastiques antérieurs ?) ne peut être dénué de sens et lié au hasard tant il est typé différemment suivant les zones d'études (absence de chapelle castrale en haute Ariège, présence en Séronais, etc.). Il faut nécessairement replacer les ouvrages castraux dans l'occupation du sol qui les environne pour tenter d'expliquer clairement ces différences.

Pratiquement, pour aborder ces questionnements, il nous a semblé intéressant de traiter notamment :

- Des situations géographiques et géomorphologiques pour déceler des évolutions dans le rapport aux autres éléments de l'occupation du sol et dans le rapport à l'espace (sites isolés sur sommets éloignées, site proche des habitats anciens, etc... pour quels usages et quels possesseurs et suivant quels rythmes chronologiques). C'est ce qui a été tenté cette année et vous a été présenté dans ce rapport. Cette étude a été regroupée avec celle de la forme générale des plans topographiques car elle semblait techniquement difficilement dissociable, particulièrement dans les sites de montagne, où même sans tomber dans un déterminisme géomorphologique on ne peut nier l'influence de la forme des reliefs naturels. Cette étude a montré, par exemple, que même en l'absence d'affichage d'un style philippin, les ouvrages languedociens avaient pu évoluer de façon analogique, au moins au XIV^e siècle et dans certains cas dès le XIII^e siècle, par une rationalisation des plans et du confort. Elle a aussi montré des différences entre fortifications villageoises du Moyen Âge central qui paraissent suivre un schéma structurel des nouveaux villages -castelnaux, et surtout bastides- des XIII^e et XIV^e siècles.
- Des éléments les plus marquants du point de vue architectural, notamment les tours maîtresses. Parce qu'elles sont les ouvrages les plus symboliques de l'expression du pouvoir dans le paysage, parce qu'elles sont souvent conservées (même si elles peuvent avoir été modifiées) telles qu'elles étaient initialement et qu'elles peuvent donc être les éléments architecturaux les plus anciens. Cette étude vous a été présentée dans le rapport 2006. De plus, il est prévu d'enquêter sur d'autres éléments marquants qui peuvent renseigner sur des différences chronologiques et fonctionnelles d'un bâtiment notamment les portes, les tours flanquantes, ou des éléments plus rares comme les citernes, cheminées, ouvertures de tir, fenêtres, etc.

- Dans le même état d'esprit, il nous a semblé intéressant de poser la question des bâtis au travers de l'étude des parements car parallèlement à la résistance du style languedocien sur notre secteur d'étude, tous ont pu noter des divergences profondes dans le style des parements (même à matériaux égaux) avec des ouvrages « de la plaine ». En montagne, et même en piémont, au moins jusqu'au XVe siècle on remarque des bâtis beaucoup plus irréguliers, moins formalisés, qu'en plaine en corrélation avec des épaisseurs de murs en moyenne inférieures. Nous sommes conscients que cette question est difficile, mais il est néanmoins nécessaire de tenter de la traiter, tout en étant attentifs aux éventuelles évolutions de ces styles de bâtis, non pas pour dater tous les sites avec un canevas que nous aurions défini, mais pour comprendre ce qui a motivé ces différences et relier les éventuelles évolutions ou modifications à ce que nous connaissons des évolutions des autres éléments (tours, enceintes, etc.) ou de la géopolitique locale. Cette étude a été finalisée en 2008.
- En rassemblant les études menées et citées ci-dessus, il sera ensuite tenté de tirer des conclusions sur les fonctionnalités des différents ouvrages dans les différentes chronologies. En effet sur certains secteurs, on pressent des différences notables, par exemple entre des fortifications comtales isolées du monde civil et structurées en réseau et des ouvrages seigneuriaux proches des villages sans organisation conjointe les uns par rapport aux autres.
- Enfin, sont abordées actuellement les questions liées au rapport du château avec les autres éléments de l'occupation du sol suivant les problématiques présentées ci-dessus. Pratiquement, la méthode employée sera de réaliser ou de s'appuyer sur des enquêtes d'occupation du sol globales. C'est pourquoi, nous avons aussi tenu compte des bâtiments ecclésiastiques, et que nous poursuivons par l'habitat, mais que nous traitons aussi la toponymie et traiterons les voies de communications, etc. L'enquête se doit d'être globale pour être efficace. Les différents traits de l'occupation du sol sont en effet indissociables les uns des autres. Peut-on concevoir l'étude des paroisses sans celle des finages villageois et celles de ces finages sans l'étude du substrat naturel ou du village ? C'est pourquoi, dans le cadre d'une étude sur la fortification, qui veut dépasser le simple contexte monumental de la construction, il faut envisager une vision globale de l'occupation du sol, seule méthode permettant d'aborder la fortification avec les caractères qui lui sont propres et de tenir compte de ses liens avec les autres pôles de l'occupation du sol. Cette méthode globalisante fournit en outre des éléments d'appréciation et de comparaison sans lesquels on ne peut pas apprécier le succès ou l'échec d'un phénomène et de ses limites dans l'espace.

5.3. ETAPES ET PERSPECTIVES 2011-2012

La démarche est construite à partir de sources diverses : études de sites (historiques, descriptives et/ou archéologiques) ; études de groupes d'ouvrages comparables (dans la chronologie ou dans la fonction) ou études plus complètes de zones. Les études utilisées dépendent des moyens personnels des chercheurs et des sources dont ils disposent et sont donc différentes suivant les secteurs. En outre, quand c'est possible nous avons recours à des sources démultipliées et donc à des approches très diverses : le recours à des sources multiples et leurs traitements croisés doivent permettre de pallier les carences propres à certains des documents et, par la multiplication des indices, de rassembler quelques éléments de réponse.

D'un côté, ceci tend à donner une impression de dispersion à la recherche que nous menons, mais d'un autre côté c'est une richesse fort utile du point de vue des résultats.

A partir de maintenant, et suite aux conseils de la CIRA, nous avons construit des canevas communs à tous pour chaque question posée pour tendre à homogénéiser la forme de notre propos et être plus compréhensibles.

Ces études sont d'abord menées individuellement, par chacun, mais sur une question commune puis elles sont rassemblées en réunion où la question est abordée en groupe.

Un premier travail conséquent concernant le contexte géopolitique a été réalisé (2004-2007). Sa version définitive est publiée dans le rapport 2007.

Notre travail devait ensuite permettre de : **Conceptualiser le bâti et le bâtiment dans un premier temps. Puis dans un second temps recadrer le château dans son histoire.**

Nous avons donc organisé notre recherche en deux étapes, pour nous permettre de réaliser un premier regroupement et ensuite pour pouvoir -si besoin est- affiner les problématiques entre les deux étapes.

Première étape : (commencée en 2005 et terminée en 2008)

- ✓ Travailler sur les fonctions et les architectures de la tour maîtresse (réalisé).
- ✓ Typochronologie des formes générales, sites topographiques (réalisé).
- ✓ Typochronologie des appareils des parements et des caractéristiques principales des murs (épaisseur, blocage ou non, mortier ou non, etc...) ? (réalisé)

Deuxième étape : (2009-2011)

- ✓ Quel est le rapport du château avec l'église, y-a-t-il des villages ecclésiastiques fortifiés, et/ou des églises fortifiées ? (réalisé en 2009)
- ✓ Typochronologie du rapport entre le château et l'habitat paysan et l'église (question plus large que les autres, qu'il faudra probablement fragmenter ? (2010-2011)).
- ✓ Rapport avec les autres éléments de l'occupation du sol : voies de communications, terroirs agricoles, etc. (2011)

Ces étapes ont presque toutes été menées à bien.

Début 2011, il est prévu de compléter ce travail par l'étude des fortifications des communautés villageoises de la fin du Moyen Âge en relation (et donc en complément du travail déjà fait) avec nos collègues du PCR « Forts villageois » sous la direction de Dominique Baudreu, Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille. En partant du travail qu'ils ont réalisé et avec eux il est prévu de compléter les études par quelques cas isolés du sud de la vallée de l'Ariège, du Volvestre et de vérifier la réalité de ce phénomène sur des secteurs non encore prospectés tels la basse vallée de l'Ariège. Il est prévu en outre un petit travail notamment sur le Volvestre pour départager les fortifications villageoises des communautés de la fin du Moyen Âge de celles liées aux Guerres de Religion car cette question semble se poser.

Dès le courant 2011, notre groupe va commencer à réaliser **la synthèse des différents résultats présentés dans nos rapports** en commençant par la réalisation d'un plan détaillé et des critères de la construction de notre travail. Ce travail se poursuivra en 2012 et sera effectué à but de publication.

En outre, nous avons programmé, en décembre 2011 à Foix, **un nouveau colloque sur le sujet du PCR**. Construit sur deux journées, il rassemble de nouvelles études des membres du PCR mais sera aussi enrichi par d'autres chercheurs et locuteurs. Il sera publié début 2013.

En 2011, les dernières études sur les fortifications villageoises communautaires de la fin du Moyen Âge -en complément de celles qui ont déjà été réalisées par le PCR forts villageois- seront faites sur des fiches de ce modèle :

Habitat et fortification :

Types :

Fortifications villageoises communautaires/collectives de la fin du Moyen-Âge

COMMUNE :

CANTON : **N° I.N.S.E.E. :**

Nom du/des rédacteur(s) :

Justification du choix du site dans le cadre de la question habitat/fortification :

Fournir situation sur fond de carte (carte présentée ci-dessus).

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
	<i>Mettre le contexte, la phrase</i>		

Cartes et plans :

Carte I.G.N. N° 1/25000 ^{ème}		
Carte de Cassini	N°	
Cadastre napoléonien	18	

CHATEAU : "....."

Fournir carte IGN 1/25000e avec l'ouvrage pointé.

Fournir plan ou croquis du château avec échelle graphique

Coordonnées lambert III :

1^{ère} mention :

Terminologie :

Dernière mention :

Seigneur :

Type topographique :

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Situation dans le paysage :

Description des vestiges :

Sous-chapitres (rapidement, synthétiquement) :

- Formes générales :
- Enceinte(s) :
- Tour maîtresse :
- Autres bâtiments :

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) :

Seigneur(s) immédiat(s) :

Encadrement seigneurial :

LE VILLAGE/HABITAT : (Traiter au minimum le village subordonné et si possible tous les habitats de la seigneurie notamment dans le cas des habitats dispersés) :

Fournir cadastre napoléonien de l'habitat

Village/habitat⁴³ :

Situation et voies :

Alt : m.

Toponyme :

1^{ère} mention (mention et date) :

(Dernière mention) :

Superficie de l'habitat :

⁴³ Indiquez si regroupé ou non, si regroupé indiquer si castral, ecclésial, casalier, indéterminé, etc.

Organisation topographique (travailler le parcellaire, rechercher les moulons aristocratiques ou autres) **et évolution de l'habitat** :

Fortifications et faubourgs :

Economie (consulat, marché, forges, moulins, etc...) :

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire :

1^{ère} mention :

(Dernière mention) :

Paroissiale ou non (indiquer date, évolutions) :

Bâtiment :

Cimetière :

LE TERROIR :

Contexte géographique du terroir :

Contexte économique du terroir :

Parcellaire autour du ou des habitats :

Autres sites à noter à proximité :

Récurrence du type présenté dans la fiche dans le secteur :

Analyse plus synthétique sur une espace plus large :

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

CONCLUSION

Florence Guillot

Fruit d'une septième année de travail sur une question particulièrement riche, ce programme a permis aux acteurs de poursuivre le travail engagé en 2009 sur le sujet liant les ouvrages fortifiés avec les autres éléments de l'occupation du sol. Cette année ont été traitées les relations entre fortifications et habitats, excepté le phénomène des forts villageois que nous n'avons pas eu le temps d'aborder et qui devra se faire différemment puisqu'il a déjà été abordé par le PCR Forts villageois qui a lieu en ce moment sur notre région.

La définition précise que nous avons effectuée au début de notre recherche du cadre géopolitique -en tant que travail d'Histoire-, puis les quatre années de travail sur les bâtis et les bâtiments nous permettent d'appuyer toutes nos études actuelles et ultérieures sur un cadre mieux connu, mieux décrit et plus fiable même s'il peut être évidemment révisé ou au moins précisé à tout moment. C'est un aller-retour constant entre études des textes, et archéologie des sites, que nous réalisons depuis six ans et celui-ci est riche de résultats d'autant mieux obtenus qu'ils le sont pas plusieurs méthodes d'analyses.

Notre effort de publication se poursuit. L'année 2009 avait vu la parution des actes du colloque que nous avons organisé fin 2007.

L'année 2010 a été marquée par la stabilisation de notre site web sur un nom de domaine qui nous est propre : www.chateaux09.fr⁴⁴. Non seulement nous y insérons les rapports annuels du PCR, mais aussi d'autres travaux menés par les membres : prospections, fouilles et diverses opérations archéologiques sur le secteur des comtés de Foix, Couserans et Comminges.

Un second colloque est prévu en 2011, ciblant davantage nos questions actuelles, les relations des fortifications avec leur milieu, particulièrement l'habitat. Il est évidemment prévu de le publier comme le précédent, d'autant que nous réaliserons aussi à partir de mi-2011 une synthèse des résultats du PCR à but de publication.

La dynamique créée par le programme est clairement incontestablement fructueuse du point de vue de la recherche. Cette dynamique est lisible et visible dans le nombre des études qui composent ce rapport et par la participation toujours nombreuse et active des membres du programme aux réunions de synthèse.

La diversité des contributeurs est importante tant du point de vue quantitatif que qualitatif, puisqu'il s'agit aussi de personnes de formations diverses menant des études différentes.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ces contributeurs pour la richesse de leur travail (et quelle richesse !) et de leurs apports à la question castrale sur notre région.

A la lecture des résultats, dont nombre d'entre eux sont vraiment novateurs, on se rend maintenant compte de la richesse de la question que nous avons traité cette année. Elle pourrait d'ailleurs être poursuivie plus précisément mais cette recherche demanderait des enquêtes et des prospections plus poussées et chronophages. Il nous semble que le moment

⁴⁴ Dont Patrice Tillet est le webmaster.

est venu de faire d'abord un premier bilan synthétique des résultats du PCR, avant d'éventuellement poursuivre sur des questionnements plus précis.

Nous prévoyons donc de poursuivre notre travail dans les années à venir, sur un programme 2011-2012, permettant de finaliser les recherches prévues et de rédiger un travail de synthèse.

6. ADDENDA : COMPLEMENT AU RAPPORT 2009

Fiche de site sur le sujet *castra*/église

Philippe Rouch

SITE : Alas

COMMUNE : Balaguères

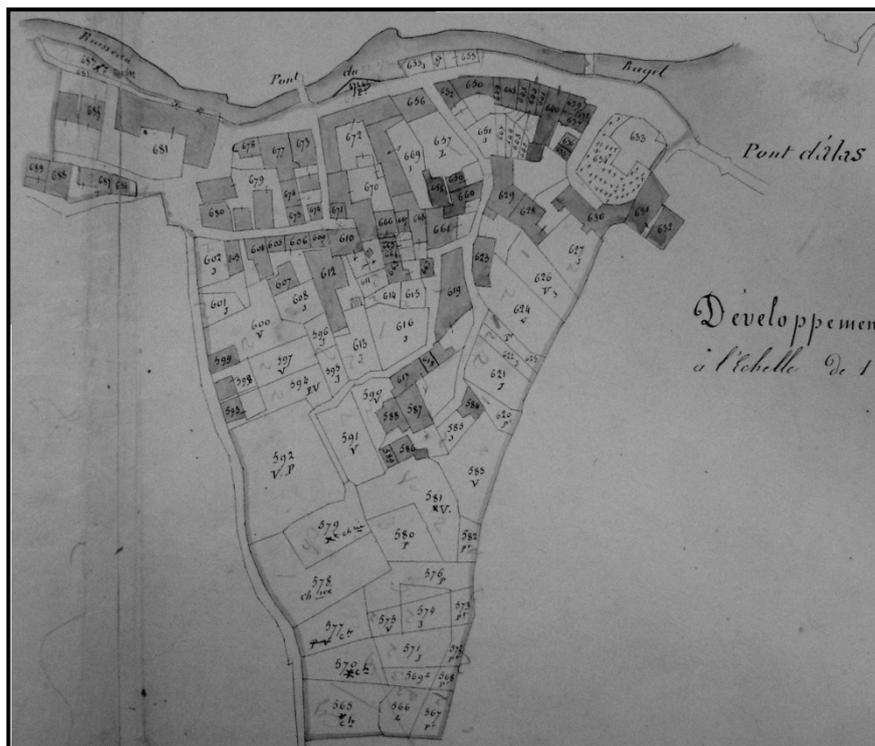
CANTON : Castillon-en-Couserans



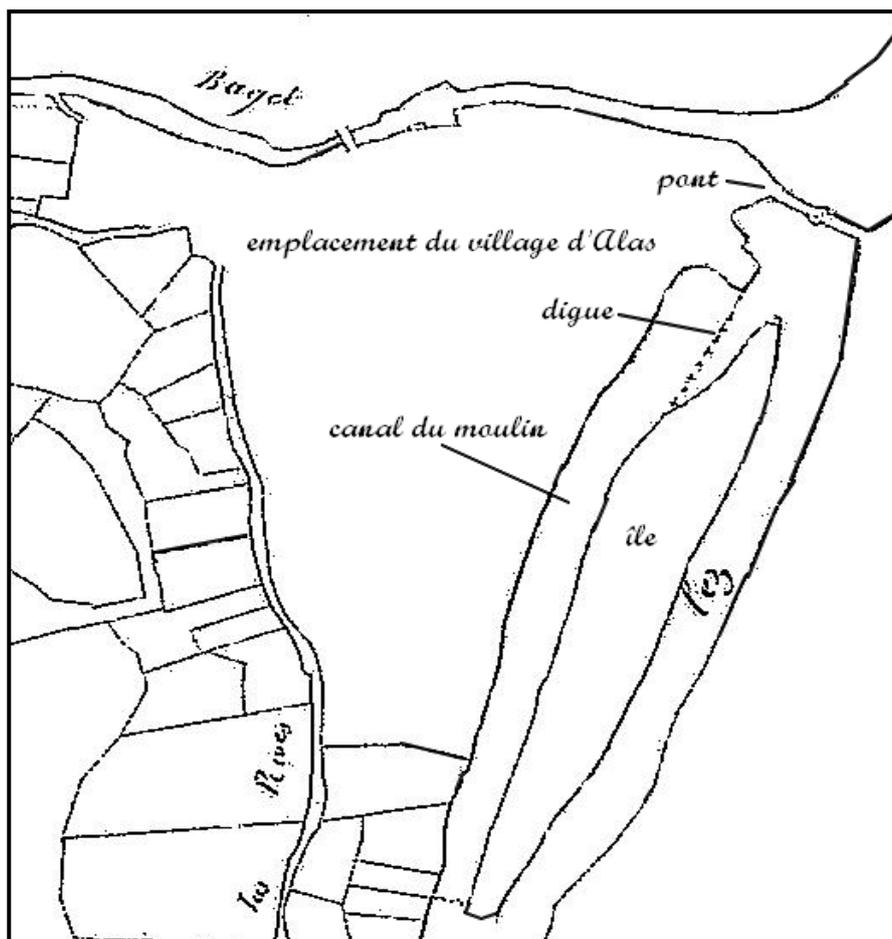
carte topographique I.G.N.



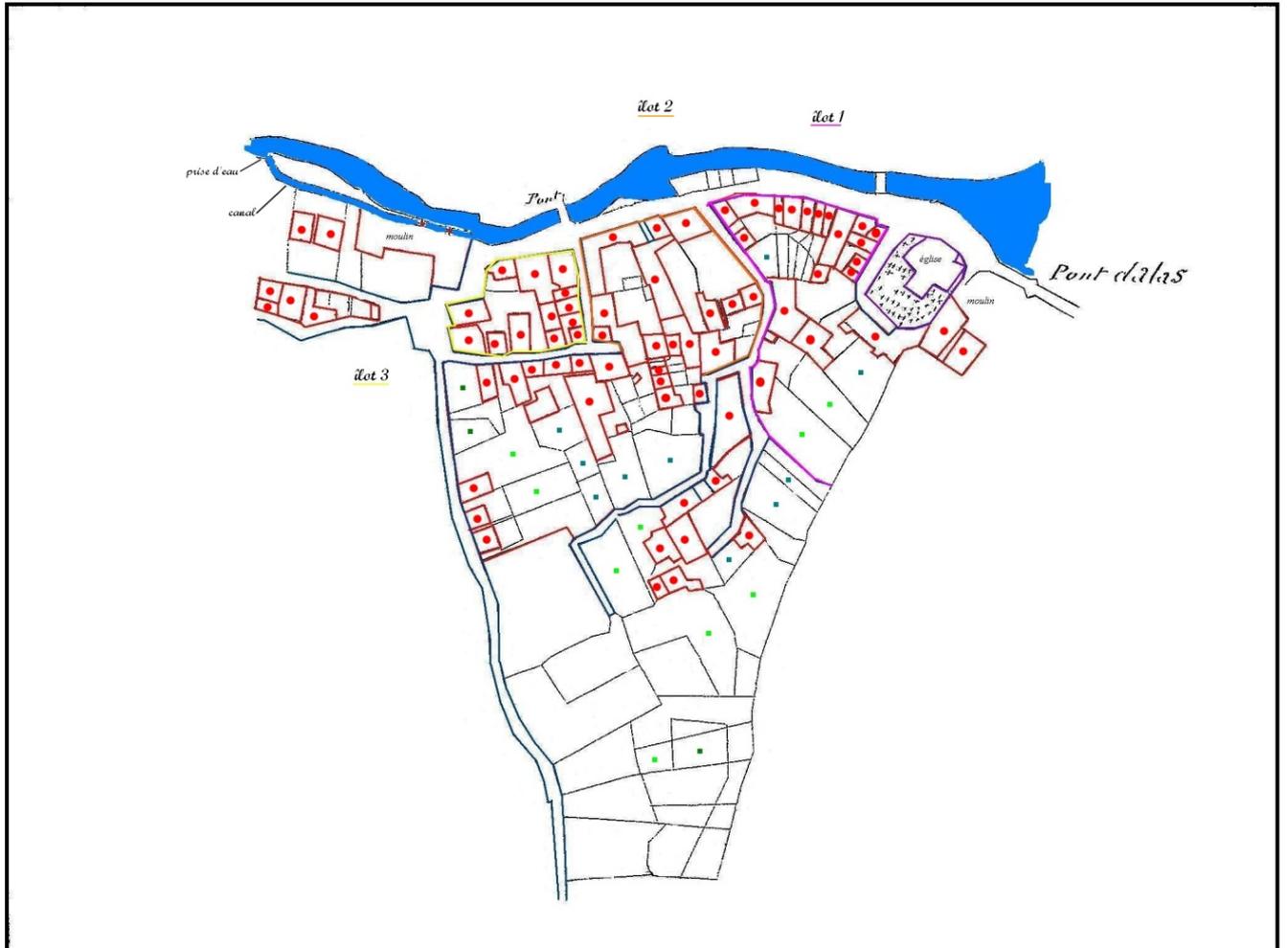
Carte de Cassini vers 1750



Plan cadastral napoléonien 1836



D'après le cadastre napoléonien



D'après le cadastre napoléonien. Seul est représenté ici le village de confluence. En rouge, les surfaces bâties, en vert les jardins et vergers. Trois îlots, différenciés par les couleurs, semblent se développer d'est en ouest à partir de l'église, qui constitue le point d'entrée au village après le pont.



Cadastre napoléonien partie rive gauche du Baget.

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N° 2047 OT	Saint-Girons 1/25 000
Carte de Cassini		N°	
Cadastre napoléonien		1837	

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocable (éventuellement changement) : église Saint-Pierre d'Alas.

1^{ère} mention : Pour l'heure, nous n'avons trouvé aucune mention de l'édifice dans les textes du Moyen Âge, mais la titulature à saint Pierre pourrait attester son ancienneté. Par ailleurs, un certain Caubère, recteur d'Alas, est mentionné comme membre fondateur et signataire des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Tramesaygues d'Audressein en 1315.

Paroissiale ou non : Alas est cité comme « paroisse avec ses annexes Balagué, Arrout et Agert » dans un dénombrement daté de 1767.(108 EDT/GG3)

Bâtiment : en 1857, l'église fait l'objet d'une reconstruction car elle menace ruine et il faut agrandir l'édifice jugé insuffisant. (ADA 4V9) La construction actuelle est de style néo-gothique. Les contreforts du chevet semblent des remplois anciens. Remplois dans le village notamment de deux modillons qui ont pu appartenir à l'édifice ancien.

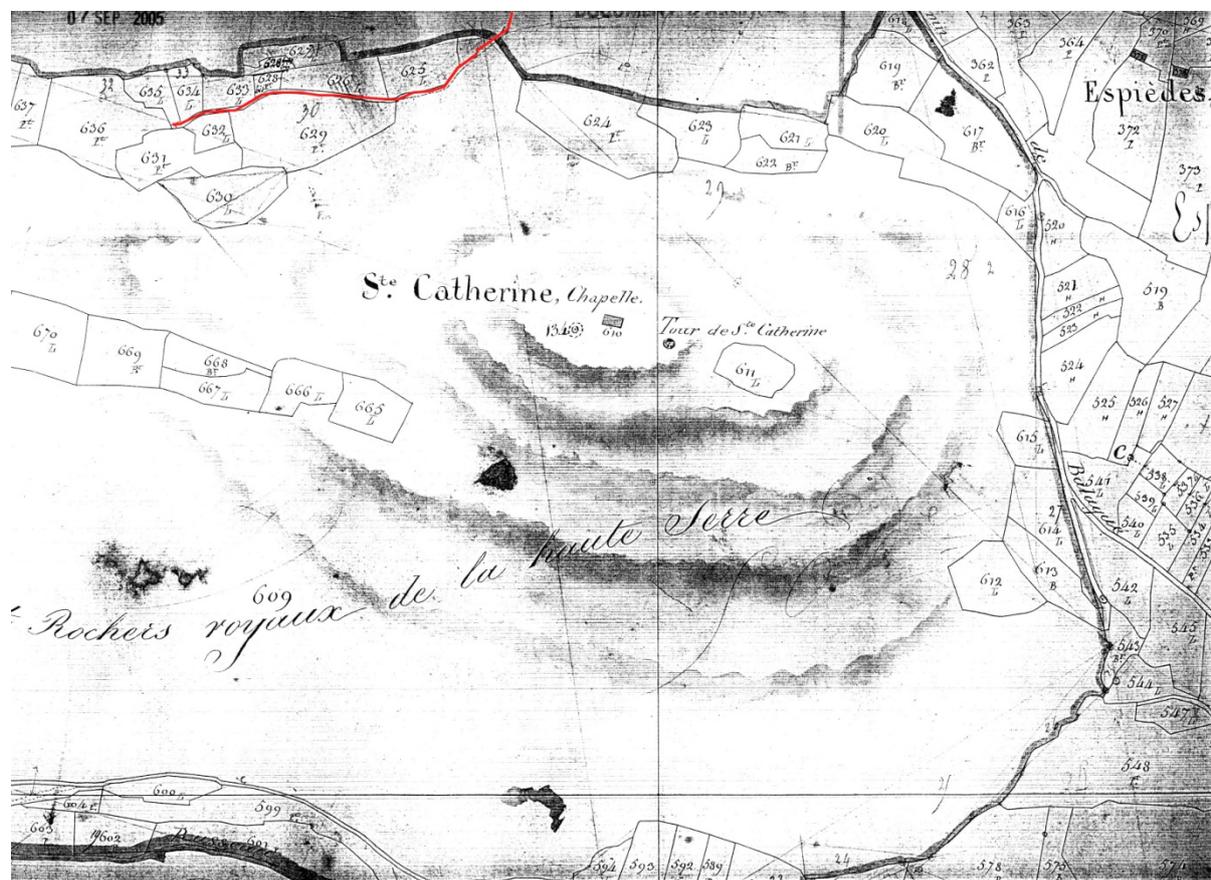
Cette église présente un plan ramassé en croix avec un chevet plat.

Cimetière : Le cadastre napoléonien montre que le cimetière entourait l'église.

Description du territoire paroissial : L'église Saint-Pierre d'Agert, qui porte donc le même vocable que celle d'Alas et qui figure dans la bulle pontificale du temporel sauvegardé de 1195, est recensée dans les comptes de procuration de 1383, avec un « rector de Agierco », ce qui semble lui conférer la fonction d'église paroissiale. (Ch.E.Perrin et J. de Font-Reaulx, Pouillés..., Paris, 1972, p.406)

Le hameau du Vignau qui fait partie de la seigneurie du Balaguerez, semble avoir été de tout temps rattaché à la paroisse d'Engomer.

Autre établissement religieux de l'habitat : chapelle castrale de Sainte-Catherine.



Plan cadastral napoléonien

Le village :

1^{ère} mention : Le nom du village d'Alas est mentionné comme faisant partie de la seigneurie du Balaguerez, comprenant les villages de Balagué, d'Agert et du Vignau à la fin du XII^e siècle. A cette époque, cette seigneurie est aux mains de la branche des barons d'Aspet.

Seigneur : Les seigneurs de Balaguères, vassaux des Barons d'Aspet et des Comtes de Comminges.

Type topographique : village de confluence, entre la rivière du Lez et le ruisseau du Baget. (*Ugenbac* dans un texte de 1236, A.D.31, H Malte, Montsaunès, 22 n°1)

Situation par rapport aux voies de communication : Le village se situe à l'extrémité de la vallée de Balaguères. Un chemin qui suit la rive gauche du Lez permet d'accéder au *Vignau* d'Engomer qui faisait partie de la seigneurie de Balagué et de la commune de Balagué jusqu'en 1933.

Situation dans le paysage : Le village apparaît comme une « incursion » de la seigneurie dans la vallée du Lez.

Description des vestiges :

- **Formes générale** : Le village ancien et moderne présente un plan en ellipse qui semble se développer depuis l'église. L'église semble avoir joué un rôle de polarisation de l'espace villageois. Les premiers bâtis autour du cimetière affectent une forme circulaire alignée sur l'enclos cimetériel. Il est difficile de dire si ce groupe est la lointaine réminiscence de la *cellera* mais les îlots d'habitats semblent s'être agglomérés progressivement vers l'ouest en suivant ce schéma d'organisation originel.
- **Enceinte**: s'il n'existe pas à proprement parler d'enceinte villageoise, il faut cependant noter que les façades jointives des maisons assurent une défense efficace du groupe villageois. En effet, la plupart des maisons sont tournées vers l'intérieur du village où se trouvent les cours et jardins. Des passages voûtés assurent le lien avec l'espace intérieur depuis les rives du ruisseau du Baget. Le Baget isole ainsi le village sur son côté nord tandis qu'au sud la rivière du Lez assure sa protection. L'alignement et le regroupement des maisons autour d'un enclos fermé semblent évoquer une organisation collective. L'église a pu jouer ce rôle rassembleur dans le cadre d'une fondation religieuse.



Alignement de façades le long du Baget.

- **Autres bâtiments** : un lieu pour établir un moulin est concédé en 1236 à la maison de Montsaunès par Roger de Balagué. Ce moulin est transformé en moulin à papier au XVIIe siècle ; il appartient aux « de Saint Martin ». Un autre moulin bladier est attesté sous l'Ancien Régime ; proche de l'église, il appartient aux seigneurs de Solan-Sabouliès, seigneurs de Balaguères.

Le premier moulin atteste de l'emprise seigneuriale sur le village. Installé à l'extérieur du premier groupe villageois, il paraît avoir encouragé la dispersion de l'habitat vers l'ouest, à son contact immédiat.

SEIGNEURIE:

Seigneur(s) éminent(s) : comtes de Comminges et Barons d'Aspet

Seigneur(s) immédiat(s) : seigneurs de Balaguères

Y a-t-il un château ? (résidence seigneuriale) : castrum de Sainte-Catherine, situé sur le massif de Haute-Serre, à l'ouest du village. Il est parfaitement visible du village d'Alas.

Une branche noble est attestée dès le XVIe siècle à Alas, les De Castet de Longua. Ils possèdent un manoir sur la rive gauche du Baget, transformé à l'époque contemporaine.

Éléments de comparaison : le village d'Ourjout (commune de Bordes sur Lez, canton de Castillon-en-Couserans) semble à notre sens présenter une organisation similaire perceptible dans l'organisation de l'habitat.



Village d'Ourjout
d'après le cadastre napoléonien de 1837

3 îlots d'habitats semblent se développer à partir de l'église. Le village offre la même organisation en ellipse que Alas. A noter que l'église constitue le point d'entrée du village, près du pont qui enjambe le Lez.



église d'Ourjout depuis le pont



façades alignées (enceinte villageoise du 2^e îlot d'habitat)



façades alignées versant nord du 3^e îlot d'habitat



espace intérieur du village, donnant sur cours et jardins. Noter l'alignement des façades.



Pont médiéval à l'entrée du village.



vue d'ensemble du village depuis le pont.

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1435	<i>Orgot ou Oryot</i>	Reconnaisances à la maison de Montsaunès	AD 31, H Malte, 48

Bâtiment : église du 1^{er} âge roman, bandes lombardes ou lésènes, modillons sculptés de têtes avec heaume semblables à ceux du portail roman de l'église d'Arrout. **Cimetière** : autour de l'église.

Description du territoire paroissial :

Autre établissement religieux de l'habitat : église d'Aulignac, qui a fixé un habitat (XII^e siècle). Fresques romanes. Inscriptions gallo-romaines (épitaphes funéraires)

Situation dans le paysage : le village s'est établi dans un méandre du Lez, protégé au nord par les pentes de la montagne et au sud par la rivière du Lez. A l'origine, un resserrement de la vallée à l'aval au lieu-dit Peyremale, constituait un obstacle sérieux.

Description des vestiges :

- Formes générales : en ellipse, grandes similarités avec Alas.
- Enceinte(s) : comme à Alas, les maisons sont alignées le long de la rue, formant une enceinte villageoise. Là encore, l'intérieur du village est consacré aux jardins, les maisons s'ouvrant sur des cours intérieures. L'église semble avoir cristallisé l'habitat qui se développe en 3 îlots nettement identifiables jusqu'aux zones cultivables.
- Autres bâtiments : un moulin en rive droite du Lez, pont médiéval.
- Faubourgs : Les Bordes-sur-Lez, à l'origine, semble être lié à l'existence de zones de cultures et de granges. Le village s'est développé assez tardivement semble-t-il en raison de la route.

7. ADDENDA : PROJET D'UNE ETUDE LINGUISTIQUE POUR LA SYNTHÈSE 2011-2012

Un premier projet de recherche qui servira à l'écriture d'une partie de notre synthèse a été mené par Stéphane Bourdoncle sur le sujet de la linguistique. Bien que partielle et réalisée pour la future synthèse, cette étude est retranscrite ci-dessous car elle entre dans les travaux de notre groupe qui ont été réalisés en 2010.

Stéphane Bourdoncle

**Étude toponymique et essai de linguistique historique.
Étude de la toponymie de la zone d'étude du PCR.**

0. Introduction.

Depuis la parution de l'article de membres du PCR dans la revue de Comminges, le programme a adopté une approche transdisciplinaire qui lie histoire, archéologie et linguistique. Les noms des fortifications et des lieux de la zone constituent un apport potentiellement intéressant pour la compréhension des sites eux-mêmes et de la perception des territoires par les populations qui ont nommé ces lieux. La linguistique depuis le milieu du XX^e siècle a développé des approches et des progrès importants pour pourvoir les réflexions archéologique et historique d'un point de vue original qui approfondit la dimension culturelle de l'étude des fortifications médiévales et de l'occupation du territoire voire son peuplement au cours du Moyen Âge. Le programme de recherche étudie les vestiges de fortifications qui ont eu une vie, une âme, des habitants qui ont nommé ces lieux. Ces dénominations demeurent encore aujourd'hui et constituent un substrat propre à former un champ d'investigation historique supplémentaire.

La démarche d'une telle étude s'inscrit dans la volonté et le besoin de faire la lumière sur les liens entre linguistique et histoire. Bien sûr cette étude se base sur le travail de collecte de documents intéressants la zone d'étude du PCR et les archives concernant les sites étudiés.

Il s'agit ici de présenter dans un premier temps le plan d'étude. Il a été établi à partir des zones et des sites étudiés, ainsi que qu'à partir de la documentation présente dans cette partie des Pyrénées et enfin à partir de l'ensemble toponymique. C'est une ébauche avancée qui va servir de support d'analyse, présentant le contexte linguistique avant de diriger le questionnement sur le corpus d'analyse. Il s'agit de présenter cette étude complémentaire des analyses historiques et archéologiques, relevant des domaines politique, économique, social et militaire. Le point de vue retenu ici se positionne résolument de manière culturelle.

À ce stade de l'étude, l'introduction dresse, en premier lieu, un portrait de la situation linguistique de l'Ariège et à une échelle plus large des Pyrénées centrales et de la chaîne pyrénéenne. Ensuite, il s'agit d'esquisser le contexte culturel de rédaction des textes qui constituent la documentation historique. Puis, cette introduction tentera d'apporter un premier état de la question sur les recherches en histoire linguistique. Enfin, il faudra s'attarder sur les liens entre histoire et étude d'une langue.



0.1. Situation linguistique de l'espace pyrénéen central.

Notre zone d'étude concerne la partie occitane du versant nord des Pyrénées au contact des deux dialectes du domaine sud et ouest de la langue occitane. Il faut noter la présence de la langue catalane sur les marges sud de cette zone.

La partie est du centre du massif des Pyrénées dispose d'une situation linguistique particulière liée au contact entre plusieurs langues : l'occitan et le catalan, à un premier niveau d'échelle et à un niveau secondaire le castillan et le français. La situation linguistique ariégeoise est caractérisée par une zone de contact sur un espace considéré depuis le traité des Pyrénées comme une frontière, mais qui n'apparaît pas comme telle sur le plan linguistique. Observer et décrire le contexte linguistique suppose de poser des jalons afin de comprendre les termes de l'analyse qui sera menée plus avant. Dans un premier temps, il s'agit de donner la liste et de localiser les dialectes occitans à différentes échelles, panoccitane et locale. Ensuite, il est question de présenter une particularité de la zone de contact entre

occitan et catalan. Enfin, ce panorama pose la question des influences et des positions des autres langues présentes sur le territoire pyrénéen central et dans la documentation. Deux phénomènes viennent modifier le fait de parler et d'écrire l'occitan : l'introduction du français et son utilisation, c'est-à-dire la francisation et le passage du latin à l'occitan, ainsi que la latinisation.

0.1.1. Les dialectes occitans :

Langue romane du sud-ouest de l'Europe, l'occitan est issu du latin depuis la fin de l'Antiquité et le début de l'ère médiévale. Elle appartient au groupe occitano-roman défini par Pierre Bec¹. Comme toute langue, elle obéit à certaines logiques mettant à contribution des forces centripètes et centrifuges.

À l'échelle de l'espace où est parlé l'occitan, l'Occitanie, on relève la présence de sept principaux dialectes occitans qui sont autant de variantes de la langue célèbre grâce aux écrits troubadouresques : gascon à l'ouest, nord-occitan avec le limousin, l'auvergnat et l'occitan vivaro-alpin, occitan méridional réparti entre languedocien à l'ouest et provençal à l'est. L'Ariège se situe sur la ligne de contact entre gascon et languedocien et sur la chaîne pyrénéenne, avec le catalan.

Deux dialectes sont présents en Ariège. Ils se répartissent à l'est et à l'ouest, selon une ligne suivant l'axe nord-sud depuis la vallée de l'Arize jusqu'à celle du Vicdessos. En changeant de cadre d'observation on remarque que l'aire gasconne se prolonge vers la val d'Aran au sud-ouest de l'Ariège. Le sud est délimité par le catalan.

Si on modifie le champ d'observation, on peut affiner le paysage linguistique de la zone d'étude du PCR et en particulier du département de l'Ariège. La carte suivante met en évidence qu'observer une langue et ses variantes ne peut pas s'accommoder de concepts tels que les frontières et les analyses dénuées de nuances. Il s'agit en effet, de mettre l'accent sur la zone de contact entre gascon et languedocien, un espace où les deux langues entrent en interférence et où la langue occitane adopte des couleurs métissées de gascon et de languedocien. Ainsi quand le gascon écrit et prononce *hemna*, le languedocien écrit et dit *femna*, trahissant l'absence en gascon de cette f- initiale labio-dentale au profit d'une aspiration. Dans cette zone centrée sur le Mas d'Azil, on note la présence de gasconismes dans un parler de base languedocienne de type nord-fuxéen.

Les dialectes occitans de l'Ariège (zone de contact).

Entre les deux principaux dialectes occitans ariégeois, se situe une zone de transition qui marque le passage d'une version de la langue occitane à une autre. Loin d'identifier et de marquer une frontière strictement définie, cette zone constitue un espace tampon où se mêlent occitan-gascon et occitan-languedocien. Les influences d'un dialecte sur l'autre sont plus ou moins marquées et se répartissent selon un gradient plus ou moins gascon ou plus ou moins languedocien.

Il semble, en se basant sur les enquêtes linguistiques et sur les études de la langue occitane en Ariège, que cette zone de transition se divise en deux sphères distinctes. L'une au

¹ BEC (Pierre), *La langue occitane*, Paris, P.U.F., 1963-1995, 6^e éd., « Que sais-je ? », n° 1059, pp. 6-8.

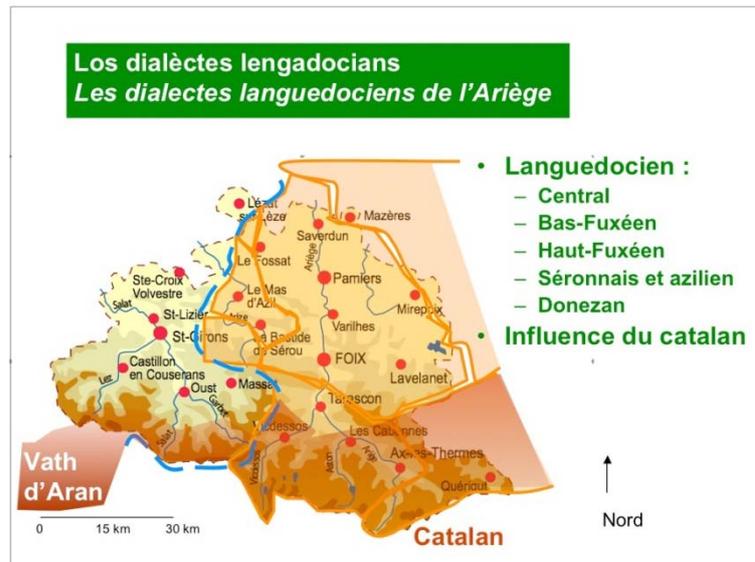
nord est dominée par des éléments languedociens et une autre au sud correspond au parler de la région de Massat. Plus au sud, le massif du Pic des Trois Seigneurs marque le seul lieu de contact entre gascon et languedocien sans zone de transition identifiée entre les deux dialectes.

Si on modifie l'échelle d'observation, on peut identifier les dialectes et les parlers de ces zones de transition. Deux cartes montrent la diversité de ces espaces linguistiques particuliers en Ariège.

L'étude portera sur la présentation et la précision du contexte linguistique pour l'année 2011.



Carte des dialectes d'occitan-gascon d'Ariège.



Carte des dialectes d'occitan-languedocien d'Ariège.

L'étude linguistique se propose de passer en revue l'influence d'autres langues sur l'occitan non seulement telle qu'on peut l'observer actuellement, mais aussi telle qu'elle a pu apparaître au Moyen Âge à partir de la documentation. L'étude des textes d'archives sera déterminante mais on ne peut présumer de la présence de telles pièces d'archives. L'étude de la lauze découverte à Montréal-de-Sos permet de donner un exemple sur l'influence catalane à travers l'utilisation par le scribe du document épigraphique du mot « entenedors » qui semble être une forme catalanisante.

Ces langues sont au nombre de trois : le catalan, langue jumelle de l'occitan, le français et le latin.

0.1.2. Les influences du catalan.

0.1.3. La francisation.

0.1.4. Le cas du latin et la latinisation.

Il convient ensuite de poser le cadre culturel et intellectuel dans lequel la production des écrits de notre zone d'étude se situe.

0.2. Contexte culturel, intellectuel des productions d'écrits et de la documentation existante

Il apparaît comme intéressant de définir si l'utilisation d'un certain vocabulaire permet de faire coïncider le désignant à sa réalité. Le terme de castrum est-il employé dans son sens latin ou bien revêt-il un sens médiéval évolutif ou non. Les liens entre onomastique et réalité historique tangible méritent d'en explorer le fondement.

0.3. État de la question : une approche en débat.

Cette année 2010 a permis de débiter la collecte et la mise en oeuvre d'une bibliographie sur ces questions croisées de linguistique et d'histoire. Celle-ci reste inachevée à ce jour. Néanmoins la recherche et la collecte de ces références va permettre de mettre à jour une bibliographie et de dresser une historiographie de la méthode d'analyse linguistique des toponymes. Jean-Pierre Chambon, linguiste à la Sorbonne Paris 4 et spécialiste des toponymes de l'Auvergne, tente de la mettre au point et depuis plusieurs années en collaboration avec Hélène Carles, E Grélois, ou Frédéric Trément. Ces contacts nous ont permis de compléter et d'étoffer les références déjà collectées et qui seront présentées dans le rapport 2011.

Une historiographie de l'utilisation des toponymes en histoire et en archéologie peut être envisagée dès lors.

0.4. Croiser linguistique et histoire :

Se situer au croisement de deux disciplines suppose d'inventorier et de classer les thèmes à partir desquels l'historien de la langue peut travailler une matière très disparate et disséminée géographiquement et dans la documentation. Le travail qui a été effectué depuis 2005 a été de collecter les informations et d'acquérir les connaissances nécessaires à cette étude qui parvient au stade de la synthèse et de la présentation des premiers résultats. Elle se greffe sur la mise en place et conception d'outils de travail et de recherche, fiches de sites, d'habitat, de fortifications, le dépouillement des rapports des années précédentes a permis d'établir le corpus d'étude des toponymes dont la liste est en cours d'établissement. Cette première étape de collectage des informations et de réflexion sur les liens entre toponymie et histoire, archéologie s'est accompagnée d'un soutien de l'équipe en apportant des ouvertures sur la paléographie, la connaissance du contexte culturel, linguistique et historique général.

La cartographie vient cette année s'enrichir de la cartographie linguistique. Elle se poursuivra en 2011 par celle de la typologie des toponymes ainsi que par une chronologie des formes usitées.

0.4.1. Terminologie, castellologie, vocabulaire, etc... un constat.

0.4.2. Une méthode d'investigation en construction.

0.4.3. Linguistique et peuplement.

Le plan de cette étude toponymique et historique s'articule selon trois temps forts. Il s'agit de déterminer et d'arrêter une liste de toponyme dans toutes leurs formes issues des graphies des différentes langues utilisées pour les désigner (français, latin et occitan). À partir de cette liste, sera ensuite dressée la cartographie afin de dégager une géographie des lieux et des représentations liées aux termes utilisés. Enfin, l'analyse des toponymes cloturera cette étude en tentant d'identifier les liens entre certains éléments d'étude des fortifications et de leur contexte global d'existence. Cette synthèse formera la base d'une présentation lors du colloque prévu en décembre 2011. Elle s'inscrit dans un champ interdisciplinaire qui permet de dégager des approches nouvelles complétant les connaissances et les avancées de la recherche dans ce domaine d'étude. Elle aboutit aujourd'hui puisque l'avancée du PCR permet de réaliser un corpus documentaire propice à une étude conséquente et suffisamment intéressante pour les problématiques et la recherche qui nous réunit.

Projet de plan

1. Lexique toponymique.

- 1.1. Liste alphabétique des toponymes francisés.
- 1.2. Liste alphabétique des toponymes occitans.
- 1.3. Liste des toponymes latinisés.
- 1.4. Tableau synoptique des formes.

2. Géographie et cartographie des toponymes.

- 2.1. Comté de Foix.
 - 2.1.1. Sabartès et haute vallée de l'Ariège.
 - 2.1.2. Basse vallée de l'Ariège.
 - 2.1.3. Pays d'Olmes.
- 2.2. Couserans.
 - 2.2.1. Saint-gironnais.
 - 2.2.2. Castillonais.
 - 2.2.3. Massatois.
- 2.3. Arize, Lèze et Volvestre.
- 2.4. Séronnais.
- 2.5. Comminges.

3. Analyse des toponymes :

- 3.1. Signification des toponymes.
 - 3.1.1. Étymologie alphabétique.
 - 3.1.2. Étymologie typologique.
 - 3.1.2.1. Hydronymie.
 - 3.1.2.2. Oronymie.
 - 3.1.2.3. Hagionymie.
 - 3.1.2.4. Autres toponymes.
- 3.2. Des toponymes et des fortifications ? Typologie analytique.
 - 3.2.1. Chronologie :
 - 3.2.1.1. Diachronie.
 - 3.2.1.2. Synchronie.
 - 3.2.2. Toponymie et peuplement.
 - 3.2.2.1. Toponymie et habitat.
 - 3.2.2.2. Toponymie et bâti.
 - 3.2.3. Toponymie et pouvoir.
 - 3.2.4. Toponymie et fortifications.

4. Conclusions